Léon Levillain

LFM. 2.

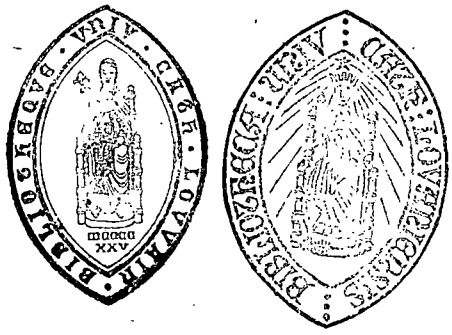

Combien faudra-t-il encore dépouiller de textes et de manuscrits, pour avoir tiré du bas-latin mérovingien les indications qu'il contient ?
F. Brunot
Histoire de la Langue Française
(Préface p. XI)

Vu Remy

La Latinité du Liber Historiae

1909

Bibliographie

Monumenta Germaniae Historica

Scriptores Rerum Merovingicarum

I Gregorii Turonensis Opera Edid. W Arndt et Br Krusch.
Hanovre 1885

II Chronicarum quae dicuntur Fredegarii Scholastici Libri IV
cum continuationibus. Ed Br. Krusch
Liber Historiae Francorum Ed Br Krusch
Hanovre 1889

Legum Sectio II

tomus I Capitularia regum Francorum Cb I Capitularia
merovingica. Ed Alfr. Boretius
Hanovre 1888

Legum Sectio IV

Formulae Andecavenses Ed K Zeumer Hanovre 1886
Marculfi Formulae Ed K. Zeumer Hanovre 1886

M. Bonnet. Le latin de Gregoire de Tours Paris 1890
O. Haag. Die Latinität Fredegars. Inäg. Diss.
Erlangen 1898
J. Pirson. La langue des inscriptions latines de la Gaule
Bruxelles 1901
B. Schröder: Romanische Elemente in dem Latein der Leges
Alamannorum Inaug Diss. Schwerin 1898
A Carnoy. Le latin d'Espagne d'après les inscriptions Louvain 1903
et dans le Museon N-S V 338-369 VI 324-355
C. H Grandgent. An introduction to vulgar latin Boston 1908
Lindsay. Die lateinische Sprache. Übersetzung von H. Nohl
Leipzig 1897
Gröber. Grundriss der Romanischen Philologie Strasbourg 1888 et suiv.

A. Zauner Romanische Sprachwissenschaft 2 vol. Leipzig 1905
W. Meyer-Lübke Grammaire des langues romanes. Trad. fr. d'Eugène Rabiet (t. I), d'Aug. et G. Doutrepont (t. II et III) 3 vol. Paris 1889-1900
F. Brunot. Histoire de la Langue française des origines à 1900 tome I De l'époque latine à la Renaissance. Paris 1905
K. Nyrop. Grammaire historique de la langue française 3 vol. Copenhague I² 1904, II 1903, III 1905
J. Béthune Cours de grammaire historique de langue française. ~~Ed. lithographiée~~ Louvain 1909
F. Neue. Formenlehre der lateinischen Sprache I² Berlin 1877 II³ Berlin 1892 (Neue et Wagener) III³ (Neue et Wagener) Berlin 1897
A. Draeger Historische Syntax der lateinischen Sprache 2ᵉ ed. Leipzig 1878
Riemann et Goelzer. Grammaire Comparée du grec et du latin Paris 1897-1901
A. Haacke Lateinische Stilistik 3ᵉ éd. Berlin 1884
E. Berger. Stylistique latine (trad. franç. de Gache et Piguet révision de H. Bomut) Paris 1884

Les ouvrages spéciaux et les articles de revue seront cités au fur et à mesure de leur utilisation

---

Abréviations

A. l. L. = Archiv für lateinische Lexicographie und Grammatik p. p. Wölfflin Leipzig 1884 et suiv.

G = Cette leçon se trouve dans Grégoire de Tours.

---

filium Dagoberto iunioris, regem super se statuerunt qui nunc anno sexto in regno subsistit." 727 est la sixième année du règne de Théodoric IV. –

Auteur. On ne peut contester que le Liber Historiae ait été composé par un moine neustrien se trouvant alors au Nord de la Seine; mais cet anonyme était-il Wisigoth de naissance et résida-t-il successivement aux monastères parisiens de St-Germain des Prés et de St-Denis, comme le conjecture M. Monod [1], faisait-il partie du diocèse de Rouen comme le croit B Krusch; ou habitait-il Rouen même comme le prétend Bauer [2]; natif des pays de Laon ou de Soissons, doit-on le compter, comme le veut M. Kurth., au nombre des moines de St Denis? Hypothèses plus ou moins vraisemblables, mais que, ni l'une ni l'autre, l'ingéniosité des historiens n'est parvenue à établir définitivement. –

Sujet et Sources. Suivant l'heureuse définition de M. Kurth [3], le Liber Historiae est – dans sa partie initiale du moins – "un résumé des six premiers livres de l'Histoire des Francs par Grégoire de Tours, fait à l'usage des Neustriens". Au texte de Grégoire, le chroniqueur ajoute de ci de là un détail géographique et surtout des récits légendaires se rapportant

---

1. G. Monod. Les origines de l'historiographie à Paris (Mém. de la Soc. de l'hist. de Paris et de l'Ile de France) T. III (1876) p.p. 219-240. –

2. E. Bauer. De Karolo Martello. Leipzig 1846 diss. p.p. 11-28
On peut encore consulter sur cette question:
W. Wattenbach. Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter (5e éd. Berlin 1885. T. I p.p. 103-105) et
B Krusch. dans l'appendice du même volume p.p. 404-406. –

3. Étude critique sur le Gesta regum Francorum p. 266.

Introduction

Le Liber Historiae a été publié par Bruno Krusch dans les Monumenta Germaniae Historica, Scriptorum Rerum Merovingicarum Tomus II, Hanovre 1889 (p.p 238-328).- L'éditeur l'a fait précéder de quelques pages d'introduction (p.p. 215-238) où il étudie successivement le titre de l'ouvrage, son auteur, sa date de composition, ses sources, son autorité historique, sa langue, le remaniement qui en fut fait peu d'années après son apparition; puis les manuscrits, les principes qui ont servi de base à l'établissement du texte, enfin les éditions modernes antérieures.

Il n'entre pas dans le cadre de notre travail de reprendre par le menu ces différents points. Nous nous bornerons à donner les indications qui nous ont paru nécessaires.[1]

Date. Que le Liber Historiae a été écrit en 727, cela ressort en toute évidence de la phrase qui le termine: "Franci vero Theudericum Cala monasterio enutritum,

---

1 cf. G. Kurth. Etude critique sur le Gesta regum Francorum (Bulletin de l'Acad. de Belgique, III^e série, T. XVIII 1889 p.p. 261-291) et les rapports de MM. Vander Kindere, Wauters et Bormans sur cette étude (Ibid. p.p. 231-239).-

G. Kurth. L'Histoire poétique des Mérovingiens. Paris 1893. passim.

Aug. Molinier. Les sources de l'histoire de France. Paris 1902. I Vol. p.p. 66-69.-

à l'origine et à la préhistoire des Francs (ch. I – IV), à Childéric (ch VI et VII), à Clovis (ch XI – XIV) et à Frédégonde (ch XXXI et XXXII).

A partir du chapitre XXXV, dont une grande partie déjà ne se lit pas dans le texte de Grégoire, le Liber Historiae s'appuie-t-il sur d'autres textes historiques? Pas sur Frédégaire; peut-être sur une notice de 624 relatant la mort de Brunehaut; mais en tout cas, l'allusion qu'il (faite) aux historiens qui ont rapporté la mort de Clovis II (ch XLIV) ne nous permet pas d'affirmer qu'il les a utilisés. — Pour le reste, les chapitres XXXV à LIII ne contiennent que des traditions épiques (ch XXXV à XLI), des souvenirs populaires qui n'ont pas encore pris le caractère de traditions épiques (ch XLI à XLVI) et des souvenirs personnels (ch. XLVII à LIII). — Le Liber Historiae a-t-il au chapitre IV transcrit une minime partie du Petit Prologue de la Loi Salique, ou bien le Prologue dérive-t-il du Liber Historiae? La question ne pourra être résolue que lorsqu'on aura attribué une date certaine à la composition du Petit Prologue.

Remaniement. Théodoric IV vivait encore[1], quand en Austrasie

---

[1] A preuve, la phrase qui nous a servi tout à l'heure à fixer la date de composition du Liber Historiae et qui est reproduite dans le remaniement. Seuls les mots anno sexto ont été supprimés. Au lieu de « qui nunc anno sexto in regno subsistit », on lit: « qui usque nunc in regno subsistit ». Clovis II (Théodoric IV) est mort en 737. Donc, le remaniement fut rédigé avant 737. De plus, le continuateur de Frédégaire (L IV a) a utilisé le remaniement. Or, ce continuateur écrivait en 736. Le remaniement est donc antérieur à 736. Nous pouvons par conséquent désigner comme époque de son apparition, le laps de temps compris entre les années 727 et 736.

on soumit le Liber Historiae à un remaniement : additions d'après Grégoire de Tours et Isidore de Seville, retranchements, modifications politiques, phonétiques, lexicologiques et syntaxiques
Ce remaniement n'était plus le Liber Historiae, nous n'aurons à nous en occuper que pour autant que les leçons éclairent notre texte.
Les quelques remarques suggérées par sa latinité feront probablement l'objet d'un appendice, après achèvement complet de notre travail.
Les manuscrits. Krusch désigne par A le texte du Liber Historiae et par B le remaniement.
A comprend 3 classes.
La classe A 1 est représentée principalement par 3 manuscrits : A 1a, A 1b et A 1c. —
A 1a date du VIII^e siècle. Copié avec beaucoup de soin, d'après un texte en majuscules, M Krusch le considère comme le meilleur des manuscrits qui nous restent. — Quelques mots et une partie du dernier chapitre lui manquent
A 1b du IX^e siècle ne diffère guère de lui
A 1c (XII^e siècle) a été copié sur un codex, parent de A 1b.
La seconde classe est constituée par un seul manuscrit du IX siècle : A 2, de la plus grande valeur. Il contient les mots omis par A 1 et est indemne des fautes de A 3. Malheureusement il ne renferme que les 27 premiers chapitres et les $\frac{2}{3}$ du 28^e.
Le manuscrit, aujourd'hui disparu, qui a servi au remaniement B dérive comme A 2 — auquel il est supérieur — d'un archétype perdu A 2x. De tous les A 3, Krusch n'utilise que A 3a 1 (VIII^e s.) dont la source est interpolée et corrompue et A 3b. (VIII s. ou IX^e s.) excellent, mais incomplet (ch I - XXXII inclus). Les manuscrits de B se divisent en 2 classes.
A la première appartiennent B 1a (IX^e s.) transcrit d'un très vieil exemplaire et B 1b (IX^e ou X^e s.) qui ressemble beaucoup à B 1a sans être issu ni de celui-ci, ni de sa source.

De la 2de classe, nous citerons B 2 a 1 (VIII s.) qui s'arrête à la fin du chapitre XLVI et a été corrigé d'après un autre manuscrit et B 2 a 2 (VIII e ou IX e s) qui n'aurait guère d'importance, s'il n'offrait presque toujours la première lecture de B 2 a 1. Quoique B 1 provienne d'un archétype intact et B 2 d'un manuscrit interpolé et corrompu, Krusch a préféré B 2 représenté par des manuscrits plus nombreux et beaucoup moins fautifs que les 2 manuscrits de la classe B 1. Le meilleur manuscrit des B 2 est de loin B 2 a 1 qui n'a aucune faute commune avec B 1.

Les tableaux suivants empruntés à Krusch [1] (pp 235 et 236) donnent une idée exacte de la filiation et de la valeur respective des manuscrits. Ils feront comprendre plus aisément la façon dont Krusch a établi le texte de son édition. Le codex autographus n'existe plus. Il en est de même des archétypes des 3 classes.

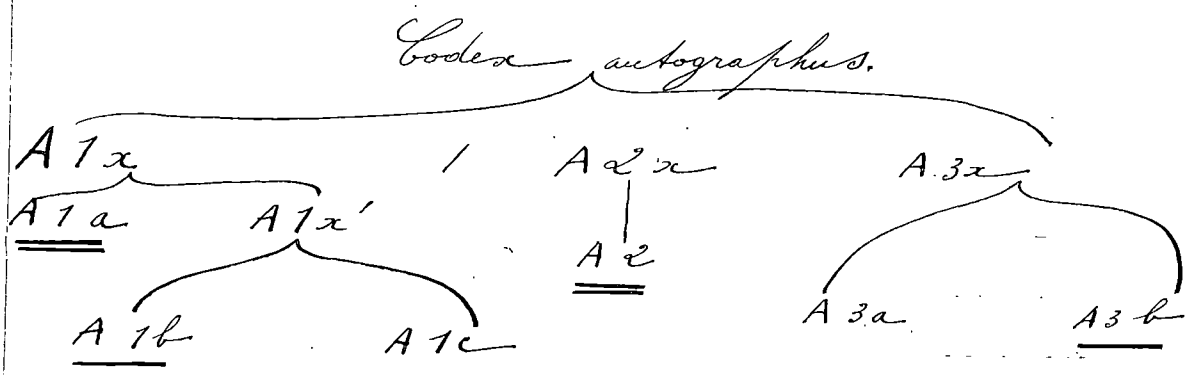

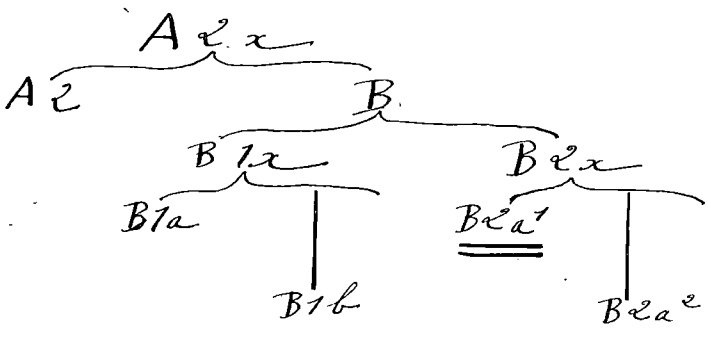

1 Simplifiés et modifiés en ce sens que nous représentons par A 1 x (et non A 1) l'archétype perdu de toute la classe A 1 et par A 1 x' (et non A 1 x) la source perdue de A 1 b et A 1 c.

Avant tout l'éditeur a suivi le meilleur des codices: A 1a. Non pas aveuglément cependant, car A 1a compte des lacunes et des erreurs. Aussi, partout où A 2, A 3 et B offrent une leçon commune, contraire à celle d'A 1, Krusch élimine cette dernière. Il agit en général de même, quand après le chapitre XXVIII, A 2 ayant disparu, l'accord d'A 3 et de B s'oppose à A 1. Quand A 1 s'écarte d'A 3, et quand B diffère lui-même d'A 3, Krusch se décide chaque fois pour des raisons particulières Comme Frédégaire, le Liber Historiae s'est servi d'un manuscrit ne contenant que les six premiers livres de l'Historia Francorum, donc d'un manuscrit appartenant à la famille B de Grégoire. Cette famille est représentée pour nous par cinq manuscrits. La source du Liber Historiae aujourd'hui perdue, de quel manuscrit B se rapprochait-elle surtout? de B 4 et de B 5 croyons-nous pouvoir répondre, tout en demandant la faculté de reformer notre jugement si une étude plus approfondie des leçons – seule la phonétique nous servira ici – nous amenait à une autre conclusion.

Titre. Le titre de la chronique exigeant la connaissance de la valeur des manuscrits, nous avons dû en retarder la discussion, jusqu'à ce moment. Avant M. Krusch, on ne connaissait l'ouvrage que sous le nom de Gesta regum Francorum ou sous celui plus bref de Gesta Francorum. On l'empruntait à la Suscription erronée de B: („Incipit Liber Sancti Gregorii Coronis Episcopi Gesta Regum Francorum.“ Krusch lui préfère avec raison l'appellation contenue dans l'entête des manuscrits A, ou plus exactement A 1a et A 1b, car A 2 n'a ni titre ni index et A 3a-z offre pour l'entête un texte ajouté après coup, au XII^e Siècle A 1 donne Incip capit libr hist; A 1b: Incipi capit libr hist Franci ce qui doit être lu: Incipiunt Capitula libri historiae (A 1a) Franciae (A 1b). A 1a étant supérieur sous tous rapports à A 1b, le titre adopté doit donc être Liber historiae. C'est l'avis de M. Krusch à la page 215 de son introduction. M. Kurth[1] s'y rallie, non sans

1 G. Kurth Histoire poétique des Mérovingiens page 58, note 1.

regretter ici de voir disparaître un titre qui avait acquis droit de bourgeoisie dans l'érudition depuis trois siècles ». Acquisition soit, mais acquisition par usurpation et Krusch a eu raison, nous semble-t-il, de ne pas tenir compte de la prescription. Cependant nous ne pouvons l'approuver quand il ajoute — et cela constamment — le complément Francorum à Liber Historiae. La leçon ne nous est fournie ni par A 1a ni par A 1b. Rien ne la nécessite. Nous nous en tiendrons donc purement et simplement au titre de Liber Historiae.

Chapitre 1er.

Les rapports "formels"

du Liber Historiae et de l'Historia Francorum

Dès l'abord une question importante, à peine effleurée par Krusch[1], sollicite un examen et si possible une solution. N'y aurait-il pas moyen de déterminer avec quelque précision le travail purement formel à quoi le moine neustrien s'est livré dans sa transcription condensée des six premiers livres de Grégoire de Tours? Avons-nous affaire à un copiste reproduisant brutalement mot pour mot (à part les raccords exigés par les coupures et les additions éventuelles) le texte de son devancier? Sommes nous en présence d'un démarqueur habile qui tout en pillant l'Historia Francorum s'ingénie à déguiser son larcin en changeant à tout propos les termes, les expressions, les cas, les temps, les modes, en bouleversant l'ordre des mots et l'enchaînement

---

1. p. 217, 22

des propositions ? Ou bien peut-être l'auteur a-t-il l'intention de rajeunir la langue de sa source ou encore n'emprunte-t-il que le fond à Grégoire de Tours et la forme est-elle complètement sienne ? Problème que la comparaison détaillée des deux textes pourra seule résoudre.

La première réflexion qui s'impose à nous, c'est qu'à relativement peu d'exceptions près, la suite du récit de Grégoire a été respectée par notre chroniqueur. Non pas que chacun de ses paragraphes soit rappelé dans le Liber Historiae, mais les chapitres de Grégoire mis à contribution par son continuateur se trouvent reproduits dans l'ordre que leur attribue l'Historia Francorum. A relativement peu d'exceptions près, remarquons-nous ; il y en a 9 en tout dont 7 de très minime importance. Il s'agit d'un simple détail géographique[1], de la mort d'un évêque[2], ou d'un empereur[3], (fait qui n'a guère d'influence sur la marche des événements et par conséquent facilement transposable), de l'importance politique d'une ville[4], ou de la parenté d'un personnage[5], alors en scène. Néanmoins, on pourrait trouver étrange, qu'au début de l'oeuvre, l'invasion des Huns (chez Greg: II, 5 ; II 6 ; II, 7) ne soit reproduite qu'après une grande partie du chapitre II, 9, mais Grégoire pour obtenir une plus grande unité du récit ne s'occupe des Francs qu'après avoir relaté la bataille de Vouillé à laquelle ils avaient pourtant participé. Le Liber Historiae racontant les pérégrinations franques, depuis Troie jusqu'en Gaule, a préféré remettre l'épisode hunnique après le récit de l'établissement définitif des Francs dans nos contrées. Sa narration y gagnait en unité.

---

[1] Situation du royaume de Sigebert, IV, 49 (Greg) inséré au milieu de IV, 50 (LH XXXII)
[2] Mort de St Médard IV, 11 intercalé entre IV, 20 et IV, 21 (LH XXIX)
" " Germain V, 8 " " V, 14 et V, 22 (LH XXXIII)
[3] Mort de Justin. Tibère lui succède V, 30 intercalé entre V, 34, et VI, 42 (LH XXXV)
[4] Soissons devient capitale, II, 27, inséré dans II, 18 (LH VIII)
[5] Nom des deux frères d'Hermanfried III, 4 intercalé entre III, 7 et III, 8 (LH XXII)
Childeric père de Clovis II, 27 " " II, 9 et II, 10 (LH VI)

Il s'est fait en outre que la chronologie se trouvait plus respectée que dans l'*Historia Francorum* (les Francs en Gaule, Clodion, Mérovée, les Huns) Coïncidence fortuite plutôt que voulue, nous semble-t-il.

Est-ce aussi le souci de l'unité du récit qui a déterminé le *Liber Historiae* à signaler la campagne de Childebert en Italie (Greg VI, 42) avant les démêlés avec Chilpéric (Greg VI, 12)? C'est probable les relations extérieures suivis les affaires de famille. En tout cas nous ne voyons pas d'hypothèse plus vraisemblable[1].

En elle-même, cette concordance relative dans le plan des deux œuvres n'offre rien de surprenant. Grégoire de Tours dispose son récit chronologiquement. L'autre peut faire de même, sans se voir soupçonné d'imitation, mais si l'on songe que cet auteur n'a en général qu'un souci très modéré des dates, qu'il s'inquiète d'ordinaire très peu de les préciser et se contente de formules temporelles extrêmement lâches, on ne pourra s'empêcher d'être frappé de la disposition similaire des deux textes. D'ailleurs un examen général nous amène bientôt à une autre constatation: pour la narration des faits identiques, la moitié du texte du *Liber Historiae* est prise à l'*Historia Francorum* au commencement (ch. V à ch. XI) le continuateur de Grégoire y met de la réserve, mais du ch. XIV au ch. XIX il le surveille beaucoup moins et le ch. XVI renferme cinquante[2] lignes d'affilée contenues entièrement[3] dans Grégoire. Par la suite, une diminution

---

1. Il ne faudrait cependant pas exagérer l'importance que le chroniqueur accorde à l'ordonnance du récit. Grégoire de Tours ne parle pas des démêlés de Frédégonde avec Audovère, première épouse de Chilpéric. Dans le *Liber Historiae*, ces démêlés suivent l'assassinat de Galsuinte, seconde femme du roi, quoique le moine neustrien désigne Frédégonde comme l'instigatrice du meurtre. Raccord maladroit de l'*Historia Francorum* et d'une légende épique. XXXI p. 292, 22 et suiv.

2. ou plutôt 50 demi-lignes, car l'éditeur divise la page en 2 colonnes: 1° le texte original, 2° le remaniement.

3. deux différences cependant sans parler, bien entendu de modifications phonétiques: l'omission de la conjonction *et* entre 2 infinitifs XVI p. 265, 5 et le changement temporel: si vellit accepere...

de l'imitation (ch. XX à ch. XXIV) puis une recrudescence relative qui le maintient à peu près jusqu'au chapitre XXXV. Voilà pour la première moitié. Et l'autre ? L'autre comprend les transformations apportées par l'écrivain anonyme au récit de Grégoire de Tours. Ces deux parties peut-on les délimiter de façon nette et rigoureuse ? Non, elles se compénètrent intimement. Elles n'existent pas en texte suivi. Les cinquante demi-lignes du ch. XVI constituent un fait unique, à tel point que l'on rencontre rarement une phrase de moyenne étendue reproduite sans modification lexicologique ou syntaxique. Le Liber Historiae omettra des mots, en ajoutera, en transformera, en remplacera. Il n'acceptera presque jamais telle quelle la prose de son devancier. Trois courts exemples cueillis au hasard le prouveront.

I La paillardise de Childéric

Grégoire II, 12 p. 79, 22 - p. 80, 1.	L. H VI p. 247, 7-11
Childericus vero,	Childericus itaque rex, filius Merovechi,
cum esset nimia luxoria dissolutus	cum esset nimis luxoriosus
et regnaret super Francorum gentem,	et regnaret super Francos,
coepit filias eorum	coepit eorum filias
stuprose detrahere.	diludere atque distrahere

Mot omis : stuprose
Mots ajoutés : rex filius Merovechi.
diludere atque
Mots remplacés : vero > itaque
nimia luxoria dissolutus > nimis luxoriosus
Francorum gentem > Francos
Mot transformé : detrahere > distrahere
Ordre de mots modifié : filias eorum > eorum filias

---

ministrabam et erat > si vellet ... ministrabo (car nous n'acceptons pas la lecture de Krusch.) et erit. Cf p. 76.

II Clotilde s'adresse à ses enfants :

Grégoire III, 6 p. 113, 1 et 2	L H XX p. 275, 6-10
Non me paeneteat,	Non me penitet,
Carissimi,	filii,
vos dulciter enutrisse;	vos dulciter enutrisse;
indignate, quaeso,	precor, indignate
iniuriam meam	iniuriam meam
et patris matrisque meae mortem	et patris mei et matris meae mortem
sagaci studio vindicate	vindicate

Mots omis : sagaci studio
Mot ajouté : (patris) mei
Mots remplacés : quaeso > precor
(matris) que > et matris
Carissimi > filii
Changement de mode : paeneteat > penitet
id phonétique : paeneteat > penitet
: vindicate > vindicate
Ordre des mots modifié : indignate, quaeso, > precor, indignate

III Chilpéric vient d'être poignardé

Grégoire IV, 51 p. 186, 18 et 19	L H XXXII p. 296, 20-22
At ille vociferans atque conruens	At ille vociferans ac corruens
non post multo spatio,	
emisit spiritum	emisit spiritum mortuusque est.

Mots omis : non post multo spatio
Mots ajoutés : mortuusque est.
Mot transformé : atque > ac .
Changement phonétique conruens > corruens.
On pourrait multiplier à foison les citations. Celles que nous venons de faire suffisent à donner une première idée de l' "écriture" du moine Neustrien.

Il nous reste à préciser.
Quand de son récit le Liber Historiae rejette telle reflexion[1] ou telle circonstance[2], quand du dessin d'un caractère, il élimine tel ou tel trait[3], quand d'un discours il omet tel ou tel point[4], ou biffe tel membre d'une énumération[5], il est évident que la condensation des idées amène comme conséquence le raccourcissement de la forme. Ce style abrégé est-il toujours effet et jamais cause? Enigme sans grand intérêt. Mais il peut se faire que sans rien perdre en somme de l'idée, la phrase s'amoindrisse. Comment? Par quelques procédés très simples qu'emploie notre chroniqueur.
1° Le retranchement des conjonctions et des adverbes de temps, formules de transition. Nous avons relevé une douzaine de ces éliminations.[6]

---

[1] Cf. entre autres les rappels nécessités par les digressions constantes de Grégoire et que ne requiert pas la marche beaucoup plus directe du Liber Historiae: ut diximus, ut supra memoravimus: par exemple XXV 283, 15 etc... encore Greg. II, 37 p. 101, 13 Cumque secundum consuetudinem Gothi terga verterent, L H XX 269, 24

[2] Cf. les exemples cités plus haut I et II sagaci studio et non post multo spatio

[3] Comparez les portraits de Clotilde G III, 18 p. 128, 20 | L H XXIV 282, 8
" " II, 43 p. 106, 14 | XIX 274, 2
" " de Brunehaut IV, 27 p. 163, 11 | XXXI 291, 12
l'éloge d'Arianus II, 7 p. 68, 19 | V 246, 15
de St Remy II, 31 p. 93, 4 | XV 263, 24
le portrait du guerrier de Soissons II, 27 p. 89, 3 | X 252, 27

[4] Comparez les discours d'Archadius à Clotilde III, 18 p. 91, 8 | XXIV 280, 19
les prières de Clotaire IV 20 p. 157, 22 | XXVIII 287, 27
les paroles de Frédégonde à son époux V 34 p. 227, 1. | XXXIV 300, 7
les réponses de Clotilde à Clovis II 29 p. 91, 8 | XIV 260, 26
les discours de Childebert à son frère III 18 p. 127, 2. | XXIV 280, 4

[5] Cum aliquid aut cibi aut muneris vel cuiuslibet rei regi ad latum fuisset II, 42 p. 105, 2 | Cum aliquid muneris aut cybi ei deferri essent XVIII 271, 30
pervadit, vastat, everit IV 47 p. 183, 8 | pervasit adque vasta vit XXXI 294, 23.

a) autem : 2 fois ; vero : 1 fois ; que : 3 fois ; ac : 1 fois ; et : 1 fois ; quidem : 1 fois ; enim 1 fois

b) tunc : 2 fois ; nunc autem : 1 fois.

2° Le remplacement des verbes de commandement accompagnés d'un infinitif par un verbe causatif[1]

arcessisse iubet	II, 31 p. 92, 6	vocavit	XV 262, 27
suggillari iussit	IV, 28 p. 164, 10	strangulavit	XXXI 292, 15
adornare praecipit	II 29 p. 91, 2	ornat	XIV 260, 16
iactare praecipiens	III 6 p. 113, 19	proiecit	XX 276, 13
proiici imperabat	III 10 p. 117, 7	proiiciebat	XXIII 278, 19
tradere decreveristi	II 37 p. 100, 3	tradideris	XVII 268, 16
sepelire mandaverunt	V 34 p. 227, 18	sepelierunt	XXXIV 300, 29

3° La suppression de urbs apposée à un nom de ville.

Metlinsem urbem	II, 6 p. 68, 1	Mettis	V 246, 12
Rhotomaginsem urbem	IV 51 p. 186, 5	Rothomacum	XXXII 295, 19.

4° La substitution du mot simple à la périphrase.

tradentes urbem incendium	II, 6, p. 68, 1	Mettis succenderint	V 246, 12
nimia luxoria dissolutus	II, 12 p. 79, 22	nimis luxoriosus	VI 247, 9
fanaticis erroribus involutus	II 27 p. 88, 13	fanaticus	X 252, 2
securo animo	II, 12 p. 80, 7	securus	VI 248, 12
Francorum gentem	II, 12 p. 80, 1	Francos	VII 247, 9
hominem sibi carum	II, 12 p. 80, 3	amicum suum	VI 247, 14
metuens ne iram Francorum in eum erueret	II, 27 p. 88, 9	timens Francorum iram	IX 251, 24
sedem petebat	II, 27 p. 88, 3	rege debat	IX 251, 14
gladio feriri	II, 27 p. 88, 12	occidere	IX 251, 27
cunctum onus praedae	II, 27 p. 88, 20	cuncta preda	X 252, 16

6 Nous sommes bien obligés de supposer que le texte de Grégoire, dont se servait le chroniqueur était absolument conforme à celui que nous fournissent actuellement les mss. de la classe B de l'Historia Francorum

1 Faute de mieux nous adoptons ce terme proposé par quelques grammairiens cf Riemann et Goelzer. Grammaire comparée du grec et du latin Syntaxe p 236 note 2

Chlodovechi Seditionibus subdunt	II 30 p 92,2
tuae opis gloriam	II 30 p 91,23
eos nullius esse praeditos potestatis	II 30 p 91,26
ad internitionem tuere coepit	II 30 p 91,19
rethoricis inlustris studiis	II, 31 p. 93,5
ascencione maiestatis Domini	II, 34 p. 98,8
dedit edictum	II, 37 p 99,17
Burgundionum terminum	II, 37 p 102,3
herbarum alimenta	II, 37 p 99. 18
felle commotus	II, 29 p 91,5
indignatione tumebant	II, 42 p 105,4
alveos fluminum	III, 7, p 115,12
capillos incidens	III, 18 p 128,17
Comonotus in ira	IV, 26 p. 161,5
alias civitates quae ad eum pertenebant	IV, 23 p 159,12
sacramentum dederat	IV, 47 p 183,2
dicto citius	V, 2 p 192,11
confugium facient	V, 2 p 192,13
aqua et Spiritu Sancto renatus	V, 34 p 226,22
Quo melius agente	V, 34 p. 226,22
terga verterunt	III, 7 p 115,11
terga vertit	III, 6 p 113,4
fuga labi	II, 42 p 105,11
reddidit Spiritum	III, 36 p 138,19
" "	III, 10 p 117,16
Spiritum exalavit	III, 8 p 116,14
" "	V 34 p 227,21
cum vita finivit	V 30 p 223,12

Chlodoveo se subdunt	XV 262,15
tuum adiutorium	XV 261,30
eos nullam habere potestatem	XV 262,8
caderet	XV 261,22
rethoricus	XV 263,26
ascencionem Domini	XVI 266,24
praecepit	XVII 268,5
Burgundiam	XVII 270,13
Herham	XVII 268,7
Contristatus	XIV 260,21
indignati	XVIII 272,2
fluvius	XXII 277,24
se totundit	XXIV 282,3
iratus	XXX 290,32
Campania	XXX 290,6
iuraverat	XXXII 294,13
festinanter	XXXIII 298,5
confugiunt	XXXIII 298,10
baptizatus	XXXIV 300,2
convaluit	XXXIV 300,3
fugit	XXII 277,20
fugierunt	XX 275,20
fugire	XVIII 272,20
mortuus est	XXVII 285,6
" "	XXIII 279,11
" "	XXII 278,8
" "	XXXIV 300,35
obiit	XXXV 301,11

add. a^ p. 17, 5°

cum valido exercitu ac magno armorum apparatu

III 3 p. 111, 2

. cum magno exercitu

XIX 274, 27

5° La réduction de deux Synonymes ou presque – à un seul terme

exspoliarent aut diripierent	II 37 p 100, 20	tollerent	XVII 269, 17
Cernentes atque cognuscentes	III 6 p 114, 5	Videntes	XXI 276, 28
Terga dedit, fugam iniit	II 32 p 94, 10	Terga verterunt	XVII 264, 18

Concision de la forme obtenue directement ou indirectement. Ne pourrions nous conclure à une condensation Systématique? Non, car il faut tenir compte des cas où ces phénomènes auraient dû se produire et ne se sont pas produits[1] et surtout nous devons songer aux cas inverses que nous allons énumérer.

1° Conjonctions ajoutées : autem : 3 fois, vero 3 fois, que 2 fois, quoque 1 fois, et 2 fois, atque 1 fois, quia 1 fois, itaque 1 fois.

Adjectifs (les démonstratifs jouent plus ou moins le rôle d'article[2])

Pronoms : urceo illo X 252, 9 et 29 ipsa 1 fois, illa 1 fois,

missos suos X 252, 7 etc : une dizaine d'additions de pron. possessifs. –

2° Un verbe Causatif cède la place à iubere (ou à un de ses Synonymes) plus l'infinitif :

aquis immersit II 28 p. 89, 20	in aqua negare rogavit XI 254, 6.
Concedas III 18 p 128, 6	Concedere iubeas XXIV 281, 11
In custodia detenetur III 6 p 113, 6.	in carcerem retrudi iussit XX 276, 7

3° urbs ou civitas joints à un nom – ou un adjectif – de Ville le substitue au substantif simple.

Tholosa II 27 p 88, 7	Urbem Tolosam IX 251, 20
Camaracum II 42 p 104, 21	Camaracum civitatem XVIII 271, 27
Parisius II 38 p 102, 14	Parisius civitate XVII 271, 23

---

[1] C'est ainsi que nous avons compté 5 cas où iubere + inf se trouve simultanément chez les deux auteurs : L H, X 253, 4; X 253, 20; XV 263, 11; XXVIII 288, 10 et XXX 290, 16.

Spiritum exalavit maintenu G. IV 21 p 158, 17 et L H XXIX 289, 3

urbem mettinsem – – L H XXVIII 308, 12

Rothomagensem civitatem L H XXXIII 297, 35 etc

terga verterunt L H XVI 264, 18 } etc
XLIII 322, 22 }

Stercora et fetores G III 10 p 7 L H XXIII 278, 18 etc

[2] cf. Bonnet p 259 Grandgent 68 – Les articles romans ne sont pas loin

[1] Le Liber Historiae emploie aussi les noms de ville sans apposition :

Parisius LH XXXVIII 307, 19 — G

Toronis LH XVII 271, 23

Andegavis LH VIII 251, 2.

Rothomago	V, 2 p.	192,8	Rothomacum civitatem	XXXIII	297,26
Aurelianis	II 18 p.	83,5	aurelianis civitate	VIII	250,24
Andecavo	II 18 p.	83,6	Andegavis civitate	VIII	250,27
Rhotomago	V 2 p.	192,8	Rothomagi nsem civitatem	XXXIII	297,35
Burdegala	IV 47 p.	182,12	Burdigalem urbem	XXXII	294,4
Turonus	II 37 p.	102,8	Toronis civitate	XVII	271,20
" "	II 43 p.	106,13	" "	XIX	274,2
Sessionas	IV 19 p.	156,15	Suessionis civitate	XXIX	288,20
Sexonas	II 27 p.	89,13	" "	X	253,17
"	II 27 p.	88,19	" "	X	252,16
"	II 27 p.	88,18	" "	X	252,11

4° Une périphrase élimine ~~à son profit~~ un simple mot

venit ad ursei percussorem	II, 27 p.	89,9	venit ad hominem illum qui antea urseum percusserat	X	253,7
laeti	II, 37 p.	100,10	cum letitia et exultatione	XVII	268,29
intramuraneum	II, 34 p.	98,2	qui in ea civitate erat	XVI	266,22
convaluit	II, 29 p.	91,14	recepit sanitatem	XIV	261,11
post Vogladinse bellum	~~II~~ 43 p.	106,10	postquam cum Alarico rege Gothorum pugnavit	XIX	273,21
transiit	V 8 p.	199,8	Migravit ad Dominum	~~XXXIII~~	299,7
obiit	IV 1 p.	142,10	" "	" XXVII	285,12

5° deux termes du Liber Historiae correspondent à un seul mot de l. Historia Francorum

proteret	II, 9 p.	77,14	occidit atque fugavit	V	245,21
filias detrahere	II, 12 p.	80,1	filias diludere atque distrahere	VI	247,10
strinues	II, 12 p.	80,17	utilis et sapiens	VII	249,30
timorem	II 27 p.	89,14	pavor et tremor	X	253,21
inculta arma	II 27 p.	89,10	incultam et sordidam armam	X	253,9
increpabat	II 29 p.	91,5	reputabat increpando	XIV	260,21
urbis	II 34 p.	97,21	ecclesiae et domus concussae fuerunt et subversae	XIV	266,12
quatiebatur	II 34 p.	97,22	precurrente misericordia Dei et potentiam ipsius	XV	263,4
praecurrente potentia Dei urbem suo dominio subiugavit	II 30 p.	92,12 / II, 37 p. 102,7	ipsam urbem ad prehendit, omnem terram illam subiugavit	XVII	270,24

expetissem cohabitationem suis II, 12 p 80, 19	ipsum exepetissem atque copulassem VII 250, 2
optabant gratiam adipisci II, 42 p 105, 21	gratiam et vitam solomodo optantes, habere adeptam capiebant XVIII 273, 7
gemmis praeciosis ornatas III 10 p 117, 21	Gemmario opere celatas, pulchre ornatas XXIII 279, 23
transirent III 7 p 115, 14	transiebant et conculcabant XXII p 277, 27
vicit IV 23 p 159, 10	prostravit atque devicit XXX 289, 32
sepultus IV 50 p 185, 22	deportatus, ibidem sepultus est XXXII 295, 13
se communivit IV 50 p 186, 2	se reclusit et communivit XXXII 295, 17
emisit Spiritum IV 51 p 186, 19	emisit Spiritum mortuusque est XXXII 296, 21
multa est largitus VI 46	multa munera ac dona est largitus XXXV

Le continuateur de l'évêque de Tours ne s'arrête pas là. Il introduit dans le texte original des gloses de différente nature

1° 32 renseignements géographiques ou topographiques. La plupart, conclut Mrs Kurth après discussion[1], sont des gloses implicitement contenues dans Grégoire lui-même; d'autres sont de pures conjectures; quelques unes reposent sur la connaissance des lieux dont il parle

2° des amplifications littéraires.

a) développement banal de notes relatives à des expéditions militaires et à des batailles, voici le plus typique:

Greg II	LH
(nam) decimo regni sui anno,	Chlodovechusque exinde decimo anno regni sui,
Thoringis bellum intulit	commoto Francorum grande hoste, in Toringam abiit Toringosque plaga magna prostravit, devictoque populo eorum,

1 Etude sur le Gesta regum Francorum p. p. 267 à 271

eosdemque suis diccionibus subiugavit | tota illa terra vastata, sub tributo servire fecit.

Grégoire fournit la date, la guerre, le traité avantageux. Sur ce canevas l'anonyme brode: Clovis lève une grande armée, il défait complètement les ennemis et les ayant vaincus, il ravage leur contrée et les fait ses tributaires.

Il y a onze autres cas semblables, mais moins accusés:

G. II 18 p 83,5 et	L H VIII 250, 22	G III 29 p 133, 18	et L H XXVI 283, 26
" II 27 p 86, 15	" X 253, 28	IV 9 p 147, 8	" XXVII 286, 11
III 6 p 113, 3	XX 275, 20	IV 10 p 147, 11	XXVII 286, 16
III 6 p 114, 6	XXI 277, 2	IV 23 p 159, 12	XXX 290, 5
III 7 p 115, 12	XXII 277, 22	VI 42 p 281, 22	XXXV 301, 19
III 10 p 112, 4	XXIII 278, 25		

b) notations psychologiques tirées du Contexte[1]: par exemple

Greg III 6 p — L H: in ira magna commoti XX 275, 9

III 18 p 128, 12 — cum nimio dolore attrita XXIV p 281, 24

c) réflexion de l'auteur

Greg II, 37 p — L H Chlodoveus, sicut solebat, victor exstitit XX 269, 24

En outre, XVI 264, 19 la même phrase: Dominus autem adiuvabat eum in cunctis quae agebat XVII 270, 2 et Greg II, 37 p 101, 19: non enim ferebat rex dominum Deum XIV 260, 12 et Greg II, 29 p 90, 8

3° des additions explicatives: titres[2] ou parenté de personnages, empruntés à une autre partie de l'Historia Francorum; par exemple:

XVIII 268, 3 Alaricus, rex Gothorum

XXVI 284, 29 Theudobertus rex, filius Theuderici

ou définition d'un mot:

---

[1] Auch XXIV, 280, 7 le Liber Historiae omet de mentionner la joie de Clotaire au reçu du message de son frère G III, 18 p 127, 7

[2] A rapprocher de certaines suppressions de titre: celui de Ragnacharius II, 42 p 104, 21 et L H: 18, p 271, 27; de Chilpéric IV 23 p 159, 15 et L H XXX 290, 11.

x Celui de Grégoire l'est déjà

Elevata(m) bipenne(m) quod est francisca GT, 27 p 89,6 LH X 252, 28 et quelques lignes plus loin : Accepit franciscam[1], quod est bipennis X 253, 13

Nous ne nierons pas que certains renseignements géographiques[2], et, si l'on veut les désignations plus précises des personnes et les définitions de mot proviennent d'un souci de clarté et d'exactitude de la part du chroniqueur; par contre, on nous accordera que les gloses littéraires : Notes de campagne, indications brèves et stéréotypées de sentiment et même la réflexion de l'auteur sur les victoires habituelles de Clovis (XX 269,24), réflexion qui remplace une remarque de Grégoire sur les défaites coutumières des Goths, sont purs procédés de style.

5 procédés permettant au chroniqueur d'obtenir un style plus concis sans amoindrir sensiblement la pensée de son modèle; ces 5 procédés "retournés", lui permettant d'élargir son style sans rien ajouter en somme à l'exposé de Grégoire; le nombre de ces abréviations et additions à peu près égales; les gloses littéraires; tout cela ne nous autorise-t-il pas à conclure que nous sommes en présence d'un remaniement "formel," non pas unilatéral, mais en tout cas voulu, d'une partie de l'Historia Francorum? Ce remaniement formel comprend des abréviations, des additions et des transformations proprement dites. Nous avons étudié les premières : nous allons nous consacrer à l'examen des autres[3].

Les substitutions de mots.

Qu'on veuille bien nous pardonner le copieux des énumérations qui vont suivre. Plus la base possède de matériaux solides, plus l'édifice — si modeste soit-il — a de chance de durer.

---

[1] Greg a employé ici le mot securis II 27 p 89,11

[2] Un détail géographique contenu dans Grégoire de Tours II, 43 p 106, 8 a été omis par le Liber Historiae : le lieu de la mort de Clovis (XIX 273, 17)

[3] Inutile de faire remarquer que certains phénomènes consignés dans ce qui précède pourraient — à un autre point de vue — avoir leur place ici : par exemple, les périphrases devenues mots simples, et réciproquement s'insèreraient parfaitement entre les substitutions de mots et celles d'expressions. —

Quant à vouloir mettre un ordre parfait dans nos listes de mots, ce serait impossible. Nous avons dû nous contenter de les disposer plus ou moins d'après la parenté des significations.

Substantif remplacé par un autre substantif

Exercitu II, 37 p 100, 19	hosti XVII, 269, 16
exercitibus III, 28 p 133, 3	hostibus XXV, 282, 26
exercitus II, 30 p 91, 19	populus XV, 261, 22
populo IV, 47 p 183, 5	hoste XXXII, 294, 20
manus II, 42 p 105, 9	hostis XVIII, 272, 13
falagam II, 27 p 89, 8	exercitum X, 253, 3
basta II, 27 p 89, 10	lancea X, 253, 11
securis II, 27 p 89, 10	bipennis X, 253, 11
securem II, 27 p 89, 11	franciscam X, 253, 12
securem II, 27 p 89, 12	francuscam X, 253, 15
parmae[1] III, 28 p 133, 8	clypeos XXV, 283, 10
proeliatores II, 27 p 88, 20	pugnatores X, 252, 19
stragem[2] IV, 47 p 183, 5	eedem XXXII 294, 19
legatis II, 28 p 90, 2	legatariis XI 254, 13
legatus[3] IV, 28 p 163, 19	legationem XXXI 291, 23
legatis II, 27 p 88, 10	missos IX 251, 21
legatus IV, 23 p 159, 11	" XXX 290, 2
nuntio[4] II, 27 p 88, 17	" IX 251, 25
Deus[5] II, 31 p 92, 18	Dominus XV 263, 16
Dei II, 37 p 100, 14	Domini XVII 269, 6
papa[6] II, 27 p 88, 19	episcopus IX 252, 14

[1] parma et clypeus se trouvent chez Greg. de Tours. cf Bonnet 204.

[2] Strages L H IV 244, 2

[3] B deu(~~Greg~~) L H conserve ici legatos

[4] Nuntio L H, X 252, 33.

[5] dominus Deus XIV 260, 12

[6] pour la synonymie de papa et d'episcopus cf Bonnet 223, note 1. Le titre de papa n'est chez Grég ni chez Fortunat réservé à l'évêque de Rome

Lavacrum[1]	II, 31 p 93,1	
Basilica[2]	II, 37 p 100,16	
missarum sollemnia[3]	II, 34 p 98,2	
germani[4]	III, 18 p 127,5	
"	III, 6 p 114.8	
patrui[5]	V, 2 p 192,10	
infantulus[6]	V, 34 p 227,16	
genus	II, 42 p 105,13	
stirpe	II, 9 p 77,16	
caesariae[7]	III, 29 p 134.1	
latere[8]	III, 18 p 128.10	
vertice	II, 38 p 102,10	
voce magna	II, 27 p 89,3	
vestimentis[9]	V, 34 p 227,23	
"	VI, 46 p 287,10	
vas[10]	II, 27 p 88,18	
Concides	III, 28 p 132,23	
Fossas	III, 7 p 115,17	
lapidem[11]	II, 28 p 89,20	

baptismum	XV	263,20
ecclesia	XVII	269,10
missarum sacrificia	XVI	266,20
fratris	XXIV	280,10
"	XXI	277,5
avunculi	XXXIII	298.4
puer	XXXIV	300,25
gentem	XVIII	272,24
genere	V	246,8
crinas	XXVI	284,9
ascella	XXIV	281,20
capite	XVII	271,17
vociferatione	X	252.27
vestibus	XXXIV	301.4
"	XXXV	304,6
ureeus	X	252,13
combros	XXV	282,20
fossatos	XXII	277,15
saxo	XI	254,5

[1] Synonymie. cf Bonnet 240 « Lavacrum est la traduction de baptismus. »
[2] basilicae LH: XXVII 285,14
[3] missarum sollemnia. LH: XI 254,21 et 27.
[4] germanum LH XXXVIII 308,5
[5] B maintient patrui
[6] « infantulus et puer » synonymes chez Gregoire « Bonnet 206
[7] Cesarie LH: LII 326,4
[8] latere LH: XXXVIII 309,50
[9] vestimenta XXVIII 309,8 G
[10] vasis X 252,8
[11] « lapis est chez Greg plus usité que saxum et petra » Bonnet 205

opibus[1] IV 28 p 164, 1
rapinam III 3 p 111, 3
laetitia[2] IV 27 p 163, 14
adiutorium[3] II 37 p 99, 13
funera[4] IV 22 p 158, 21
incendio II 18 p 83, 12
cerva II 37 p 100, 14
equites[5] III 7 p 115, 9
re II 42 p 105, 4
via[6] III 10 p 117, 18
terminum[7] II 9 p 77, 10
partibus[8] II 12 p 80, 18
civitatem[9] II 18 p 83, 11

thesauris XXXI 291, 26
preda XIX 275, 2
gaudio XXXI 291, 16
auxilio XVII 267, 11
mortem XXVI 289, 7
igne VIII 251, 6
cervia XVII 269, 6
equi XXII 277, 18
causa XVIII 272, 2
itinere XXIII 279, 16
finibus V 245, 9
" VII 249, 31
urbem VIII 251, 5

[1] opibus LH: XXXV 302, 11
[2] laetitia LH: XVII 271, 9
[3] adiutorium LH: XV 261, 30 remplace tuae opis gloriam. G II 30 p 91, 23
[4] funus LH: XXXIV 301, 5 G
[5] ascencis equitibus LH XXIV 281, 22 et XXXVI 305, 20, L'evolution du sens d'eques devenu synonyme d'equites est bien connue. Elle a fait l'objet de nombreux articles de l'Archiv f. l. L. VII 310, VIII 596; X 286, et 452 XI 275 et suivant XIV 126, et suivant. cf en outre Bonnet 205 et 280
[6] viam LH: XV 262, 29
[7] Pour le sens de ces termes de géographie politique cf: A Longnon Géographie de la Gaule au VI^e siècle. Paris 1878 1^ere partie p. 1-37; Fustel de Coulanges La monarchie franque T III Paris 1888 p 183 et suivantes; Bonnet 244; Kurth Histoire poétique des Mérovingiens p. 118 note 1; Arndt et Krusch Lexique de leur édition de Grégoire de Tours. On verra que malgré le sens particulier possédé par chacun de ces mots les écrivains mérovingiens les emploient fréquemment les uns pour les autres
[8] partibus LH: V 245, 10
[9] civitatibus LH: XVI 265, 29 G

oppidum V 2 p. 192, 11
castrum[1] II 9 p. 77, 9
diebus[2] V 34 p. 226, 21
secta II 9 p. 77, 12
custodia[3] III 6 p. 113, 6
rex Hispaniae III 1 p. 109, 14
virorum III 18 p. 128, 16
sermo II 37 p. 99, 15
partem[4] II 12 p. 80, 5
timorem II 27 p. 89, 14
antestiti II 31 p. 92, 14
pontificci II 31 p. 92, 19
rege II 42 p. 105, 17
amicus II 12 p. 80, 6
virorum II 12 p. 80, 3
cathedram II 38 p. 102, 14
" IV 22 p. 159, 6
diademam II 38 p. 102, 10
forcipe[8] III 18 p. 125, 15

urbem XXXIII 298, 6
castello V 245, 8
tempore XXXIV 299, 27
doctrina V 245, 14
carcerem XX 276, 6
regis Gothorum XIX 274, 14
fuerorum[5] XXIV 281, 30
consilium XVII 267, 14
medietatem[6] VII 248, 8
favor X 253, 21
Sancto Remigio XV 263, 10
" " XV 263, 18
Chlodoveo XVIII 272, 33
Viomadus VII 248, 9
Francorum (furentium) VI 248, 2
sedem XVII 271, 24
" XXIX 289, 23
corona XVII 271, 16
fortices XXI 280, 20

Substantif remplaçant un adjectif

carissimi[7] III, 6 p. 113, 1

filii XX 275, 6.

---

1 castrum LH: XIV 260, 8
2 die LH: XXXII 296, 25
3 custodia LH: LI 325, 26
4 partem LH: VI 248, 11
5 au sens de Serviteurs
6 medietas = moitié chez Greg. Frédégaire et le LH cf. Bonnet 275 et E. Wolf. Neues Archiv f. l. L. III p. 458 et 468
7 carissimi XXIII 278, 23
8 pour le sens de ces 2 mots cf. Bonnet 269 note 1

paschalis sollemnitatis II 34 p 97,24	sollempnitate sanctum paschae XXVI 266,17
civitate Lugdunense II 9 p 77,13	Lugdunum civitatem V 245,16.
Substantif remplaçant un participe présent	
adstantibus II 31 p 92,18	in populo XV 263,16.
Substantif remplaçant un pronom	
sororem eius IV 28 p 163,18	sororem Brunchildis XXXI 291,21
ille III 18 p 128,9	Childebertus XXIV 281,17.

Les échanges mutuels entre exercitus, hostis et populus montrent que ces 3 mots — au ch. II 242,14, hostis sert même d'apposition à exercitus — ont pour le Liber Historiae le sens d'armée. Leur synonymie existe déjà plus ou moins chez Grégoire[1]. Exercitus est encore le plus usité des trois (51 fois), mais hostis le serre d'assez près (39 fois). De populus on compte environ une douzaine d'emplois[2]. A remarquer que seul hostis n'est pas remplacé par un des deux autres. On saisit déjà sur le vif le procédé du Liber Historiae : remplacement d'un mot par son synonyme ; hâtons-nous d'ajouter que cette substitution d'exercitus, hostis et populus ne se produit pas toujours. De façon assez sensible, on constate un désir de balancer exercitus et hostis : à plusieurs reprises, on note de ces deux mots des séries alternantes assez prolongées. Wanus rencontré 1 fois se voit substituer le terme plus ordinaire d'exercitus. Le nom grec falanga est lui aussi éliminé au profit d'exercitus. Les 3 fois où on les rencontre, 2 autres noms grecs subissent un sort analogue : cathedra et diadema. Le moine neustrien leur préfère les mots latins : sedes, corona. Inversement, baptismum prend la place de lavacrum. Un cas de basilica délogé par ecclesia. Ces vocables grecs, le chroniqueur les comprend, puisqu'il les remplace par leurs synonymes. D'ailleurs une foule de noms grecs[3] subsistent dans le texte : noms d'usage chrétien : basilica,

---

1 Bonnet 274 et 275 ; Fustel de Coulanges p 67.

2 Acies se lit 2 fois : une fois dans chaque partie, agmen passe 1 fois du texte de Grégoire dans le L. H.

3 Les noms grecs chez Grégoire : Bonnet 209 et suiv.

abba, episcopus, baptizare, crisma, pascha, coenobium, elymosina etc; noms d'usage profane: thesaurus, pharus, petra, tyrannus, orfanus, rethoricus etc. De ce qu'un mot usité par Grégoire de Tours ne se rencontre plus dans le Liber Historiae, il ne faudrait pas conclure qu'il a disparu de la langue. Securis, parmae et lancea sont écartés par le continuateur de l'Historia Francorum. Soit. Strages tombe devant cedes, dans la partie commune aux deux ouvrages, mais nous le retrouvons dans la partie originale du Liber Historiae (IV 244,2); legatus disparaît devant missus, legatarius et l'abstrait legatio; seulement B le conserve dans un passage. Deus éliminé 2 fois au profit de Dominus s'emploie constamment et ainsi de suite. Comme tout écrivain et même comme tout homme le moine neustrien a des mots qu'il préfère, mais le nombre des cas où un même substantif est remplacé par un autre est si restreint que nous ne pouvons voir dans son élimination ni une preuve de la disparition du lexique latin mérovingien (semblable affirmation ne doit se faire qu'après lecture minutieuse d'un grand nombre de documents) ni même d'une tendance de disparition. Pour notre part, nous n'avons qu'à nous borner à de simples constatations, tantôt un nom germanique se glisse dans le texte (francisca au lieu de securis) tantôl c'est un substantif du latin vulgaire (tervia, fossatus) ou un mot employé plus couramment (frater au lieu de germanus, mors au lieu de funus), tantôt un nom propre au lieu d'un nom commun ou d'un pronom (Viomadus, Childebertus), tantôt le mot précis au lieu du mot général (mediëtas au lieu de pars; consilium au lieu de sermo) tantôt un abstrait cède le pas à un concret (custodia > carcer), tantôt un concret à un abstrait (legatus > legatio,) tantôl enfin un collectif à un pluriel (caesaries > crinae (?))

De ceci un fait se dégage: le remplacement d'un nombre relativement grand de substantifs par d'autres noms qui possèdent un sens identique ou voisin[1]. Aucune règle ne préside à cette substitution: parfois le mot

---

[1] c'est ainsi par exemple que le L. H. - s'il la connaît - ne tient pas compte de la différence existant entre patrinus et avunculus.

est toujours éliminé, parfois le Liber Historiae le conserve dans sa transcription d'un autre passage de Grégoire, parfois il l'emploie dans la partie qui lui est propre, parfois le remplaçant devient lui même remplacé (stirps > genus et genus > gens) ceci suffirait à prouver que le chroniqueur ne poursuit pas comme but premier ni comme tel le renouvellement du texte de Grégoire

Substitution d'un adjectif à un autre adjectif

beati	II	37 p 99, 17 (martini)	sancti	XVII	268, 6
beatissimus	II	7 p 68, 19 (Annianus)	sanctus	V	246, 15
Sanctus	IV	19 p 158, 3 (Medardus)	beatissimus	XXIV	288, 17
Sancti	IV	21 p 158, 18 (Medardi)	beati	XXIX	289, 6
Sanctus	IV	51 p 186, 11 (Germanus)	beatus	XXXII	295, 30
Sancti	VI	46 p 287, 11 (Vincenti)	beati	XXXV	304, 9
diversos[1]	III	10 p 117, 7	multos	XXIII	278, 18
magnis (spoliis)	III	29 p 134, 10	multis	XXVI	284, 25
" (opibus[2])	IV	28 p 164, 1	multis	XXXI	291, 26
cunctos[3]	II	37 p 102, 5	plurimos	XVIII	270, 18
cuncta	III	10 p 117, 22	tota (ministeria[4]	~~X~~ XIV	279, 25
in omne regno	V	28 p 222, 13	cuncto	XXXIV	299, 16
reliqua[5]	II	27 p 88, 15	alio	X	252, 5
valido[6] (exercitu)	III	3 p 111, 2	magno	XIX	274, 27

[1] diversi chez Greg a déjà le sens de complures Bonnet 289

[2] magnis opibus LH XXXV 302, 10

[3] cuncta LH LI 325, 12 : plur.

[4] tota dans le latin de la décadence : totus est souvent appliqué dans le latin de la décadence à la totalité d'un groupe par rapport aux unités qui la composent. " Greg s'est gardé de cette faute avec un soin extrême " Bonnet p. 276. Son continuateur n'a pas ici imité sa réserve.

[5] relico B de LH : II 242, 24

[6] valida LH I 241, 10

egregiis[1] (pugnatur) II 12 p 80, 21	fortissimus VII 250, 8
maximo (merore) V 34 p 227, 17	grande XXXIV 300, 27
puro (auro) III 10 p 117, 21	purissimo XXIII 279, 23
lenibus (verbis) IV 28 p 164, 9	mollibus XXXI 292, 12
lucubribus (vestimentis) V 34 p 227, 23	nigris XXXIV 301, 4
elegantem[2] III 1 p 109, 13	strenuum XIX 274, 12
adulterum (aurum) II 42 p 105, 17	viciatum XVIII 272, 34
pie[3] (rex) II 31 p 92, 13	gloriose XV 263, 7
bene placitum (vidilur) II 27 p 89, 2	bonum X 252, 24
captivus[4] III 6 p 113, 5	captos XX 276, 5

Adjectif éliminant un substantif

Arrianorum doctrina II 9 p 77, 2	doctrina arriana V 245, 14
episcopus egregiae scientiae II 31 p 93, 14	vir sapientissimus XV 263, 25

~~D'où~~ Ainsi que chez Grégoire de Tours, sanctus et beatus[5] s'appliquent indifféremment aux mêmes personnages. Une légère prédominance en nombre de beatus. Beatissimus remplaçant beatus et remplacé par sanctus nous prouve une fois encore que le superlatif se rapproche de plus en plus du positif. La faible nuance d'intensité que Grandgent lui conserve est tout ce qu'on peut lui accorder. Voyez aussi (auro) puro > purissimo et maximo (merore) > grande.

Comme pour les substantifs, nous constatons que les adjectifs remplacés par un synonyme se retrouvent dans d'autres passages du Liber Historiae

Pronom remplacé par un pronom

hanc II 12 p 80, 6	istam VI, 248, 10

---

1 egregiem LH: LI 324, 8
2 elegantem LH: LI 324, 8 Pour le sens d'elegans voir Bonnet 288
3 piissime LH: XVI 265, 15 G
4 Captivis LH XIX 274, 23 G
5 Bonnet 242. note 1
6 p 56

hoc	II	29 p. 91, 13	isto	XIV	261, 7
hunc	II	42 p. 105, 16	ipsum	XVIII	272, 30
huius	II	9 p. 77, 16	eius	V	246, 8
"	II	28 p. 89, 21	eius	XI	254, 6
his	III	18 p. 127, 4	eis	XXIV	280, 8
"	V	34 p. 226, 27	eo	XXXIV	299, 27
ille	II	27 p. 88, 13	ipse	X	252, 2
illius	II	27 p. 88, 15	ipsius	X	252, 6
cui	II	27 p. 89, 9	ad eum	X	253, 8
quod	II	42 p. 105, 21	haec	XVIII	273, 6
quae	II	12 p. 80, 20	illa	VII	250, 5
quo	II	27 p. 89, 13	illo	X	253, 18
qui	II	31 p. 92, 14	ille	XI	263, 9
quorum	II	42 p. 105, 16	eorum	XVIII	272, 32
quod	II	42 p. 105, 27	hoc	XVIII	273, 2
nosmet	III	18 p. 127, 6	nos	XXIV	280, 11
sibimet	IV	27 p. 163, 8	sibi	XXXI	291, 8

~~Soulignons la substitution d'un adverbe positif au comparatif~~

« D'une manière générale, écrit M^r Bonnet[2], on peut dire que chez Grégoire les démonstratifs hic, is, iste, ille, s'emploient les uns pour les autres. » Grégoire n'innovait rien[3]. Il ne faisait que suivre le mouvement commencé dès l'époque impériale et développé de plus en plus chez les auteurs chrétiens. Le Liber Historiae lui non plus ne conçoit aucune différence entre les démonstratifs. A première vue il semble sacrifier hic, remplacé 7 fois et le substituant seulement deux fois à un autre pronom. Il n'en est rien : hic prédomine dans la chronique, surtout dans la partie originale. Les pronoms relatifs remplacés par les démonstratifs ne doivent pas nous étonner : C'est la conséquence pour les leurs de la transformation des propositions ~~relatives~~ subordonnées de Grégoire en coordonnées[4] (II, 31 p. 92, 14 ; II, 22 p. 89, 9), de retour pour les autres du relatif de liaison au démonstratif qu'il remplace.

[1] tumet LH XXI 293, 12

[2] Bonnet 300 et suiv.

[3] E. Wölfflin. Zur Geschichte der pronomina demonstrativa Archiv f. l. L. XI 369 et suiv ; XII 329 et suiv ; 355 et suiv. —

[4] cf page 106 et suiv.

Adverbe mis au lieu d'un autre adverbe

valde[1]	II 37 p 99, 13		satis	XVII	267, 8
"	IV 26 p 161, 1		nimis	XXX	290, 27
"	V 2 p 192, 10		"	XXXIII	298, 5
nimium[2]	IV 3 p 143, 8		"	XXVII	286, 5
amplius[3]	II 30 p 92, 2		plus	XV	262, 17
adhuc	II 27 p 88, 13		tunc	X	252, 2
prius[4]	II 30 p 92, 2		antea	XIV	261, 19
saepius	II 28 p 90, 1		frequenter	XI	254, 11
usque nunc	II 34 p 98, 12		usque ad presens	XVI	267, 4
assiduae	II 29 p 90, 9		cotidie	XIV	260, 14
simul[5]	II 12 p 80, 5		ad invicem	VI	248, 7
clam[6]	II 31 p 92, 6		absconditè[7]	XIV	262, 27
ita	II 27 p 89, 3		benigniter	X	252, 26
eminus	II 37 p 100, 16		procul	XVII	269, 10
protinus	II 29 p 91, 14		cito	XIV	261, 9
"	IV 20 p 157, 9		postea	XXVIII	287, 18
supra	IV 51 p 186, 10		super	XXXII	295, 27

Soulignons la substitution d'un adverbe positif au comparatif saepius, l'emploi de benigniter interprétation tirée du contexte — au lieu du mot général „ita" et la triple élimination de valde — l'adverbe d'intensité par excellence chez Grégoire[8] et son continuateur, — au profit de ses synonymes: satis et nimis

---

[1] valde LH XVI 264, 17. Nimis valde sont apposés XXI 276, 24

[2] nimium LH VII 249, 6

[3] amplius LH XXXI 293, 10

[4] prius LH VII 249, 12 (sens temporel)

[5] simul LH XXXVI 305, 4

[6] clam LH XLVII 321, 4

[7] absconditè cf Ph. Thielmann Archiv f l L. V (1888) p 534

[8] Bonnet 308. E. Wölfflin Zur lateinischen Gradation. Archiv f l L. ~~VI 269 et suiv., XII 32~~ I p 94, 98 et 99

Verbe prenant la place d'un autre verbe

ait[a] II, 27 p 88, 20
" II 30 p 91, 21
aiebat IV 21 p 158, 16
inquid II 27 p 89, 13
" II 29 p 91, 8
infit II 31 p 93, 3
adserentes[1] II 42 p 105, 21
poscit II 27 p 88, 19
poposcit II 31 p 92, 19
poscens II 27 p 88, 16
postolat III 1 p 109, 15
quaesumus II 30 p 92, 3
quaeso[2] III 6 p 113, 1
orans[3] III 28 p 133, 2
rogo[4] III 18 p 128, 5
efflagito II 30 p 91, 23
erogavit II 38 p 102, 13
largitur[5] II 27 p 89, 5
conferam III 18 p 128, 6
indulseris II 30 p 91, 24
(gratiam) tribuit II 31 p 92, 18
" " II 37 p 102, 6
munera offerens II 37 p 102, 8
secum detulit[6] II 12 p 80, 05

dicens X 252, 18
dixit XV 261, 27
dicebat XXIX 288, 30
ait X 253, 17
dicebat XIV 260, 26
ait XV 263, 22
dicentes XVIII 273, 9
postolat X 252, 15
petiit XV 263, 18
deprecans X 252, 7
petiit XIX 274, 16
precamur XV 262, 16
precor XX 275, 7
deprecans XXV 282, 24
obsecro XXIV 281, 10
postolo XV 262, 2
dispensavit XVII 271, 21
dederit X 252, 31
dabo XXIV 281, 13
dederis XV 262, 3
subministravit XV 263, 16
contulit XVII 270, 21
munera tribuit XVII 271, 3
portavit VI 248, 9

---

[a] 3 fois dans le chap X le LH maintient ait de Greg: X 252, 10; 252, 22 aiunt et 253, 8

[1] adserent LH XLIV 317, 2 ; adserere, affirmer, est d'un usage courant chez Greg. „ Bonnet 295

[2] Quaeso LH XII 258, 13

[3] orante LH XIV 261, 10 G

[4] rogo LH X 252, 17

[5] largiri LH XXXIV 301, 8 G et LH XXIX 288, 25

[6] deferens LH XLI 312, 11

adlata[1]	III	10 p 117,18
adlatum	II	42 p 105, 3
(ad mortem) deducit	II	42 p 105,19
deducentes	V	34 p 227, 17
transmisit[2]	IV	27 p 163,13
distinavit	IV	27 p 164, 1
arripuit	V	30 p 223,13
auferens	II	37 p 102, 5
adscire	II	29 p. 91, 9
adpraehensam[3]	II	27 p 89,11
(uxors) relicturum[4]	IV	28 p 163,19
postpositum regnum	III	18 p 128,17
(deus) abigimus	II	31 p 92,13
(idola) neglegerit[5]	II	30 p 91,16
(Deum) cognuscerct	II	30 p 91,15
(Deum) sequi	II	31 p. 92,14
procedit[6]	II	31 p 93, 1
procedente	III	10 p 117, 6
prosternitur[7]	III	18 p 128, 3
regressus	II	12 p 80,16
"	II	30 p 92, 4
"	II	37 p 102, 8

deportata	XXIII	279,17
deferti	XVIII	271,31
tradit	XVIII	273, 4
deportantes	XXXIV	300,28
direxit	XXXI	291,15
transmisit	XXXI	291,26
suscepit	XXXV	301,12
ablatullit	XVII	270,18
recipere	XIV	261, 2
aecepit[8]	X	253,12
dimittere	XXXI	291,24
relictum regnum	XXIV	282, 2
relinquimus	XV	263, 7
derelinqueret	XIV	261,14
(Deum) coleret	XIV	261,13
(Deum) credere	XIV	263, 9
uenit	XV	263,19
cum iret	XXIII	278,17
proiecit	XXIV	281, 6
reversus est	VII	249,17
"	XV	262,22
"	XVII	271, 2

[1] adferte LH XXVIII 308,5
[2] transmiserat LH XVII 271,4
[3] adprehendit LH XVII 270,24
[4] relicto LH VII 248,16
[5] Neglegimus LH XXXIV 300,10
[6] procederet LH XLI 312,21
[7] transiit (regnum) LH XLI 311,22
[8] pour accipere = prendre cf Bomet 263 et O Hey Archiv fl L X p 129 et 130 (1896)

regressi sunt	III	28 p 133, 16
redire[1]	II	12 p 80, 4
redierunt	III	29 p 134, 10
repedabis	II	12 p 80, 8
(Hispanias) appetivit	III	10 p 117 10
(limina) expetiit	IV	21 p 158, 10
abiit[2]	III	29 p 133, 18
abiens	II	37 p 102, 2
maturantibus	II	37 p 100, 5
dirigit	V	2 p 192, 11
transire[3]	II	37 p 100, 11
egressa[a]	II	37 p 100, 17
ingressus	IV	57 p 186, 7
inruit in medio[4]	III	6 p 114, 4
ut experior	II	30 p 91, 26
aestimans	III	28 p 132, 22
videns	III	10 p 117, 13
conperto	II	12 p 80, 2
(sacramenta) accipientes[5]	V	2 p 192, 16
(promissiones) accipiens	IV	28 p 164, 1
tumulavit	III	18 p 128, 14
fabricata	V	2 p 192, 13
construxerat[6]	II	43 p 106, 9
adurnantur	II	31 p 92, 16

reversi sunt	XXV	283, 24
reverti	VI	248, 5
reversi sunt	XXV	284, 26
reverte	VI	248, 13
(in Hispaniam) direxit	XXIII	278, 26
ad... abiit	XXIX	288, 23
dirigunt	XXVI	283, 27
pergens	XVII	270, 12
venientibus	XVII	268, 19
perrexit	XXXIII	298, 6
vadare	XVII	268, 32
exisse	XVII	269, 12
introiens	XXXII	295, 20
ingressus	XXI	276, 26
video	XV	262, 7
videns	XXV	282, 17
cernens	XXIII	279, 7
audiens	VI	247, 13
audientes	XXXIII	298, 14
audiens	XXXI	291, 25
sepelevit	XXIV	281, 27
constructa	XXXIII	298, 9
aedificaverant	XIX	273, 20
fabricantur	XV	263, 13

[1] redire LH XXXI 292, 11 G

[2] abiit LH VI 248, 13 Sens: partir vers, aller en.

[3] prosternitur LH XXXII 295, 11 G

[4] inruant LH XIII 259, 17 Subjonctif

[5] accipiatis (sermonem) LH XVII 268, 13

[a] egressus LH XLV 318, 27

[6] construxerat LH XXVIII 287, 9

confligente II 30 p 91, 18
confligentes II 32 p 94, 7
devictum[1] II 42 p 105, 11
devastans[2] IV 10 p 147, 11
jugulavit[3] III 18 p 128, 10
suggillari IV 28 p 164, 10
obiit[4] II 43 p 106, 8
" III 23 p 131, 15
" IV 20 p 156, 20
" IV 57 p 187, 11
extinguetur V 34 p 227, 17
decessit IV 26 p 162, 14
caecidisse III 10 p 117, 8
saucia vit III 10 p 117, 16
convues[5] IV 57 p 186, 14
convalescente V 34 p 226, 21
indicavit II 29 p 91, 9
reperitur[6] II 28 p 90, 2
mandavit[7] II 27 p 88, 12
non patitur II 31 p 92, 11
" est passus III 10 p 117, 21
valet II 27 p 89, 3
coepit[8] III 10 p 117, 14

fugnantibus XV 261, 20
conpugnantes XVI 264, 15
caesum XVIII 272, 19
depopulans XXVII 286, 17
interficit XXIV 281, 20
strangulavit XXXI 292, 15
mortuus est XIX 273, 17
" " XXV 282, 11
" " XXVIII 287, 7
" " XXXII 297, 6
Moritur XXXIV 300, 26
mortuus est XXX 291, 4
verbaratat XVIII 278, 19
percussit XXIII 279, 11
cadebis XXXII 296, 3
recuperante XXXIV 299, 28
duxit XIV 260, 28
invenitur XI 254, 12
iussit IX 257, 27
non vult XV 262, 34
noluit XXIII 279, 25
ausus est X 252, 25
nitebatur XXIII 279, 8

---

1 devictus L H XXXII 295, 11 G
2 devastans L H XXXVII 307, 16
3 jugulavit B de L H XXXIX 310, 6 au lieu d'occidit de Grégoire.
4 obiit L H XIV 260, 20 G
5 caecidit L H XXVII 307, 7
6 repperit L H LIII 327, 26
7 mandavit L H XLV 319, 16
8 coepisset L H XXVIII 287, 6 G

oboedientibus	II 30 p 91, 27	credentibus	XV 262, 9
mollire (animus)	II 12 p 80, 4	mitigare	VI 248, 2
abditum	II 27 p 89, 6	absconsum[5]	X 252, 34
eruar[1]	II 30 p. 91, 28	liberer	XV 262, 12
vocitaverunt	II 29 p 91, 4	vocavit	XIV 261, 6
vocitatus	II 38 p 102, 14	appellatus	XVII 271, 22
concremata est	II 18 p 83, 12	succendit	VIII 251, 6
oportet	III 18 p 127, 4	debemus	XXIV 280, 8
resedebat[2]	VI 46 p 287, 9	aderat	XXXV 304, 5
dum moraretur[3]	III 18 p. 126, 20	cum resederet	XXIV 279, 29
habentur	IV 49 p 184, 6	sunt	XXXII 294, 36
amictae	III 29 p 134, 1	indutae	XXVI 284, 8
metuentes[4]	III 28 p 133, 9	timentes	XXV 283, 11
metuens	II 27 p 88, 9	timens	IX 251, 24
effodiunt	III 7 p 115, 7	fecerunt	XXII 277, 15

L'examen des verbes nous apporte de nouvelles constatations qui corroborent les premières: a) la prédilection de l'auteur pour certains mots: reversus ne tolère plus que de rares emplois de redire; precor et son composé deprecor se substituent 4 fois à d'autres verbes de demande, mori prend 13 fois la place d'obire ou d'une périphrase[6]. Relinquere, dirigere, pergere jouissent d'une préférence moins marquée.

---

[1] eruer chez Greg = délivrer Bonnet 270

[2] resedens LH XVII 274, 25 G

[3] morarctur LH XXXII 298, 18

[4] metuebat LH XVI 264, 27 G

timere, metuere, pavere sont employés souvent par Greg. Bonnet 204. Nous n'avons pas rencontré pavere dans le LH, mais nous avons relevé (cf p. 25) la substitution de pavor à timor LH X 253, 21

[5] absconsum cf Thielmann Archiv fl L VI p 165 (1889)

[6] cf plus haut p 16

b) certains verbes sacrifiés au profit d'autres verbes sont maintenus ou introduits ailleurs : postulo se substitue à posco, efflagito, et cède la place à peto ; transmittere élimine destinare et est éliminé par dirigere etc ; residere disparait au chap VII, se maintient au chap XVII et se substitue à sedere au chap XXIV etc.

c) les verbes à sens général - on pourrait aussi dire : banal - font des progrès marquants : infit, adserentes baissent pavillon devant dicere ; indulgere, largiri, conferre, devant dare ; effodere devant facere etc.

d) le nombre des cas où un verbe à sens plus précis en remplace un autre est bien minime. Après transire > vadare que reste-t-il à signaler ?

e) le déponent[1] pati ne se rencontre plus dans le Liber Historiae. Il en est de même de fateere. Le 1er se voit préférer nolle ou non velle, le second petere, postulare et deprecare. -

f) quoique le latin postclassique[2] et le latin vulgaire[3] possèdent assez bien de fréquentatifs ou d'intensifs, vocitare est biffé les 2 fois que le moine neustrien le rencontre dans sa source. Les simples appellare et vocare lui succèdent. Ajoutons d'ailleurs avec Mgr Bonnet[4] que vocitare revient plus souvent chez Greg. que vocare et que - dans la plupart des cas du moins - il a le sens du simple. Cette remarque se vérifie pour le 1er des exemples que nous avons cité, pas pour le second.

g) au lieu de la forme classique absconditus fournie par Grégoire, le moine neustrien écrit absconsus, forme du latin vulgaire[5]

---

[1] cf notre Morphologie du Liber Historiae p

[2] Lindsay p 554

[3] Grandgent 35

[4] Bonnet 471 et suiv.

[5] Grandgent 439 et 441. Meyer-Lübke. Die lateinische Sprache in den romanischen Ländern (dans le Grundriss de Gröber) I Vol 2e éd. 1904 p 480. Remarque 295. - Thielmann Archiv f. l. L. V 1888 p 534

Conjonction se substituant à une autre conjonction

autem	II	37 p 102, 3
"	VI	46 p 287, 9
"	IV	47 p 182, 20
quoque	IV	22 p 159, 7
et	II	27 p 89, 11
igitur	II	27 p. 88, 13
at	II	27 p 88, 9
porro	II	37 p 100, 10
alioquin	II	27 p 88, 8
vero[4]	II	37 p 102, 2
"	III	18 p 128, 20
"	V	2 p 192, 17
"	V	28 p 222, 13
vero	II	27 p 88, 8
"	II	37 p 102, 1
"	III	18 p 128, 13
"	IV	47 p 182, 12
"	III	18 p 128, 9
vero	III	18 p 128, 15
vero	II	37 p 99, 24
sed	III	10 p 117, 21
at	V	2 p 192, 11
at	III	18 p 127, 18
igitur[1]	XVII	270, 15
itaque[2]	XXXV	304, 4
quoque	XXXII	294, 11
autem	XXIX	289, 24
"	X	253, 12
"	X	252, 3
"	IX	251, 24
"	XVII	268, 30
si autem	IX	251, 23
autem	XVII	270, 9
"	XXIV	282, 8
"	XXXIII	298, 16
"	XXXIV	299, 14
enim[3]	IX	251, 21
quoque	XVII	270, 9
"	XXIV	281, 23
"	XXXII	294, 3
"	XXIV	281, 19
et	XXIV	281, 28
itaque	XVII	268, 8
vero	XXIII	279, 24
"	XXXIII	298, 6
"	XXIV	280, 27.

---

[1] igitur, ne sert bien des fois qu'à marquer une transition quelconque sans aucune idée de conclusion Bonnet 318 cf par exemple L. H: XLII 315, 7.

[2] itaque n'est souvent dans le Liber Historiae qu'une simple formule de transition sans la moindre valeur de preuve ou de conséquence. cf entr'autre XI 254, 27 XLVIII 322, 24 Bonnet ne signale pas cet emploi chez Gregoire. XLV 312, 4.

[3] enim = autem Bonnet 317 et L H III 243, 16; VI 247, 2, IV 244, 3 etc, pas toujours cependant, car il a conservé parfois son sens classique: d'" en effet ".

[4] vero ne se distingue guère d'autem chez Greg Bonnet 316.

at	II	12 p	80, 19
at	IV	50 p	185, 18
sed	II	27 p	89, 1
sed	II	30 p	91, 26
atque	IV	28 p	164, 19
"	III	1 p	109, 11
et	IV	51 p	
et	III	18 p	128, 14
"	III	6 p	113, 2
"	V	2 p	192, 6
vel[1]... ac	IV	20 p	157, 4
enim[2]	III	10 p	117, 22
igitur	V	1 p	191, 14
etiam[3]	II	12 p	80, 13
tam ... quam	V	28 p	222, 17
utrum ... an	III	18 p	127, 4
quod	III	18 p	92, 10
dum[4]	III	18 p	126, 20
priusquam	III	10 p	117, 14

que	VII		250, 3
quoque[5]	XXXII		295, 7
et	X		252, 23
et	XV		262, 6
"	XXXI		292, 21
"	XIX		274, 9
ac	XXXII		295, 15
que	XXIV		281, 26
"	XX		275, 8
"	XXXIII		297, 24
et ... et	XXVIII		287, 13
que	XXIII		279, 25
"	XXXII		297, 7
"	VII		249, 17
et ... et	XXXIV		299, 23 et 25
aut ... aut	XXIV		280, 9
quia	XV		262, 33
cum	XXIV		279, 29
antequam	XXIII		279, 8

[1] vel chez Grégoire dépouille très souvent tout caractère disjonctif (Bonnet 315). De même dans le LH XLI, 311, 20; XL 310, 17; XIX 273, 20; I 241, 5 etc. etc.

[2] enim = ici : en effet. De même : XIV 260, 12; XVII 268, 2; XXXV 302, 2 etc.

[3] etiam est souvent supplanté par et chez Grégoire (Bonnet 313 et dans le LH : XLII 315, 2; XIV 261, 7 G; IV 244, 19 etc.

[4] pour le rapprochement de sens de dum et cum, cf Bonnet 319

[5] quoque supplante que mais ne lie que des propositions. Le fait constaté chez Grégoire par Bonnet (p 314) se vérifie assez fréquemment dans le LH: IV 244, 6; VII 249, 23; VIII 250, 25 etc

Conjonction remplacée par une locution temporelle

autem	III	28 p	132, 21	post haec	XXV	282, 14
"	IV	47 p	183, 7	inde	XXXII	294, 21
dehinc	II	27 p	88, 19	autem	X	252, 15
interea	II	37 p	101, 11	"	XVIII	269, 19
vero	III	6 p	112, 22	in illis diebus	XX	275, 4
sed	IV	28 p	164, 19	nunc autem	XXXI	292, 22

Nous sommes loin de l'usage classique[1]. Autem, vero, sed, enim, at, igitur, itaque, conjonctions adversatives d'origine ou d'adoption, ont souvent le même sens ; et, que, atque, quoque, vel sont en somme synonymes ; la nuance extrêmement pâle qui distingue ces deux classes s'efface d'ordinaire. Adversatives et copulatives jouent le rôle de simples formules de liaison qui permettent au récit d'avancer et lui évitent par leur emploi consécutif, une trop grande monotonie. Deux subordinatives éliminées par leurs synonymes, 4 conjonctions cédant la place à des locutions et adverbes temporels ; 2 adverbes de temps disparaissant devant autem ; les doubles : tam ... quam, vel ... ac devenus et ... et, tandis que tam ... ut est corrigé en tam ... quam ; aut ... aut préféré à utrum ... an ; les échanges réciproques équivalents ; le terrain gagné par autem et par que ; voilà terminé le bilan des substitutions des conjonctions.

Préposition remplacé par une autre préposition.

Le premier cas pour cause les endroits différents où furent composés les deux ouvrages :

citra Parisios	IV	51 p	186, 5	ultra Parisios	XXXII	295, 18

Les deux suivants nous présentent : le remplacement de la préposition cum par la conjonction tam ... et

Sigimundo cum uxore	III	6 p	113, 18	tam Sisimundo et uxorem	XX	276, 12

et le remplacement de la conjonction que par la préposition cum

viri, lugentes mulieres que	V	34 p	227, 23	mulieres cum viris suis lugentes	XXXIV	30, 13

---

[1] J. Krekelberg et E. Remy. Les formes typiques de liaison et d'argumentation dans l'éloquence latine. Namur 1896

Seize autres sur lesquels nous reviendrons dans le chapitre de la syntaxe nous offrent pour la plupart des emplacement occasionnels:

eam sibi in[1] coniugium copulavit II 12 p 80, 19	eam ad coniugium suum copulavit VIII 250, 4
missis senatoribus ad[2] urbem II 9 p 77, 14	misit usque ad urbem V 245, 19
veniente ad villam IV 51 p 186, 14	venientem apud villam XXXII 296, 4
servans abditum sub pectore vulnus II 27 p 89, 6	servans iram in corde absconsam X 252, 34
multi ex[3] eis III 28 p 133, 11	multi de his XXV 282, 3
tanta caedes ex Thoringis facta est III 7 p 115, 12	tanta caedis fuit de Coringhis XXII 277, 24
pharus de[4] basilica egressa II 37 p 100, 16	ex ea exisse XVII 269, 12
egressus a[5] Euronus II 38 p 102, 14	de Coronis egressus XVIII 271, 23
a Tholosa auferens II 37 p 102, 5	de Colosa abstulit XVII 270, 18
a[6] regno deiecium IV 28 p 164, 17	de regno eiecere XXXI 292, 18
a cadaverum congeriae repleretur III 7 p 115, 12	ex[9] eorum cadaveribus repletus XXII 277, 25
qua de[7] causa commotus II 29 p 91, 5	pro qua causa contristatus XIV 260, 21
qua de causa V 28 p 222, 14	pro qua causa XXXIV 299, 17
codecillos de[8] consolato accepit II 38 p 102, 9	codicellus accepit pro consolatu XVII 271, 15

---

[1] LH: eam sibi in coniugium copulavit XXXIII 297, 27

[2] LH: ad urbem perrexit XXXIII 298, 6 ad pugnam dirigit XXIII 298, 21

[3] LH: unus ex eis XXXVIII 308, 16

[4] LH: de basilica egressi sunt XXXIII 298, 14 G

[5] LH: egressus a Tornaco XXXII 296, 29 G

[6] LH: expulerunt a regno VII 249, 23 f. 298, 27

[7] LH: Rex Chilpericus Merovechum suspectum habebat de ipso hoste ac pugna XXXIII

[8] LH: quid de eo facere deberet XXXIII 298, 30 G

[9] L.H: ut ipse fluvius de corporibus mortuorum repletus XXXVI 302, 7.

Senior a Brunichilde erat	Senior aetate erat de[1] Brunichilde
IV 28 p 164,2	XXX 291, 27
cum[2] armorum apparatu II 27 p 89,7	apud armorum apparatu X 253, 3
Secus[3] patrem IV 51 p 187 11	iuxta patrem XXXII 297,5

Enfin, une demi-douzaine de cas où le Liber Historiae introduit un régime à l'aide d'une préposition, alors que Grégoire n'avait point de préposition :

utraque ei latera feriunt II 37 p 101,18	in latere feriunt XVIII 269, 26
precabantur[4] Deo III 28 p 133,12	precabantur a Deo XXV 282, 3
evectu navale[5] Gallias appetunt	cum navale hoste Gallias appetent
III 3 p 110,18	XIX 274, 20
indixit populis ieiunium	indixit ieiunium in populo
II 34 p 98, 8	XVI 266, 24
percussa[6] inditio Dei IV 26 p 162,13	percussa a iudicio Dei XXX 291, 2
aunulfo collectus IV 50 p 185, 21	ab Aunulfo collectus XXXII 295, 12

La plupart de ces changements ne correspondent pas à une volonté expresse de corriger, au point de vue syntaxique, le texte de Grégoire, puisque ces constructions éliminées sont employées ailleurs par le LH (voyez Secus, cum navale hoste eté). Certains modifications répondent sans doute à une préférence de l'auteur, préférence puisée soit dans l'habitude de son époque soit dans son goût personnel

---

[1] B du LH donne : aetate Senior erat Brunchilde

[2] LH : cum armorum apparatu XXXV 305, 17
cum magno apparatu XXXI 291, 17
pour l'equivalence : apud = cum et son histoire, cf. P. Geyer Archiv fl. L II p 25–33 ; Bonnet p. 603 et suiv ; Grandgent 78 ; G Kohl. la préposition cum et les successeurs en gallo-roman dans Bausteine zur roman. philologie für Mussafia Halle (1905) p. 61 suiv. Romania XXXIV (1906) p p 114. 115

[3] LH : Secus fluvium Sequana Castrum ingressus XXXVIII 307, 13

[4] LH : precari (ou deprecari) plus régime sans préposition XX 276, 9 et XVII 269, 4

[5] LH : moyen : gladio ferire XLV 319, 19 ; ait ore secundo XV 263, 22 ; maniere pugnaverunt sede magna I 241, 15

[6] LH vinculorum cruciatu constrictus XLIII 316, 13

De supplantant a[1] (question unde? et ex[2] (tenant lieu du genitif partitif) est bien VIII[e] siècle ou — au moins latin décadent; — apud remplaçant eum trahit son origine et son emploi gallo-romains; pro dont le moine neustrien fait un usage assez considérable doit peut-être les progrès à une prédilection de l'auteur; mais de cas uniques comme apud[3] plus accusatif marquant un mouvement vers un lieu, ferire in[4], senior de[5], precari a (dû sans doute à l'analogie de petere a) etc nous ne pouvons tirer aucune conclusion sur le latin poursuivi par le moine neustrien en changeant le texte de son devancier.

De modifications systématique, nous n'en voyons que 2 ou 3.

1° illi ob hoc indignantes II 12 p 80,1 | illi hoc indignantes VI 247, 11

car le chroniqueur emploie toujours indignari transitivement[6]. Gregoire le fait aussi parfois.[7]

2° l'adjonction de la préposition a devant le complément du verbe passif: ab duce nullo collectus, car pour 21 cas de ab plus abl désignant la personne qui a accomplit l'action, nous n'avons relevé que un cas en partie contestable où l'abl se trouve seul: XI 254, 22.

Chlodoveo Aurelianus missus. Chlodoveo pourrait être un datif mérovingien[8] ou un ablatif d'appartenance (cf notre étude p). Pour ce qui concerne l'addition de a dans " percussa a iudicio Dei ", peut-être l'auteur a-t-il voulu personnifier le jugement de Dieu, peut-être — et plus vraisemblablement, avons nous

---

1 Bonnet p 607 Grandgent 14

2 Grandgent 77

3 unique dans le LH car Gregoire emploie plusieurs fois apud plus accusatif dans ce sens.

4 on trouve encore percutere in defingere in.

5 le comparatif plus de employé concurremment avec le comparatif plus abl. simple ou comparatif plus a ne nous demontre qu'une chose: le désarroi de la langue et l'équivalence de plus en plus prononcée de ab et de de.

6 cf XXIII 278, 23 ; XX 275, 7 etc

7 entre autres III 6 p 113.1

8 Bonnet p 547

un cas unique (1 contre 5) du complément du verbe passif avec a (nom de chose)
3° Servans iram in corde absconsam. En effet, à la question ubi ? in + abl est l'emploi le plus ordinaire de LH ; l'image sub pectore est remplacée par une expression moins ~~poétique~~ imagée et la clausule sub pectŏre vĕlnus fait place à un membre de phrase sans rythme poétique. Très possible d'ailleurs que le moine neustrien n'ait pas remarqué cette particularité, du reste très rare de la prose de Grégoire.

Les Substitutions d'expressions.

Changement de mots, changement d'expressions. Rien pas les séparer : (effet et conséquence ; moins et plus.) Notre chroniqueur le franchit. Il s'y prend assez souvent de la même façon

Changement de Sujet.

1. (Merovechum) Cuius fuit filius Childericus

II 9 p 77, 16

2 (Egidius) reliquit filium

II 18 p 83, 7

3. Magna tunc lues populum devastavit

II 18 p 83, 6

4 Saltim vel urceum ecclesia sua (id est episcopi) reciperit

II 27 p 88, 17

5 Cumque mihi vas illud sors dederit

II 27 p 88, 18

6 Illi quorum erat mens sanior

II 27 p 88, 22

7 Igitur ex Chrotchilde regina habuit filium primogenitum (Chlodovechus)

II 29 p 90, 8

Ipse itaque Merovechus genuit filium nomine Childerico

VI 246, 22

Filius eius in regnum eius resedit

VIII 250, 19

Illaque terra succendit, magna tunc cede in illa fecit (Adovacrius)

VIII 250, 28

Vel illo urceo reddere iuberet (Chlodovechus)

X 252, 9

Cumque mihi urceus ille in partem venerit

X 252, 13

Illi qui bono animo fuerunt

X 252, 21

Tunc concepit Chrotchildis ex Chlodoveo et peperit filium

XIV 260, 9

8 Fuerunt omnes dies regni eius 30 II 43 p 106, 10	Regnavit (Chlodovechus) annis 30 XII 273, 23
9 Multas insidias patiebatur (regina) III 10 p 117, 5	Quanta mala insper ipsam insidiaretur (rex) XXIII 278, 15
10 Chlodovaldum comprachendere non potuerunt III 18 p 128, 15	Chlodovaldus effugit XXIV 281, 29
11 Deditque sors Charibertum regnum Childeberti IV 22 p 159, 4	Accepit Charebertus regnum Childeberti XXIX 289, 18
12 Emendatio non successit V 34 p 227, 3	emendare neglegimus XXXIV 300, 10

Comme on le voit, un régime chez Grégoire devient sujet chez son continuateur (nos 2, 10, 11,) ou inversement, un sujet chez Grégoire devient régime (nos 1, 3, 6, 8.) Ailleurs le Liber Historiae considère l'événement sous un autre angle que l'Historia Francorum: nº7 la naissance de l'enfant par rapport au père (Grégoire), par rapport à la mère (LH); les souffrances qu'endure la reine se changent en les tortures que son mari lui inflige (nº 9); l'expression de la parenté de Chilpéric et Mérovée se modifie: « Chilpéric fils de Mérovée » est transformé « en Mérovée père de Chilpéric » (nº 1), un abstrait devient ~~—~~ Concret (nos 2, 5, et 12) etc

Changement de voix

13 Arrianorum sectam sequentes II 9 p 77, 12	in Arriano doctrina tenebantur V 245, 14
14 Quo facilius vel hoc misterio provocaretur ad credendum (rex) II 29 p 91, 3 passif	Quomodo corda regis ad credendum compungerent (indéfini) > actif XIV 260, 17
15 Mihi dolore huius causae animus non attingitur II 29 p 91, 9 passif	Ego nullo dolore in corde meo pro hac causa retineo > actif XIV 261, 2
16 Ne periret, exemptus est II 37 p 100, 19	eum non livoraverunt XVII 269, 28

17 In quarum amore rex valde detenebatur

IV 26 p 160, 20

17 bis terga vertit

IV 20 p 91, 3

18 cum de equo suscepertitur

VI 46

19 septimo regni sui anno mortuus est

IV 9 p 147, 7

20 Quarum prima vocabatur Marcovefa, alia vero Merofledis

IV 26 p 160, 19

21 vult eos regno donari

III 18 p 127, 3

22 ut sublimentur in regno[1]

III 18 p 127, 10

23 si ad regnum non erigantur

III 18 p 127 20

24 ubi sacerdotali erudiretur regula

V 14 p 201, 18

In quarum amore rex nimis exarserat

XXX 290, 26

rex in fugam vertitur

XXVIII 288, 3

e. d. e. discenderet

XXXV

regna vitque annis 7

XXVII 286, 10

Nomen senioris Marcovefa, nomen vero iunioris Merofledis vocabatur

XXX 290, 25

eosque in regno fratris nostri vult elevare

XXIV 280, 6

ut eos reges constituamus

XXIV 280, 15

si regnare non debent

XXIV 280, 25

ut illuc regulare ordine vivere deberet

XXXIII 299, 4

Le changement de sujet entraîne fréquemment le changement de voix et naturellement ainsi force à adopter des termes équivalents. Les mots n'y sont plus, l'idée y est — ou à peu près —. Un actif se transforme en passif (N° 13); 10 passifs se changent en actifs.

25 regem fuisse

II 9 p 77, 6

26 Egidium sibi regem ordsciscunt

II 12 p 80, 10

regnum accepit

V 246, 8

Egidium in regnum supra se statuerunt

VII 248, 18

[1] L H in regnum elevaverunt V 245, 3

27 sedem habere

IV 22 p 159, 5

28 sedem tenere

IV 22 p 159, 6

29 urceum extra partem concidere non abnuatis

II 27 p 88, 21

30 elevatam bipennem urceo inpulit

II 27 p 89, 4

31 iniuriam patientiae lenitate coercuit

II 27 p 89, 5

32 Domino iubente

II 29 p 91, 14

33 ut regi verbum salutis insinuaret

II 31 p 92, 7

34 superatis, redegamus terram in ditione nostra

II 37 p 99, 15

35 victoriam obtinuit

II 37 p 100, 14

36 paenitus ignorabat

II 37 p 100, 11

37 populus quo transire possit agnovit

II 37 p 100, 15

38 dum in tenturiis commoraret

II 37 p 100, 16

39 in eius contemplatione

II 37 p 102, 6

40 interrogans quam valida haec manus foret (manus hostium)

II 42 p 105, 8

Sedem Constituit

XXIX 289, 19

Sedem instituit

XXIX 289, 21

urceum dare negetis

X 252, 20

elevata bipenne percussit urceo

X 252, 28

iniuriam in patientiam mittens

X 252, 32

Domini misericordia precurrente

XIV 261, 10

ut rege viam salutis ostenderet

XV 262, 29

eiciamus eos de ipsa terra nostrisque dicionibus subiciamus

XVII 267, 11

victor extitit

XVII 269, 24

non inveniebat

XVII 269, 2

populus sequens vadavit

XVII 269, 8

dum tenturia fixisset

XVII 269, 11

in eius adventu

XVII 270, 21

interrogans cuius esset hostis maior

XVIII 272, 13

41 quod ille clementer indulgent

IIII p 109, 15

42 nesciens dolum illorum

III 18 p 127, 20

43 supputantur anni 112

II 43 p 106, 12

44 iam in lege catholica conversa fuerat et chrismata

IV 28 p 164, 6

45 qui vix ad patrem regredi liberum habuit aditum

IV 47 p 182, 15

46 ineuntes proelium

IV 50 p 185, 19

47 tractans qui de eo in posterum ordinaret

V 3 p 193, 9

48 ventrem eius perforat

VI 46 p 286, 14

49 lacrimis respersa facie

III 18 p 128, 5

50 convitiis actum

III 18 p 128 7

51 cum summo honore sepelivit

IV 19 p 156, 15

52 ipsum que muneribus mollitus sibi subdidit

IV 22 p 158 22

53 dum eum eis esset

IV 23 p 159, 11

quam illi non negantes

XIX 274, 16

credens hoc verum esse

XXIV 280, 16

fuerunt anni 112

XIX 273, 25

et ipsa in nomine sanctae Trinitatis baptizata, christiana magna effecta est

XXXI 292, 2

qui vix ad patrum labens Parisius pervenit

XXXII 294, 10

venientes ad pugnam

XXXII 295, 10

tractans quid de eo facere deberet

XXXIII 298, 30

percusserunt in ventrem

XXXV 303, 26

commotus lacrimis

XXIV 281, 9

in ira succensus

XXIV 281, 13

cum magno psallentio gloriose sepelivit

XXIX 288, 20

ipsos que munera multa deditus, sibi subdidit

XXIX 289, 10

dum illic moraretur

XXX 290, 4

54 priusquam limina sancta contingerit

III, 10 p 117, 4

55 habito communi consilio

III 18 p 127, 4

56 nescio quo casu

III 10 p 117, 17

57 suo eam coniugium sociavit

II 28 p 90, 6

58 eamque sibi in matrimonio sociavit

IV 1 p 143, 9

59 ancillas in matrimonio sociarent

IV 27 p 163, 9

60 eiusque est sociata coniugio

IV 28 p 164, 3

61 eam sibi in matrimonio sociavit

V 2 p 192, 9

62 Non potest aliud nisi et de hoc sicut et de fratre eius contingat

II 29 p 91, 12

63 molestum fero

II 37 p 99, 13

64 agebat cum lacrimis

III 18 p 128, 3

65 terga vertit et perlabitur

II 27 p 88, 7

antequam ad introitum ecclesiae perveniret

XXIII 279, 9

consilio accepto[1]

XXIV 280, 7

nescio quo periculo ~~imminente~~ imminente!

XXIII 279, 15

eamque in matrimonium copulavit

XII 257, 22

Chaeregundem in coniugium accepit

XXVII 286, 6

ancillas ad coniugium copularent

XXXI 291, 8

eam in coniugio suscepit

XXXI 291, 29

eam sibi in coniugium copulavit[2]

XXXIII 297, 27

N. p. a. n. et de isto sic sit quomodo fuit de fratre eius

XVI 261, 7

mihi molestum est

XVII 267, 9

dicebat flendo

XXIV 281, 7

lapsus au fugit

IX 251, 19

---

1 consilio accepto ~~LII~~ III 243, 12
acciperent consilium IV 244, 13

2 eam sibi in coniugium copulavit XXXIII 297, 27 et ~~G~~ V 2 p 192, 9

66 his ita gestis	in illo tempore
III 3 p 110, 18	XIX 274, 18
67 defuncto Chlodovecho	post mortem Chlodovechi
III 1 p 109, 10	XIX 274, 7
68 sanctitate praelatus	praeclarus in virtutibus magnis
II 31 p 93, 5	XV 263, 26

Après les 2 catégories distinctes, une foule de cas particuliers où l'expression est remplacé par une expression semblable ou approchante. D'ordinaire la pensée est la même, parfois elle s'écarte légèrement de celle de Grégoire; elle en est la conséquence (nos 21, 22, 23, 35, 53, 54, 67 (etc) 36 et 37) ou la cause (nos 27, 28, 38, 46, 48). Constatons enfin une prédilection de la chronique pour certains mots (coniugium, copulare) et un éloignement pour d'autres. (matrimonium, sociare) dans les expressions relatives au mariage. Cette prédilection et cet éloignement ne vont du reste pas jusqu'à l'exclusivisme[1]. Le Liber Historiae ne se borne pas aux substitutions de mots et d'expressions. Il modifie les mots eux-mêmes et l'ordre dans lequel son prédécesseur les avait disposés.

Les modifications apportées aux mots de l'Historia Francorum. Elles sont de différente nature: phonétiques, morphologiques, syntaxiques (cas, temps, voix et modes) enfin, lexicologiques.

Les modifications phonétiques. Bien que nous en ayons relevé assez peu, cette question ne peut être traitée avec le développement et la sureté qu'elle exige qu'après un examen approfondi de la phonétique du Liber Historiae. Le temps nous manquant pour rédiger les notes que nous avons recueillies sur ce sujet, nous nous permettrons de remettre cette partie après le chapitre II qui traitera précisément de la phonétique du Liber Historiae. Nous espérons que l'on voudra bien nous faire crédit jusqu'alors et pouvons d'ailleurs annoncer que la conclusion de notre étude est la suivante: L'évolution des sons continue, mais pas de phénomène qui ne se trouve

---

1. On trouve en effet in matrimonium copulavit XII 257, 22 et: cum x ad x coniugium sociavit XI 310, 14

déjà chez Grégoire. Une différence de nombre seulement. Pour ce qui concerne le texte de Grégoire passé dans la chronique neustrienne, pas de changement systématique. Tantôt la modification se constate, tantôt elle ne se constate point. On ne doit d'ailleurs pas oublier le peu de solidité que possèdent les conclusions phonétiques tirées des monuments littéraires de l'époque mérovingienne. Qui dira jamais la part prise dans la transcription d'un de ces textes par la phonétique, l'orthographe conventionnelle de l'époque et de l'écrivain, les fantaisies, l'ignorance ou la science classique des copistes? Et pour le Liber Historiae, comment déterminer avec certitude ce qui dans les modifications phonétiques de l'Historia Francorum revient en propre à la source — manuscrit aujourd'hui perdu —, au moine neustrien et aux copistes? Comme nous le disions dans l'Introduction, des raisons de fond ont permis de classer le manuscrit dont s'est servi notre chroniqueur, dans la famille B de Grégoire, mais ce B est représenté pour nous par 5 manuscrits. Duquel s'approchait le plus la source du Liber Historiae? Nous comptons bien arriver un jour à le connaître. En attendant, dans la question qui nous occupe actuellement, cela n'a pas trop d'importance. L'essentiel est de savoir qu'ici comme ailleurs, le Liber Historiae quand il modifie Grégoire n'a pas de système rigide.

Les modifications morphologiques. Elles tiennent en quelques lignes:

Egidi filius II 27 p 88,2	filius Egidii IX 251,12

On rencontre encore la forme non contracte dans l'Index p 238,28. La forme contracte n'est pas employée par le Liber Historiae. Grégoire connaît les deux.

inculta arma detulit II 27 p 89,9	inultam armam habet X 253,9
spoliatum ab armis V 3 p 193,8	expoliatum ab arma XXXVII 298,8

transformation bien connue du neutre pluriel[1] en féminin singulier. — Le pluriel d'arma n'est usité par notre chronique qu'au génitif, dans l'expression stéréotypée cum (ou apud) armorum apparatu. —

Un verbe qui chez Grégoire appartient encore tout entier à la conjugaison

1 E. Appel De genere neutro in lingua latina. Erlangen 1883 p 42 et 57. Bonnet 350 et suiv. Cornou Le Musée IV 350. —

consonnantique, passe (à la 3ème p. plur. de l'ind. présent), à la conjugaison en ĕre.

Appetunt[1] III 3 p 110, 19 de Grégoire est devenu appetent dans le Liber Historiae XIX 274, 21. Tous les manuscrits donnent cette leçon sauf la famille A 3 qui fournit petunt. — On ne peut contester l'authenticité d'appetent. Comment l'expliquer? Cette substitution de la terminaison à la 3e pers du pluriel est connue. Grégoire en offre quelques exemples, Frédégaire[6] compte 12 unt > ent, 2 unt > int et même un cas inverse movunt.[7] En outre cognoscent se lit chez Grégoire II 42 p 105, 17 et dans le L H XVIII 272, 32. Le moine neustrien connait les 2 formes unt et ent, car il conserve XX 275, 11 petunt de Greg. (III 6 p 113, 3) et il écrit expetunt au chap. LIII 327, 19. A-t-il commis une simple erreur de transcription? C'est peu probable. Pourquoi n'a-t-il pas alors corrigé cognoscent? Nous croyons plutôt que dans son hésitation sur l'emploi exact de unt et de ent, il a voulu corriger Grégoire et c'est à pareil sentiment que nous attribuons aussi la correction Egidii[8] — Sans une complète assurance cependant, car le Liber Historiae a des génitifs contractes en i — et le singulier arma. Appetent et arma nous montrent que le chroniqueur n'échappe pas à l'action de son époque.

Modifications syntaxiques I cas. —

Dès l'abord les noms de ville ou de pays requièrent notre attention.

A Turonus egressus[2]	II	38 p 102, 14	De Toronis egressus	XVIII	271, 23
Turonus egressus[3]	II	37 p 102, 8	Toronis civitate reversus	XVII	271, 2
Turonus misit[4]	II	43 p 106, 13	Turonis civitate pergens	XIX	274, 3

---

[1] et non petierunt comme l'écrit par erreur Krusch dans son édition du L H p 274, note w.

[2] B 2, 3, 4, 5 de Greg: Toronus

[3] B 2, 3, 5 de Greg: Toronus

[4] B 1, 2, 3, 5 de Greg: Toronus

[5] Bonnet p 430

[6] Haag p 54

[7] Cf. aussi Schröder p 38 et Virson p 149.

[8] Virson p 116.

civitates pervasit, id est Turonus vel reliquas IV 47 p 183,3

filias Meledus urbe tenire praecipit V 1 p 192,1

quam rex apud Sessionas civitatem sepelivit IV 19 p 156,15

Sessionas deferentes[1] IV 22 p 158,18

Sessionas[2] civitatem occupat IV 23 p 159,14

Chlodobertum Sessionas[3] ad basilicam duxerunt V 34 p 227,19

apud civitatem[4] Sexonas sedem habebat II 27 p 88,3

sic tu Sexonas[5] fecisti II 27 p 89,13

Sequere nos usque Sexonas[6] II 27 p 88,18

Adveniens[7] Sexonas II 27 p 88,19

civitates pervasit, id est Toronis ... XXXII 294,16

filias Meldis urbe tenere precipit XXXIII 297,20

Suessionis civitate sepelivit XXIX 288,20

Suessionis deferentes XXIX 289,5

Suessionis civitate occupavit XXX 290,9

Chlodobertum Suessionis basilicam duxerunt XXXIV 300,31

Suessionis civitate IX 251,13

Sic tu Suessionis civitate fecisti X 253,17

Sequimini nos usque Suessionis civitate X 252,11

veniens Suessionis civitate X 252,16

---

1 B 2,5 de G Suessionas

2 B 4, de G Sessionis; B 5 Suessionas

3 B 2,5, de G Suessionas

4 B as

5 B as

6 ts as (B de G)

7 ts as

Coronus, Meledus, Sexonas, Suessionas, « noms de peuples désignant soit leur pays soit le chef-lieu du pays[1] » sont des formes de l'accusatif pluriel de la 2de (os > us[2]) et de la première déclinaison, toujours employées par Grégoire, quelque soit la fonction qu'ils doivent remplir: voyez A Coronus, sic Sexonas fecisti etc[3]. Nous constatons que le Liber Historiae les remplace sans exception par la forme de l'ablatif pluriel[3bis] – ou du datif pluriel[4] ou du locatif pluriel[5]. – Le Liber Historiae ne se sert d'ailleurs que d'elle[6]. De même Treveris que l'on rencontre seule chez Grégoire, ne se lit pas dans la chronique neustrienne: au chapitre V 246, 13 le moine anonyme a écrit Treveris distrinxunt. – au premier abord, on serait tenté de prendre Coronis[7], Meldis, Suessionis, Treveris pour des accusatifs plur. de la 3ème déclinaison (es > is[8]), mais l'apposition continuelle de civitate – et jamais de civitatem – détruit cette hypothèse. Au singulier en effet, à côté de Lugdunum civitate V 245, 16; Rothomacum civitate XLVII 322, 6 etc; on lit Turnacum civitatem ingressus XXXII 295, 16; Camaracum civitatem V 246, 3; Tullectum urbem XXIII 279, 12 etc. Si Coronis, Meldis Suessionis, Treveris étaient à l'accusatif plur, on rencontrerait au moins de temps en temps l'apposition de civitas à l'accusatif[9]

---

1 Bonnet p 570 et Gino Funaioli. Der Lokativ und seine Auflösung, Archiv XII p 356

2 Bonnet p 128

3 Bonnet p 571 3 bis Haag p 50 qui donne comme ablatif remplaçant l'accusatif (Question quo?) la forme Mettis veniens

4 Bonnet p 111

5 Grandgent 86

6 LH Coronis XXVIII 287, 15

7 Turones existe chez Cesar cf Bonnet 372 note 5 et Suessiones aussi B. G II, 3, 5

8 Suessionis VIII 250, 12; XII 257, 20, XXXIII 298, 17; XXXIV 306, 13

9 Nous l'avons relevé une seule fois après Treveris: venerunt Treveris civitatem, mais A 2 – manuscrit excellent donne civitate

A^et puis, pourquoi supposer le passage de Corone, Meldi, Trevere de la 2de à la 3e déclinaison? — Suessiones appartient à la déclinaison consonantique. Son "accusatif-locatif perpétuel"[m] au lieu de es, l'a fait considérer comme appartenant à la 1ère déclinaison. —

m) Bonnet p 378.

a) Frédégaire (l III et IV; années 642 et 658) 6 fois l'accusatif Suessionas Soissionas, Sessionas et 1 fois l'ablatif: Soissionis

La phonétique du Liber Historiae s'opposerait d'ailleurs à la régularité du phénomène: ĕs > is (accusatif pluriel). Comme on le verra au chapitre II, on ne relève ce changement phonétique qu'un très petit nombre de fois.[A] Cet ablatif pluriel, le Liber Historiae l'a considéré comme invariable et l'a usité dans toutes les conditions[1]: Comme compléments direct, comme réponse aux questions ubi? quo? unde?; après usque etc. Ce n'est pas une innovation. Chez Grégoire l'ablatif Mettis[2] existe seul et certains autres noms de ville ont à côté de l'accusatif pluriel un ablatif pluriel qui s'emploie parfois au lieu de l'accusatif. Dans toutes les oeuvres de l'évêque de Tours nous avons relevé Pectavus 6 fois et Pectavis 4 fois (les 4 fois[3], la syntaxe classique aurait exigé l'accusatif,) Aurilianus 1 fois et Aurilianis 4 fois (3 fois,[4] l'ablatif remplace l'accusatif), Andecavus 3 fois et Andecavis 1 fois. — On le voit, déjà chez Grégoire l'ablatif pluriel des noms de pays ou de ville tendait à supplanter l'accusatif.[a]

Le Liber Historiae conserve Mettis, Caennomannis[5]; quant aux doublets: 1° le nom de Poitiers se trouve simultanément dans 4 passages des 2 oeuvres; 1 fois, l'accusatif reste (mais la terminaison -os fait place à -us ~~le changement phonétique os > us ne se produit pas dans le LH.~~)

qui Pectavus veniens... IV 47 p 183, 3 apud Pectavos pugnavit XXXII 294, 17

---

1 C'est ce que dit M. Bonnet p 575 note 2 à propos de Lugduno: « il semble que pour certains noms il se soit établi aussi une sorte de locatif à tout usage. C'est ce qu'on a vu en particulier pour ceux en -us. »

2 Grégoire: Mart IV 29 p 656, 22
" " " , 29 Bonnet 573, 574

3 Pectavis veniens VIII 13 p 297, 22
Pectavis accessisset X 16 p 429, 8
" vindicit suae potestate IX 20 p 375, 15

4 filium Aurilianis transmisit (B de G IV 24 p 160, 11
Aurilianis adgreditur II 7 p 68, 18 (B de G)
" venit VIII Index p 324, 13

5 LH Cenomannis XVIII 273, 10

A ajouter Lambres XXXII 2923. G. IV, 51.—
Rotines XVIII 270 10 G. II, 37: Rutiniam civitatem
(ailleurs dans l'H. F: Rotines).—

Une autre fois, l'ablatif se maintient :

civitates pervasit, id est Pectavis Toronis, vel reliquas IV 47 p 183,3 etc

civitate pervasit, id est Pectavis etc XXXII 294,16

et les deux dernières l'accusatif fait place à l'ablatif :

Pictavus dirigit[2] II 37 p 99,16
veniente apud[3] Pectavus II 37 p 100,15

Pectavis dirigit XVII 268,2
veniente apud Pectavis XVII 269,9

2° Aurelianus et Andecavus n'existent plus dans le Liber Historiae

Aurelianis adgreditur II 7 p 68,18
Aurelianis pugnas egit II 18 p 83,5
Adovacrius Andecavo venit II 18 p 83,6
Habere sedem Aurelia[n]ensem IV 22 p 159,6
veniente Andecavus II 18 p 83,10

usque Aurelianis perveniunt V 246,14
usque Aurelianis civitate pervenit VIII 250,24
... usque Andegavis civitate venit VIII 250,27
Aurelianis sedem constituit XXIX 289,20
redeunte[4] de Andegavis VIII 251,2

Par contre, la forme en us est maintenue exclusivement par la chronique dans certains mots : Remus[5], Arvernus[6], Tungrius[7] et Parisius[8]. — En résumé : les mots possédés par l'ablatif chez Greg lui restent acquis

---

[1] B 2 de G : os

[2] B 1 de G : is

[3] B 5 de G : us

[4] le récit de la campagne d'Adovacrius présente chez les 2 auteurs quelques divergences

[5] Remus LH XXIX 289,25 ; XXX 290,6 ; XXXII 294,32 ; XXXVI 306,10

[6] Arvernus LH XXIII 278,11

[7] Tungrius LH V 246,13

[8] Parisius LH XXIV 279,29 ; XXXVIII 307,19 ; XXIX 289,19 ; XXVII 285,13 XVII 267,7 etc, etc,

Des 3 mots que se partageaient les cas rivaux, 2 ont passé complètement à l'ablatif. Le troisième conserve les 2 formes. 4 noms refusent la forme de l'accusatif pluriel pour prendre sans exception l'ablatif. Il serait impossible nous semble-t-il de ne pas voir dans ces changements de cas, la volonté formelle du moine Neustrien ~~volonté d'accord avec son époque d'ailleurs~~. — (A noter que pour les noms de lieu, il y a accord complet entre la famille B de Grégoire et les autres. —)
Cette volonté n'apparaît pas toujours aussi clairement dans les autres changements syntaxiques. Donnons en d'abord l'énumération :

Régime des Verbes
Complément direct

1 adornare ecclesiam II 29/p 91.2	ornat ecclesia XIV 260, 16
2 mihi huius vitam[1] concedas III 18/p 128,5	huius vita concedere iubeas XXIV 281, 11
3 rapinam restituit III 3/p 111, 3	preda restituit XIV 275, 2
4 aliam causam suggerire IV 5/p 186,18	alia causa suggerere XXXII 296,18
5 Brunichildem Athanagildi filiam petiit IV 27/p 163,11	Brunchilde Athanagildo filia petiit XXI 291, 11
6 Chlodoveus Theudicum filium suum dirigit	Chlodoveus Theudico filio suo dirigit XVII 270, 10
7 urceum reciperit II 27/p 88,17	illo urceo reddere X 252, 9
8 pagum devastant III 3/p 110, 19	pagos devastantes XIX 274, 21
9 tale aurum[2] accepit II 42/p 105, 18	tale auro debet accipere XVIII 273, 2
10 regem suum cernirent II 30/p 92, 1	rege suo vidissent XV 262, 15
11 eum ea vidissent II 28/p 90,2	eum eam vidissent XI 254, 13
12 me iudicavit indigna[3] II 29/p 91, 9	me duxit indignam XIV 260, 8

---

[1] B 5, de Greg. vita.
[2] B 3, B 5 de Greg: auro.
[3] B 4, B 5 de Greg: indignam

13 Marcovefa copulavit[1]	IV 26 p 162, 11	Merovefam copulavit	XXX 290, 34
14 quem Chlodomere[2] vocavit	II 29 p 91, 12	Chlodomirem vocavit	XIV 261, 5
15 Domino suo ad mortem deduxit	II 42 p 105, 19	dominum suum	XVIII 273, 3
16 praedicabat viro	II 29 p 90, 9	praedicabat eum	XIV 260, 14
17 ambivit imperio[3]	IV 40 p 173, 14	ambivit imperium	XXXII 294, 3
18 Thesauris abstulit[4]	V 1 p 191 21	thesauros abstulit	XXXIII 297, 20

Complément indirect

19 vinctum legatis[5] tradedit	II 27 p 88, 10	tradedit Siagrium missos IX 251, 25
20 ait nuntio[6]	II 27 p 88, 17	ait ad missos X 252, 10
21 cui ait[7]	II 27 p 89, 9	et ait ad eum X 253, 8

Complément du verbe passif

22 ab hoc morbo corripitur[8]	V 34 p 226, 24	huic morbo corripitur XXXIV 300, 4

Régime des prépositions

23 de regnum eum eicerent[9]	II 12 p 80, 2	de regno eicere voluerunt VI 247, 10
24 de Aregundem[10]	IV 3 p 143, 1	de Charegunde XXVII 285, 22
25 ex Romanus[11]	II 11 p 79, 21	ex Romanis VI 247, 5
26 cum Dei adiutorium[12]	II 37 p 99, 14	cum Dei auxilio XVII 267, 11

---

1 B 5, Marcovefa
2 B 5, de Greg. Chlodomerem
3 B 4, et B 5 de Greg imperium
4 B 5, thesaures
5 B 4, legatum
6 LH: cui sanctus Dei sic ait XV 263, 21 G
7 dixit fratri suo XXIV 280, 4
8 LH: a febre valida correptus XLIII 316, 15
9 B 5, de Greg: regno
10 B 3, 4, 5 de Greg; de Aregundae; B de Greg et LH de Gunsinam XXVII 286, 3
11 B 2, B 4, B 5 de Greg: ex Romanis
12 B 5 de Greg adiutorium puis m effacé.

27 ab exercitum comprachensus[1] II 42 p 105,11	ab ipsis traditoribus comprachensus XVIII 272,20
28 cum uxore et filiis[2] III 6 p 113,18	cum uxore et filios XX 276,4
29 intumuerat ab inundationem[3] fluviarum II 37 p 100,12	inundaverat a multitudine fluviarum XVII 269,2

Questions de lieu

ubi?

30 Interfecto apud colomnam vicum[4] III 6 p 118,18	Interfecit in colomna vico XX 276,14
31 Apud Disbargum castrum habitabat[5]	Habitavit in Disbargo castello
32 Quod est in terminum Choringorum[6] II 9 p 77,9 et 10	in finibus Coringorum V 245,8
33 Ad basilicam est sepultus[7] IV 20 p 156,21	in basilica est sepultas XXVIII 282,8
34 Ad basilicam sepelire V 34 p 227,17	in basilica sepelire XXXIV 300,27.
35 habitabant usque Ligerem fluvium[8] II 9 p 77,11	habitabant usque Ligere fluvio V 245,11

Quo?

36 Avinionem urbem ingreditur[9] II 32 p 94,10	in Avenione civitate ingressus XVI 264,22

---

1 B 3,4,5, de Greg. ab exercitu

2 à rapprocher de: cum Luderico et reliquos duces XXXVI 304,28

3 B 5 de Greg: inundatione

4 LH erat apud Camaracum civitatem XVIII 271,28 G (cf Bonnet p 574-6 586)

5 apud urbem Coronicam migravit ad Dominum XXVII 235,11

6 retenebat in saeculum suum XI 255,7
inhabitaverunt in eam VIII 250,12

7 B 1, B 4 de Greg: magnam

8 LH usque Mosam fluvium terras succenderunt LI 325,22

9 LH Tullectum urbem ingressus XXIII 279,12
Mallitonensem castrum ingressus XXXVII 307,14

37 in Brittanias dirigit[1] IV 20 p 157,14	in Brittaniis direxit XVIII 287,22
38 ad Alaricum Tholosa perlabitur	ad Alaricum confugit ad urbem Tolosam
39 ad basilicam[2] duxerunt V 34 p 227,19	basilicam duxerunt XXXIV 300,27
40 bellum in quo compulsus est II 30 p 91,17	bellum in quod compulsus est XIV 261,18
41 proiecit in terra III 18 p 128,1	proiecit in terram X 253,13
42 defixit capite II 42 p 105,14	defixit in caput XVIII 272,27
43 defixit capite II 27 p 89,12	defixit in capite X 253,16
44 rapinam terrae restituit[3] III 3 p 111,3	in terra sua restituit XIX 275,3
45 Questions de temps	
in qua paucum tempus resedens[4] II 9 p 177,15	pauco temporis spacio residens V 246,4
46 regnavit annos[5] 22 II 37 p 102,4	regnavit annis 12 XVII 270,15
47 qui eum octavo anno[6] regnaret II 12 p 80,11	qui eum octo annos regnaret VIII 248,19
48 eo tempore II 7 p 68,19	id temporis V 246,15
49 Ablatif et accusatif absolus	
Franci, hunc iectum, Egidium adeiscunt II 12 p 80,9	Franci, relicto Childerico, . . . VII 248,16
50 dissoluta caesarie III 29 p 134,1	dissolutas crinas XXVI 284,8

1 LH. in Coringam dirigunt XXII 277,13

2 LH ad propria sunt reversi XXV 283,24 G

3 restituit dans le LH a le sens de (placer) et non de « replacer »

4 LH totum hyemem resedit XVII 270,17 G

5 B 1,3,4,5 de Greg: annis XII

6 LH anno quinto Chlodoveo regnante IX 257,11

51 acquisitam maximam Hispaniae partem III 29 p. 134, 9	adquisita maxima parte Hispaniae XXVI 284, 24
52 nullum inquietante[1] IV 47 p. 182, 13	nullo inquietante XXXII 294, 5
53 inventum Theodobertum IV 23 p. 159, 15	invento Theudoberto XXX 290, 10
54 veniente illo IV 51 p. 186, 14	venientem illum XXXII 296, 4

Regime des substantifs et adjectifs

55 Exercitus Chlodovechi III 30 p. 91, 19	populus Chlodoveo XV 261, 22
56 fuerunt supradicti regis propinqui II 42 p. 105, 22	fuerunt supradicto Ragnacario parentes XV 273, 9
57 Athanagildi[2] filiam IV 27 p. 163, 10	Athanagildo filia XXXI 291, 11
58 thesauris antedicto rege IV 27 p. 163, 13	thesauris ipsius XXXI 291, 14
59 aliquem utiliorem tibi II 12 p. 80, 18	utiliorem te VII 250, 2

Appositions

60 cum venisset ad fluvium Vigennam II 37 p. 100, 11	cum venisset ad fluvium Vincenna XVII 268, 31
61 cum rege nomine Chlochilaicum[3] III 3 p. 110, 18	cum rege nomine Chochilaico XIX 274, 19

Adjectif

62 magna[4] stragem fecit IV 47 p. 183, 5	magnam eodem fecit XXXII 294, 19

Reprendre chaque cas en particulier nous mènerait loin et sans grand avantage. Rangeons les en catégories après avoir écarté comme suspects les nos 2, 9, 12, 14, 23, 24, 25, 26, 27, 29 et 62 (tous les phénomènes, sauf un, de

---

1 B de Greg 3, 4, 5, inquietantem

2 genitif de Athanagildus i > e. Bonnet p. 379

3 L H cum Childeberto rege patruelem suum constrictus XXVIII 287, 3

4 B 1, B 4 de Greg magnam

changement de cas après préposition) où B 5 – et parfois aussi d'autres manuscrits B de Grégoire – offrent la même leçon que le LH.

1° Changements systématiques. a) la correction des régimes directs. Grégoire de Tours avouait avec humilité confondre pratiquement l'accusatif et l'ablatif. Il s'y trompait moins qu'il ne le disait, mais il s'y trompait tout de même: son ignorance[4], la ressemblance des fonctions et aussi – ~~mais sans attribuer trop d'importance à ce facteur~~ et surtout – l'assourdissement de l'm finale et le passage de ū à ō[5] expliquent ses erreurs. Son continuateur pourrait reprendre l'aveu pour son compte et avec plus de raison encore, car dans la partie originale de son œuvre, il commet proportionnellement plus de fautes que Grégoire (5 contre 4). Tout cela est exact mais il n'en reste pas moins que pas une seule faute d'ablatif mis au lieu d'accusatif ou d'accusatif au lieu d'ablatif – ne se trouve (après un verbe transitif 2) en même temps chez Grégoire et dans le Liber Historiae Hasard dira-t-on, car le moine neustrien introduit dans le texte autant de fautes qu'il en corrige. Non, les fautes proviennent pour lui comme pour son prédécesseur des causes signalées plus haut, mais ces fautes ne prouvent qu'une chose, c'est qu'il connaissait parfaitement la distinction théorique entre les deux cas, mais n'avait pas assez d'habileté que pour l'appliquer toujours à bon escient. A vouloir trop corriger Grégoire, il le corrigeait quand il ne le fallait point.

b) la substitution d'un plus accusatif ou ablatif au datif de mouvement que l'on ne rencontre nulle part dans notre chronique[3] (N.s 42 – 45)

2° Changements répondant à une préférence fortement masquée de l'anonyme:

---

1 Bonnet p. 521 et suiv.

2 On lit en effet de Gunsenam XXVII 286, 3 et chez Greg. IV 31 p. 143, 2 precincxisti me virtutem ad bellum F II 37 p. 100, 7; LH XVII 268, 23

3 Bonnet 536 Draeger Hist. Syntax I p. 426; A Carnoy Le Muséon N.S.

4 M. Roger L'enseignement des lettres classiques d'Ausone à Alcuin XII p. 354

5 J. Pirson p. 185. A. Carnoy p. 206 et suiv; Le Muséon Paris 1905 – p. p. 102-109. – N.S. VI 351.

a) in plus abl au lieu d'apud plus acc ou d'in plus acc, à la question ubi (nos 30, 32) on compte en effet dans tout le Liber Historiae 61 cas d'in plus abl. Toutefois on rencontre 6 cas d'apud et 6 d'in plus acc. pour désigner le lieu où se passe l'action[1].

b) ad plus acc. désignant le lieu où se passe l'action est rare chez Grégoire Bonnet[2] ne cite comme tout-à-fait certain que le premier de nos deux exemples (n° 33). Il aurait pu ajouter l'autre (n° 34). Le Liber Historiae les remplace tous deux classiquement par in plus abl, mais à son tour il transforme,

rex in litus resedebat III p 110, 21 | ad litus maris residens XIX 274, 24

Grégoire avait ajouté: « donec navis alto mare comprahenderent, ipse deinceps secuturus » bien que ce détail soit supprimé par le Liber Historiae, le contexte nous fait pencher pour l'interprétation "sur le rivage" et non "auprès du rivage" Conclusion: changement pas systématique.

c) l'ablatif au lieu de l'accusatif de durée, fait déjà ancien[3], apparu dès l'époque postclassique mais qui va s'intensifiant à tel point que dans le Liber Historiae l'accusatif est plutôt rare. Au pluriel, il est même exceptionnel. —

d) ad plus acc: supplantant le datif après le verbe dire[4]. Cette construction que l'on trouve chez Grégoire et Frédégaire devient ordinaire dans le Liber Historiae quand le complément est un substantif. Quand c'est un pronom le chroniqueur Neustrien emploie de préférence le datif. Ceci n'est point sans exception (n° 21).

e) l'ablatif inexistant chez Grégoire mais que Haag[5] note comme

---

1 Bonnet pages 574 - 576, 586
2 Bonnet 576 note 2; 582
3 Bonnet 555 Tyson p. 183. —
4 Bonnet 583 Haag p 73
5 Haag p 65 et 66

fréquent chez Frédégaire et qui dans le LH désigne communément l'appartenance. On le trouve surtout après les substantifs de parenté. Il n'élimine cependant pas le génitif[4] employé à peu près autant de fois que lui.

3° Changements occasionnels.

a) Les 6 réponses à la question quo (Nos 36-41.) En effet, nous avons relevé dans la chronique: ad plus accusatif 86 fois; in plus abl. 63 fois; in plus acc: 49 fois; acc sans in 31 fois (dont 17 noms de pays et de villes); abl sans in + 20 fois. — les 5 substitutions sont donc faits absolument isolés et ne peuvent passer pour applications d'un système syntaxique bien délimité.

b) l'abl. absolu remplaçant l'acc absolu ou réciproquement. Nom, acc. et abl. absolus pullulent dans le Liber Historiae qui comme Greg.[1] et plus que Greg. ne fait entre eux aucune différence.

c) la formule id temporis respondant à la question quando, substituée 1 fois à l'abl. et employée 3 autres fois[2] par le chroniqueur. L'abl. avec ou sans in se rencontre un nombre beaucoup plus considérable de fois.

d) usque plus abl. au lieu d'usque plus accusatif[3].

e) confusion entre l'accusatif et l'ablatif: cum plus 2 régimes dont un à l'abl. et l'autre à l'acc. — Cette faute a été commise une autre fois encore par le L. H. —; la correction d'un acc. apposé à un abl. d'un abl. qualifiant un acte, et la faute inverse + un abl. apposé à un accusatif.

Cas dont on ne peut tirer aucune conclusion: (rejet unique à part le fait de leur existence;

---

1 Bonnet 558 et suiv. — Wölfflin Das gebrauch des Abl. absolutus Archiv fl L XIII (1904) p. 271–278. — Tirson p. 185. K Sittl Archiv fl L. II 550-580.

2 LH V 245, 4; 246, 15; XL VII 321, 12

3 usque plus acc. ou abl. cf Wölfflin Archiv fl L. IV p. 52 et suiv, Bonnet p. 593, Haag p. 77

4 "Ce remplacement du génitif class. par un autre cas indirect est un trait commun à tous les documents émanant de l'époque mérovingienne." J Tirson p. 189. —

Il s'agit ici d'un changement de nombre : le pluriel parmae est remplacé par le singulier clypeos pour clypeus (voir ch II p. 185).

1 comparat[ifs] plus datif[1] > comparat[ifs] plus abl. Pas d'autre exemple de la forme classique dans le LH qui emploie une fois : de plus abl et une autre fois : a plus abl.

2 un datif[3] employé comme complément du verbe passif alors que dans tous les autres cas, le LH emploie l'ablatif avec préposition (nom de pers.) avec ou sans préposition (nom de choses.)

3 A la question Depuis combien de temps, l'accusatif du nombre ordinal supplanté par l'acc. accompagné du nombre cardinal (ce qui n'est pas plus classique). Le phénomène ne se présente pas d'autre fois.

4 un double accusatif après tradere au lieu d'accusatif et de datif. Lapsus calami probablement ou faute de distraction, de même que l'accusatif[2], sujet d'un verbe personnel. Sous entendu nullum eis tegumen remansit, nisi clypeos tantum XXV 283, 10 au lieu de Greg: ... nisi parmae tantum, et que l'abl. pluriel complément direct d'un participe présent: convocans gentibus illis XXXII 294, 34 correspondant à Greg: convocatis gentibus illis IV 50 p 185, 14; erreur grossière, inattention plutôt que conversion maladroite d'un ablatif absolu en participe nominatif, car les autres conversions de ce genre sont absolument correctes. Enfin, relevant plus du changement d'expression que du changement de cas, une très curieuse et, pour l'étude des procédés de Style du Liber Historiae, très importante substitution du génitif objectif au génitif objectif.

Sed per amorem Fredegundis, quam prius habuerat, ortum est inter eos grande scandalum G: IV p 164, 4 (c'est-à-dire à cause de l'amour que le roi éprouvait pour Frédégonde.) Per odium Fredegundis valde pessime ortum est inter eos (reginam et regem) grande scandalum XXXI 292, 4

---

1 Pour le comparatif plus datif chez Greg cf Bonnet 545

2 la classe A 3 a le nominatif

3 emploi du datif d'agent du passif chez Greg cf Bonnet 547

c'est-à-dire à cause de la haine que Frédégonde nourrissait contre la reine. — Peut-on trouver à ceci un autre but que celui d'un pur changement de style ? —

II Nombre. —

Bien qu'ils ne dussent peut-être pas tous rentrer ici, nous avons préféré afin de ne pas éparpiller nos observations, rassembler les quelques changements de nombre que nous avons recueillis. Nous aboutirons aux mêmes conclusions que pour les autres phénomènes étudiés jusqu'à présent.

a) les modifications systématiques :

Andecavo venit II 18 p 83, 6	Andegavis civitate venit VIII 250, 27
Burgundias petunt III 6 p 113, 3	Burgundiam petunt XX 275, 11
" petiit III 6 p 113, 19	In " pergens XXI 276, 16
rex ait nuntio II 27 p 88, 17	rex ait ad missos X 252, 10

En effet on ne rencontre dans le LH que la forme pluriel Andegavis et le singulier Burgundiam : l'une 2 fois[1], l'autre 9 — Nuntio 7 missos corrige une erreur de l'évêque de Tours — ou de tous les copistes : — le contexte[2] montre clairement que plusieurs ambassadeurs ont été envoyés à Clovis.

b) modification répondant à une préférence marquée :

Hispanias appetivit III 10 p 117, 9	in Hispaniam direxit XXIII 278, 26

Pour 7 formes du singulier, on ne compte que 2 formes du pluriel dans la chronique neustrienne. Greg emploie d'ailleurs aussi le singulier

c) modifications occasionnelles.

ad Arvernus dirigit II 37 p 102, 2	ad Arvernum dirigit XVII 270, 1
Brittania expetiit IV 20 p 157, 3	Brittaniis petiit XXVIII 287, 12

Le substantif Brittaniis ne se lit qu'une fois dans le LH et Arvernus[3]

---

1 LH VIII 250, 27 et 251, 2

2 chez Greg missus dirigit II 27 p 88, 15.

3 LH Childebertus cum esset Arvernus civitate XXIII p 278, 11.

qui passe 1 fois au singulier est employé une autre fois au pluriel. — A part B2 qui offre une fois Spaniam au lieu de Hispanias, les noms géographiques que nous venons d'énumérer se trouvent dans les manuscrits B de Greg sous la forme que présentent les autres classes

virtutem quam de te populus praedicat II 30 p 91.24	virtutem quam de te populi praedicant XV 262, 5
praesentibus populis II 38 p 102, 12	presente populo XVII 271, 19
indixit populis II 34 p 98, 9	indixit in populo XVI 266, 26

Populus désigne la foule, populi les individus dont la foule est formée[1] La nuance est subtile. Elle permet à l'anonyme — s'il la connait — d'opérer 3 changements : 1 sing. > 1 plur. ; 2 plur. > sing.

ora operta denso cespite III 7 p 115, 7	cooperuerunt cespitibus XXII 277, 16
nec anilitatem ullius venti sinserunt III 28 p 113, 14	neque aniletus venti senserunt XXV 283, 21
basilica super murus aedificata V 2 p 192, 12	super murum constructa XXXIII 298, 9
quod ille audientes II 42 p 105, 21	illi haec audientes XVIII 273, 6
nihil hinc accipies nisi quae tibi sors largitur II 27 p 89, 4	..... nisi quod ..... X 252, 30
regem instituit (Gundovaldus rex) V 1 p 191, 18	(gentes) regem constituerunt XXXII 297, 14
actum anno 15 regni sui II 30 p 92, 5	acta sunt haec anno 15 Chlodoveo regnante XV 262, 25
(puer) quem Ingomerem vocitaverunt II 29 p 91, 4	quem Ingomirem vocavit XIV 260, 19

Que les fosses soient couverts de gazon ou de mottes de gazon, que l'église soit construite sur les murs ou sur le mur de la ville et que l'on ne sente pas le souffle ou les souffles du vent ; que Gundovaldus

---

[1] Bonnet 275

ou son peuple crée un roi, que les parents ou la mère seule donne un nom à son enfant, il n'y a là que remaniement formel du récit. Le but de l'auteur dans ces modifications occasionnelles ? Simplifier le style : la métonymie (cispite) et la synecdoque (anilitum, murus) disparaissent, mais aussi donner à la phrase de Grégoire une apparence extérieure quelque peu différente. Les 3 mutations de neutre : pronoms et verbe 2 sing > plur et 1 plur > sing le prouvent avec évidence.

III Genres

foveam, quae[1] fratri tuo parabis IV 5 1/p 186, 13	foveam quem fratre tuo parabis XXXII 296, 2
populum[2], qui me sequitur non patitur II 31/p 92, 10	populus qui me sequitur, non vult relinquere XV 262, 33
pharus ignea de basilica egressa visa est ... advenire II 37/p 100, 16	farus ignea visus est exisse XVII 269, 11

De ces 3 changements de genre nous ne pourrons guère tirer d'enseignement. fovea est féminin pour le LH comme pour Grégoire, car la 2e partie de la phrase est in eam convues dans l. Historia Francorum, in eam cadebis dans la chronique neustrienne. Mais quem ? Quem peut parfaitement être le pronom relatif féminin. Bonnet en cite plusieurs exemples[4] empruntés à Grégoire (B 1, donne quem dans le passage qui nous occupe) et on en a relevé d'autres dans les inscriptions mérovingiennes. Cette erreur[5] du LH[6] nous paraît plutôt morphologique (quem pris pour l'acc. fém. de qui) que syntaxique :

---

1 quam A 1 de Greg. quem B 1 ; que B 2, B 4, C 1. —
2 A 1 et B 5 de Greg populus
3 B 2 de Grég. pharus ... egressus, puis correction de la même main egressa.
4 p. 394 et note. — J. Sirson : p. 157-159 et Meyer-Lübke p. p. 143 et 144.
5 Le LH connaît la forme classique quam, car il l'emploie 2 fois : XII 256, 25 et XIX 273, 19.
6 Est-elle de lui ? Voyez B 1 quem.

cam le démontre. *populum neutre*[1] existe chez Grégoire à côté de *populus*. C'est un exemple souvent cité du passage du masculin de la 2de déclinaison au neutre de la même déclinaison (qui sert souvent chez Grégoire de pronom neutre.[2]) Nous serions donc ici devant une correction classique, un retour au genre primitif — le Liber Historiae ne connaît d'ailleurs de *populus* que le masculin — mais remarquons que B 5 nous donne *populus* et que par conséquent le moine neustrien n'a peut-être rien eu à changer.

Pharus est un mot grec. Aussi Grégoire de Tours hésite-t-il sur le genre qu'il doit lui attribuer. Le plus souvent il le fait du féminin, dit M Bonnet,[3] mais parfois du masculin et même un texte établi par tous les manuscrits le donne accompagné de deux épithètes: l'une masculine, l'autre féminine — en somme le cas actuel (*ignea, visus*): Greg VI, 14, 258, 13: *factum que farum magnam*. — Outre le genre peu fixé, la terminaison de *farus* a sans doute eu quelque influence sur la forme masculine du participe passé. —

En résumé, 2 erreurs, une correction. La correction n'a peut-être pas le moine neustrien pour auteur; la 1ère erreur existait peut-être dans la source du LH (B 1 a quem), et en tout cas s'explique comme la 2de par l'état du latin mérovingien. Comme nous le déclarions en commençant cet examen ne nous éclaire aucunement sur la façon dont l'anonyme modifié le texte de son devancier —

---

1 Bonnet p 346. Au pluriel *populi* seul existe chez nos auteurs
E Appel (De genere intereunte in lingua latina erlangne 1883)
oublie de le mentionner —

2 Bonnet p. 391. — 1 fois dans le LH: XVI 266, 22

3 p. 213 et 507

Add. p. 70.

Deus virtutem magnam (eius) ostendit IV 28 p 164.11

Post haec Herovechus, cum in custodia a patre retineretur, tonsoratus est

V 14 p 201, 16

Virtus a Deo ostensa est

XXXI 292, 16.

Post haec cum (Herovechum) totundit (pater)

XXXIII 298,31

A noter la substitution d'un passif ostensa est à l'actif ostendit

Sed in ipsa vigilia, dum missarum celebrarentur sollemnia

II 34 p 98, 1

dum missarum sacrificia in ipsa vigilia celebraret

XVI 266, 21.

IV Voix.

Nous avons vu plus haut que le changement d'expression coïncidait parfois avec le changement de voix. Il arrive aussi – mais rarement – que l'anonyme se contente de modifier la voix du verbe tout en conservant l'expression.

Sed nullo modo ad haec credenda poterat commoveri (rex) II 29/p 91,16

Seeus patrem sepultus est IV 51/p 187,11

petiit ut libera redire permitteretur[1] IV 28/p 164,8

cum paulolum inclinatus fuisset II 27/p 89,12

Sed nullo modo animum eius (regis) ad credendum commovere poterat (regina) XIV 261,15

iuxta patrem suum (eum) sepelierunt XXXII 297,5

petiit ut libera eam redire permitteret XXXI 292,10

at ille cum se inclinasset X 253,14

Ajoutées à celles que nous avons signalées précédemment, les 32 mutations de passif en actif (et de passif en réfléchi) dénotent chez le moine Neustrien une préférence assez prononcée pour l'actif, mais non pas pour l'actif comme tel, car il maintient très souvent le passif et l'emploie autant – toutes proportions gardées – que Greg., mais comme moyen de changer la forme de son prédécesseur.

V Modes.

Les changements de modes nécessitant souvent un agencement autre des propositions, nous nous permettrons, afin d'éviter les redites de remettre l'examen de cette question jusqu'au paragraphe où nous étudierons les transformations que le LH a fait subir à la structure des phrases et aux rapports mutuels des propositions

---

1 Permitteretur. On sait l'emploi répandu à l'époque impériale de ces passifs évités par les écrivains classiques: dubitor, habeor, permittor etc cf Riemann-Goelzer p 630 c,

VI Temps

Changement de temps

Présent historique > Parfait

dirigit	II 27 p 88, 16	direxit	X 252, 7
	IV 20 p 157, 14		XXVIII 287, 23
	V 2 p 192, 11	perrexit	XXXIII 298, 6
dirigitur	V 14 p 201, 18	direxit	XXXIII 299, 4
abducitur	III 6 p 113, 6	adduxit	XX 276, 6
transmittit	IV 23 p 159, 16	transmisit	XXX 290, 12
pervadit	IV 23 p 159, 12	pervasit	XXX 290, 6
	IV 47 p 183, 2		XXXII 294, 15
prosternitur	III 18 p 128, 3	proiecit se	XXIV 281, 6
effodiunt	III 7 p 115, 7	fecerunt	XXII 277, 15
faciunt	IV 22 p 159, 4	"	XXIX 289, 17
iubet	II 27 p 89, 14	iussit	X 253, 20
arcessire iubet	II 31 p 92, 6	vocavit	XV 262, 27
postolat	III 1 p 109, 15	petiit	XIX 274, 16
regem adsciscunt	II 12 p 80, 10	super se statuerunt	VII 248, 18
obsedent	III 29 p 133, 19	obsederunt	XXVI 284, 2
occupat	IV 22 p 159, 1	occupavit	XXIX 289, 12
	IV 23 p 159, 15		XXX 290, 10
subdidit[1]	IV 22 p 159, 1	subdedit[2]	XXIX 289, 10
dubitat	IV 50 p 185, 19	dubitavit	XXXII 295, 9
accipiunt et dividunt	III 1 p 109, 12	accipiunt et diviserunt	XIX 274, 10

Parfait > Présent historique

direxit	V 31 p 193, 2	dirigit	XXXIII 298, 21
abiit	III 29 p 113, 18	dirigunt	XXVI 283, 27
baptizata est	II 31 p 93, 10	baptizantur	XV 264, 2

1 présent car occupat

2 parfait " occupavit

Indicatif parfait → Indicatif imparfait

demulsit IV 28 p 164, 9 — blandiebatur XXXI 292, 12

confugire coepit III 10 p 117, 14 — fugire nitebatur XXIII 279, 7

Indicatif imparfait → Indicatif parfait

dicebat II 29 p 91, 12 — dixit XIV 261, 7

Indicatif plus que-parfait → Indicatif parfait

remanserat III 28 p 133, 8 — remansit XXV 283, 10

abstulerant II 27 p 88, 4 — tulerunt X 252, 4

Subjonctif imparfait → Subjonctif plus que parfait

maturantibus ... pueris dum sanctam ingrederentur basilicam, hanc ante fanam ex improviso primicerius imposuit. II 37 p 100, 5 — venientibus ... ad ecclesiam eumque ad ipsa limina pervenissent primicerius hanc antephonam imposuit XVII 268, 19

Qui cum sollicite interrogaret qua de causa ad eum de tanta regione venisset respondisse fertur II 12 p 80, 15 — eumque inquisitus interrogasset ... pro qua causa ad eum ... venisset, respondisse fertur VII 249, 25

Alamanni in fugam lapsi coeperunt. cumque regem suum cernirent interemptum, Chlodovechi se ditionibus subdunt II 30 p 92, 1 — Alamanni terga verterunt. cumque rege suo vidissent mortuum, Chlodoveo se subdunt XV 262, 14

Subjonctif plus que-parfait → Subjonctif imparfait

Porro rex, cum fugatis Gothis, Alaricum regem interfecisset, duo ex adverso subito advenientes, cum cuntis utraque ei latera feriunt II 37 p 101, 17 — cumque Alaricum interficeret, duo Gothi cum contis eum ex adverso in latera feriunt XVII 269, 25

Impératif futur → Impératif présent

facito II 27 p 89, 2 — fac X 252, 24

Impératif présent → Impératif futur

dignare II 37, 100, 4 — dignatus esto XVII 268, 17

Verbe auxiliaire

Quod sacramentum postea est inruptam IV 23, 159, 20 — Quod postea fuit inruptum XXX 290, 21

Le Liber Historiae connaît le présent historique qui est « de toutes les époques et de toutes les langues[1] » ; comme Greg., il entremêle[2] le parfait et le présent — Voyez le N° 15 où deux présents cèdent la place à un présent et à un parfait, — mais cependant le présent historique chez lui perd du terrain. Le moine neustrien n'est pas un littérateur, encore moins un styliste. La vivacité nerveuse, il ne la recherche pas. La redondance intermittente lui suffit. Il conte et le parfait — le temps de l'inexpérience conteuse — lui convient absolument — lui suffit. — Le présent historique disions-nous a subi un recul sensible depuis Greg.[5] Cependant la synonymie complète des deux temps subsiste et nous trouvons le parfait supplanté 3 fois par son rival. —

Le subjonctif imparfait[3] français dérive directement du plus que parfait latin. Déjà dans le Bellum Africanum on remarque que le plus que parfait du subjonctif latin s'emploie à la place de l'imparfait du même mode. Petit à petit ce dernier est éliminé du langage, mais chez les écrivains il a la vie plus dure. Quoique chez Greg. de Tours, cependant K. Bonnet[4] le note assez souvent au lieu de l'imparfait[6] ; dans le LH nous ne l'avons relevé que dans des temporelles où l'idée d'antériorité est manifeste et dans 2 conditionnelles où son emploi est classique. Il y a chez le moine neustrien, une tendance à user fréquemment du plus que parfait

---

1 Bonnet 637

2 eo tempore, Chuni transierunt, Hettis succenderunt, Treveris pervadunt, usque Aurelianis pervenerunt V 246, 9

3 Nyrop II p. 199 ; Grandgent 118 ; Meyer-Lübke : Lat Sprache 489.

4 p. 640

5 Chez Frédegaire, il est rare — Haag 127.

6 Chez Frédegaire, Haag ne le note presque que pour prose et debere 126.

du subjonctif, autant mais pas plus que de l'imparfait. Entre 2 faits, il saisit plutôt la nuance d'antériorité que celle de concommitance : avant qu'on ne réponde, il faut que la question soit posée (2e changement) avant de le soumettre, les troupes constatent la mort de leur chef (3e changement). La 1ère modification découle, elle, d'une différence de conception dans l'ordre des faits. Les ambassadeurs arrivent à l'église, puis le primicerius fait entonner le verset du psaume. Le Liber Historiae ne veut pas exprimer l'idée que les 2 faits se sont passés juste au même moment, car alors, selon toute probabilité, il aurait laissé dans le texte, l'adverbe ex improviso. Quant au changement d'interfecissent en interficeret, ou bien nous devons admettre que l'anonyme était tellement sur ses gardes dans l'emploi du plusque parfait qu'il l'a été de trop ou bien nous devons accepter qu'il a voulu marquer ici la simultanéité des 2 actions. —

2 indicatifs parfaits devenus imparfaits ; un imparfait passant au parfait. Simple différence dans le concept de la durée ou de la fréquence de l'action (à supposer qu'il faille voir dans cette substitution un phénomène de syntaxe et non pas de style) —

Le passage de remanserat à remansit s'explique par un changement de pensée[2] et de rapport entre les propositions : une incidente explicative s'introduit dans la narration comme un fait nouveau, conséquence de ce qui précède

Ipse quoque super infectum grandine humum in facie pronunt et a lapidibus decedentibus graviter verberantur nullum enim eis tegumen remanserat nisi parmae tantum sed etc ... III 28 p 133, 7	illi vero, cesi grandinibus validis graviter verberantes corruunt. Nullum eis tegumen remansit nisi clypeos tantum etc XXV 283, 7

Abstulerant > tullerunt[1] : la nuance d'antériorité n'est plus marquée par la forme verbale. La suite du récit seule remplit ce rôle dans le LH.

---

1 Bonnet p 639 note 1.

2 Haag note un même changement chez Frédégaire transcrivant St Jérôme 130.

Du passage de facito à fac on ne peut somme toute rien conclure, car l'impératif futur en o se rencontre 3 fois dans la chronique neustrienne. Pas contre, dignatus esto remplaçant l'impératif présent dignare est bien de son époque. Cette forme composée d'un participe passé plus l'impératif futur de esse, sert de temps simple à un verbe déponent. Elle nous fournit la preuve de l'existence à cette époque du passif roman, ~~existence que confirme d'autres du LH~~

L'emploi de l'auxiliaire fuiau lieu de sum pour former le parfait de la voix passive. Changement occasionnel. A côté de 65 emplois de sum comme auxiliaire on en note 5 de fui. De ces 5 formes, 3 appartiennent à la partie originale du LH; une autre est empruntée à Greg. (LH XVII 269,3); la dernière est celle que nous avons mentionnée ici. La proportion n'est pas plus forte que chez Greg. de Tours[1]. Nous ne devons donc pas accorder grande importance à ce changement sum > fui, puisque sum est la forme habituelle du LH et qu'il a été maintenu par notre chronique plus d'une vingtaine de fois[2].

Enfin, examinons 2 mutations où le futur joue un rôle. La 1re n'offre pas la moindre difficulté. Chez Greg (et Frédégaire) le présent de l'indicatif[3] est souvent employé dans le sens du futur. Il l'est entr'autres dans la phrase « nihil hinc accipies, nisi quae tibi sors vera largitur. » II 27 p 89,4. Le tirage au sort du butin n'a pas encore eu lieu; largitur équivaut certainement à un futur. Le LH l'a compris ainsi et a remplacé largitur par dederit (nisi quod tibi sors vera dederit X 252,29). La phrase y gagne en clarté

---

1 Bonnet p 641 suiv. Au contraire, on le rencontre très fréquemment chez Frédégaire Haag 725.

2 pour les autres temps nous relevons 1 erant et 1 fuerat; 1 esset et 2 fuisset. La marche en avant du passé est ici beaucoup plus accentuée. Comme le remarque M. Bonnet, on ne fait plus, à la fin de l'antiquité, aucune différence entre les temps premiers et les temps seconds de l'auxiliaire sum excepté -.

3 Bonnet p 634. Haag 728.

Si dignᵃᵗᵉʳ gloria celsitudinis tuae sermones vellit accipere, consilium licet non egeatis, tamen fide integra ministrabam, idemque vel tibi congruum vel civitatibus erat	Si dignᵃᵗᵉʳ ---------- vellēt accipere, ---------- tamen fide integra ministrabo ---------- erit
II 32, 95, 5	XVI 265, 25

ministrabo est la leçon de A 1a, A 1b et A 3 du LH. B n'a pas ce passage. Krusch lit avec A 2 ministrabam. Pourquoi? Parce que Greg. donne aussi ministrabam. Cet argument ne possède aucune valeur puisque le LH ne tegène nullement pour modifier le texte de Greg. Nous restons donc en présence de 2 leçons: la 1ère de A 1 et A 3, la 2de de A 2. Si nous appliquons même le principe de Krusch, – 2 classes contre une – il faut adopter ministrabo. C'est ce que nous faisons. Du reste, erit uni au verbe précédent par que (propositions coordonnées) demande lui aussi le futur de ministrare. – Grégoire, son époque et ses successeurs confondent tout-à-fait le présent et l'imparfait du subjonctif de velle. Velim et vellem sont indifféremment l'office de l'un ou de l'autre temps[1]. Lorsque le LH écrit donc si vellet (= subjonctif imparfait).... ministrabam et erat, il attribue à l'imparfait de l'indicatif une signification conditionnelle qu'il n'avait pas à l'époque classique. Cet indicatif conditionnel dont M. Bonnet fait l'historique[2] est entré dans la langue avant Greg. de Tours, mais même chez cet auteur, son emploi est rare. Le LH qui ne l'emploie jamais a intentionnellement changé le temps et considéré la condition comme prochainement réalisable, au lieu de l'envisager comme simplement hypothétique. Nous n'osons toutefois pas prétendre que cette modification a été voulue en tant que manière de corriger au point de vue classique la phrase de Grégoire.

En résumé il est très probable et même certain que parmi les changements

---

1 Bonnet 435.

2 p 656 et 657.

de temps que nous venons d'étudier, d'aucuns ont été voulus par le LH, en tant que traduisant chez lui une conception d'une nuance différente de celle de Greg. (imparfait du subjonctif ; ministrabo), d'autres doivent leur origine a une modification des propositions (remanserat) d'autres peuvent s'expliquer par un recul du temps employé par l'evêque de Tours (certains présents historiques, facito) ou par le gain d'une forme nouvelle (fuit inruptum, dignatus esto) D'autres enfin dénotent la synonymie des 2 temps et le désir de modifier l'aspect extérieur du texte de Grégoire (présent historique > parfait etc.) — Mutations lexicologiques.

Le mot composé se substitue au mot simple :

aurum spargens	II 38 p 102, 11	aspersit	XVII 271, 20
puer dicatus	II 29 p 91, 6	puer dedicatus	XIV 260, 23
spoliatum	V 3 p 193, 8	expoliatum	XXXIII 298, 28
habitabant[1]	II 9 p 77, 12	inhabitantes	V 245, 15
miserunt[2]	III 18 p 127, 14	remiserunt	XXIV 280, 18
sero penetens[3]	V 34 p 227, 1	repenitens	XXXIV 300, 7
nuncians	III 18 p 127, 22	renunciavit	XXII 280, 27
in exilio trusit	V 1 p 191, 21	retrusit	XXXIII 297, 18
misero[4]	II 12 p 80, 7	transmisero	VI 248, 11
utrisque pugnantibus	II 27 p 88, 16	conpugnantibus	IX 251, 17
genitum	II 29 p 91, 9	primogenitum	XIV 260, 29
legatis	II 28 p 90, 2	legatariis	XI 254, 13

Le mot simple se substitue au composé.

abstulerant[5]	II 27 p 88, 14	tullerunt	X 252, 4

---

1 habitaverunt LH I 242, 8 ; V 245, 7

2 nunciasset LH XXVI 284, 20

3 penitet LH me XX 275, 6 G

nos VII 249, 7

4 mittere (envoyer) LH misit Index 239, 1 ; mittamus XXXV 303, 17

mitto chez Greg = souvent pono, pas toujours. Bonnet 229.

5 abstulit LH XVII 270, 14

adveniens[1]	II 27 p. 88, 19	veniens	X 252, 15
advenire	II 27 p. 89, 8	venire	X 253, 4
adornare	II 29 p. 91, 2	ornat	XIV 260, 16
allegatus	II 42 p. 105, 15	legatus	XVIII 272, 29
commorarentur[2]	V 3 p. 192, 19	morarentur	XXXIII 298, 18
commoveretur (bellum)	II 30 p. 91, 17	moveretur	XIV 261, 18
confugire[3]	III 10 p. 117, 14	fugire	XXIII 279, 7
decidit	III 28 p. 133, 14	caecidit	XXV 283, 19
elisum (exercitum)	II 27 p. 88, 6	lesum (exercitum)	IX 251, 18
praeparari	II 31 p. 92, 15	parare	XIV 263, 12
exinde[4]	V 2 p. 192, 14	inde	XXXIII 298, 11
signaculo	II 31 p. 93, 9	signo	XV 263, 31

Lorsqu'on étudie la signification des mots chez Greg. de Tours un des phénomènes les plus fréquents et les plus curieux est d'une part la perte subie par le sens de certains mots composés devenant synonymes des mots simples et d'autre part l'acquisition faite par certains mots simples de la signification des mots composés. Ce changement a été assez longuement étudié par M. Bonnet[5] Nous avions à le signaler ici, parce qu'il nous donne la clef de plusieurs modifications lexicologiques apportées par l'anonyme au texte de son devancier. —

Quand au chapitre XXIV, le LH écrit remiserunt au lieu de miserunt, il ne fait que mettre la forme d'accord avec le fond : il s'agit en effet pour lui d'une 2de ambassade d'Archadius tandis qu'après Grégoire, Archadius est envoyé alors à Clotilde pour la 1ère fois. Quand il écrit repenitens au lieu de sero penetens, on peut se demander si sa

---

1 advenerat LH XXXVIII 309, 13

2 commorata LH XIX 274, 5

3 confugit LH XXVIII 287, 16 ; XXV 282, 19 G

4 pour inde et exinde chez Greg. cf Bonnet p 580

5 p 228 et 229

source ne contenait pas la leçon sere penetens fournie par B1 et B2 de Greg. ou même se repenetens qui se trouve dans C1. Mais spoliatam et expoliatum, habitabant et inhabitantes, trusit et retrusit, nuntiavit et renuntiavit, misero et transmisero, allegatus et legatus, adornare et ornare etc. etc., ont absolument le même sens. Le contexte ne subit aucun autre changement n'est introduit, le prouve abondamment[1]. Ici non plus, on ne peut alléguer la disparition de certains mots, car 1° les exemples ne nous sont pas fournis en nombre assez considérable que pour nous permettre semblable affirmation et surtout 2° on retrouve dans la chronique neustrienne avec le sens qu'ils possédaient chez Grégoire, les mots éliminés en d'autres endroits par l'anonyme. Quel est le but du LH ? Encore une fois, nous semble-t-il, modifier la « toilette » du texte de l'Historia Francorum. Les 15 substitutions de ~~préfixes~~ préfixes que nous allons énumérer nous mèneront à la même conclusion.

Substitution de préfixes.

Ab > ad

(Captivus) abducitur (atque infra terminum Aurelianensim in custodia positus) III 6/113,5 — Adduxit XX 276,6

Ad > ab

(Sepulchrum) adiit[2] III 28/133,2 — Abiit XXV 282,23

Ad > de

(cum aliquid regi) adlatum[3] (fuisset) II 42/105,3 — deferté XVIII 271,31

---

1 signaculo > signo nous présente la substitution d'un simple à un dérivé, legatarii > legati le phénomène inverse. Pour mémoire encore le préfixe con remplaçant le pronom uterque (employé cependant par le LH XXX 290,37.)

2 abire chez Greg = souvent ire: Bonnet 221.

3 adferte LH XXXVIII 308,16

De > ad			
detulerat secum thesauros	IV 28, 164, 4	adtulerat	XXXI 292, 10
De > dis			
(filias) detrahere	II 12, 80, 1	distrahere	VI 247, 11
Ab > dis			
(reliquos milites) abscedere[1] iussit	II 27, 89, 13	discedere	X 253, 20
Trans > de			
transfixum cultro; iugulavit	III 18, 128, 9	defixo in ascella cultro	XXIV 281, 18
De > pro			
(securem terrae) deiecit	II 27, 89, 11	proiecit	X 253, 13
Pro > Trans			
proditores	II 42, 105, 17	traditores	XVIII 272, 32
Ex > de			
evictus	IV 30, 185, 20	devictus	XXXII 295, 11
Re > ex			
(sedem occupat; fratres eum) repulerunt	IV 22, 159, 2	expulerunt	XXIX 289, 14
In > con			
(a nescio quo) inpulsus, (corruit)	III 8, 116, 13	conpulsus	XXII 278, 6
(regem) instituit	V 1, 191, 18	constituerunt	XXXII 297, 14
In > per			
insequeretur[2] (fugatos)	III 6, 114, 2	persequeretur	XXI 276, 23

1 abscesserunt I 241, 25

2 insequebatur L H XXXII 294, 10; insequutus XXXVI 306, 8

Le fait doit se trouver à la page 83 (sous la rubrique : quitte l'avant-dernière place). –

Ob > sub

(sibi obœdientibus) occurrunt[1] succurrunt

II 30 p 91, 27 XV 262, 9

Entre proditores et traditores, transfixo et defixo, impulsus et compulsus, insequi et persequi, abscedere et discedere, occurrunt et succurrunt, il n'y a qu'une nuance à peine perçue (l'est-elle encore?) par le latin mérovingien et qui en tout cas n'apporte au récit aucune précision spéciale. On peut les employer l'un pour l'autre sans qu'il y paraisse. Il n'en est pas tout-à-fait de même (et encore!) pour abducitur et adduxit, adiit et abiit, ad latum et delati, detulerat et adtulerat — à remarquer les échanges réciproques des préfixes — repulerunt et expulerunt, occurrunt et succurrunt. Le procédé est clair: l'action se considère à 2 points de vue différents: emporter d'un endroit des trésors ou les apporter ailleurs; emmener quelqu'un hors d'un lieu quelconque ou l'amener dans un autre, se diriger vers un tombeau ou sortir de chez soi pour aller au tombeau, refouler quelqu'un chez lui ou l'expulser des terres qu'il a envahies: ce sont purs procédés de style qui ne changent rien à l'essence du récit.

Modifications de l'ordre des mots.

Le verbe n'est plus à la fin de la proposition

Mis au début

Pro reverentia beati Martini dedit edictum

II 37 p 99, 17

Quod Franci cernentes...

III 6 p 113, 28

Proposition simple.

precepit autem pro reverentia sancti Martini

XVIII 268, 5

Proposition complexe.

quod videntes Franci....

XXI 276, 28

---

[1] chez Greg. occurrere: etymologiquement: venir au devant prend la place de succurrere venir au secours (Bonnet p 272)

Cumque apud Visorontiam locum urbis Viennensis coniuncti fuissent III 6 p 113, 21	Cumque venissent in pago Viennense XXI 276, 17
Cum ad fluvium Vigennam cum exercitu advenisset II 37 p 100, 10	cum venisset autem rex ad fluvium Vincennam cum exercitu suo XVII 268, 30

2 Mis au milieu

Igitur ab Anastasio imperatore codecillos de consolato accepit II 38 p, 102, 9	ab Anastasio imperatore codicellis accepit Chlodovechus pro consolatu XVII 271, 14
Interea regina fidelis filium ad baptismum exhibet II 29 p 91, 1	interea regina parat ad[1] baptismum filium XIV 260, 15
Sed non diu ei hoc licuit possedere IV 22 p 159, 2	Sed non diu licuit ei hoc possidere XXIX 289, 12
Chlodoveus ... Burdegala abiit IV 47, 182, 12	... abiit usque Burdigalem urbem XXXIII 294, 4
Tanta caedes ex Choringis facta est III 7 p 115, 12	tanta caedis ibi fuit de Coringhis XXII 277, 23
frater eius ad pedes Childeberti prosternitur III 18 p 128, 3	frater eius proiecit se ad pedes Childeberti XXIV 281, 5

3 Mis à l'avant dernière place

... ibique recidens, reddedit Spiritum III 10 p 117, 16	... mortuusque est ibi XXIII 279, 11
... de altitudine muri ad terram corruit III 10 p 116, 24	de ... corruit ad terram XXIII 278, 7

Verbe est placé à la fin de la proposition

1 Quitte le début

egressus autem a Churonus .... constituit II, 38 p, 102, 4	de Coronis autem egressus, ... constituit XVII 271, 23

1 en même temps, renversement des compléments

Quod ille recusare metuens,
tradidit eam viris
II 28 p 90, 5

acceptamque eam cum ira
ipsius Auriliano tradidit
XII 257, 16

2 Quitte le milieu

Tiberius arripuit imperium
V 30 p 223, 12

Tiberius quoque imperium eius
suscepit XXXV 301, 12

3 Quitte l'avant dernière place

Valde molestum fero
quod hi Arriani
partem teneant Galliarum
II 37 p 99, 13

satis mihi molestum est
quod Gothi Arriani
partem optimam Gallearum teneant
XVII 267, 8

putabant eos aliquid agere
malefitii III 29 p 134, 6

putabant eos aliquid malefitii
esse XXVI 284, 11

Verbe passe du milieu de la proposition au commencement

De exercito vero eius baptizati
sunt amplius tria milia
II 31 p 93, 9

baptizantur de exercitu eius amplius quam tria milia virorum
XV 264, 2

ipse vero rex direxit nuntios
ad beatam basilicam
II 37 p 99, 24

direxit itaque nuntios rex
ad beatam basilicam
XVII 268, 8

Verbe passe du milieu de la proposition à l'avant dernière place

in his autem partibus ...,
habitabant Romani
usque Ligerem fluvium
II 9 p 77, 11

... in his partibus usque Ligere
fluvio habitabant Romani
V 245, 10

Verbe incident après v. principal > avant verbe principal

indignate, quaeso, iniuriam
meam III 6 p 113, 2

precor, indignate, iniuriam
meam XX 275, 7

Infinitif et verbe personnel

sed nullo modo ad haec credenda poterat commoveri
II 29 p 91, 16

- - - - - - - - - - - - - - - - - -
- - - Commovere poterat
XIV 261, 16

ut de utero meo genitum	ut ---------- recipere
regno suo dignaretur adscire	dignatus est
II 29 p 91, 9	XIV 260, 28

Auxiliaire et participe passé

Si puer fuisset dicatus	
II 29 p 91, 6	Si puer dedicatus fuisset XIV 260, 23
Genuveifa est sepulta	G. sepulta est
IV 1 p 142, 13	XXVIII 285, 18

Participe présent avant verbe principal > après verbe principal

Fredegundis sero penetens	Fredegundis ait ad regem
ait ad regem V 34 p 227, 1	repenitens XXXIV p 300, 5
Les 2 termes de l'Ablatif absolu	
Derelicto Chilperico[1]	Chilperico derelicto
IV 51 p 186, 9	XXXIII 295, 25
Incensa casula	casella incensa
IV 18 p 158, 8	XXVIII 288, 14

Déplacement de l'adjectif

Adjectif avant substantif > après substantif

cunctos thesauros auferens	thesauros vero plurimos abstulit
II 37 p 102, 5	XVII 270, 17

Adjectif après substantif > avant substantif

fuit tempore illo IV 47 p 183, 10	fuit illo tempore XXXII 294, 26
post dies vero paucos	post paucos autem dies
V 2 p 192, 17	XXXIII 298, 16
die sequente	sequente die
III 28 p 133, 10	XXV 283, 12

1 au hasard : veniente rege XVIII 269, 8 G
missa legatione XVI 266, 4
collecto hoste plurimo XLI 307, 21

habebat duas puellas[1] pauperis cuiusdam filias IV 26 p 160, 18

habebat puellas duas cuiusdam pauperis filias XXX 290, 22

Déplacement de l'adverbe

Adverbe avant verbe > après verbe

ne amplius pereat populus II 30 p 92, 3

ne pereat plus populus XV 262, 17

regnum inter se aequalantia dividunt III 1 p 109, 12

regnum inter se diviserunt aequaliter[2] XIX 274, 10

Adverbe après verbe > avant verbe

praedicabat assiduae viro II 29 p 90, 9

cotidie predicabat eum XIV 260, 14

arcessire clam II 31 p 92, 6

absondite vocavit XV 262, 27

Conjonction déplacée

Igitur[3] Gundobadus fratrem interfecit II 28 p 89, 19

Gundobadus igitur - - - - - - - - IX 254, 3

Defuncto igitur Chlodovecho regi III 1 p 109, 10

igitur post mortem Chlodovechi regis XIX 274, 7

~~Modifications dans l'ordre des mots~~

Hyperbate supprimée

In campo Vogladense decimo ab urbe Pictava miliario convenit II 37 p 100, 15

- - - - - - miliario duce ab urbe Pictava XVII 269, 21

Multa basilicae munera offerens II 37 p 102, 8

Multa munera basilicae tribuit XVII 271, 2

infectum de sanguine sudarium III 10 p 117, 8

sanguine inlitum sudarium XXIII 278, 20

---

1 Nous avons ici les 2 cas de déplacement d'adjectif.

2 en outre le verbe passe de la dernière place à l'avant-dernière

3 chez Greg. de Tours igitur se met indifféremment à la 1ère ou à la 2de place

Bonnet 318.

adprachensum unum de civitate rusticum III 29 p 134,6	adprehensum unum rusticum de civitate XXVI 284, 13
adquisitam maximam Hispaniae partem III 29 p 134, 9	adquisita maxima parte Hispaniae XXVI 284, 24
iurans se certissimum patri esse inimicum IV 18 p 158, 8	iurans patri esse certissimum inimicum XXVIII 287, 4
verbis eam lenibus demulsit IV 28 p 164, 9	eam mollibus verbis blandiebatur XXXI 292, 22
magnus quoque hic planctus omni populo fuit V 34 p 227, 22	magnus quoque planctus hic omni populo fuit XXXIV 301, 2
decimo regni sui anno II 27 p 86, 15	decimo anno regni sui X 253, 23
in hoc loco commorata est raro Parisius visitans II 43 p 106, 10	in hoc loco commorata est Parisius raro visitabat XXIX 274, 6

Hyperbate introduite

transfixum cultro in latere III 18 p 128, 2	defixo in ascella cultro XXV 281, 19
dum legationem in Burgundiam saepius mittit II 28 p 90, 1	dum frequenter legationem in Burgundiam mitteret XI 254, 10
Chiasme	détruit
tuo sumus dominio subiugati II 27 p 89, 1	tuo dominio sumus subiugati X 252, 23
1 2 3 4	1 3 2 4

Apposition changeant de place

Habensiam de concubina[1] filium nomine Theudericum II 28 p 90, 7	Rex habebat filium de concubina nomine Theudericum XIII 260, 2

1 hyperbate de « de concubina » séparant le nom de son apposition.

uxorem germani sui
Guntheucam nomine
sibi in matrimonio sociavit[1]

III 6 p. 114, 7

Chlodovechus vero
filium suum Theudoricum .. direxit

II 37 p. 101, 12

Hic habebat Parronem consiliarium

II 42 p. 105, 1

in basilica sanctorum Crispini atque
Crispiniani martirum

V 34 p. 227, 1

Chilpericus rex egrotavit

V 34 p. 226, 21

. uxorem fratris sui
accepit in coniugium
Gundeucam nomine

XXI 277, 5

... Theuderico, filio suo

XVII 270, 10

Habebat quoque consiliarium
nomine Faronem

XVIII 271, 28

in basilica sanctorum
martyrum Crispini et Crispiniani

XXXIV 300, 35

rex Chilpericus egrotavit

XXXIV 299, 28

Complément déterminatif change de place

nuto Dei II 37 p. 100, 15
filias eorum II 12 p. 80, 1
evangeliorum capsas III 10 p. 117, 20
Chilperici regis filium IV 23 p. 159, 15

Domini nutu XVII 269, 7
eorum filias VI 247, 10
capsas evangeliorum XXIII 279, 22
filio Chilperici XXX 290, 11

Renversement des compléments

... et Franci tamquam per pontem
aliquod super eos in litus ulteriore
transirent

III 7 p. 115, 13

Quem rex cum summo honore
apud Sessionas
sepelivit

IV 19 p. 156, 14

Franci super eos
tamquam per pontem
transiebant et conculcabant

XXII 277, 25

Q. r. Suessionis civitate cum
magno psallentio gloriose
sepelivit

XXIX 288, 20

[1] reject de l'apposition à la fin de la phrase, après le verbe
hyperbate de l'expression verbale

Sed in conspectu Chlodovechi,
una cum Richario fratre suo
perducetur
II 42 p 105, 12
ille ad Gundobadum
legationem
mittit II 28 p 90, 4
et in basilica[1] beati Martini
tunica blattea
indutus II 38 p 102, 10
(basilica) quae super murus civitatis
ligneis tabulis[2]
fabricata est V 2 p 192, 12
duo ex adverso advenientes
cum contis
utraque ei latera feriunt
II 37 p 101, 17
nuntiaverunt haec Chlodovecho
II 28 p 90, 3
Theudobertum in
illis partibus
cum valido exercitu c
direxit III 3 p 111, 2

Sujet et complément direct renversés

Videns quod mater filios . . .
diligeret. III 13 p 126, 20

. Sed una cum Ricchario f. s.
Chlodoveo
presentantur
XVIII 272, 22
legationem
ad Gundobadum
misit XI 254, 16
tunicea blatea
indutus rex
in basilica beati Martini XVII 271, 15
quae est lineis tabolis
super murum
construeta XXXIII 298, 8
duo Gothi cum contis
eum ex adverso
in latera feriunt
XVII 269, 25
Chlodoveo nunciaverunt haec
XI 254, 15
Theudobertum c
cum magno exercitu
in illis partibus
dirigens XIX 274, 27

Videns quod filios mater . . .
diligeret XXIV 279, 29

---

1 (En outre changement de place du participe.)
2 (en outre le LH sépare par les 2 compléments l'auxiliaire et le participe passé.)—

cum placuisset omnibus	placuitque hoc consilium
hic sermo II 37 p 99, 15	proceribus Francorum XVII 267, 13
Ablatif absolu déplacé	
idem vero regressus ad propria	Post haec iterum Theudericus
Hermenefredum ad se	data fide,
data fide	Ermenefredo rege
praecipit venire III 8 p 116, 11	ad se venire fecit XXII 278, 2
Complément passé de la principale dans la subordonnée	
Sed in ipsa vigilia	dum missarum sacrificia
dum missarum celebrarentur	in ipsa vigilia celebraret[1]
sollemnia,	
Subito succenditur II 34 p 98, 1	XVI 266, 21
Complément de 2de coordonnée passé dans 1ère	
Sigimundus cum uxore ac	captos in pago Aurelianense
filiis adducitur	
atque	eos adduxit
infra terminum Aurelianensium	atque
urbis	
in custodia positus detineatur	in carcerem retrudi iussit
III 6 p 113, 4	XX 276, 5
Prédicat passé de relative dans la proposition principale	
et deum quem	et deum verum immortalem quem
Remegius praedicat immortalem	Remegius predicat,
sequi parati sumus	credere parati sumus
II 31 p 92, 13	XV 263, 7

L'ordre des mots chez Grégoire de Tours, dit M. Bonnet, dans les pages trop brèves qu'il consacre à cette matière, est étudié. « Ce n'est ni l'ordre classique — logique, oratoire ou rythmique[2] — ni l'ordre de la décadence aux

---

1 en outre, verbe penultième devient verbe final

2 Berger p. p 216-240. Haacke p p. 366-379

inversions et entrelacements fréquents et inutiles. C'est un système extrêmement simple qui consiste à mettre un mot en vue dans chaque phrase — Entendu sans rigueur[1] et tout en nous demandant si — vu notre connaissance du latin classique et notre ignorance relative du style mérovingien — nous n'accordons pas parfois à l'auteur des intentions de mise en lumière à quoi il n'a peut-être jamais songé — Nous reconnaîtrons que ce système de Grégoire est attribuable à l'auteur du LH. Fort de ce principe, on peut reprendre la plupart des modifications qui précèdent. Ce sera chose aisée — l'ingéniosité, la complaisance et l'audace aidant — de trouver une raison plus ou moins plausible aux différentes mutations opérées par le chroniqueur neustrien dans l'ordre des mots de l'Historia Francorum. Elle ne variera guère, car le rythme est inconnu de notre chroniqueur. mise en évidence d'un terme quelconque, qu'il soit question d'un déplacement de verbe ou d'un renversement de compléments; union plus intime entre le substantif et l'adjectif, si celui-ci précède le nom; disjonction des idées si l'adjectif suit. Quelques phénomènes resteront cependant réfractaires à cette interprétation généreuse: « Le génitif suit ou précède le nom qui le régit suivant que l'un ou l'autre a plus d'importance[2] ». Ceci permettra-t-il d'expliquer

---

1 Illi quoque egressi a Sicambria venerunt in extremis partibus Reni fluminis in Germaniarum oppidis, illucque inhabitaverunt cum eorum principibus Marchomire filium Priamo et Sunnone filio Antenor; — Venerunt, inhabitaverunt, sont arrachés à leur place habituelle et mis au milieu de leurs propositions. Recherche d'effet? Nous croyons plutôt à une tendance, encore relativement peu développée et visible surtout dans la partie originale du LH, de mise du verbe au milieu de la proposition. On se dirige petit à petit vers la construction romane.

2 Berger p. 217.

5 A noter ce bel exemple d'entrelacement :
Cum nos eum mortuum auditum esse habemus XLI 313, 2

filias eorum > eorum filias ou Chilperici filium > filio Chilperici ou encore evangeliorum capsas > capsas evangeliorum[1] ? Et les appositions, à quelle acrobatie subtile et bienveillante ne devrait-on pas se livrer pour saisir une recherche d'effet ? Dans Chilpericus rex egrotavit > rex Chilpericus egrotavit ou dans Chlodovechus filium suum Theudoricum direxit > Chlodovechus Theuderico filio suo direxit. — On prétendra peut-être que la translation d'un complément d'une proposition à l'autre répond avec plus ou moins de bonheur à une préoccupation de mise en relief et dans igitur passant de la 2de à la 1ère position, puis de la 1ère à la 2de (alors que Grégoire place indifféremment cette conjonction aux 2 endroits que nous venons d'indiquer) on verra peut-être d'un côté la volonté d'introduire simplement la proposition, de l'autre celle de faire jaillir le sujet Gundobadus[3] en pleine lumière, mais les suppressions d'hyperbates remonteront malaisément à une poursuite d'effet, et pour notre part nous les ferions plutôt découler d'un désir de simplicité, désir relatif d'ailleurs, puisque l'anonyme maintient des hyperbates de Grégoire et même en introduit[5] dans la partie qui lui est exclusivement personnelle[4]. En outre, la mise de termes importants à l'avant dernière place le rattache à une habitude de Grégoire consistant à opérer un renversement des deux derniers termes de la proposition, de telle façon que celui qui serait le dernier dans la prose classique se trouve l'avant-dernier dans sa phrase. Enfin, nous nous demandons si, à un écrivain de la décadence qui n'est pas capable comme nous le verrons bientôt de ~~construire correctement une période de quelque étendue~~ varier la structure de ses phrases,

---

1 page 87
2 page 87
3 page 85 maximus autem tunc ibi Arvernorum populus convenit XVII 270,3.
4 et même dans l'autre partie : commoto Chlodoveus exercitu XVIII 272, 10
Scio, mihi ancillae vestrae avolum in manu positum spavolum XI 257 13.-

on peut prêter des intentions continuelles de Styliste raffiné. Que parfois, il veuille mettre en évidence un terme autre que celui choisi par Grégoire, il n'y a là rien d'impossible. (Nous n'aurons peut être jamais la lumière absolue sur cette question) mais qu'il le veuille toujours, nous ne pouvons l'admettre. Nous croyons par contre nous approcher davantage de la vérité en faisant dériver ces mutations de l'ordre des mots de trois chefs pouvant parfaitement bien s'accorder entre eux et s'associer même: mise en lumière, simplicité et surtout — cette conclusion que nous tirons de presque tous les paragraphes de ce chapitre — désir de modifier extérieurement le texte emprunté. On nous objectera sans doute que certaines de ces inversions pouvaient se trouver dans la source du Liber Historiae. C'est très peu probable, car aucune de ces modifications, pas plus que les autres examinées jusqu'à présent — et bien entendu celles qui se rattachent à la phonétique et à l'orthographe exceptées — ne se constate dans un des cinq manuscrits B de Greg qui nous sont parvenus.

Établir une démarcation entre les 3 mobiles que nous avons attribués à l'anonyme, nous n'en avons guère l'intention.... et pour cause.... Nous serions satisfaits si l'on nous accorde qu'ils entrent tous trois en ligne de compte — pour des valeurs différentes, peu importe — dans la mutation de l'ordre des mots. —

Changement de mode qui ne modifie pas la structure générale de la phrase

---

Non me paeniteat, carissimi,	Non me poeniteat, filii,
vos dulciter enutrisse;	vos dulciter enutrisse;
indignate, quaeso, etc	precor, indignate etc
III 6, 113, 1	XX 275, 6

2 quod cum Theuderico nuntiatum fuisset,
Theudobertum filium suum,
in illis partibus,
cum valido exercitu ac magno
armorum apparatu direxit,

III 3 p. 110, 22

3 Alamanni terga vertentes
in fugam labi[1] coeperunt

II 30 p. 92, 1

4 Orta tempestas tentoria
dissicit

III 28 p. 133, 5

5 Porro Chlodovechus,
dum legationem in Burgundiam
saepius mittit,
Chrotchildis puella reperitur a
legatis eius

II 28 p. 90, 1

6. tanta eam crudelitate dicitur
caecidisse, ut infectum de proprio
sanguine sudarium
fratri transmitteret

III 10 p. 117, 8

7 Thesaurizamus, nescientes cui
congregemus[2] ea

V 34 p. 227, 5

quod . . . . . .
. . . . . suum
cum magno exercitu
in illis partibus
dirigens. —

XIX 274, 25

Alamanni in fugam lapsi
terga verterunt

XV 262, 13

Orta est tempestas, tenturia
disrumpens

XXV 283, 3

. . . . . .
dum frequenter legationem in
B. mitteret,
Chrotchildis puella invenitur
a legatariis

XI 254, 10.

eam in tantum verberabat,
ut . . . . . .
. . . . . .
fratri transmisit.

XXIII 278, 19

Nescimus cui congregamus ea

XXXIV 300, 15

1 Nous lisons labi et non lapsi, comme Krusch et Arndt. Lapsi infinitif formé sur le thème du parfait, ne se rencontrerait qu'ici chez Greg, à côté de cas très nombreux du régulier labi. — 2 excellents manuscrits des 2 premières classes: A 1 et B 5 donnent d'ailleurs labi. Aussi, à la suite de M. Bonnet — qui ne dit pas les motifs de son choix — adoptons nous la leçon labi.

2. B 5 de Greg. congregamus.

12. G abl. abs + v. personnel finie > L. H 2 propositions coordonnées personnelles.

13. G acc. abs + v. personnel finie > L H 2 coordonnées personnelles

14. G abl. abs + part. nom + v. finie ind + v. infin. ind indicatif

↓ v. dép →

L. H v. finie ind. (2e phrase) abl. abs. + v. pers. fin + v. pers. coord + ------

introduit

8 Ille ad Gondobadum legationem
mittit,
eam sibi in matrimonio petens
II 28 p. 90, 4

9 plangendo sequebantur
III 29 p. 134, 2

10 At ille cum inclinatus fuisset
ad colegendum,
rex ... securem suam capite eius
deficit
II 27 p. 89, 11

11 Sororem eius expetiit,
promittens per legatos
se alias uxores relicturum
IV 27 p. 163, 18

At ille iterum legationem ad
Gundobadum misit,
ne ipsam eam petendam
XI 254, 15

plangentes sequebantur
XXVI 284, 9

At ille cum se inclinasset
collegere eam,
rex ... franciscam suam ...
..... deficit
X 253, 14

sororem Brunchildis expetiit
promittens per legationem
alias uxores dimittere
XVII 268, 27

Changement de Mode amenant une modification de la
Structure générale de la phrase

12 His ita gestis, mortuo Childerico,
regnavit Chlodovechus filius eius
pro eo
II 27 p. 88, 1

13 Et adprachensam securem eius,

terrae deiecit
II 27 p. 89, 11

14 Ad ille, prohibito bello,
cum pace regressus

narravit reginae
qualiter ... victoriam meruit obtenire
II 30 p. 92, 3

Post hec mortuus est Childericus rex
regnavitque annis 24

IX 251, 8

Accepit autem rex franciscam eius,
quod est bipennis,
et proiecit in terram
X 253, 12

Tunc iussit rex imminente plaga cessare.
Factaque victoria,
reversus est in Francia ad reginam suam
narravitque ei etc

XV 262, 18

15. G.L. : Cum et subj. + abl. absolu + v. personnel

L.H. : Indicatif + indicatif coordonné + indicatif (asyndeton de coord. Cf Berger p 206)
+ interruption

16. Abl. absolu + v. personnel > 2 coordonnées personnelles.

17. G.L. Abl. abs. + part. prés. nom. + v. personnel + part. prés. nom.

L.H.V. pers. 2de phrase : acc. abs. ajouté + part. prés. nom. + part. passé + part. prés. nom.

(L.H. n'a pas de v. personnel dans cette phrase)

18. G.L. : Abl. abs. + part. prés. nom + v. personnel

L.H : v. personnel + v. personnel coord. 2de phrase : part. prés. etc

19. G.L. : Acc. abs. + v. personnel + acc. absolu + v. personnel.

L.H : V. personnel + v. personnel + v. personnel. (asyndeton) 2de phrase : v personnel.

15 Cumque placuisset omnibus hic termo,
commoto exercitu,
Pectavus dirigit

II 37, p 99, 15

16 Defuncto ... Justiniano imperatore,
Justinus ambivit imperium

IV 40 p. 173, 13

17 Tunc Chramnus, iam accepta
Wiliacharii filia,

Parisius accedens,
secum Childebertum regem constringit

in fide atque caritate,
iurans,
se certissimum patri esse inimicum

IV 17 p 155, 9

18 ... Statimque, interfecto Sigimundo,
in puteum iactare praecipiens,
Burgundias petiit

III 6 p 113, 18

19 Nec mora, adprehensum
Chlothacharius
puerum seniorem,
brachium elisit in terra,
defixumque cultrum in ascella
Crudilitate interfecit

III 18 p 128, 1

Placuitque hoc consilium proceribus
Francorum. Commovit[1] autem rex cunctum
populo Francorum Pectavis dirigit
exercitum suum,

XVII 267, 13

Tunc Justinianus imperator abiit,
Justinus ambivit imperium

XXXII 293, 32

Willecharii filiam, nomine Chaldam
duxit uxorem.
Adprehensos multos thesauros,
Parisius veniens,
cum Childeberto rege sacramento
constrictus,

iurans,

- - - - - - - - - - inimicum

XXVIII 286, 28

Tunc interfecit Sisimundo
proiecitque eum in puteum,
Post haec, in Burgundiam properans etc.

XX 276, 11

Nec mora adprehendit
Chlothacharius 1
puerum seniorem
proiecit in terram,
defixit cultrum in ascella eius.
Qui transverberatus, statim mortuus est

XXIV 280, 30

1 Entre les deux phrases s'insère le récit de la fondation de l'église St Pierre à Paris

20 Q : abl. abs + v. personnel. (princ.)

↓ ↓

L.H : cum et subj + v. personnel. (princ.)

21. Q : abl. abs + abl. abs. + v. personnel (princ) + v. pers. coord.

↓ ↓ ↓ ↓

L.H : part. prés. nom + v. personnel + v. personnel + v. personnel + v. personnel (1ère coord)

1ère coord. (asyndète)

22. Q : cum et subj + abl. abs + v. personnel (princ) + v. pers. coord.

↓ ↓

L.H : v. personn (princ) + part. prés. nom.

23. Q : abl. abs. + v. personnel (princ). + v. pers. coord.

↓ ↓ ↓

L.H : v. personn. + infinitif + v. pers coordonné.

24 Q : abl. abs. + abl. abs. + v. princ. pers. et infinitif, + v. pers (relative). 2e de phr : v. pers princ.

↓ ↓ ↓

L.H : v. pers. - 2e de phr (ou coord) part. prés. nom abs. + v "

20 Nam plerumque procedente illa
ad sanctam ecclesiam
stercora ... Super eam proiecit
imperabat

III 10 p 117, 6

21 Qui interfecto rege,
hostibus navali praelio superatis,
oppraemit
omnemque rapinam
terrae restituit.

III p 111, 3

22 Denique cum se Thoringi caedi
vehementer viderent,
fugato Hermenefredo rege ipsorum,
terga vertunt
et ad Onestrudem fluvium usque
perveniunt

III 7 p 115, 10

23 ... basilica, ordinante Chlothario
rege,
ab stagno cooperta est
et in illa elegantia reparata

IV 17 p 157, 9

24 Cessantibus quoque exinde terroribus,
per cunctas provincias dispersa fama,
cunctus sacerdotes imitare commonuit
quod sacerdus fecit ex fide.
Quae usque nunc in Dei nomine
per omnes ecclesias . . . celebrantur

II 34 p 98, 10

Nam cum ad ecclesiam Christi
iret orationem facere,
stercora etc

XXIII 278, 16

Qui consequens eos
pugnavit cum eis caede magna
atque prostravit,
regem eorum interficit,
preda tullit et in terra sua restituit

XIX 274, 28

Fugit autem Ermenfredus
cum Coringhis

usque Onestrudem fluvium,
illicsum persequentes Franci

XXII 277, 20

quam postea rex

ab stagno cooperire iussit
et reparavit

XXVIII 287, 18

Tunc cessavit ipsa tribulatio et subversio.
Dein ceps omnes ecclesiae Dei et sacerdotes
hoc exemplum imitantes,

usque ad presens, ipsas letanias
ubique celebre colantur

XVI 266, 28

25 G : part. prést nom. + part prést nom + v. princ. 2de phrase : v princ. .....

L.H : v. personnel princ + v. pers. coord. 2de phr (ou coord) : part. prést. ajouté + part. prést. nom + part prést nom + v. princ

26. part. prést nom + v. princ. > 2 personnelles coord.

27. G : part. ~~prést~~ (v. dép.) nom. + v. princ pers + v. pers. coord

L.H : part. v. dép. + part. prést + v. pers.

28. G : v. pers + part. nom (v. dép) + 2 v. princ coord. + abl abs + v. pers coord. + v. pers. coord

L.H : v. pers. + 2 part prést nom + part prést nom + part prést nom.

29. G : part. passé nom. + v. personnel princ. 2de phr : part prést nom + v. personnel. princ.

L.H : part prést nom + v. personn. princ + v. personnel coord

25 Chlodoveus vero ... hiemem agens,

cunctos thesauros Alarici
a Tholosa auferens,

Ecolisnam venit.
Cui tantam Dominus gratiam tribuit,
ut in ...

II 37 p. 102, 4

26 aurum argentumque
manu propria sparsens,
voluntate benignissima erogavit ....

II 38 p. 102, 11

27 Egressus autem a Turonus
Parisius venit
ibique cathedram regni constituit

II 38 p. 102, 14

28 ... Gallias appetunt.
Egressique ad terras
pagum unum devastant atque
captivant,
oneratisque navibus
reverti ad patriam cupiunt;
sed rex eorum ad litus residebat.

III 3 p. 110, 19

29 Ipse vero valde infirmatus
a cinctura deorsum se iudicare
non poterat.
Qui paulatim decedens
septimo regni sui anno mortuos est.

IV 9 p. 147, 6

Chlodoveus quoque .... totum hyemem
resedit;
thesauros vero plurimos A. regis
de Tolosa abstullit.
Omnesque urbes illas accipiens,
Ecolisinam civitatem veniens,
tantam gratiam ei Dominus contulit,
ut ...

XVII 270, 15

aurum et argentum
manu propria aspersit
atque v. l. dispensavit

XVII 271, 17

De Toronis autem egressus
Parisius civitate veniens
ibi sedem regni constituit

XVII 271, 23

.... Gallias appetent,

pagos devastantes atque captivantes,

plenas naves alta mare intrantes,

rex eorum ad litus maris residens.

XIX 274, 21

Theodovaldus autem rex
egrotans febre valida,

mortuus est
regnavitque annis 7.

XXVII 286, 7

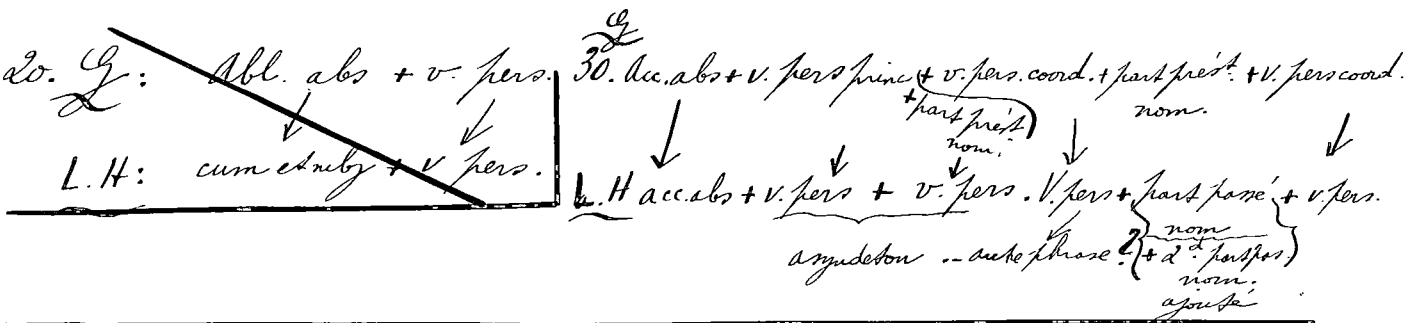

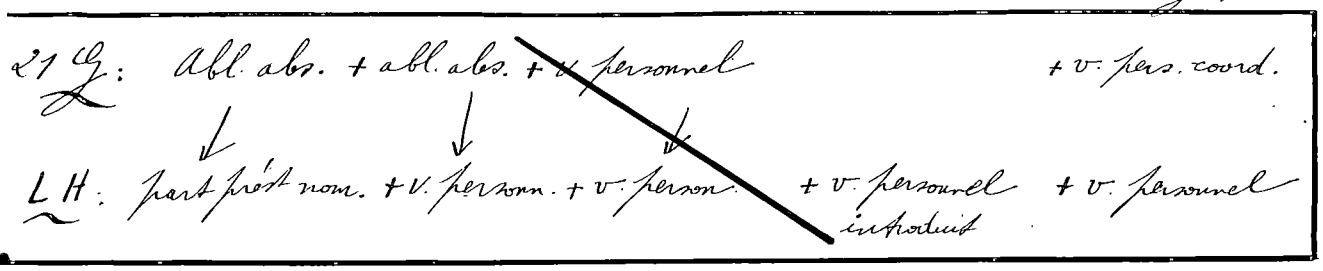

31. 2 v. pers. coord > part prés nom + v. personnel. –

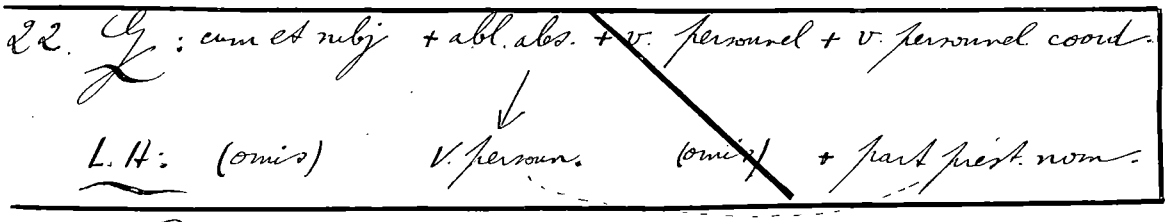

32. ~~Part~~ prés. + v. pers. > 2 v. pers. coord. –

33. Part passif acc. (régime direct) + v. princ > cum est subj + v. princ.

34 G: abl. abs. + v. pers + part prés. nom.
princ
L.H: abl. abs + v. pers. princ. 2e phrase v. princ. (chang. de sujet)

35 G: v. princ. pers + v. sub. subjonctif + v. sub. subj. coord.
L.H: v. princ. pers + part. passif et v. sub. ind subj. –

36 G: v. princ. pers + v. pers. coord + part prés nom.
L.H: v. princ. pers. + part prés nom + part prés nom
asyndeton.

relictum regnum ferenum

30 Hic ... transiit,
et sibi capillos incidens
clericus factus est,
bonisque operibus insistens
presbiter
ab hoc mundo migravit.

III 18 p 128, 17

31 paenitentiam agebant &
ac veniam precabantur

III 28 p 133, 12

32 Abiens ergo in Thoringiam,
apud regem Bysinum latuit

II 12 p 80, 8

33 Quem Chlodovechus receptum
custodiae mancipare praecipit

II 27 p 88, 10

34 Quo mortuo,
reliquos abscedere iubet,

magnum sibi timorem
statuens.

II 27 p 89, 13

35 Ibique tanta caedes facta est,
ut alveos fluminum
repleretur
et Franci ... transirent.

III 7 p 115, 12

36. Chrodechildis ... adiit,
et tota nocte vigilat orans.

III 28 p 113, 1

relictum regnum ferenum

Qui postea ... transiit,
ipse se totundit.
Cl. f. e.
bonis operibus praeditus,
presbiter ordinatus,
plenus virtutibus migravit ad Dominum.

XXIV 282, 2

penitentiam agentes, veniam
precabantur.

XXIV 283, 16

abiit ergo Childericus rex in Coringam,
apud regem Bisinum latuit

VI 2 48, 13

Qui cum ei presentatus fuisset
iussit eum occidere

IX 251, 26

Illoque mortuo,
alio exercitu rex de ipso campo
iussit discedere.
Grandis pavor ac tremor
in Francorum populo deinceps
consurrexit.

X 253, 18

Ibi tanta caedis fuit,
ut ipse fluvius
repletus,
Franci transiebant.

XXII 277, 24

Chrodchildis ... abiit,
tota nocte vigilans deprecans.

XXVI 282, 21

37. 2 v. pers. coord > part. prést nom + v. pers.

38. G: v. pers. princ. + cum et subj + v. pers. coord.

L.H: cum et subj + nom. part. prést + v. pers. –

39 G: dum et subj + v. princ pers + v. pers. coord.

L.H: dum et subj + part. pass + v. pers

40. G: v. pers. princ + ut + part prést nom + abl. abs + et subj

L.H.: part prést nom. + ut et subj + abl abs. + subj. coord.

41. G: cum et subj + v. pers > L.H: 2 v. pers. coord.

42. G: part prést + v. pers princ + part prést nom. + v. personnel coord.

L.H: part. prést + part prést coord. + part prést nom + v. pers. princ

nom. absolus

43. G: 2. v. princ. coord. > L.H: part prést nom + indicatif coord. v princ

(ami par que à part. prést)

37 Caesaraugustanam
cum exercitu vallant atque obsedent.

III 29, 113, 19

38 Childebertes igitur rex
aegrotare coepit
et cum diutissime apud Parisius
lectulo decubasset,
obiit.

IV 20, 156, 20

39 Dum in Coetiam silvam,
venationem exerceret,
a febre corripitur
et exinde Compendio villa rediit.

IV 21, 158, 14

40 Tunc Franci
ad Sygibertum legationem mittunt
ut ad eos veniens,
derelicto Chilperico,
super se ipsum regem stabilirent

IV 51, 186, 7

41 Quod cum rege dixissent,
ille respondisse fertur

II 42, 105, 17

42 Veniens autem Chlodovechus,
bellum contra eum instruit;
at ille devictum cernens exercitum suum
fuga labisarat.

II 42, 105, 10

43 Quod ille clementer indulgent
et eam ipsi transmittunt

III 1, 109, 15

Caesaraugustanam civitatem
circumdantes obsederunt.

XXVI 283, 29

Cum autem Childebertus rex
egrotare coepisset,
diutissime apud P.
febribus decubans
mortuus est.

XXVIII 287, 5

Dum in Colia silva
venationum exerceret,
a febre valida correptus,
exinde Compendio villa rediit.

XXIX 288, 27

Tunc Franci
ad S. legationem mittentes
ut ad eos venirent,
et illi, Chilperico derelicto,
ipsum super se regem stabilirent

XXXII 295, 22

Dixerunt hoc rege,
rex respondens dicit eis

XVIII 273, 2

Venientes autem Chlodoveus et Ragnacharius
ad pugnam fortiter que inter se proeliantes,
Ragnacharius caesum cernens exercitum
suum,
fugire nititur. XVIII 272, 16

Quam illi non negantes,
eamque ipse sibi in matrimonium adsumpsit

XIX 274, 16.

44. G : v. princ + part prés nom > L.H : 2. indicatifs coord.

45. G : cum et subj et 2d = v. subj + abl. abs. + v. princ. pers + infin. ind subj.

L.H : abl. abs v. princ. pers part prés nom + infin ind. subj.

46 G. acc. abs. + v. princ. – 2de phrase : nom. part prés + v. principal + v. princ coord.

L.H : acc. abs. + part nom. (v. dép.) + subj (dum ou cum sous. entendu) + part prés v. princ. + v. coord ind.

⇒ L. H "convergition" cum au part prés par que

47. G : nom. part prés + cum et subj + v. princ et part prés + dixerunt ind.

L.H : cum et subj + part. prés princ + quia et dixerunt ind.

⇒ de v. à l'ind dans cette phrase (ni temps pers.)

48. G : cum et subj + part. posé nom. absolu + v. princ. pers.

L.H : cum et subj + V. principal ind

44 Direxit nuntius ad beatam basilicam, dicens

II 37 p 99, 25

45 Porro cum exercitum contra eum commovisset, et ille Speculatores plerumque ad cognoscendum transmitteret, reversis nuntiis, interrogat quam valida hac manus foret.

II 37 p 105, 7.

46. At ille, relictam ordinationem patris, Coronus venit. Ipse vero simulans ad matrem suam ire velle, Rhotomago petiit et ibi Brunichildae Reginae coniungitur

V 2 p 192, 6.

47 Rex vero adveniens, cum eos exinde auferre niteretur..., iuravit eis dicens.. Si inquid voluntas Dei fuerit, ipse hoc separare non conaretur

V 2 p 192, 13

48 Cum autem ibidem commorarentur, collecti aliqui de Campania, Suessionas urbe adgrediuntur

V 3 p 192, 19

. direxit ... et ait

XVI 268, 8

commoto Chlodoveus exercitu contra Ragnacharium, misit R. Speculatores ad Cognoscendum,

interrogans cuius esset hostis maior

XVII 272, 10

At ille, r. o. p,

tunc per Cinnomannicum reversus, matrem suam visitare se fingeret,

Rothomacum civitatem veniens, ibique Brunchilde r. c.

XXXVIII 297, 23

Rex vero, cum eos eicere non posset, dolose eis iurans, quia si voluntas fuerit, ille eis nequaquam separaret

XXXIII 298, 10

Cum ibidem morarentur, de Campania hoste collegunt contra Chilpericum

XXXIII 298, 18

49. G : V. princ. pers + part. prés. nom + V. princ coord + part prés nom.

L.H : part prés nom + part nom. + V. princ + V. princ (asyndeton)
(V. déf.)

50. G : Nom. part prés + nom. part prés coord + nom. part prés coord + V. princ. ind.

L.H : ut + ind + nom part prés + abl. abs. + V. princ. ind
tempore

51 G : cum et subj + nom part prés + V. princ. ind.

L.H : part prés nom. indicatif V. princ

52 G : V. princ. ind. + compl. de temps.

L.H : V. princ. ind. — 2de phase V. princ. ind.

53. G : 2 ind. coord > L.H ind + inf. de but (V. de mouv.)

54 G : dum et subj + V. princ. ind. — 2de phase : V. princ. ind

L.H : dum et subj + V. princ. ind.

55. G : quoniam et ind + V. princ. ind > 2 ind. coord.

49 Chrodechildis autem ... Turonus venit
ibique ad basilicam deserviens,
... commorata est omnibus diebus vitae suae,
raro Parisius visitans.

II 43 p. 106, 12

50 Quod psallentium audientes
et Domino gratias agentes
et vota beato confessori promittentes
laeti nuntiaverunt regi

II 37 p. 100, 9

51 Ergo cum diutissime aegrotasset
ab ipsa infirmitate deficiens
reddidit spiritum

III 36 p. 138, 19

52 Theudoricus non post multos dies obiit
vicinsimo tertio regni sui anno

III 23 p. 131, 15

53 Vado et loquor eis

II 31 p. 92, 11

54, Dum autem cum eis esset
turbatus est Sigibertus.
Chilpericus frater eius Remus
pervadit

IV 23 p. 159, 11

55 Sed quoniam pars hominum
per territurium Turonicum transiebat,
pro reverentia beati Martini
dedit edictum etc.

II 37. p. 99, 16

Chrodechildis ... Toronis civitate
pergens,
ad basilicam commorata,
Domino serviebat;

Parisius raro visitabat

XIX 274, 2

Quod psallentium, ut audierunt,
Domino gratias agentes,
dimisso ibi equo ...,
cum letitia nuncia verunt rege.

XVII 268, 27

Post haec rex Theodoricus
egrotans,
mortuus est

XXVII 285, 5

In illis diebus
mortuus est Theudoricus rex.
Regnavit autem annis 23

XXV 282, 11

Eadam adhortare eos

XV 262, 34

Dum autem illic moraretur,

Chilpericus, frater eius, R.
pervasit

XXVIII 290, 5

Multa pars hominum
per terreturium Toronicum transiebat.
Precepit autem rex
pro reverentia sancti M. etc

XVI 268, 4

56. G: Abl. absolu + v. princ. ind. Cum explet. + v. princ. ind.

L.H: Abl. abs. + part. passif nom + v. princ. ind. V princ. ind.

906 those.

57. G: dum et ind. + part. passif nom + v. princ. ind. + part. passif nom + v. ind. coord

L.H: dum et subj + v. princ. ind + v. princ. ind coord + part pas c. direct + v. princ ind coord + v. ind coord princ.

asyndeton

58. G: part. fut. nom + part. pert. nom + prop. inf. + v princ. ind

L.H: part. fut. nom + part. pert. nom + quod et subj + v. princ. ind.

59. G: v. princ + inf > L.H: 2 coord. ind.

60 G: v. princ + v. pers (relative)

L.H: v. princ + v pers (relative) + v. princ coord.

61 G: v. princ + v. pers (relative)

L.H: v. princ + v. princ coord.

56.... et confligentibus hisceminus
resistunt comminus illi.
Cumque secundum consuetudinem
Gothi terga vertissent,
ipse rex Chlodovechus victoriam
Domino adiuvante obtinuit
II 37 p. 101, 12

57 Sigimundus vero
dum ad sanctos Acaunos fugire
nititur,
a Chlodomere captus
cum uxore et filiis,
captivus abducitur
atque
infra terminum Aurelianensim
urbis
in custodia positus
detenetur.
III 6 p. 113, 4

58 Ille autem audiens,
aestimans
se horum exercitum non sustinere,
in silva confugit
III 28 p. 132, 22

59 Dedit que Sors Charibertum
regnum Childeberti
sedemque habere Parisius.
IV 22 p. 159, 4

60 Venit ad urcei percussorem cui ait
II 27 p. 89, 9

61 Haec [illegible] haec anterioribus,
qui gaudio magno repletus ... iussit
II 31 p. 92, 14

Illisque inter se confligentibus

Gothi cum rege suo nimis confusi
terga verterunt
Chlodoveus sicut solebat victor
extitit
XVII 269, 21

S. V.
dum ad S. Agnaunos fugiret
Consequutusque est eum
Chlodomiris
ad prehendit que
eum cum uxore et filios eorum,
captos
in pago Aurelianense eos adduxit

atque in carcerem retrudi iussit
XX 276, 2

Ille autem haec audiens
videns
quod exercitum eorum resistere
non possit
il silva confugit.
XXV 282, 17

Accepitque Chariberthus
regnum Childeberti
sedemque constituit Parisius.
XXIX 289, 18

venit ad hominem illum qui antea urceum
percusserat et ait ad eum
X 25 3, 8

Nunciantur haec sancto Remegio.
Ille quoque g. m. r. iussit
XV 263, 9.—

et Frédegaire l'emploie des ~~prégu~~ raments (Haag 142)

Parmi les changements de mode, nous avons distingué ceux qui ne modifient pas la structure générale de la phrase (c'est-à-dire ceux qui n'altèrent pas la nature et les rapports des différentes propositions) et ceux qui les modifient.
Des premiers, nous avons relevé onze cas : un provient d'une différence de concept (n°1) : un souhait[1] (subjonctif) se transforme en affirmation (indicatif) ; deux autres (nos 3 et 4) sont certainement des procédés de style — nous allions dire de démarquage — : renversement des modes, sans que le sens de la phrase en soit notablement modifié : le verbe qui se trouve au participe actif (part. prés. ou part. d'un verbe déponent) passe à l'indicatif et réciproquement.
Parmi les autres changements de mode, deux ne peuvent nous fournir aucune conclusion. L'un (n°7) nous présente la substitution du subjonctif à l'indicatif dans l'interrogation indirecte. Malheureusement, B 5 de Greg. a seul la leçon congregamur et nous n'oserions affirmer que la correction du L. H. doit son origine au moine neustrien. Si le chroniqueur anonyme en était l'auteur, le phénomène cadrerait parfaitement avec l'habitude du Liber Historiae, qui parmi les 15 autres interrogations indirectes que nous avons rencontrées dans son texte, emploie 14 fois le subjonctif[6] et une seule l'indicatif (XV 262, 18 G). Retour déjà accentué vers la syntaxe classique, car Grégoire tout en conservant au subjonctif la prédominance (souvent) se sert de l'indicatif[2]. — L'autre mutation (n°11) nous éloigne par contre de l'usage purement classique[3] : promittere + prop. infinitive future ⟩ infinitif présent. Après promettre, Cicéron[4] emploie déjà la proposition infinitive au présent 2 fois. César[5] va même plus loin et emprunte

---

1) Le L. H. connaît le subj. dans la proposition principale :
subj. impératif : proferamus I 241, 8 ; consurgamus III 241, 8 ; vias VI 248, 11. —
subj. optatif : etiam mereamur ... VIII 249, 9 ; vivat rex XIII, 25, 931 ; XI 225, 12 ; XXXIV 300, 18.
2) Bonnet 676. Riemann et Goelzer p. 619
3) Riemann et Goelzer. p. 618
4) " " " p. 618.
5) " " " p. 610 (de B. G. III 21, 5)
6) III 247, 15 ; VIII 248, 21 et 22 ; VIII 249, 26 et 28 ; XXIII 280, 8 ; XXVI 284, 14 ; XXXII 297, 5 ; XXXIII 298, 30 ; XXXV 303, 7 et 11 ; XLI 312, 21 et 314, 4 ; XLV 318, 30. —

au langage familier la suppression du sujet de l'infinitif après promittere. Chez Grégoire on trouve aussi l'infinitif sans sujet[1]. Le Liber Historiae ne nous offrant qu'un seul exemple de cette construction, nous constatons simplement le phénomène de mutation et passons aux 6 cas de changement occasionnel

a) dum + ind > dum + subj (n°5). Très fréquente chez Greg de Tours[2], la construction de dum + subj, favorisée chez cet écrivain par la confusion totale de cum et de dum[3], se montre très vivace — et souvent pour la même cause[4] — dans le Liber Historiae. On la compte 6 fois[5] contre 3 cas de dum + ind[6]. 2 fois même, on trouve les deux constructions côte à côte, dans la même phrase[7].

b) donec .. est + subj > + ind (n°6).

Le consécutif suivi de l'indicatif n'avait rien de choquant pour Grégoire, qui l'emploie en considérant les faits non comme conséquents mais comme indépendants l'un de l'autre. C'est le seul exemple que nous ayons constaté d'est + ind dans le L. H. On compte ita est + subj se lit 2 fois dans notre chronique

c) le gérondif passif (participe futur en dus) que Grégoire utilise plus que les classiques[10] pour marquer le but — avec ad —, se substitue au participe présent dont le Liber Historiae fait un grand usage: le moins employé prend la place du plus usité. L'absence de ad que l'on constate ici se relève très rarement[11] chez Grégoire et jamais dans toutes les classes, ni — à une exception près[12] — dans tous les

---

1) Bonnet 648.—

2) Bonnet 685.— Haag 136.

a) Graeger II 608.— On la rencontre cependant chez Tite-Live et Virg. Riemann et Goelzer n°s 575, 3.

3) Bonnet 319.—

4) cf: dum sanctuaria finissent XVIII 269, 10; XXVIII 288, 5 et le cas étudié en ce moment.

5) en plus des cas déjà cités: XXX 290, 4; XXXV 303, 24 et le n°5 de notre énumération des changts de mode

6) VIII 249, 18; XVIII 259, 12 et

7) XXVIII 288, 5 et suiv.—

8) Bonnet 679 et 680.— Haag 135.

9) XXII 283, 12 G.—

10) Bonnet 654 et 655.—

11) Bonnet 584, note 1.— L'absence de ad est fréquente chez Frédegaire. Haag 134.

12) B de Greg: II 3 p 62, 11.—

manuscrits d'une même classe. M. Bonnet considère donc cette omission comme accidentelle. Un second gérondif passif sans ad est marquant le but[1] que nous avons rencontré, donné (tous les manuscrits du L. H. nous font rejeter cette opinion — pour notre chronique du moins —). (d'ailleurs plus que Haag la constate souvent chez Fréd. l'absence de ad.) Rien de plus explicable d'ailleurs que la disparition de ad, puisque la nuance de but se trouve au moins pour autant dans le participe que dans la préposition.

d) un gérondif actif avec ad (une fois) plus fréquent dans le L. H. que le gérondif passif, se voit délogé du texte par un infinitif final après un verbe de mouvement (Construction très limitée chez les anciens[2] mais qui gagne de plus en plus du terrain à partir de la décadence[3] (n° 10)). Dans le L. H. on compte 5 gérondifs passifs,[4] 7 gérondifs actifs avec ad[5], 4 infinitifs de but[6] après un verbe de mouvement

e) la disparition du gérondif actif en do[7] remplacé par le participe présent classique signifiant marquant la manière[8] (n° 9). Il a existé avant l'empire[9] dans cette acception, le gérondif en do prend de l'extension, augmente ses emplois chez Greg. de Tours et se lit trois fois dans le Liber Historiae.

f) enfin (n° 2), dans la proposition principale, le part présent éliminant son équivalent — cependant beaucoup plus fréquent — chez Grégoire (Fredégaire) et dans le L. H. le verbe personnel[10]. Chez Grégoire, le participe présent[20] forme pas de propositions complètement indépendantes — elles sont unies par que ou et à

---

1) Vidonemque in Scocia peregrinandum eum (= Grimoaldum) direxit XLIII 376, 7.

2) Kraeger II 368 et suiv.; Riemann et Goelzer 569

3) Son emploi chez Greg.: Bonnet 647.

4) X 25², 13 G.; XVIII 270, 22; XXXV 302, 21. et 6, 2 cas déjà cités

5) I 24, 17; XIII 260, 12; XVIII 268, 7; XXXIII 300, 24; L 324, 23; XLIII 376, 10 et le cas étudié. —

6) I 24, 17; XI 255, 4; XLV 317, 16.

7) L. H.: reputabat increpando XIII 260, 22; dicens flendo XXIV 281, 2; circuiens psallendo XXVI 284, 2 G.

8) Riemann et Goelzer 652.

8) employé aussi par Greg.: Bonnet 650.

10) Bonnet 650; Haag 133.

d'autres principales —. Le Liber Historiae a continué la marche en avant. Le participe présent est chez lui parfois absolument indépendant.[1] Nous en avons un exemple sous les yeux.

On réserve : un changement de concept, deux modifications purement formelles, deux transformations dont on ne peut rien tirer, 6 substitutions occasionnelles : la forme la plus usitée dans le Liber Historiae l'emporte 3 fois (dum + subj ; ad + gérondif actif ; part prés au lieu de gérondif en do) ; la forme la moins usitée 3 fois aussi (ut consécutif + ind ; gérondif passif au lieu de part prés ; part prés au lieu de v personnel principal). — A part le cas où le part prés joue un rôle, il n'y a guère de différence entre le nombre des emplois des constructions substituées et substituantes. On outre, dans ces mutations, rien sinon l'emploi du part présent indépendant ne trahit une évolution notable de la langue entre Grégoire de Tours et son continuateur. Serions-nous téméraire de voir dans ces changements de mode qui n'ont rien de systématique, parfois peut-être l'effet d'une préférence personnelle du moins rien est presque toujours, la recherche ~~dans elle-même~~, pour elle-même, de la transformation du texte de Grégoire ?

Quelque intérêt que puissent présenter ces transformations celles qui modifient la structure de la phrase en offrent davantage encore : nulle part peut-être, on ne saisit comme en cette occasion le travail opéré par l'époque et par la volonté de l'auteur sur le texte de l'Historia Francorum.

On donnerait, nous semble-t-il, une idée assez exacte de la phrase dans le Liber Historiae en la ramenant à ces deux traits principaux : 1/ le nombre relativement restreint des subordonnées personnelles supplantées a/ par le participe présent au nominatif — se rapportant au sujet — et b/ par le nominatif, l'accusatif, l'ablatif absolus. Comme chez Grégoire et plus que chez Grégoire ces différents participes s'accumulent, se juxtaposent, se suivent à la queue-leu-leu, si grand dans parfois

de la clarté. Voyez par exemple :

Illinque valide pugnantibus, abl. abs.
Dagobertus super galeæ capitis sui percussus, nom. abs.
abscisa particula de capillis eius ad terram, abl. abs.
a retro suis arripiger eius collegit caput. Verb. prés. nom. sujet

XLI 311, 24.

2°. Cette tendance est complétée et combattue en quelque sorte par une autre qui trahit évidemment l'action de l'époque — nous sommes au VIII siècle où les langues romanes sont en voie de formation — et est encore plus radicalement destructrice de ce qui reste de la période latine : la coordination intensive, monotone et sèche. Pour s'en convaincre, il suffit de lire les quatre premières pages du Liber Historiae. Quand le texte de Grégoire de Tours le soutient, le moine neustrien se permet de temps à autre des phrases d'une certaine étendue et où l'on rencontre des subordonnées personnelles, mais quand il écrit de sa propre inspiration, sa phrase se raccourcit, cum et le subjonctif s'emploie encore, mais les que, les et, les autem, les vero et les asyndetons se multiplient. Le chroniqueur a d'ailleurs parfaitement raison d'user de prudence, car s'il se permet une parenthèse, un complément trop long ou une phrase de dimension relative, il patauge, pied à pied, s'embourbe dans le bafouillage et les redites. En voici la preuve :

a/ une parenthèse l'oblige à répéter le verbe :

Childebertus quoque cum esset Arvernus civitate,
uisitat soror eius, uxor Amalrici regis Gothorum,
nomen puellae Chlodchildis regina,
direxit de Hispania nuncios ad eum etc... XXIII 278, 10.

b/ un complément trop long l'oblige à répéter le verbe :

Illi quoque egressi a Sicambria, venerunt in castrensis partibus Reni fluminis in Germaniarum oppidis, illucque inhabitaverunt cum eorum principibus Marchomire, filium Priamo et Sunnone, filio Antenor, habitaverunque ibi annis multis. IV 2+4, 6.

c) Une phrase de dimension relative le force à répéter le sujet :

Cumque nos advenissit,
revertente Chilperico rege de venatione,
emissae homicidae inebriati a vino a Fredegunde,
dum rex de equo discenderet,
cumbibus reliquis personis ad mansiones suas,
ipsi gladiatores percusserunt regem in ventrem suum duobus scramasaxis. XXXV 303, 21.

d) Une phrase de quelque longueur le force à répéter une proposition :

Quodam die matutinus mane,
cum rex ad venationem exercendam de villa Calense in Parisiaco dirigeret,
cum amaret cum nimis,
reversus in camara palacii de Stapplo equitum,
illa caput suum abluens aqua in ipsa camara,
rex vero retro veniens,
eam ..... percussit. XXXV 302, 19.

D'après ce qui précède, il serait étrange que modifiant la phrase de Grégoire, le moine neustrien ne le fît pas dans le sens de la coordination. Aussi le fait-il souvent et de plusieurs manières :

1° Un verbe personnel se substitue à un ablatif ou accusatif absolu, de telle sorte que deux coordonnées correspondent dans le Liber Historiae à une subordonnée de

Grégoire accompagnant une principale : n° 12, 13, 14 (où + insère un nouvel ablatif absolu) 15 (où nous avons même cum + subj et l'abla. abs. devenant tous deux verbes personnels coordonnés au premier verbe existant), 16, 18 (où un abl abs et un part. prés. deviennent verbes personnels, tandis que le verbe personnel se change en part. prés. rattaché à la première phrase du chapitre suivant), 19 (où le parallélisme acc abs + ind, acc abs + ind cède le pas à une quadruple coordination) 21 (où une quintuple coordination s'opère par l'adjonction de deux nouveaux verbes et le passage d'un abl abs au pft de l'ind,) 23 (où le changement d'un part. en actif fait d'un verbe personnel de Grégoire un infinitif dépendant de l'ancien abl abs devenu verbe personnel), 24.-

2° Un verbe personnel se substitue à un part. prés et cette mutation amène une coordination. Ce n'est pas tout à fait le cas pour le n° 25 où les deux part. prés coordonnés se changent en deux pfts coordonnés, mais bien pour 26, 29 qui remplace un part. pas. par un part. prés. et change un second part. prés. en un verbe principal coordonné, 30 et 34 où la substitution amène la production d'une second phrase[1], 40. et 44.

3° Réciproquement un part. prés se substitue à un verbe personnel. De là, coordination : n° 27 (A 36) (où une coordination de verbes personnels est remplacée par une coordination de part. prés : un verbe est commun aux deux coordinations), 28 où quatre participes dont

---

1) Discutable pour 30.

un nom. abs. prennent la place de Quatre indicatifs coordonnés, 42 où le produisent deux nom. abs. précédant un autre partic. près. qui le rapporte au sujet. 1.
4° Cum et subj. sont éliminées par l'ind du verbe principal. Une coordination en résulte 41.
5° Quoniam et l'ind sont place à l'ind d'un verbe principal. Même effet 55.
6° Un verbe principal + l'infinitif qui en dépend > deux indicatifs coordonnés 59.
7° Une proposition relative disparaît et est remplacée par une prop. prim. coordonnée. 60 et 61.
8° L'adjonction d'un nouveau verbe et le partage d'un partic. pas. à l'ind amènent la coordination de deux parfaits 57.
9° Un complément de temps donne naissance à une proposition qui se coordonne avec la proposition principale primitive 52.
On le voit, plus de la moitié des cas, mais pour être moins nombreux ou relève aussi des cas de coordination délicate: 31 et 37 où deux verbes personnels deviennent par près nom + verbe personnel non coordonné, 35 où un part. pas prend la place du premier des verbes coordonnés (coordination des subordonnées) 45 où l'abl. abs. remplit le même rôle, 38 où cum et subj. se substitue à un verbe personnel, 50 où une triple coordination de part.

1/ Dans 43 et 46 la coordination des deux v. pers. se change en une coordination d'un part. près. et d'un v. ind. Ces deux phénomènes ne modifient en rien la structure de la phrase ni la nature des propositions qui sont principales dans les 2 cas, doivent être rattachés au N° 2.

prés.t (nominatif) est brisée par ut temporel + l'indicatif et par un ablatif absolu.

Si à ces coordinations détruites, on ajoute toutes les subordonnées (personnelles) de Grégoire conservées par le Liber Historiae; cum et le subjonctif remplaçant un participe passé (n.° 33) ou un abl. absolu (n.° 20) ce qui amène la création ou la conservation d'une subordonnée; la coordination des verbes personnels détruite aux n.os 27 et 36 est remplacée par une coordination d'autres verbes au participe présent; si l'on tient compte des transformations de membres de phrase particuliers: nom. abs. > v. à l'ind. (n.° 48), chute du part. prés.t et cum suivi du subj. devenant dans la même phrase part. prés.t (51), cum et subj. passant du 2.e au 1.er verbe (38); si l'on considère la proposition infinitive remplacée une seule fois après videre par quod et le subj. (58) alors que notre chroniqueur la maintient et l'emploie assez souvent, enfin si l'on note les coupes de phrase différentes (17, 18, 30, 56 et 57) et les deux phrases de 54 réduites en une seule, on nous accordera que dans ces transformations — même les transformations amenant la coordination — une part doit être attribuée à la langue de l'époque plus analytique encore qu'au temps de Grégoire de Tours, une autre part, aussi grande, doit être réservée à la résolution de l'auteur de démarquer le texte de son devancier.

---

1) et plus souvent que quod. Après les verba declarandi et sentiendi la proposition infinitive se rencontre 2 fois plus que quod + ind. ou subj. La proportion est moins forte que chez Grégoire (Bonnet 866), elle doit être à peu près celle de Frédégaire (Haag 143-145). Comme Frédégaire, le Liber Historiae préfère quod + subj à quod + indicatif (Haag 145).

2) Nous n'avons relevé qu'un seul renversement dans l'ordre des verbes: au n.° 49, venit pergens entre les 2.e et 3.e: deserviens et commorata.

deserviens	commorata
commorata	serviebat
visitans	visitabat

Conclusion

Démarquage, telle est la conclusion que l'on a, espérons-nous, pressentie depuis longtemps et que nous croyons pouvoir écrire à la fin de cette étude. La prudence et la saine logique nous interdisaient de la tirer après l'examen de chaque phénomène. Elle expliquait tout, mais d'autres effets: concision, simplicité, clarté, évolution de la langue se montraient susceptibles de motiver aussi certains changements particuliers. Ces effets étaient peut-être voulus comme tels et l'on se jugeait plus ou moins en droit de les désigner comme but poursuivi par le moine neustrien. Qu'il en ait été parfois ainsi — mais très rarement — nous ne le nions pas[1]: la certitude complète est impossible en cette matière. Cependant, une présomption extrêmement forte nous pousse à voir dans la concision, la simplicité, la clarté (volontairement ou non) certains des moyens employés par l'écrivain anonyme pour obtenir son but presque unique — pour ne pas dire unique —: le démarquage. Quant à l'évolution de la langue[2], elle devait fatalement se manifester par suite du désir de l'auteur de remplacer maintes fois ce qu'il supprime. Notre conclusion, nous l'appuyons sur l'absence de mutations systématiques de grande importance et sur la masse considérable des transformations occasionnelles et souvent réciproques: suppressions et additions formelles, substitutions de mots et d'expressions, modifications [phonétiques, morphologiques], syntaxiques, lexicologiques, changements de l'ordre des mots et de la structure de la phrase. On objectera peut-être qu'environ la moitié du texte se trouve dans le Liber Historiae telle qu'on la lit dans l'Historia Francorum. Nous répondrons ce que nous avons

---

1. Une dernière lecture nous fait juger cependant certaines de nos conclusions par trop timorées. Nous aurions dû indiquer davantage que nous acceptions la mise en lumière la simplicité et la concision comme buts possibles et non pas — ce qui du reste ne fut jamais notre pensée — comme buts généralement réels et premiers.
2. La variété, non seulement le L. H. ne la recherche pas, mais même il n'a cure de la conserver quand elle existe dans le texte de Grégoire:

1. op. cit. p. 425 et suiv.

2 op. cit p. 427.

déjà mentionné plus haut — que cette moitié ne forme pas un texte suivi et que les 50 demi-lignes du chapitre XIII constituent une véritable exception.[1] En somme, c'est tout le texte de Grégoire qui est démarqué tantôt plus, tantôt moins.—

Kruesch avait dit du Liber Historiae: «Hunc (Gregorium) excerpsit, modo verba eius servans, modo sententiam tantum reddens, paginae vero nonnullae ad verbum cum Gregorio congruunt.» Nous avons constaté qu'il avait raison: le L. H. se compose en partie d'extraits de l'Historia Francorum, dont il conserve parfois les mots et parfois seulement l'idée, mais l'examen des ~~deux~~ textes ne nous permet de souscrire à l'affirmation du savant éditeur sur la similitude absolue de plusieurs pages des deux œuvres, qu'à condition d'envisager ces pages comme composées de textes menus et détachés, et non continus. Enfin, nous espérons avoir été plus loin que notre devancier, en démontrant que les modifications apportées par le Liber Historiae au texte de l'Historia Francorum sont purement et simplement du démarquage. Et ceci nous amène à soulever une dernière question. Cette intention constante de démarquer une source révèle chez celui qui la conçoit et l'exécute une formation intellectuelle et littéraire assez avancée. L'écolier démarque le devoir de son condisciple ou les narrations et descriptions lexicales, par paresse. Ici la paresse commandait de transcrire bêtement. Or, cette intellectualité relative se présente-t-elle ainsi,

---

ainsi, antestiti et pontifici qui se suivent dans l'Hist. Fr. (IV 31 p. 92, 14 et 19) sont remplacés par Sancto Remegio (XV 263, 10 et 18). Il connaissait également "pontifex" IV 34 p. 222, 18 et 22.

1) Si elle avait besoin d'être expliquée, on pourrait alléguer une défaillance momentanée. Et puis, il y a le changement de ministrabam et erat.

2) p. 217.

3) En transcrivant le texte de Grégoire, le moine neustrien commet quelques bévues. Deux d'entre elles ont été signalées par M. Kurth dans son Etude critique sur le Gesta regum Francorum (p. p. 266 et 267): l'une

d'étrange en 728, époque de la décadence complète des lettres en Gaule? Non. Comme nous l'apprend le beau livre de Mr Roger[7], les moines irlandais et anglo-saxons qui avaient de la littérature, étaient en relation avec l'église des Gaules. Quoique leur influence ne fut pas d'abord marquante, « il peut très bien se faire que quelques moines gagnés par leur exemple, se soient laissé entraîner à étudier les lettres ». Tout nous porte à croire que l'auteur du Liber Historiae, gallo-roman (l'examen détaillé de sa latinité le prouvera) fut de ceux-là.

Addenda

Avant de terminer, réparons quelques omissions de mise en page et de transcription. Elles n'infirment en rien notre conclusion. Au contraire, il nous semble qu'elles la fortifient.

Substitution du mot simple à la périphrase

cenico affectu (diligere) III, 18 p 126, 21.	nimis XXIV 280, 2.

Deux termes du L. H correspondent à un seul de Grégoire

cum interrogaret quia de causa venisset II, 12 p 80, 15	cum interrogasset quid quaereret aut pro qua causa . . . venisset VII 249, 25.

Remplacement d'un adj. par un autre adjectif

quorum unus decim annorum, alius vero septennis erat III, 18 p 128, 15.	quorum unus erat decim annorum et alius septen XXIV 287, 27.

(A remarquer le parallélisme établi : decim et septen).

- celle concernant le cardier (Z. IV, 26 et L. H XXX) se trouve réellement dans le texte du L. H, l'autre où le chroniqueur prétendrait que les rogations ont été instituées à Vienne par St Mamert, tandis que Greg. de tours aurait simplement écrit que cette histoire est contenue dans les oeuvres de St Avites, un de ses successeurs de St Mamert, n'existe pas. Le L. H. XVII 266, 17 et suiv et Greg II 34 p 97, 19 affirment tous deux que St Mamert les a bel et bien instituées. Que M. Kurth aura eu en sa possession un texte corrompu de Grégoire — ce qui serait étonnant, car tous les mss sont parfaitement d'accord, ou bien il aura lu Grégoire avec trop de précipitation. — D'autres bévues : le sens d'alium mal compris (Greg II, 38 p 102, 11 et L. H XVIII 221, 18), filius Willechari > filius Greg IV 20 p 158, 6 et L. H XXVIII 288, 7, à moins que ce ne soit une erreur de copiste, car on lit filiabus un peu plus loin (288, 10). Cependant tous les mss donnent filios.

Pronom remplacé par un pronom

A côté des quelques substitutions de démonstratifs à des relatifs mis au commencement de la phrase pour marquer la liaison avec ce qui précède, on constate un nombre beaucoup plus grand de ces relatifs maintenus ou employés dans la partie originale (cf XXIX 288, 19 sq; L.I 325, 27 etc).

Conjonction se substituant à un adverbe

ibique XI 254, 10	ibique II, 28 p. 90, 1
enim (= autem) XVIII 268, 2	hinc II, 37 p. 99, 6
" (= autem) XXII 272, 32.	ibique hinc III, 4 p. 115, 5

Substitutions d'expressions.

1 ad Dominum migravit XXIV 282, 6.	ab hoc mundo migravit III, 18 p. 128, 18
matrem visitare XXXIII 292, 24.	2 ad matrem ire V, 2 p. 192, 8
cum febribus decubaret XXVIII 282, 2	3 cum lectulo decubaret IV, 20 p. 156, 21
duxit uxorem XXX 290, 22.	4 accepit uxorem IV 26 p. 160, 17.
Sisinandum et Gotmarum, filios Gundobadi XX 275, 11.	5 Sisinandum vel patrem eius Godomarem. III 6 p. 113, 3
per totum annum XVII 266, 16	6 per anni circulum II, 34 p. 92, 24
equalitas divisserunt XIX 274, 10.	7 aequa lancis dividunt III, 1 p. 109, 12.

A remarquer 1° la substitution d'un compl de lieu (quo?) à un autre (unde?) 1

2° " " " " " " cause à un compl. de lieu 3

3° le remplacement du rapport de parenté: père de > fils de 5

4° la périphrase remplacé par une expression simple aussi longue qu'elle 6

(mot simple " " " 2

5° des idées plus ou moins voisines dans:

terre motus maximus XVII 266, 11	sensa motu sequenti II 34 p. 92, 22
timebat XXIII 296, 24	in dubium habebat IV 51 p. 182, 7
cum magno apparatu et gaudio XXVI 297, 15	cum laetitia ac iocunditate III 27 p. 163, 14

Changement de forme verbale

forat II, 37 p 105, 2	esset XVIII 272, 10.

(la seule fois où G. de T. emploie ce subj. imparf. de ens: Bonnet 438, note 4).

Changement de cas.

cuncta ecclesiis et basilicis	totaque per ecclesias
dispensavit III, 10 p 117, 22.	dispensavit XXIII 279, 25

Per distributif existe chez Grégoire (Bonnet 590). On le rencontre ailleurs encore dans le L. H. par exemple XXVII 296, 16. Il est cependant beaucoup moins fréquent que le distrib. Remplacement occasionnel —

Deux coordonnés prennent la place d'une princ + quia et subj.

Eo tempore multae ecclesiae	eo tempore m. ecclesiae
a Chlodoveo exercitu depraedatae	a. C. e. d.
sunt, quia erat ille fanaticis	s. Eratque ipse fanaticus
erroribus involutus	et paganus
II, 27 p 88, 12.	V 251, 30. —

Enfin, deux substitutions de termes dans une énumération. On peut y voir un cliché démarquage: Clovis s'adresse au soldat de Soissons.

Nullus tam inculta ut tu debilis	— — — — — — — — — — — —
arma, nam neque tibi hasta	— — — — neque clypeus
neque gladius	neque lancea
neque securis	neque bipennis
est utilis	— — — —
II, 27 p 89, 9.	V 253, 8.

Le 1er terme de Greg correspond au 2d du L. H: même arme, autre mot.
" 2d " " " " " 1er " : autre partie de l'armement.
" 3e " " " " " 3e " : même arme, autre mot. —

abbatia. Childeberti.	M. munera ac dona Ch.
ecclesiis	ecclesiis
sive basilicis	vel pauperibus
vel pauperibus	et multis illabus
et largitus V 34 p 227, 24	e. l. XXXIV 307, 6.

Les 2 premiers termes de Grég formaient pléonasme. Un disparaît. Le 3e de Grég devient le 2d de la L. II qui insère un nouveau terme dans l'énumération. —

Note oubliée

A propos des changements de temps. « La redondance intermittente » Creme: les doubles termes correspondant à un seul mot de Grégoire; les synonymes remplissant le début de l'ouvrage (soudent 2 mots où un suffisait); des épithètes soufflantes et creuses ajoutés au texte de Grégoire: urbs > omne urbes II, 32 / 102, 2 XVII 220, 12
hiemem > totum hiemem II, 32 / 102, 4 XVII 220, 12
tempestas > maxima tempestas III, 18 / 133, 5 XXV 283, 3 etc.

Table des matières.

Pages

Bibliographie 1
Abréviations 2
Introduction 3
Ch. I. Les rapports formels du Liber Historiae et de l'Historia Francorum 9
L'ordre du récit 10
Le texte identique 11
Le texte modifié 12
1) Condensation du texte de Grégoire de Tours 14
2) Additions apportées au texte de " " 17
3) Transformations proprement dites 21
a) Substitutions de mots
- substantifs 22
- adjectifs 28
- pronoms 29
- adverbes 31
- verbes 32
- conjonctions 38
- prépositions 46

d'expressions
- changements de sujet 44
- " " - voix 45
- les expressions équivalentes 46

b) Modifications
- phonétiques 50
- morphologiques 51
- syntaxiques 52
  - cas
  - nombre 66
  - genre 68
  - voix. — mode. — 70
  - temps 71

b) Modifications { lexicologiques 47
apportées à l'ordre des mots 81
des changements de modes
et la structure de la phrase 92

Conclusion 112

Addenda 114

Chapitre II

La Phonétique et l'Orthographe du Liber Historiae.

Avant-propos. — Si l'on veut bien jeter un coup d'oeil sur les pages qui precèdent, on verra que j'ai eu l'honneur de soumettre l'an dernier au jury du doctorat en philologie classique, une étude sur les rapports formels de l'Historia Francorum et du Liber Historiae. Le copieux et savant travail de M. Max Bonnet sur Grégoire de Tours, celui de M. Haag sur Frédégaire avaient fait naître en moi le désir d'examiner la latinité de la troisième chronique mérovingienne : les Gesta Regum Francorum ou, plus exactement, le Liber Historiae. Mais vu les relations étroites qui existent entre cet ouvrage et les six premiers livres de l'Historia Francorum, il fallait tout d'abord établir avec précision quels étaient les changements de forme apportés par le moine neustrien à sa source : additions, retranchements, substitutions de mots, modifications se rapportant à la morphologie, à la syntaxe, à la lexicologie et à l'ordre des mots. C'est ce que j'ai tâché de faire. Je me suis cru autorisé à conclure, que si certains de ces changements pouvaient avoir comme cause l'évolution de la langue ou le souci de simplifier et de clarifier le texte de Grégoire, le plus grand nombre dénotait de façon indéniable la volonté de démarquer l'original. J'avais laissé de côté les différences phonétiques et orthographiques. Le temps me faisait défaut. Une étude approfondie de la phonétique et de l'orthographe du Liber Historiae aurait été nécessaire. Aussi bien à supposer que les différences fussent toutes imputables, soit à

l'instruction de l'auteur, soit à la phonétique du VIII^e siècle, elles ne pouvaient infirmer mes conclusions.

Reprenant cette année la question de la latinité du Liber Historiae, je devais m'occuper en premier lieu de la phonétique et de l'orthographe de la chronique neustrienne. Voici cette étude. Les occupations professionnelles, certain événement de ma vie privée, l'éloignement dans lequel je me trouvais de toute bibliothèque scientifique ne m'ont pas permis de donner à mon travail la minutie et la rigueur que je désirais. Par dessus tout, je ne puis assez regretter l'inflexibilité d'un règlement qui m'a empêché d'avoir en prêt — fut ce pendant quelques jours — le texte de l'Historia Francorum édité par M. Krusch. Ainsi que je le dis dans l'introduction, l'auteur du Liber Historiae s'est servi comme source d'un manuscrit appartenant à la classe B de Grégoire, manuscrit perdu, mais qui, m'a-t-il semblé à première vue, doit se rapprocher surtout de B4 et de B5. Il me fallait pour résoudre ce problème et voir avec précision, si l'une ou l'autre modification phonétique et orthographique du Liber Historiae ne se trouvait pas probablement déjà dans le manuscrit de Grégoire, noter toutes les leçons de la classe B de l'Historia Francorum. Or, l'an dernier, ne voyant pas l'utilité immédiate d'un relevé long et fastidieux, je n'avais pris que les principales d'entre elles. N'ayant pu consulter à nouveau l'édition de Krusch, je me suis vu forcé de remettre à plus tard la solution de cette importante question.

Puisse ce travail de bon vouloir mais d'exécution trop rapide, rencontrer l'indulgence à laquelle ses juges ont depuis longtemps habitué son auteur.—

Bibliographie[1]

E. Rice. The phonology of gallic clerical latin after the sixth century. (Harvard University. Diss. de 1902 publiée en 1909). —

A. Carnoy. Le latin d'Espagne d'après les inscriptions. 2e édit.[2] Bruxelles 1906

A. Marx. Hülfsbüchlein für die Aussprache der lateinischen Vokale in positionslangen Silben 3e édit. Berlin 1901.

W. Brambach Manuel d'orthographe latine. Traduit et annoté par J. Antoine. Paris 1881.

Abréviations

L. H = Liber Historiae
Greg. = Grégoire de Tours
Fréd. = Frédégaire
H. F = Historia Francorum
† = Ce phénomène se trouve dans le passage correspondant de l'Historia Francorum

---

1) A ajouter à celle qui se trouve, pages 1 et 2. —

2) Je renverrai donc à cette édition et non plus à la première, ni aux articles complémentaires parus dans le Muséon. —

A Vocalisme.—

Pour l'examen des Voyelles, je suivrai l'ordre adopté par M. Bonnet: la comparaison entre les deux chroniques en sera facilitée d'autant.—

Premier Article.—

Altérations particulières aux différentes Voyelles.

1 Sons vocaliques simples.

a.—

a tonique. Chez Grégoire de Tours, "rien ne prouve clairement, dit M. Bonnet[1], que a eût perdu de sa valeur ancienne" Chez Frédégaire seul agnetus[2] (pour agnatus[3]) n'est explicable que par une confusion phonétique (à supposer que l'on écarte l'hypothèse plausible d'une erreur lexicologique). Dans le Liber Historiae, je n'ai pas relevé d'exemple d'a tonique libre > e.

Formidatis XLI 312, 27.

devrait être un subjonctif impératif. Faut-il voir en cette forme, un cas d'orthographe maladroitement scrupuleuse (le clerc a tellement peur d'écrire un e populaire au lieu du son a qu'il lui arrive de mettre a là où la syntaxe et la phonétique classiques demandent e)? Je le croirais volontiers, sans trop m'avancer cependant, car il peut se faire que nous nous trouvions en présence d'un phénomène morphologique — 3e conjugaison remplaçant la 1ère — ou d'un fait syntaxique — indicatif à valeur impérative

---

1) page 95.

2 Haag nº 1–5.

3 Grandgent nº 194 est moins affirmatif que Haag.

Un seul exemple n'autorise guère de conclusion, formidare ne se rencontre pas ailleurs dans le Liber Historiae et je n'ai point remarqué d'autre emploi du subjonctif impératif, ou de l'indicatif au lieu de ce subjonctif, dans notre chronique.

D'après Rice[2], les clercs mérovingiens auraient adopté pour a tonique libre la prononciation populaire[3] : au cours de la seconde moitié du 7e siècle, a tonique libre serait dans le latin clérical devenu voyelle antérieure, par conséquent voisine de e. De là, des substitutions réciproques de a et de e. Comme preuve, Rice apporte en tout quatre cas différents de a tonique libre > e, qui peuvent tous s'expliquer par des changements de conjugaison. En outre, trois de ces formes ne se rencontrent qu'une seule fois dans l'ensemble des textes examinés par le romaniste américain et permettent donc de croire à une influence particulière de la phonétique populaire. Enfin, si entre l'a tonique du latin clérical tel qu'on l'enseignait dans les écoles et celui du latin populaire, il n'y avait aucune différence, on se demande pourquoi ce son aurait été rendu presque toujours par a et seulement dans des cas extrêmement rares par e. On se demande même comment il aurait pu être rendu par e, puisque pour les maîtres comme pour les élèves, a tonique antérieur se prononçait de la même façon que l'a prétonique[4]. Que certains clercs aient emprunté à la phonétique populaire la prononciation de quelque a tonique libre, rien de plus vraisemblable, mais de là à identifier les deux a, clérical et populaire, il y a loin. D'ailleurs, n'oublions pas que le passage de l'a à l'e ne s'est produit en France qu'après l'assibilation

---

1) Ni Grég. ni Fréd. ne connaissent cette construction.
2) p. 37 – 39.
3) Grandgent nº 194.
4) Rice p. 1.

Au chapitre XXX 290, 25 le L.H donne à l'aînée des deux sœurs épousées par Charibert le nom de Marcovefa (G. H. F. IV, 26). Quelques lignes plus bas, XXX 290, 34, il l'appelle Merovefa. Erreur graphique, produite par le voisinage immédiat — 5 mots les séparent — de Merofledem. Tous les mss B du L.H (d'accord avec Greg IV, 26) à l'exception de B16 qui fut corrigé d'après A, ont la leçon Marcovefa. En outre, on ne s'expliquerait pas la chute de c, dernière de groupe. —

de C[1] et ne nous laissons pas aller à la tendance si naturelle de découvrir dans un passé de plus en plus éloigné les premières manifestations des phénomènes du vieux français.—

A protonique.

Ait ore fecundo XV 263, 22

correspond à Greg. H F II, 31 infit ore facundo.

La leçon du L H est formelle. A part A3 a1 et B2 c1 qui ont facundo et B1b fa cum do, tous les manuscrits la donnent. Notre chroniqueur suit ici mot à mot l'Historia Francorum. Il est possible que fecundo ne soit qu'une erreur orthographique. Il est cependant plus probable que le clerc neustrien aura confondu les deux adjectifs fecundus et facundus dont il ne connaissait peut être que le premier et qu'il aura voulu corriger le texte de Grégoire. On peut voir aussi en fecundo une tentative de démarquage, mais il ne s'agit en tout cas pas ici d'orthographe basée sur la phonétique populaire : a protonique libre (non précédé de k ou de g) a donné en français a[2].

A atone.

Intertonique. Bertechsarius XXII 278, 2 G III, 8 Berthacharius[3]
Ragnechsarius Index 239. 10
Ragnachsarius[4] IX 251, 25. G II, 27
XVIII 271, 25; XVIII 273, 10.—

1ère posttonique: Camerae XI 255, 8 et 11.—
Camara XXXV 302, 23 et 25; XXXIX 309, 28.—

---

1 En conséquence, Nyrop I, nº 171 ne le croit pas pour le Nord de la France antérieur à la fin du VIIIe siècle.—Cf. aussi pour le finial Nyrop I nº 253.—
2. Nyrop I nº 175.—
3 Fréd. III 32 p. 103, 29 emploie la forme Berthsarius (chute de l'aspiration et contraction).—
4 Fréd. ne connaît que Ragnachsarius III Index p. 90, 16; III, 15 p. 98, 21; III 27 p. 103, 11.—

à supposer que l'index ait été écrit par l'auteur du Liber Historiae — et nous avons des raisons diverses d'en douter[1] — l'unique Ragnecharius nous montrerait que l'auteur a sans propos délibéré abandonné la forme historique pour adopter une fois la prononciation populaire. Cette prononciation, il l'a certainement admise pour Bertecharius. Quant à l'altération de l'a dans le mot grec καμάρα > camera[2], elle est très ancienne[3] et nous aurions plutôt à constater ici un triple exemple d'un rétablissement[4] ou d'un maintien[5] persistant de l'a du huitième siècle, en Gaule, et spécialement au Nord, l'a atone du langage populaire glisse vers l'e[6]. Vous le savez. Le Liber Historiae nous en fournit quelques rares preuves nouvelles, nous doutons fort que Frédégaire[7] qui lui est notablement antérieur[8] —

---

x 1) Pirson p. 28 Grandgent nº 194 —
1) Nous en verrons plusieurs au cours de ce chapitre —
2) Grandgent nº 145 —
3) Carnoy p. 17 —
4) Grég. ne connaît que Camera (cf. Bonnet p. 96 note 3)
5) Bonnet p. 96, note 3 signale chez Grég. 2 emplois de camararius et 1 de camerarius. — Fréd. se sert une fois de ce mot : IV a. 125, 3 : il l'orthographie camararius. Le L. H. ne l'emploie point. —
x 7) Haag nº 22 —
8) à la suite de B. Krusch (Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde t. VII 1889 — Introduction à son édition de Fréd. dans les Monum. Germ. Hist. Scriptores Rerum Merov. II p. 1 et suiv.), O. Haag (p. 3) et G. Kurth (Clovis Tours 1896 p. 593 ; Histoire poétique des Mérovingiens Paris 1893 p. 507 note 5) croient que la chronique connue sous le nom de Frédégaire a été composée par trois auteurs différents. Les deux premiers, originaires de la Bourgondie, écrivaient respectivement en 613 et 642, le troisième, Austrasien de naissance, en 658. M. Haag a eu le grand tort, me semble-t-il, de ne pas mettre suffisamment en lumière, dans son étude, les différences qui doivent exister entre la latinité des trois clercs —

Remarquons surtout que nous n'avons pas relevé de cas d'a postonique finale > e. Or, il s'en trouve chez le second chroniqueur Mérovingien.

Ae

Commencée très tôt, au plus tard au premier siècle avant notre ère,[2] la confusion phonétique d'ae et d'ę était probablement en latin vulgaire terminée au 2e siècle après J. C: dans tout l'empire romain la diphtongue ae s'était monophtonguée en ę. Cette assimilation se répercuta dans le domaine orthographique: dans les syllabes inaccentuées, la graphie e pour ae est fréquente déjà avant le 3e siècle et la substitution dans les syllabes accentuées commença au quatrième. Cent ans plus tard, la confusion était complète: les graphies e et ae s'employaient l'une pour l'autre. Chez Grégoire," ae et e sont assez souvent confondus, mais la substitution de ae à e est plus fréquente que l'inverse"[3]. Est-ce l'indice d'un phénomène phonétique exceptionnel? Certainement non; il faut attribuer ces ae incorrects à l'action de l'école et à la crainte de mal orthographier. Rien ne différencie plus dans la prononciation ae et e. Le désir de ne pas écrire d'ę fautif au lieu d'ae, amène le remplacement d'un e classique par ae. De plus, une fausse étymologie fait découvrir à Grégoire la préposition prae là où elle n'a jamais existé. Le résultat en est la graphie erronée de quelques mots fréquemment employés. Pour le reste, ni la quantité, ni l'accent, ni la consonne qui suit ou précède

---

1) Carnoy p. 70 —
2) L'histoire de e et de ae, phonèmes du latin vulgaire, et signes orthographiques, est empruntée à Grandgent §§ 210 —
3) Bonnet p. 97 —

(Si ce n'est peut être c) ne paraît être pour rien dans ces erreurs[1].
Si Frédégaire maintient graphiquement ę tonique dans la plupart des cas et observe plus ou moins la tradition pour ae tonique (Haag[3] compte 38 graphies correctes d'ae tonique pour 25 d'ae > e), il ne connaît aucune règle pour l'orthographe d'ae atone.[4] En effet ae atone se lit, dans toutes les positions, pour ę, ē, ę̄, ē et réciproquement. On peut faire la même constatation dans les Formulae Marculfi et les Formulae Andecavenses.[5]
Examinons l'orthographe du Liber Historiae.

Ae > e.—

Tonique.—

Cede I, 241, 15; VIII, 250, 28; XLVI 320, 11 et 14; Index 239, 16.
cedem XXXII 294, 19.
cedere XLV 318, 10.
cesi IV 244, 5; XX 275, 21; XXV 283, 8; XXXIII 298, 22.
XXV 283, 15 (GIII 28 caesi).
hec[6] IV 243, 24; IX 251, 8
helum[7] IX 251, 28 (GII 27 elitum).
XXXVII 307, 12; XXXVIII 308, 8; XLI 312, 2.
penitet XX 275, 6 (GIII, 6 paenetet).
repenitens XXXIV 300, 7 (GV 34 sero penetens).
querat XII 256, 8.—

---

1) Le "peut être" est de M. Bonnet. Je cherche quelle influence orthographique pourrait exercer c sur le son voisin.
2) Bonnet page 100.
3) p. 7 note 1.
4) Haag no 25.
5) Haag p. 18 note 1.
6) Accusatif pluriel.
7) inlesum H. F V praef (Bonnet p. 102).

Queso XII 258, 13.
Sepe XXXIV 300, 9 (G V, 34).
Sedio XXIX 289, 3 (G IV, 21 saedio).
Spre XXIV 280, 22; XXXII 297, 9; XXXVII 307, 9.
Spreda X 266, 9; XVI 266, 9; XIX 275, 2;
XXII 277, 31; XXXVI 306, 12; LIII 327, 13.
Spredia XXXI 293, 28
Spredista XXVII 285, 11 (G IV, 1 praedista).
Spredicat XV 261, 25.
XV 261, 28 (G II, 30 praedicat).
XV 263, 8 (G II, 31 praedicat).
Spredicant XV 262, 5 (G II, 30 praedicant).
Spreparant XVI 264, 13; XLIII 316, 10; XLV 317, 20.
Sprepares XII 256, 17.
Spresens XVI 267, 4; XXXI 293, 8.
Spresvales XVI 265, 35 (G II, 32 praevalis).

Prosonique.—

Sprebuisses XVIII 272, 29 (G II, 42 praebuisses).
Sprebuissent XXVII 286, 18 (G IV 10, praebuissent).
Sprecedente XVII 269, 7.
Sprecedunt XXXVI 305, 7
Sprecepit [3] XVII 268, 5; 269, 15; 270, 26; XXVIII 286, 26;
XXXI 291, 20 et 293, 6; XXXIII 299, 2; XLV 318, 10
XXXIII 297, 20 (G V, 1 praecipit).
Sprecincxisti XVII 268, 23 (G II, 37 praecinxisti).
Sprecluris XXIX 288, 18.

---

1) Ehe signalé deux autres fois par Bonnet dans H. F. (p. 103).
2) Sedio H F V, 18 (Bonnet p. 102).
3) Bonnet ne relève qu'une seule fois cette forme dans Grégoire et encore n'est-elle pas attestée par tous les Manuscrits (p. 102 et Note 5).

precurrente	XIV	261, 11.
	XV	263, 4 (G II, 31 praecurrente).
predata	XXX	290, 7
predicare	XIV	261, 12 (G II, 30 praedicare).
predicabat	XIV	260, 14 (G II, 29 praedicabat).
	XV	262, 31
predictus	XLII	315, 7; XLVIII 322, 8; LIII 326, 23.
predictus	XXXV	304, 15; XLVII 321, 11.
predixit	XXXII	296, 24.
predixerat	XLVII	321, 25.
prefatus	XLIX	324, 6.
prefata	XXIV	279, 31.
prefatum	XLIV	317, 4; XLVII 321, 5.
prefinito	XLV	317, 11.
pregnante	XLV	318, 17.
preparare	XXXI	293, 5.
preparantes	LIII	327, 4.
presente	XVI	266, 7 (G II, 32 praesenti).
	XVII	271, 19 (G II, 38 praesentibus).
presentatus	IX	251, 26.
presentantur	XVIII	272, 23.
presumerent	XVII	268, 7 (G II, 37 praesumerent).
prevalueris	XLI	313, 19.
celatas	XXIII	279, 24.
celeste	XXV	283, 11 (G III, 28 caelestibus).
celestis	XXIX	288, 31 (G IV, 21 caelestis).
Cesaraugustanam	XXVI	283, 29 (G III, 29 Caesaraugustanam).
cesarie	LII	326, 4.
edificabat	XX	275, 14 (G III, 5 aedificavit.)
edificavit	XXVI	284, 28.
egrotante	L	324, 22.

egrotare XIV 261,6 G II, 29 p 91, 12 egrotare.
[1] XXVIII 287,6 G IV, 20 aegrotare.
XXXIV 300,2 G V, 34 aegrotare.

egrotans XIV 260,20.
XXVII 285,5 G III, 36 aegrotare.
XXVII 286,9; XLIII 315,15; LII 326,2.

egrotavit XXXIV 299,28 G V, 34.

egrotaverunt XXXIV 300,27.

Egidium [2] Index 238,26 et 28; VI 247,6; VII 248,17 et 22; 249,21; VIII 250,13, 14 et 18; IX 251,12.

equaliter XIX 274,16 G III 1 aequa Sanctica.

Grecorum I 241,13.

Letantur XLI 312,25.

Letitia XVII 268,29 G II, 37 laeti.

Merore XXIV 281,24; XXXIV 300,27 G V, 34 merore.

penitentiam XXV 283,16 G III, 28 paenitentiam

querendi XII 256,11

Ibéronique.—

depredatae X 251,31 (II 27 depraedatae)

coeternam XII 258,9.

Post-tonique finale

Genitif singulier mire magnitudinis X 252,3 (G II, 27 mirae)
XVII 269,6 (G II, 37 mirae).

---

1) egrotare plusieurs fois dans H. F. cf Bonnet p 103 et note 1

2) Bonnet (p. 102) note 3 fois dans les livres 2-5 de l'H. F. la forme Egidius. Le premier des chroniqueurs connus sous le nom de Frédégaire écrit 2 fois Aegidius: II; 77, 2 et 8. Il suit, à ce moment là, la chronique de Saint Idace. Son continuateur (Frédégaire II) qui a comme source Grégoire de Tours, donne au nom d'Aegidius sa forme populaire: Eieio III 11 p. 95, 23 et 24 Eiegio III, 11 p. 95, 25. Egegio III, 11 p. 96, 4 etc.

Serre XVI 266, 11 (G II, 34 serrae).
Pessime XXXI 292, 5.
Nominatif pluriel maxime discordiae XXXV.

De maintenu.

Tonique.

praedibus XXIV 282, 4.
aevis XVI 266, 271.
caede XIX 274, 29.
caedis XXII 277, 23 (G III, 7 caedes).
caeli VI 247, 4; XII 258, 2; XV 261, 25.
caelis XII 258, 5; XII 258, 23.
caelum XV 261, 26 G II, 30.
caelo XXVIII
caesi II 242, 16; XVI 264, 17.
caesum XVIII 272, 19; XLV 319, 19.
Crisciaeco XLV 319, 14.
Cauciaeco L 324, 13.
paenitet VII 249, 7.
quae 17 fois dont 7 chez Grégoire.
haec 56 fois dont 14 chez Grégoire.

Protonique.

Aeneas I 241, 9; I 241, 17 et 21.
Aeneam I 241, 14.
aedificare I 242, 6.
aedificaverant XIX 273, 20.
aeramen XVIII 272, 7.
aestimarent XV 263, 17 G II, 31.
aetate XXXI 291, 24 G IV, 27.
Caesaraugustanam Index 239, 24.
laetitia XVII 271, 11.

praecepit IV 243, 25
praeclarus V 246, 16
praedicatione Index 239, 3
praeparatis III 243, 23
quaecumque XVI 265, 12 ℈ II, 32.

Postonique finale

Genitif singulier. aeae XXXVII 306, 27.
basilicae XXVII 285, 14 ℈ IV, 1.
bonae XXVII 285, 10; XXXV 302, 5; L 324, 10
Burgundiae XXXV 302, 7; XXXVI 304, 22; XXXVII 306, 23
Campaniae XLVIII 323, 12.
Coloniae XXXVIII 308, 29
dominae XIII 259, 9
ecclesiae X 252, 6 ℈ II, 27 ecclesiae.
X 252, 5; X 252, 8; XI 254, 25;
XVII 268, 22; XXIII 279, 9.
meae XII 258, 15; XIII 259, 9;
XVI 265, 26 ℈ II, 32.
XX 275, 8 ℈ III, 6
memoriae XXVII 283, 10; XXXV 302, 5; L 324, 10.
militiae IV 243, 27.
nequitiae XLIV 316, 26.
paschae XVI 266, 18.
pluviae XXV 283, 19 ℈ III, 28.
prudentiae XII 257, 24.
puellae XI 255, 2; XXIII 278, 13.
reginae XXXVI 304, 20.
ripae XLI 312, 20
sanctae XV 263, 31; XXXI 291, 19; 292, 2;
XII 257, 24; XIII 259, 8.
suae XXXVII 306, 27.

terrae VI 247, 4.
suae XVI 265, 26 G II, 32.
vestrae XII 257, 28.
victoriae XVII 268, 12 G II, 37.

Datif singulier

Ancillae XII 257, 12
basilicae XVII 271, 3 G II, 37.
Gulae X 316, 23.
neptae XIII 259, 12.
nostrae XXIV 280, 14.
patriae XVI 266, 3 G II, 32
Reginae XIII 258, 27.
XXXIII 297, 24 G V, 2.
suae XIII 258, 24.
suae X 252, 25 G II, 24.
XIII 259, 12; XXXI 293, 10.
vestrae XII 257, 12.
Camerae XI 255, 8 et 18.

Nominatif pluriel

Augustiae XVI 264, 31 G II, 32;
XXIV 280, 24; XXXV 303, 13.
bestiae XVI 266, 13
Ceterae IV 244, 15
Concussae XVI 266, 13
depredatae X 251, 31 G II, 24 deprae datae.
discordiae XXXV 301, 20; XLVII 321, 21.
ecclesiae X 251, 30 G II, 24 aecclesiae
XV 263, 13 G II, 31 ecclesiae
XVI 266, 12; XVI 267, 2.
filiae XXVIII 287, 14 G II, 20.
homicidae XXXII 296, 22; XXXV 303, 23.
indutae XXVI 284, 8; XXXIV 301, 4.
insidiae XXXV 303, 30; XXXV 303, 30.

lacrimae XXXIV 300, 11 Ḡ V, 34.
multae X 251, 30 Ḡ II, 27.
XVI 266, 11; XVI 266, 14; XLVIII 321, 21.
plateae XV 263, 13 Ḡ II, 31.
positae XXXII 295, 19 Ḡ IV, 50.
prosequutae XXXIV 301, 5.
subversae XVI 266, 13.

De faux if au lieu de ĕ.—

Tonique.

caecidit[1] XXV 283, 19 Ḡ III, 28 et B du L. H: decidit.
XXVIII 288, 4 Ḡ IV 20 cecidit.
XXXVII 307, 7

Protonique.

aepulavit[2] XXXIII 298, 15 Ḡ V, 2: epulavit.

De faux if de l'H. F. corrigé par le L. H.—

Tonique.

oppressus XXVIII 288, 8 Ḡ IV 20 oppraessus.

Protonique.

ecclesiae X 251, 30 Ḡ II, 27 p. 88, 12 accleſiae.
preciosissimis XXII 279, 21 Ḡ III, 10 praeciosissimus[3]
precabantur XXV 283, 16 Ḡ III, 28 praecabantur

---

1) caecidit se rencontre 2 fois dans la plupart des mss de Grég. d'autres fois, elle est fournie par quelques-uns d'entre eux; souvent, tous ou presque tous ont la leçon cecidi (cf. Bonnet p. 100 et note 5). — caeciderunt = Grég. H. F. V, 15.—

2) Bonnet (p. 101) cite deux aepulari et un aepulum relevé dans H. F.—

3) praeciosa IV 10 p. 197, 9, 4 chez le 2e des continuateurs de Frédégaire. On sait que 3 scribes du 8e siècle continuèrent la seconde chronique mérovingienne: l'un qui écrivit en 736, l'autre en 751, le troisième en 768.—

Intertonique

deprecans [1] XV 262,28 G II, 31 deprecans.
adprehendit [2] XXIV 280,30 G III, 18 adprachensum.
XXX 290,11 G IV, 23 adprachendit.
adprehensum XXVI 284,13 et XXXII 297,10 G III, 2 et V 1 adprachensum.
adprehensam XXXIII 297,11 G V, 1 adprachensam.

Postonique finale.

cotidie XIV 260,14 G II, 29 f. 90,8 assiduae.

La syllabe prae est orthographiée pre 44 fois à la protonique, 22 à la tonique et 1 à l'intertonique. Or, 10 fois à la protonique, 5 à la tonique et 1 à l'intertonique, le texte de Grégoire fournissait la forme correcte prae. — Par contre prae a été maintenu par le L.H., 4 fois à la protonique et 1 fois à la tonique. Mais ces mots, ou leur radical, se retrouvent tous dans le L.H. — et en général un plus grand nombre de fois — avec l'orthographe pre.

	prae	pre
praecepit →	1 fois	10 fois (dont 1 correction) fautive apportée au texte de Greg.)
praeclarus	1 fois	3 fois
praeparatis	1 "	2 " à la protonique.
		4 " " tonique.
praedicatione	1 fois à l'index	2 " " protonique (G 1 f. prae)
		4 f " " tonique (G 3 f. prae)
praedictus	1 fois	1 " ((G prae). —

D'une part 67 prae dont 15 fournis par l'H. F et 5 prae conservés mais sporadiquement ; de l'autre 9 prae fautifs de l'H. F corrigés

---

1) L. H. deprecans X 252,7 — ae est chez Greg de règle dans praecor, ses Composés et dérivés (cf. Bonnet p. 98) — chez Fréd. Haag (p. 25) cité deprecabat IV 54 p. 147,19.
2) L. H. adprehendens XXXVIII 308,30 — adprehendit XLV 319,13.
adprehendis XXXVIII 309,13 —

en pre et pas la moindre trace d'un pre classique > prae, ne pouvons-nous conclure, qu'à l'inverse de Grégoire, il y a chez le moine neustrien, la volonté de toujours écrire pre. Cette uniformité orthographique, le clerc doit l'avoir puisée à l'école. — En dehors des mots où l'on rencontre la syllabe pre et des pronoms quae et haec orthographiés régulièrement (le L. H. corrige même un que nominatif neutre pluriel de l'H. F[1] et n'écrit hec que deux fois sur 58), il semble à première vue que pour le reste le moine neustrien n'établisse aucune différence entre les deux graphies. Si l'on examine la question d'un peu plus près, on constate 1°. à la prétonique 34 formes (+2 à l'Index) où ae > e tandis que 9 seulement (+1 à l'Index) ont conservé ae.
2°. à la tonique 21 formes (+1 à l'Index) où ae > e tandis que ici la proportion est plus forte — ont conservé ae.
Ajoutons cocternam où ae > e est intertonique. — Ces formes représentent 29 mots : 16 d'entre eux ne sont employés qu'une seule fois. 6, dont 2 sont empruntés à l'H. F, ont ae: 10 ae > e. Deux fois la graphie fautive e concorde avec celle de Grégoire, trois fois elle la contredit.
Des 13 mots employés plusieurs fois, 6 hésitent entre ae et e. Ce sont aedificare, caedes, et le participe du même radical caesus, laetitia, paenitet et le nom de Saragosse (si l'Index est de l'auteur de L. H.) Rappelons que Grégoire n'est déjà plus fixé sur l'orthographe exacte de caedere.
7 mots ont une graphie stable : 2 se conforment à l'usage classique: Aeneas et caeli, 5 ont adopté le régime e. — Parmi ces derniers 3: aegidius, egrotare et letum ont chez Greg. une orthographe hésitante.
Comme désinence de la 1ère déclinaison si le L. H. écrit 4 fois e au génitif singulier alors que la source avait 3 fois la graphie exacte, il écrit

---

1) L. H. X 252, 12 § II, 27 que.—

43 ae dont 7 seulement lui étaient fournis par l'H. F. — Au datif singulier, on lit toujours ae et seul, un nominatif pluriel sur 30 se termine en e.

Ae pour e est très rare dans le L. H, beaucoup plus que dans les deux autres chroniques mérovingiennes: je n'ai relevé que 4 formes, 2 mots qui correspondent en ces endroits à des graphies correctes de l'H. F mais qui ont cependant parfois chez Grégoire ae au lieu de e. En revanche 2 ae fautifs de l'H.F sont corrigés par le L.H.

En résumé le L.H. connaît les deux signes ae et e. Si l'on écarte les cas d'orthographe systématique de pro, on doit admettre

1° que e à la prétonique et à la tonique, [1] l'orthographe du L.H. hésite assez souvent et donne la prédominance à e, surtout dans les prétoniques. Elle est sur ce point, inférieure à celle de Grégoire et n'a pas plus de valeur que celle de Frédégaire.

2° que les désinences sont graphiées correctement et qu'ici le L.H. l'emporte de loin sur ses devanciers: pas d'adverbe en ae [2], pas d'adjectif de la 3e et de la 5e déclinaison en ae (comme chez Grégoire [4] et Frédégaire [5]), pas de datif singulier de la 2e déclinaison, ni d'adjectif neutre, en ae comme chez le premier de ces auteurs; pas de confusion fréquente entre ae et e à la désinence de la 1ère déclinaison, comme chez le second chroniqueur [6].

---

1) haec et quae mis à part.

2) Nous avons signalé plus haut (p 136) cotidie XIV 260,14 qui correspond à assidue II, 29 p 90,8. Bonnet p. 99: « Parmi les désinences, c'est l'e des adverbes qui est le plus souvent représenté par ae. » Haag n° 25 remarque que cette substitution est très fréquente chez Frédégaire.

3) Jamais dans le L.H. on ne trouve ae pour e. —

4) Bonnet p. 99 et 100 —

5) Haag n° 25 —

6) Il y en a aussi chez Grégoire, mais peu (cf Bonnet 103) —

Il y a dans le L. H. 1 seul cas de terminaison ae pour i. C'est une faute d'inattention. Nous lisons en effet: XXXV 30 §, 23: emissae homicidae ine-briati a vino. Le ae de homicidae aura provoqué celui du mot précédent. Qu'il y ait ici, comme chez Frédégaire, équivalence orthographique donnée à ae et à i, on ne peut guère l'admettre: le L. H. n'en offre point d'autre exemple. Pauperculi H. F. IV, 20 correspond, il est vrai, à pauperculae L. H. XXVIII 28, 12 mais cette divergence est explicable par une différence de tradition: la légende populaire peut avoir donné comme possesseur à la butte dans laquelle Chlotaire fit brûler son fils, une pauvre femme au lieu d'un pauvre homme.-

Dans cet examen orthographique, j'ai dû me résigner à accepter avec Krusch, comme texte du L. H, celui de A 1 a, qui est d'ailleurs le meilleur et le plus ancien manuscrit. Les trop maigres renseignements que l'éditeur donne dans son introduction sur l'état orthographique des manuscrits font soupçonner que pour ae et e, les leçons diverses sont très nombreuses. En l'ignorance de ces leçons, on ne peut donc avoir qu'une certitude relative pour toutes les questions d'orthographe. Disons toutefois, que A 2 dont la valeur égale presque celle de A 1 a est pour ae et e d'accord avec lui, à très peu de choses près[1].—

Oe.—

La réduction de la diphtongue oi > oe en ē (puis en ē[2]) amena très tôt la confusion orthographique de oe et de e. On en a des exemples remontant au premier siècle de l'empire romain[3]. Cette confusion s'accentua. Grégoire[4] cependant ne confond, parmi

1) Krusch page 222.—
2) Grandgent pe 215.—
3) Carnoy page 84.—
4) Bonnet pages 104 et 105.—

les mots d'origine latine que coepit et cepit, tandis que Frédégaire[1] fait alterner oe, e et i. — Le Liber Historiae conserve toujours aux mots latins la graphie oe.

Tonique libre.

coepit	VI, 247, 16 G II, 12. —	
	VIII 248, 24; VIII 251, 5; XI 254, 29 et 255, 19;	
	XV 262, 20 et 263, 2; XXVIII 286, 23; XL VIII 323, 4;	
	XXXIV 300, 2 G V, 34. —	
proelium	IX 251, 24; XL VIII 322, 19; L III 327, 6. —	
foedus	XIII 259, 15. —	
foena	XL V 319, 21. —	
foenam	XXXIV 300, 22 —	
foenis	XL V 319, 19 —	

Protonique libre.

coeperunt	I 242, 6; IV 244, 19; V 245, 5. —	
coepisset	XIV 261, 6; XXVIII 287, 6. —	
proeliantes	XVIII 272, 18. —	
proeliaretur	XXI 276, 21	

Tonique entravé

coepta	XXXI 292, 22 G IV, 28	

Grégoire et Frédégaire ne confondaient qu'occasionnellement coepit et cepit. Dans notre chronique, l'identification des 2 parfaits est complète. Elle s'est opérée en faveur de coepit. Chaque fois que le moine neustrien emploie le parfait de capere, il se sert du signe oe. —

Coepit[2] VIII 251, 5; XV 262, 20. —

Coeperunt VIII 250, 9 et 250, 17. —

C'est au nombre minime des mots où elle se rencontre que la graphie oe est sans doute redevable de sa conservation chez Grégoire et dans

---

1) Haag Nr 10 et 24, 2e —

2) A 2 dit Krusch (p. 222) écrit cepi pour coepi. Combien de fois ? où ? Mystère.

le Liber Historiae : l'orthographe classique d'oe pouvait se maintenir pure dans le monde clérical, sans grande dépense de mémoire. Néanmoins des graphies inverses devraient se produire. Il est curieux de voir qu'elles ont pu assimiler extérieurement deux mots de sens aussi distants que cepit et coepit[1].

La diphtongue grecque oi[2] passée en latin avait subi dans le langage vulgaire toute l'évolution de oi latin. Elle avait cependant parfois abouti non à ē mais à ō. Aussi chez Grégoire[3], e, i, o[4], transcrivent-ils phonétiquement ces mots grecs. — Dans le L.H. je n'ai relevé que caenubio[5] XLV 318,27. — Ae et oe n'ont plus qu'une valeur purement orthographique. Leur confusion s'explique, quoique ici, le moine Neustrien rende un ē par ae[6].

E long

La rencontre d'ē et d'ĭ du langage vulgaire en é, se manifeste dans les inscriptions et les écrits des derniers siècles latins par de nombreuses substitutions graphiques d'i à ē[7]. En Gaule, leur fréquence est même telle, qu'on ne s'est pas contenté d'y voir la preuve de la fusion phonétique d'ē et d'ĭ en ē. Grandgent[8]

---

1) Le pft des composés de capere est cependant toujours en e : cf par exemple accepit V 246,9 ; recepit XIV 261,11 ; decepit XXXI 292,24 ; praecepit XXXIII 297,20
2) Grandgent no 192.
3) Bonnet p. 104.
4) i pour ē : cf le paragraphe suivant
5) On trouve d'ailleurs caenobio dans plusieurs mss de Grégoire h.F. II, 26 (cf Bonnet p. 104.
6) En Espagne, dans les inscriptions chrétiennes, cette hésitation entre oe et ae se constate également (cf Carnoy p. 85).
7) Grandgent no 196.
8) no 198.

y découvre un argument en faveur d'une prononciation extrêmement fermée de l'é et par conséquent très voisine de l'i. D'autres philologues vont plus loin. Ils prétendent, avec raison, que ē tonique a dû avoir en certaines circonstances le son d'un i véritable:

1°) En Grèce[1], le passage d'ē à i était complètement terminé dans la prononciation et l'écriture au second siècle après J.-C. Il est donc très probable, pour ne pas dire certain, que les mots empruntés alors et depuis lors au grec, ont passé dans le latin vulgaire avec le son i.

2° Comme le fait observer M. Pirson[2] "la voyelle qui précède immédiatement une consonne nasale, tend à prendre un son très fermé, et dans ces conditions, l'é fermé suivi d'une nasale a pu plus facilement passer à i."

3° En Espagne et en Gaule[3], l'action de l'i final a remplacé l'ē tonique du parfait par i. M. Carnoy a relevé dans une inscription hispanique, datant du 3e siècle le parfait ficet (l'inflexion a dû en effet avoir lieu à une époque très ancienne, puis qu'elle est occasionnée par la quantité de la voyelle i.

Si e long est chez Grégoire "remplacé par i très fréquemment et surtout en position libre"[4], Prédégaire[5] nous offre à la tonique beaucoup moins de ces substitutions que de graphies exactes. Il est de même du Liber Historiae. Ē tonique libre ne nous apparaît orthographié i que dans trois vocables différents: un parfait, un substantif grec, un nom de ville.

interficit	V 246, 5	B de L. H: interficit
	XI 2544	Gr. II, 28 et B " " " "

---

1) cf. Pirson p. 4; Carnoy p. 28; Haag p. 8 et n° 11, 3° Groundgens n° 182 et Bonnet p. 111.

2) p. 5

3) Carnoy p. 28; Pirson p. 5; Zeuner I p. 58, 2; Nyrop I 155.

4) Bonnet p. 106 et 113.

5) cf. Haag p. 8.

Voir page 190, note 1, la correction de cette erreur.

interficit	XII 258,16		B de L.H: interficit
	XVIII 272,31	GII, 42 et	B 2 $a^1 b^1 c^1$ et A 2 de L.H
	XIX 275,2		B de L.H: interficit
	XXIV 281,20		B " "
	XXVII 286,16		B " "
	XLV 318,16		B " "
	XLV 319,17		B 1b,2 $a^1 b^1 c^1$ " [1]
	XLVII 321,5 [2]		B de L.H "
baptistyrium [3]	XV 263,14	GII, 31	baptistirium [4]
	XXXI 293,5		
Rotinus	XVII 270,10	GII, 37 p 102,2	Rutinam [5]

Ces trois mots représentent chacun un des trois cas du passage de l'é à l'i dans la phonétique mérovingienne. L'i de Rutinam conservé dans Rotinus doit correspondre à la prononciation populaire. Le voisinage de l'n l'explique et d'autre part, on ne comprendrait pas pourquoi le L.H. modifiant les deux autres syllabes, aurait laissé subsister l'i. — Baptistyrium (βαπτιστήριον) renforcé par la graphie baptistirium de Grégoire, renvoie à l'assimilation admise par le latin vulgaire de l'η et de l'ι grecs. Interficit nous montre l'action de l'ī postonique, action assez puissante [6], puisque interficit est presque la seule forme que le L.H emploie — il rejette même 2 fois

---

1) B 1a et B 2 a^2 de L.H. ont interficit et Krusch adopte cette leçon pour B.

2) Le présent historique serait ici plus ou moins défendable. 182 et suiv.

3) Pour ce qui concerne la graphie y (= i) voir les pages qui lui sont consacrées plus loin.

4) baptistirio H.F. V, 11 (Bonnet p. 106)

5) Rutinam (Rodez) se lit encore au L III de l'H.F. (cf Bonnet p. 108)

6) Chez Fréd. Haag (№ 11, 3°) note les parfaits: invinit, residit, les formes verbales ficeris et convinerat. Il signale aussi fici employé 2 fois par les Formulae Andecavenses — Dans un document de 703, on lit ficit (Rice p. 22)

7) Il n'y a qu'une exception: interficit XX 276,11 et encore A 1a et A 1b — la meilleure classe des mss — donnent ils interficit — à remarquer que l'auteur du remaniement B a partout au parfait le ē classique.

phies correctes de Grégoire — et puis que en outre cet e du parfait, > i s'est introduit trois fois à l'intertonique libre.

interficerunt III 243, 23[1].
acceperunt III 244, 13[2].
accipisset XXXIII 298, 5 G V, 2 accepisset.

L'influence de la phonétique du temps se manifeste aussi à la tonique entravé. Comme on le verra plus tard,[3] il y a tout lieu d'admettre que la prononciation cléricale avait conservé l'n dans le groupe ns. Si dans le groupe -ens, on compte 15 graphies de l'e, dont 6, communes à l'H. F. et au L. H:

Augustedunensis XLV 318, 24.
Agaunensium XX 275, 16 G III, 6 Acaunensium.
Auricianense XX 276, 5 G III, 6 Auricianensium.
Calense XXXV 302, 21 G VI, 46 Calensem.
Dunensibus XXXII 295, 2 G IV, 50.
Malidunensem XIV 260, 8.
Matisconensem XXXVII 307, 14.
Parisiacense XLIII 315, 17.
Pectavensem XLIII 316, 6.
Remensem XV 262, 28 G II, 31 Remensis.
Riboariense XXXVIII 308, 10.
Rotomagensis XLVII 327, 28
Viennense XXI 276, 19 G III, 6.

et dont deux corrigent l'i de Grégoire:

Burdigalensem XVII 270, 16 G II 37 Burdigalinsi.
inmenso XXXI 291, 16 G IV 27 p 163, 14 inmensa,

on relève 5 substitutions d'i à e: une se retrouve dans la source

---

1) Pour contre interfecerant L.H. VIII 250, 13. — Interficerunt chez Grég. H.F. V, 18 (Bonnet p. 199).
2) A2: acceperunt — Acciperunt se lit aussi chez Grég. H.F. III, 15 (Bonnet p. 109).
Tonique a été maintenu par le L.H. dans accepit V 246, 9.
3) cf paragraphe consacré à NS.

de notre chronique, 2 autres modifient de façon erronée l'Orthographe de l'évêque de Tours.

Rotbomagensem XXXII 295, 14.
XXXIII 297, 18 GT, 1 Rodomagensem.
Silvanectensis XXXV 304, 4 GT, 46 Silvanectensis.
Vogladinse[1] XVII 269, 20 GT, 37 Vogladense.
Burdigalinse XVII 270, 26.—

Burdigalensem et Burdigalinse, à dix lignes l'un de l'autre, rendent flagrante l'hésitation du L. H. L'orthographe classique l'emporte d'ordinaire. Le vocalisme de l'époque (é + nasale) et sans doute aussi les graphies contradictoires de Grégoire[2] et des scribes du VIII^e siècle[3] provoquent parfois le remplacement de l'e par i.—

Ainsi que l'explique M. Bonnet,[4] l'existence simultanée des prépositions de et di, prononcés à peu près de même façon ne pouvait qu'occasionner des fautes nombreuses. Le L. H n'échappe pas complètement, mais plus pourtant que ses prédécesseurs, à cette confusion.

Appartiennent à cette catégorie d'e > i

Tonique entravée

distruunt V 246, 13.
distinant[5] XXX 289, 29.

Prétonique libre

dilu dere VI 247, 10.

---

1) Vogladinse chez Greg. H. F. II, 43 (Bonnet p. 112).

2) Il n'est pas parfaitement sûr, dit Bonnet (p. 112) que Greg. ait écrit souvent -ins pour -ens. Cette graphie a été introduite dans les mss plus souvent qu'elle n'en a été chassée par les correcteurs. Elle remonte cependant à l'archétype dans un certain nombre de cas.—

3) Chez Fred. -ins pour -ens est "particulièrement fréquent (Haag p. 11) Pirson p. 4 énumère plusieurs -ensis > -insis dans les inscriptions. Au 8^e et au 9^e siècle le suffixe ensis est "très souvent" quoique "pas habituellement" écrit insis (Rice p. 26 not. 1). On souhaiterait un peu de statistique.—

4) p. 106 note 4

5) Pirson (p. 31) voit par erreur une prétonique brève dans dissinant (cf Havet p. 9).—

Prétonique entravée.

discriptiones XXXIV 299, 14 G V, 28.[1]
XXXIV 300, 20 G V, 34.
XXXIV 300, 24 G V, 34 discriptionum.
discenderes[2] XXXV 303, 24.

Signalons encore i pour ē à l'intertonique libre, dans 2 noms propres : le premier fourni par Grégoire, le second ayant dans l'H.F tantôt l'ē classique, tantôt l'i se rapprochant davantage de la prononciation populaire. Le L.H. a adopté sans restriction, la seconde orthographe.

Diocliciani XXXII 294, 28 G IV, 47.
Aurilianis V 246, 14.
VIII 250, 24 G II, 18 Aurelianis.
XXIX 289, 20 G IV 22 Aurilianensem.
Aurilianense XX 276, 5 G III, 6 Aurilianensim.

Enfin, changement unique à la prétonique finale du nominatif singulier.

Caedis XXII 277, 23 G III, 7 p 115, 12 caedes.

La leçon du L.H. se trouve dans 3 manuscrits de l'H.F : C 1 et 2 B : B2, B5. Le moine neustrien a pu par conséquent la lire dans sa source. De plus, cette substitution rencontrée chez Greg.[3] et Fréd.[4] s'explique non seulement par la phonétique, mais aussi par l'analogie des formes en is beaucoup plus nombreuses que celles en es au nominatif singulier de la 3e déclinaison. L'absence dans le L.H. d'un autre nominatif singulier en es ou en es = is laisse la question en suspens.

Il arrive au L.H. d'apporter une correction maladroite au texte de son devancier. Il lui arrive aussi d'être plus heureux. Les 2 e rétablis

---

1) Discriptio dans un document de 813 (Rice p. 24). M. Bonnet ne signale pas chez Greg. de graphie discriptio. Il y en a au moins trois.
2) Discendit 2 fois au L III, 13 de H.F (Bonnet p. 110).
3) Bonnet p. 111.
4) Haag N° 64 p. 43.

devant ns. n'en sont pas les seuls témoignages. A la protonique libre, remarquons entre autres un parfait, une mot grec, toujours orthographié correctement, un infinitif que Notre chroniqueur fait rentrer, de la 4e conjugaison où le latin vulgaire l'avait introduit, dans la deuxième).

precepit [1]	XXXIII	297,20	G V, 1 precipit.
monasterium [2]	XX	275,15	G III, 5 monastirium.
tenere [3]	XXXIII	297,20	G V, 1 tenire.
oliveta	XVI	265,33	G II, 32 p. 95, 9 olivida [4]
primicerius	XVII	268,21	G II, 37 p. 100, 6 primicirius [5]
stenuum	XVI	264,29	G II, 32 stinium [6]
strenuus	XVI	265,21	G II, 32 strinuus.

A la postonique finale, un acc: pluriel:

graves	XXXIV	299,15	G V, 28 gravis.

Dans les inscriptions [7] et chez Fredégaire, [8] e protonique et atone est transcrit par i en toute position. A la postonique finale, [9] les 2 premiers historiens mérovingiens écrivent is pour es au nom sing:

---

1) Bonnet (p. 108) cite 2 fois le parfait precipit dans l'H. F. III 24 et V, 22.—

2) monasterium L. H XXXIII 299,3 G V, 15. Chez Greg., Bonnet (p. 106) mentionne un autre emploi de monasterium H F IV, 26. Fred. écrit 2 fois monastirium; les formulae Marculfi 6 fois (Haag nº 10, 3e). On trouve monastyrio dans des documents de 703, 771, 775; monastirio dans une pièce de 681; monastiriae dans une autre de 688 (Rice p. 21 et 22); monistirium dans une inscription du VIIe siècle (Pirson p. 3).—

3) tenire et tenire dans un écrit de 690 (Rice p. 21) — sustenire chez Fred. II 62 p. 83, 33; tenire 5 fois dans les formulae Andecavenses (cf Haag nº 88 et p. 60, note 2).

4) Et une autre fois H F IV, 4-2 (Bonnet p. 108).

5) primicirius dans une inscription chrétienne de la Gaule (cf Pirson p. 3 et Bonnet p. 188 note 4).

6) strinuus se lit encore H. F. II, 19 (Bonnet p. 108).

7) Pirson p. 30.

8) Haag n. 26.

9 Bonnet p. 111. Haag nº 26 et 64.

à l'acc. plur, au nom. pluriel et Grégoire a même des formes verbales en es > is. Si l'on met en regard des graphies fautives du L.H. que nous venons d'étudier, le nombre beaucoup plus considérable des ē corrects, si l'on tient compte de ce que la chronique Neustrienne ne connaît pas d'erreur à l'atone ni à la prétonique — les 5 de > di exceptés — on en conclura que son orthographe de l'ē est nettement supérieure à celle de ses prédécesseurs.—

E bref.—

Dans les textes épigraphiques mérovingiens, ĕ > è en latin bulgare, a parfois été transcrit à la tonique par i. Fait à remarquer, è se trouve toujours alors sous l'influence de phonèmes environnants (voisinage de yod ou de nasale)[1]. Les rares substitutions di à ĕ tonique ou prétonique peuvent s'expliquer chez Grégoire par des croisements de fausse étymologie ou de graphie inverse. Elles démontrent, comme l'observe Bonnet[2], que la ressemblance phonétique entre i et ĕ tonique était suffisante pour provoquer — concurremment avec d'autres influences — la confusion orthographique. Prédégaire offre notablement plus d'i remplaçant ĕ tonique libre de entravé[3] et les documents historiques examinés par Rice[4] contiennent un certain nombre d'i pour ĕ tonique, surtout devant nasale. Comme le veulent Nyrop[5] et Rice[6] ĕ tonique libre s'était-il diphtongué en ei dès la seconde moitié du 7e siècle? On peut juger

---

1) Pirson p. p 6 et 30 —
2) p. 116 —
3) Haag p. 7 Il y a même chez les continuateurs de Fréd. qui ont une orthographe bien meilleure, 2 ĕ tonique > i Haag p. 7 note 1 —
4) p. p. 31-33 —
5) Gramm. Histor I n° 166 —
6) pp 35 et 36 —

les faits invoqués insuffisants en nombre et susceptibles d'autres interprétations. En tout cas, l'examen du L.H. n'apportera aucun argument nouveau à la thèse de ces deux linguistes. En effet, tous les ẽ toniques, libres ou entravés, sont orthographiés classiquement par notre chronique. A la prétonique libre, les lapicides gaulois[1] et espagnols[2] graphient souvent ẽ : i. Frédégaire[3] et d'autres clercs mérovingiens[4] font de même, que le prétonique soit libre ou entravé. En second lieu, on comprend parfaitement que ẽ + ae soit parfois, comme ẽ simple, transcrit par i. Ces deux faits nous expliquent chez Grégoire un ae tonique et un ae prétonique > i : cispete b F III, 7 p 115, 7 et cimentum b F I, 10 p 39, 5.[5] Le premier de ces mots repris par le L.H dans le passage correspondant et mis au pluriel a conservé la graphie i à la prétonique entravé : cispitibus XXII 477, 16.

E et ẽ atones furent en toute position confondus très tôt par le latin de la Gaule[6] : le son unique : e fermé ou même plus fermé encore et par conséquent très proche de i[7] pouvait et devait maintes fois s'exprimer graphiquement par i.[8] C'est ce que l'on constate dans les inscriptions[9], dans les documents historiques[10], chez Grégoire[11] et chez Frédégaire[12]. Et ce signe était d'autant plus naturel, que i atone

---

1) Greenfield no 229, 2.
2) Carnoy p. 36 et 37.
3) Haag no 27, 1°.
4) Rice pp 33 et 34.
5) Bonnet p. 117.
6) Rice p. 31.
7) Bonnet croit même que c'était parfois un i p. 113 et 114.
8) Pirson p. 30.
~~9 et le paragraphe suivant~~.
9) Pirson p. 30-32.
10) Rice p. 32-34.
11) Bonnet p. 113-117.
12) Haag nos 26 et 27.

était devenu ẽ en latin vulgaire[1] et s'était confondu avec ē et ĕ dans la même position. De là, un désarroi orthographique considérable qui se manifeste surtout dans les terminaisons verbales. On relève chez Grégoire[2] et encore plus chez Frédégaire[3] de fréquentes substitutions d'i a ĕ dans la désinence et: indicatif présent de la 2e conjugaison, subjonctif imparfait de la 2e et de la 3e, subjonctif présent de la 1re, et même chez le second chroniqueur, subjonctif imparfait et plus-que-parfait de la 1re conjugaison. Quelques-uns pour ent, surtout chez Frédégaire. Em > im ne se lit au subjonctif présent et imparfait, que chez le même auteur.

Nos formes verbales seulement ont dans le L. H. l'orthographe it pour et.

oportit[4]	XVI 265,3.	G II, 32 p. 94, 18.
vellet[5]	XIV 260, 12.	G II, 29.
possit[6]	VI 248, 2.	G II, 12.
	XXV 282, 18.	
	XXVIII 284, 11.	

L'indicatif présent oportit est emprunté directement à Grégoire. Vellit également. Il n'y a dans toute notre Chronique qu'un second subjonctif de velle: (vellet-) (XVI 265, 27). Nous l'avons déjà signalé.[7] Il remplace un vellit de Grégoire. Or, en cet endroit-là, la syntaxe classique, exigeait vellet dans le texte de Grégoire et velit dans celui du L. H. Ici, un écrivain du siècle d'Auguste eût mis

---

1) Bonnet p. 113-117.—
2) Bonnet p. 115—
3) Haag Nos 26 et 28.
4) Même forme dans un document de 653 (Rice p. 32) et chez Fréd. I 19 (Haag p. 35)
5) Vellit se trouve encore chez Grégoire H F II, 11 (Bonnet p. 115) Haag (la cite 2 fois au lieu de Fréd.—
6) Possit est très fréquent chez Grégoire (Bonnet p. 115)
7) Cf. p. 76.—

l'imparfait du subjonctif (quem cum baptismo consecrare* vellit regina eum cotidie predicabat) Qu'en conclure? Que très probablement, la "confusion complète," signalée chez Grégoire, entre le présent et l'imparfait du subjonctif," continue.[1] L'étude syntaxique de la proposition subordonnée dans le L.H. nous procurera peut-être une solution certaine. — Quant à possit écrit 2 fois au lieu de possit, à supposer que les règles de la concordance des temps soient toujours bien observées par le L.H, nous aurions 3 terminaisons verbales en et > it. Une d'entre elles se trouve chez Grégoire. En regard de ces cinq graphies fautives, nous pouvons en citer six de même nature,[2] commises par Greg. de Tours et corrigées par son continuateur.

Indicatif présent

adiacet	V 245,6	G II, 9 p. 77, 13	: adiacit[3]
placet	XVI 265,5	G II, 32	: placit.

Subjonctif imparfait

derelinqueret	XIV 261,14	G II, 30	: neglegerit.
clamaret	XV 262,13	G II, 30	: dicerit.
deberet	XVII 268,32	G II, 37	: deberit[6]
redderet	XXXIV 299,23	G II, 28	: redderit.

Dans le latin mérovingien, les désinences nominales ont eu aussi à souffrir de l'identification d'ĕ, d'ē et d'ĭ atones. Les nominatifs neutres singuliers, des ablatifs singuliers en e sont terminés par i, dans les 2 premières chroniques gallo-romanes[4] et des accusatifs singuliers en em tirent leur finale d'orthographier im — et même i dans la moins ancienne de ces oeuvres — à la différence de ce qui se constate chez Frédégaire (Haag[5] énumère

---

1) Bonnet p. 435.
2) Aucune d'entre elles cependant ne supporte l'hypothèse d'une erreur syntaxique.
3) Adiacit signalé deux fois au C IV de B. F. par Bonnet p. 115
4) Bonnet p. 114. Haag Nos 26 et 64.
5) p. 44 (No 64)
6) Deberit se lit dans un document de 628 (Rice p. 32)

entre autres 11 cas de regi accusatif singulier), ces accusatifs appartiennent chez Grégoire, presque exclusivement à des mots grecs ou au suffixe ensis[1]. Un seul nom commun d'origine latine a chez l'évêque de Tours l'accusatif en im : c'est regim h. f. II, 27 p. 88,7. Or ce regim a été corrigé par le L. H. en: regem IX 251,9. ainsi que l'ablatif regi h. f. II, 27 en rege X 252,20
Pas un seul accusatif ou ablatif sing. n'a dans la chronique neustrienne la graphie im pour em ou i pour e.
Albiensem XVIII 270,10 corrige G II, 37 : Albigensim
Decim[2] I 241,20
II 242,22
III 243,6
XXIV 281,28 G III, 18
Refait soit sur quindecim[3] soit sur undecim[4], est la seule orthographe adoptée par le L. H. Il s'agit sans doute moins ici de phonétique que de reconstruction analogique. Enfin dernière postonique finale: ibiqui XXVIII 288,3 qui modifie erronément le texte de Grégoire[5]: ibique IV, 20.
Dernière postonique. Le passage des v. en io, ere de la 3e conjugaison à la 4e relève de la morphologie.[6] Nous ne nous en occuperons pas ici. — E, comme i, en hiatus, était depuis longtemps, devenu Yod[7]. On constate que le latin mérovingien[8] rend ce Yod pro-

---

1) Bonnet p. 116.
2) Haag cite 3 decim dans le L I de Fréd. (№ 27, 1) Decim est signalé 2 fois chez Grég. par Bonnet (p. 116). Pirson le note dans une inscription de la Gaule (p. 31).
3) Gaston Paris. Journal des Savants 1883 p. 392.
4) Bonnet p. 116 Haag № 24.
5) Cette leçon est assez surprenante car le L. H emploie ubique au ch. XVI 267,5.
6) Bonnet p. 426.
7) Grandgent № 224 Launer I № 6, 7°.
8) Pirson p. 47. Bonnet p. 114. Cf aussi Haag № 8.

venant d'ē tantôt par i tantôt par e, — de L.H. a toujours e, sauf deux fois — dans l'index — pour le verbe ineunt

Iniunt Index 239, 13 et 240, 11 —

En revanche, deux e en hiatus > i chez Grégoire reprennent leur orthographe classique :

Studeas XVI 265, 10 G II, 22 : Studias.

lancea XXIII 979, 10 G II, 10 p. 117, 15 : lanciam[1]

Notons, avant de terminer ce chapitre, un ē intertonique rétabli :

Avenione XVI 264, 22 G Avinionem II, 32. —

et concluons que le traitement du son ē dans le L.H ne marque pas une étape de la décadence de l'orthographe mérovingienne. Loin de là ! Il y a des défaillances. Il y en a extrêmement peu qui s'expliquent par l'influence seule de la phonétique du latin populaire à cette époque : dīgni, possit (?) et iniunt, s'il faut attribuer l'index à l'auteur du L.H. —

I bref

En latin vulgaire ĭ devient ĕ dès le troisième siècle de notre ère. L'orthographe reflète immédiatement cette évolution[2]. Du IVe et au VIe siècle, la notion phonétique et graphique est complète, aussi bien à la tonique qu'à l'atone, dans les inscriptions[3] comme chez Grégoire[4]. La situation n'a pas changé au VIIe siècle : Fredegaire l'atteste[5]. Dans le Liber Historiae au contraire, les graphies d'ē pour

1) Cf. encore B. F° L IV, 44 (Bonnet p. 114) — L.H X 253, 11 écrit aussi : lancea —

2) Grandgent n° 201. —

3) Pirson p. 8-10 et 32-36. —

4) Bonnet p. 117-122. Cf Carnoy p. 31 : « Chez Greg. de Tours, il est raisonnable d'admettre, comme le fait Bonnet, que ĭ était devenu un e fermé bien net »

5) Haag n° 10, 12 et 26. — Rice p. 20. —

ĭ sont rares. Elles n'existent même pas à la postonique finale, dans les désinences substantives et verbales, alors qu'on trouve en nombre considérable chez les prédécesseurs[1] de notre historien : ĭs > ēs au génitif singulier de la 3e déclinaison et à la 2e pers. du sing. de l'ind. présent de la 3e conj. ĭt > ēt, surtout au présent et au parfait[2].
Voici les substitutions opérées par le L. H.

Tonique libre.

Aucune

Tonique entravée.

Armellus	XVIII	272, 6	G II, 42 p. 105, 5.
codicellus	XVII	271, 14	G II, 38 p. 102, 9 codecillos.

Protonique libre.

legato[3]	XI	254, 5	G II, 28 ligatu.
legatis	XVIII	272, 21	G II, 42 ligatis
legatus	XVIII	272, 29	G II, 42 p. 105, 15 allegatus
legatus	XXVIII	288, 8	G IV, 20
legatis	XXXVI	305, 8	
legata	XL	311, 3	
dedicisset	XXXVI	305, 2	
letanias	XVI	267, 5	

Protonique entravée.

Pectava[4]	XVII	269, 21	G II, 37. Pictava.

---

1) L'altération protonique a agi de telle façon sur certaines désinences notamment celles en ĭt et ēt, ĭs et ēs qu'il devient presque impossible de les distinguer : Bonnet p. 413 et 414. Pour Fréd. cf Haag p. 28.
2) Chez Fréd. Haag relève aussi des terminaisons - etis pour ĭtis, emus pour ĭmus emur et etur au lieu de ĭmur et ĭtur.
3) Bonnet (p. 119) cite 2 cas de legare pour ligare dans l'H.F. On lit de même chez Fréd. legarint pour ligarent II 57 p. 80, 9 -
4) Fréd. met toujours e à la protonique de Pectavis voir, par exemple II, 45 p. 68, 8.

Pectavis	XXXII	294, 16	G IV, 47	Pectavus.
		" 17		
Pectavensem	XLIII	316, 6		

Intertonique libre.—

Gallearum [1]	XVII	267, 10	G II, 37	Galliarum
Serreturium	XVII	268, 4	G II, 37	Serviturium
antephonam	XVII	268, 22	G II, 37 p. 100, 6	antefonam

Intertonique entravée.—

vacellantes	XLII	317, 11.	
vacellabant	XLVIII	322, 11.	

Première posttonique libre.—

Soledi [2]	VII	249, 11	G II, 12	Solidi
Soledis	XVII	271, 9 et 10		Junica
Auneca [3]	XVII	271, 15	G II, 38	↘
Treveris [4]	V	246, 13; VIII 250, 15		

Parmi ces 13 mots, 9 se trouvent chez Grégoire aux passages correspondants 2 fois (armellis et antephonam) l'e saintif de la source est adopté par le continuateur, 2 autres fois l'évêque de Tours hésite: legare ou ligare? Pectavus ou Pictava? Le L. H adopte une orthographe unique: dans le 1er cas, une confusion lexicologique s'ajoute probablement à la confusion phonétique, dans le 2d, la prononciation du temps l'emporte: rien de plus naturel pour un nom de ville comme Poitiers, Trèves, ou un mot dont le langage clérical devait faire un usage assez fréquent comme antiphona, litania, solidus, Junica. Remarquons que l'habitude de trans-

---

1) Gallea chez Grég. H. F. II, 9 (Bonnet p. 118) Par contre, Gallias dans l'Index du L. H. 238, 24 et 239, 12.

2) Soledos se trouve en Espagne dans une inscription chrétienne de 579 (Carnoy p. 25)

3) Joneca chez Frédégaire IV Index p. 119, 9 (Haag n° 24, 3)

4) Trevericam Grég. H. F. II, 36 (Bonnet p. 120) Frédégaire écrit toujours dans ce mot e à la première posttonique: voir, par exemple III, 8 p. 93, 15.

crire le jod en hiatus par e, amène le changement du correct Galliarum en Gallearum et, après avoir souligné la correction adroite à l'intertonique, et maladroite à la tonique et à la post-tonique finale de codecillos en codicellus, énumérons les rétablissements exacts de l'ĭ.

Tonique libre.–

accipere	XVI	265, 27	G II 32 f. 95, 6 : accepore[1].	
corripitur	XXXIV	300, 5	G V, 34	correpitur.
cispitibus	XXII	277, 16	G III, 7 f. 115, 7 : cispete.	

Première post-tonique libre.–

repenitens	XXXIV	300, 7	G V, 34.	pro penetens[2],

Intertonique libre.

vindicate	XX	275, 9	G III, 6.	vindecate.
delibutus	XV	263, 30	G II, 31.	delebritus.
codicellus	XVII	271, 14	G II, 38 f. 102, 9	codecillos
ordinare	XXXIII	299, 2	G II 14 f. 201, 17	ordenatur[3]

Rice[4] constate qu'à partir de 775 les monuments historiques distinguent nettement ĭ et ē. Il reporte le mérite de cette amélioration orthographique à la réforme carolingienne qui restaura et l'orthographe et la prononciation. En même temps que l'écriture rendait à i et e leur ancienne valeur, la phonétique identifiait ĭ et ī[5]. Les continuateurs de Frédégaire, tous trois antérieurs au règne de Charlemagne (le 1er écrit en 736) et

---

1) et 6 autres fois dans H. F. II-IV (Bonnet p. 120).–

2) peneteat H. F. III, 6 (Bonnet p. 120) penetentiae dans 2 inscriptions de la Gaule: l'une de 508, l'autre – chrétienne – de 587 (Pirson p. 33) penetens est aussi noté par Pirson p. 34.–

3) et encore 2 autres fois dans H. F. (Bonnet p. 118) Ordenare dans un document de 775 (Rice p. 25) Ordenarunt dans une inscription chrétienne (Pirson p. 33.

4) p. 24 et suiv.

5) Grandgent § 218.

le L. H, plus ancien qu'eux, graphient ē et ĭ avec une correction de loin supérieure à celle des deux premiers chroniqueurs mérovingiens. La réforme carolingienne n'a donc pu dans ce rapport qu'intensifier un mouvement de rénovation orthographique déjà existant. L'absence d'e pour i à la tonique libre ferait peut-être songer à un rétablissement phonétique, mais cependant le signe i ne doit sa conservation régulière en cette position qu'à une attention plus grande et à un souvenir meilleur: à preuve les i pour ē à la tonique libre et entravée, les e pour ĭ à la tonique entravée, enfin certaines graphies des composés de iacio. — On sait que dès les temps les plus anciens ces verbes ont été écrits par un seul i, qui représente à la fois l'i consonne initial de iacio et l'i voyelle qui a pris la place de l'a»[1]: inicio pour iniicio, subicimus etc. Or, chez Grégoire et chez Frédégaire[2], cet i se voit parfois remplacer dans le thème du présent par ie: témoignage évident, de ce que l'i voyelle était devenu e. Cette graphie se retrouve, bien qu'en minorité, dans le L. H, à la tonique comme à l'atone, une fois même, malgré la forme correcte de Grégoire.

ie pour i

Tonique	ieccere[3]	XXXI 292, 18	G IV, 28 p. 164, 17 deiecisset —
		XXXIII 298, 11 —	
Atone	deiecit	XXXII 294, 25	G IV, 47 deiecit —
Tonique	**i correct**		
	icere	III 143, 15 et VI 247, 13 —	
	deiciunt	XLV 317, 22 et Index 238, 26 —	
Atone	iice	XXIV 288, 14	G III, 18.
	iiciamus	XVII 262, 11. —	
	proiiciebat	XXXIII 278, 19	G III, 10 proiecit (parfait) —
	proiicientesque	XXXIV 300, 32	G V, 34 —

---

1) Bonnet p. 122 et 128 — .....

2) Haag N° 12, 2° —

3) ieccere H. F. II, 32 (Bonnet p. 123) et Fred. II, 62 p. 88, 8 (Haag N° 12) —

adone subiciamus XVII 267, 12 –

En tout, pour le thème du présent, 3 ie, 9 i (dont un à l'Index) Il est possible que l'orthographe ie du parfait ait quelque influence sur l'indécision du L.H. Je crois toutefois qu'on puisse difficilement nier chez le moine Neustrien, la lutte entre l'orthographe classique (et sans doute plus ou moins scolaire) et la prononciation populaire. A noter qu'auprès de 12 formes correctes du parfait, on lit, la graphie inverse du futur antérieur

ciecerit[1] II 242, 21.

J'ai laissé pour la fin de ce paragraphe, le phénomène de la recomposition. Haag[2] et Bonnet[3] l'étudient au chapitre de la morphologie. Et aussi bien, la régularité dans le L.H. nous montre-t-elle qu'il ne s'agit guère ici d'un fait phonétique, mais d'une véritable tentative de restauration étymologique, tentative inconsciente dans son origine quoi qu'en pense Bonnet, puis fortifiée par l'école. – Il nous suffise de signaler ici que les composés de tenere, sedere, premere, legere, emere ont tous[4] rétabli la voyelle e du verbe simple

I long.

i" qui de toutes les voyelles latines est celle que les langues romanes ont le mieux respecté"[5] fut à la tonique prononcé i, en Gaule[6]

1) A a seul a la leçon correcte ciecerit. –
2) nº 94 –
3) p. 486-493. Cf aussi Parton p. 106-108.
4) Sur 41 cas, il n'y a qu'une exception:
possidere XXIX 289, 13 G IV, 22 p. 159, 2 possedere
Cette correction du texte de l'H.F. indique que l'auteur du L.H. ne percevait pas de composition dans ce verbe.
5) Carnoy p. 45.
6) Rice p. 17.

comme dans le reste de l'empire[1]. Les inscriptions,[2] Grégoire de Tours,[3] Frédégaire,[4] les documents historiques[5] présentent de rares graphies d'ī tonique devenu e. Les recompositions adquesita, requisitū, conderes, contesi mises à part, le Liber Historiae n'offre qu'un seul cas d'ī tonique remplacé par e.

deleras XXXVI 305, 30 —

delerare XLI 312, 27 —

Remarquons que l'adjectif delerus se trouve au Ch. V, 46 de l'H. F et qu'il est peut être plus ancien que la forme classique delirus[6].

A la postonique, si Grégoire confond seulement les prépositions dī et de[7] et si Frédégaire lui-même maintient en général d'ī[8], le moine neustrien conserve l'ī sans la moindre exception. Par contre, à la postonique finale du datif et de l'ablatif singulier de la 3e déclinaison, on constate dans tous les monuments de la décadence latine: inscriptions gauloises[9] ou hispaniques[10], chroniques[11] ou diplômes mérovin-

---

1) Grandgent nº 200 —

2) Pirson p. 10 — Même constatation dans les inscriptions d'Espagne et Carnoy p. 43 (p. 45)

3) Bonnet p. 126 —

4) Haag nº 11 —

5) Pirée page 17 —

6) Bonnet p. 126, note 2 —

7) Bonnet p. 125 —

8) Haag nº 28 —

9) Pirson p. 37 —

10) Carnoy p. 47 —

11) Bonnet p. 126 et 359. Haag nos 28, 62 et 64. Haag qui énumère de nombreux exemples de datif en ī > e et d'ablatif en ē > i ne cite pas d'ablatif en ī > e. Comme l'absence invraisemblable de ce phénomène chez Fréd. n'est mentionnée nulle part, il y a tout lieu de croire qu'une distraction de l'auteur ou de l'éditeur aura omis les exemples se rapportant à l'ablatif en ī.

Giens,[1] de très nombreuses substitutions d'e à i. Le L. H. n'a qu'un seul datif en i

regi[2]	XVII	267, 16	pour 25 en e:	
rege	VI	246, 24;	XI 255, 5;	XII 257, 4;
	XIII	259, 12;	XVII 269, 14;	XXII 278, 4;
	XXXV	303, 31;	XLI 311, 10. et 312, 11;	
	XLIII	316, 11;	XLVIII 323, 4.	
	XV	262, 29;	G II, 31	regi.
	XVII	268, 30	G II, 37	regi.
	XXVIII	288, 9	G IV, 20	regi.
	XVIII	272, 34	G II, 42.	
	XXXI	291, 15	G IV, 27.	
Brunchilde	XXXIII	297, 27.		
Chlodomire	XXI	277, 1.		
Farone	XVIII	271, 32.	G II, 42	Farroni.
	XVIII	272, 16	G II, 42	Farroni.
hoste	XVII	269, 16		
protestate	X	252, 25	G II, 27	protestati.
principe	XLVIII	323, 8		
Sale	XXXIV	299, 20	G V, 28	Sali.
Warastone	XLVII	321, 13.		

A l'ablatif singulier des adjectifs parisyllabiques de la 3e déclinaison, la proportion est sensiblement la même: pour 23 adjectifs se terminant en e au lieu de i:

Aurilianense	XX	276, 5	G III, 6: accusatif.
Calense	XXXV	302, 21	G IV, 46: "
Celeste	XXV	283, 11	G III, 28: pluriel.
Gentile	L	325, 4 et	LI 325, 24.

---

1) Rice p. 19 et 20.

2) A 2, et pour le remaniement B 1 a et B 2 a, écrivent rege.

Grande[1] V 245, 19 ; VI 247, 11 ; X 253, 25 ;
Navale XXIV 300, 27 ; XXXVI 304, 24.
VIII 250, 26 ...
XIX 274, 20. G III, 3 --
nuptiale XII 257, 23.
omne XLIV 316, 21.
Parisiacense XLIII 315, 17
principale XLVIII 323, 4
Regale XL 310, 16 et XLVII 322, 3.
Regulare XXXIII 299, 4
sacerdotale XXXIII 299, 3.
Simile XVIII 271, 29 G II, 42 Simili -
utile V 246, 10
Viennense XXI 276, 19 G III, 6 : génitif

un seul possède la désinence classique i :
Hilari XLI 312, 17

Quant aux substantifs, à qui l'époque d'Auguste attribuait un ablatif en i, l'un conserve cette terminaison :
vi XLV 317, 23,
un autre la rejette, d'accord avec Grégoire,
bipenne (employé substantivement) X 252, 28 G II, 27 -
un troisième préfère e, bien que i lui soit fourni une fois par le Texte de l'H. F.
igne XXVIII 283, 11 G IV, 20 igni.
XXV 283, 11

De ces deux derniers ablatifs en e, l'un est correct : c'est igne.
Enfin, un adjectif à radical consonantique substitue (substituer) e à l'i final qui se trouve dans la phrase correspondante de Grégoire, tandis qu'il prend cet i[2] dans la partie régulière du L. H.

---

1) Chez Grégoire H. F. II - V. Bonnet relève 5 exemples de l'abl. grande.
2) Tout aussi correct, si l'on considère sequens comme un adjectif plutôt comme un participe

sequente (die) XXV 282, 27 G III, 28 sequenti,
sequenti (tempore) L II 395, 28.

tout en affirmant que ī final différait en latin vulgaire de i et par conséquent était prononcé i[2], Grandgent admet comme vraisemblable qu'il y ait eu peut-être de distinction entre les voyelles finales dans la Gaule des VI[e] et VII[e] siècles.[3] Plus catégorique, Bonnet[4] me semble dans le vrai, quand il affirme qu'au temps de Grégoire la "langue vivante" n'avait plus qu'une désinence à l'ablatif singulier de la 3[e] déclinaison, tandis que l'écriture connaissait encore, mais de façon bien imparfaite, i et e. De même, Haag[5] a "l'impression" que pour Frédégaire ī et ē finals étaient identiques. On ne peut nier que la supériorité numérique des ablatifs en e n'ait exercé sur les formes en i une puissante action d'analogie, mais si ī final avait conservé la valeur d'ī tonique, cette influence ne suffirait pas à justifier la fréquence des graphies en e. En outre l'e du datif demeurerait inexplicable. Pour ces motifs, je crois donc qu'en Gaule, la phonétique avait identifié ī et ē finals. L'orthographe maintenait la différence avec une vigueur relative. Ainsi, à la 2[e] déclinaison, Grégoire et le L.H.[6] écrivent ī aux cas où le demande l'usage classique, alors que Frédégaire termine presque tous les génitifs singuliers et nominatifs pluriels, les datifs et ablatifs pluriels des noms en ius respectivement par ide et ies. A la 3[e] déclinaison, la tradition scolaire conservée pendant les VI[e] et VII[e] siècle un souvenir trouble de l'ī final; e prédomine, mais i subsiste et prend même parfois la place de son rival. Du temps du Liber Historiae, i ne se défend plus guère. On le connaît encore, le mono-

---

1) N° 221 — 2) N° 243 — 3) N° 244 —
4) p. 359 cf aussi p. 126.
5) N° 62
6) ille nom. pluriel H. F[o] est corrigé par L.H. XIX en illi.

syllabe vi, peut être un souvenir linesque de l'expression hilari corde, le sauvent par ci, par là, mais il semble bien que le L. H. ait voulu, à part ces rares exceptions, écrire partout e au datif, et à l'ablatif singulier des thèmes en i[1]. Le datif regi et l'ablatif sequenti ne sont sans doute que des défaillances passagères à la règle orthographique que le L. H. s'est tracée, sous l'influence de la prononciation populaire et probablement, dans une certaine mesure, malgré l'école. Que i final ait le son de ē au début du 8e siècle[2], l'infinitif des verbes passifs et déponents nous le démontre aussi. La terminaison i de l'infinitif présent passif, n'existe pas dans le L. H. Deux verbes de Grégoire voient leur désinence i se changer en e. Dans le 1er cas, l'infinitif actif peut se défendre : il n'y aurait qu'une modification syntaxique :

Greg. II, 31 ... L. H. XV 263, 12

iussit lavacrum praeparari | iussit lavacrum parare

Le second exige un passif :

Greg II, 31 ... L. H. XV 263, 17.

ut aestimarent se paradysi | ut .....

odoribus collocari ... | ..... collocare.

Un troisième et dernier cas nous offre dans les 2 chroniques un e phonétique au lieu de i.

Greg II, 31 ... L. H 263, 19

Rex proposuit, se a pontifici | Rex petiit Sancto Remegio

baptizare ... | baptizare

---

1) Fait à noter. Le Liber Historiae à la différence de ses devanciers n'a pas une seule graphie inverse d'i pour e à l'ablatif.

2) Bonnet p. 408 écrit " Au temps de Grégoire de Tours l'i final de l'infinitif passif a dans la prononciation à peu près la même valeur que l'e de l'actif." Il ne nous dit pas pourquoi il ne juge pas la similitude complète, comme à l'ablatif singulier de la troisième déclinaison.

Mais il y a plus probant: le Liber Historiae emploie 6 verbes déponents à l'infinitif présent. Tous les 6 ont la terminaison e. Deux sont empruntés directement à l'H. F. Leur conservation son orthographe:

peregrinare XXXIV 299, 20 G V, 28

l'autre substitue e à i:

Confitere XIV 261, 19 G II, 30 confiteri.

Appartiennent en propre au moine neustrien:

Fistare XI 255, 20 —

adhortare XV 262, 35 G II, 31 loquor. —

Coposstare XV 263, 3 —

fiere XXX 290, 31 —

On pourrait prétendre que le Liber Historiae considère peregrinare et fistare comme des verbes actifs. Ces verbes ne se lisant pas ailleurs dans la chronique, on éprouverait plus que de la difficulté à réfuter l'objection, mais confiteor XI 253, 37 l'impératif confitere, XII 258, 3. (Exhortaris XVII 267, 22, exhortabatur VII 248, 22 nous attestent que trois de ces verbes étaient tel et bien pour le L. H. comme pour la période classique, des verbes déponents.

fiere se présente même à l'index 239, 31 et au chapitre XXXIV 299, 16. avec la graphie classique i. On sait l'index d'attribution douteuse et fieri ne doit, selon toute probabilité, sa présence dans le texte du Liber Historiae V. 28. qu'à son existence dans le passage de l'H. F. repris par le continuateur de Grégoire. Aussi suis-je porté à croire que, d'accord avec la prononciation populaire, le moine neustrien a voulu remplacer l'i du passif et des verbes déponents par e. Les deux graphies

---

Y a-t-il eu influence des formes de l'infinitif présent actif à la 1re 2ème et 4ème Conj.? C'est probable puisque le verbe déponent a le sens actif. Néanmoins la morphologie du L.H. recommande de ne pas exagérer l'importance de cette action: le nombre de formes actives données à d'autres temps des verbes déponents est minime.

i, e se trouvaient dans sa source. Le Liber Historiae a opté pour celle qui correspondait à la phonétique de son temps. Ce doit être par inadvertance ou par oubli de la règle qu'il s'était imposée, que le clerc aura laissé fieri se glisser une fois sous sa plume.

En résumé 1° maintien absolu d'i à la tonique, à la protonique, et à la postonique finale des mots de la 2ème déclinaison 2° tendance (encouragée par la phonétique de l'époque[1] et contrariée par des fautes d'inattention et des souvenirs classiques) à unifier l'orthographe, en adoptant pour les désinences en i de la 2ème déclinaison et l'infinitif présent des verbes déponents et passifs, la graphie e employée déjà ailleurs dans des cas similaires.

Ō long.

En Gaule, comme dans la majeure partie de la Romania, le latin vulgaire a fusionné ō et ŭ en ó[2]. On doit donc s'attendre, de prime abord, à ce que, fidèle à ses habitudes, l'orthographe mérovingienne écrive phonétiquement o pour ŭ classique, et par graphie inverse, u pour o. C'est ce qui se produit, mais dans des proportions tout à fait particulières à cette époque. A en croire M. Pirson[3], dans tous les textes mérovingiens, épigraphiques et littéraires, ō tonique est plus souvent transcrit par u que ŭ par o. D'où provient cette abondance et même cette écrasante supériorité numérique de l'u graphique? M. Bonnet écrit[4]: « Chez Grégoire, ō est rendu par u indistinc-

1) Rice (i final atone n'existait pas dans le langage des clercs de 650 à 750 p. 20

2) Grandgent §§ 202 et 208.

3) Pirson p. 13-15, confirmé en ce qui concerne Fredegaire par Haag §§ 15. Bonnet établit pas de comparaison numérique entre ces graphies chez Grégoire.

4) p. 130.

ments et dans toute sorte de position. D'où il est permis de conclure, qu'il était généralement prononcé comme ü." Si cette assertion signifie que ō était prononcé ü, elle se voit contredite formellement par l'ancien français. Si elle veut faire entendre que ō et ü s'étaient assimilés de façon complète, elle est exacte, mais n'enlève rien à la difficulté. M. Haag se rend très bien compte de ce que la graphie inverse ne peut fournir seule l'explication désirée, mais ne propose pas d'autre solution. MM. Pirson Brunot[2] et Grandgent[3] me paraissent avoir trouvé la clef de l'énigme, en attribuant au phonème ō tonique, libre et entravé, la valeur qu'il a eue en ancien français jusqu'au 12e siècle[4], à savoir un son plus fermé que l'o[5] intermédiaire entre o et u[6]. C'est ce phénomène que les copistes chrétiens et les clercs ont transcrit par u quand ils ne se souvenaient point de l'orthographe classique et ne connaissaient pas de graphie inverse — du IIIe au IXe siècle depuis l'Historia Francorum jusqu'au Glossaire de Cassel et même aux Serments de Strasbourg[7]. Les sons environnants ont-ils contribué à cette légère évolution de l'o? Je ne le crois pas. On rencontre souvent la graphie u devant une consonne palatalisée (par exemple dans les terminaisons

---

1) Op. 15

2) „Cet ó était si profond, qu'on écrit très souvent pour lui, un u très voisin de ce qu'on entendait." Brunot I p. 66 Note 1.

3) Op. 203.

4) Nyrop I No. 183 p. 196.

5) Bethune No. 117, 2e et 3e.

6) Sans l'ombre d'une preuve, l'américaniste audacieux et flegmatique de Rice (p. 43 et note 1) prétend que ō tonique libre, non suivi de palatale, était diphtongué au VIIIe siècle dans le langage populaire et clérical, et encore plus tard (cf. Rice p. 44 et 47).

ōrium, ōnium, odium etc)[1] et dans les composés de Nocere. Simple tradition orthographique sans doute. Il ne faut pas perdre de vue que u pour ō se remarque fréquemment aussi, là où il ne peut y avoir eu la moindre influence de palatale.
En regard de 706 ō orthographiés correctement à la tonique libre (44 d'entre eux font partie de l'Index, 156 sont communs à Grégoire et à son Continuateur) et de 50 ō maintenus à la tonique entravée (un se lit à l'Index, 8 dans l'H. Fr) le Liber Historiae ne nous offre que 6 substitutions d'u à ō tonique.

Senturia	XVII 269, 1	G II, 37 p. 100, 16	Senturiis[2]
	XVII 269, 3		
	XXV 283, 4	G III, 28	Sentoria
Terreturium[3]	XVII 268, 4	G II, 37	Territurium
Spunsa	XII 256, 4		

Cette dernière graphie est probablement une faute d'inattention[5], car trois fois, dans la page où on la relève, Sponsa[4] se trouve écrit régulièrement XII 256, 13 ; XII 256, 17 ; XII 256, 19.
Emprunts à Grégoire de Tours, terreturium et senturium nous prouvent qu'au début du 8e siècle, ō tonique inclinait toujours vers u. Le moine neustrien ignorait qu'u rempla-

---

1) Haag no 15 constate le fait, le trouve surprenant et n'en conclut rien. Pirson p. 44 suppose que fod a contribué à l'assimilation de oi et de u. A. Pépuleri (Studi Medievali I 614-615) conjecture que sponsa "peut avoir eu une tendance" à faire passer ō à u (cf Grandgent no 101).
2) et deux autres fois dans les livres II et III de l'H. Fr (Bonnet p. 129) - Senturies (= sentoriis) chez Frédégaire IV 82 p. 165, 19 -
3) Bonnet p. 126 énumère 9 exemples de terreturium chez Grégoire - des trois Scribes connus sous le nom de Frédégaire écrivent tous trois territurium (Haag no 16) - territurïis dans un texte de 528 recopié au 10e siècle, terraturiis dans un document de 772 (Rice p. 44)
4) cf Sponsa Index 239, 1.
5) révélatrice tout de même de la prononciation de l'époque.

soit un ō classique, sinon il n'eût pas corrigé à un autre endroit, la leçon correcte tentoria fournie par l'H.F. Il aurait au contraire rétabli et conservé ō comme il le fait partout à la tonique. Ainsi, non seulement il écrit toujours correctement gloria, custodia, matrimonium, mal graphiés par Frédégaire[1], mais il rend à victoria et cognoscere leur ō classique ou à la tonique

victoriam	XV 262,3	G II, 30	victuriam[2]
victoriae	XVII 268,12	G II, 37	victuriae
cognoscent	XVIII 272,32	G II, 42	cognuscent[3]; 2° à l'intertonique
victoriacum	XXXII 296,5	G III, 51 p. 186,15	victuriacon.
cognoscendum	XVIII 272,12	G II, 42	cognuscendum

et le leur garde sans exception :

victoria	XV 262,22	XLVII 320,18	
victoriam	XV 262,24	G II, 30	victoriam
	XVII 267,17	XXXI 293,16	
cognoscere	VI 248,4;	XXXVI 305,9	
cognoscerent	VII 248,22		
cognoscens	VII 249,14	G II, 12	
recognoscerent	VI 248,6		
agnosce[4]	XII 258,9.		

A la protonique libre on compte 64 ō maintenus : 1 se trouve dans l'Oudex, 18 dans l'H.F. Par contre, on relève :

---

1) Haag n° 16, 1°.

2) Bonnet (p. 127) relève 11 cas de victuria chez Grégoire, Haag (n° 16, 1°) 7 autres chez Frédégaire. Rice p. 44 lit victuriae dans un document de 653 « Chez Grégoire, victoria est une véritable exception » Bonnet p. 127 n° 61.

3) 7 cas de cognuscere aux livres II et III de l'H.F. (Bonnet p. 129), 9 cas chez Frédégaire dont 4 à la tonique de noscere et de ses composés (Haag n° 16 1°). Rice (p. 441) cite de nombreux exemples datant du VII^e et du VIII^e siècle.

4) A 1 b agnusce.

lurican XVII 269, 24 G II, 37 lurican[1]
lurica XLI 313, 3
luricatus XLI 313, 31
subrietate = XXIV 282, 10

A la protonique entravée, sur 139 ō conservés, 4 appartiennent à l'Index et 28 à l'H. F. — 1 seul ō > u:

prumptissime XVII 265, 20 G II, 32[2]

De ces trois mots différents, deux (~~sont~~) sont empruntés à Grégoire. Un seul, est donc directement imputable à notre chronique. Quel était le son donné à ō protonique par la phonétique mérovingienne? Entravé, ō devait avoir la même valeur qu'à la tonique (l'ancien français nous autorise à l'affirmer).[3] Libre, également. C'est l'opinion de M. Pirson[4]: ni les quelques graphies en u de Grégoire et de Frédégaire, ni celles du Liber Historiae n'y contredisent. Sur cette position, comme à la tonique, le moine veut-être respecte l'orthographe classique Grégoire de Tours, la prononciation populaire, et parfois sans doute la tradition scolaire[5] l'induisent, mais largement, en erreur.

L'unification d'ō et ū atones n'est contestée par aucun romaniste. M. Bonnet[6] se demande même si à l'accusatif pluriel, la terminaison n'était pas devenue us dans la langue parlée. C'est exagéré. A l'atone comme à la tonique et à la protonique,

---

1) Bonnet (p. 127) cite deux autres lurica au l. IV de l'H. F. Lurica se lit aussi chez Frédégaire II, 32 p. 55, 9.

2) Le livre II, 8 de l'H. F. en contient un autre exemple (Bonnet p. 129) On rencontre prumptissimus chez Vict. (Greg. III 56 p. 198, 9) Rici (p. 48) mentionne 4 prumptissimus ou prumptissimus du 8e siècle.

3) cf Bébiune N° 117, 2°.

4) p. 41 — cf aussi Grandgent N° 228

5) Pirson, on ne rencontrerait pas les mêmes fautes sous sous de plumes différentes.

6) p. 338

le son devait être, intermédiaire entre ŏ et ŭ[1] – Peu de graphies u pour ō à l'intertonique, chez Grégoire[2] davantage chez Redegarie[3] aucune dans le Liber Historiae[4] qui, nous l'avons vu plus haut, corrige même deux fautes commises par sa source.

Postonique finale Chez les deux premiers chroniqueurs mérovingiens[5] u est pour o, à l'accusatif pluriel, plus fréquent que dans d'autres positions. Le Liber Historiae n'en offre que 6 exemples différents : 5 noms de ville :

Arvernus XXIII 278, 11 –
Cambrus XXXII 297, 8 G III, 51 –
Parisius 28 fois dont 15 communs à l'H.F. et au L.H. Par exemple XVI 267, 5
Remus XXXVI 206, 11 ; XXXII 294, 32 ; XXX 290, 6 ; XXIX 289, 25 –
Turonus V 246, 13.

et un nom commun

Codicellus XVII 271, 14 G II, 38 codecillos.

---

1) Pirson p. 41. Brunot p. 66 note 1 Haag n° 29 et Carnoy p. 51 croient que c'était un simple ŏ. Comment justifier alors par la phonétique les nombreux accusatifs pluriels en us ? Il y a, je le sais, l'explication de la graphie inverse (Haag) et celle de l'analogie proportionnelle $\frac{rosas}{rosas} = \frac{annum}{annus}$ (Carnoy) Elles ne me semblent pas cependant avoir par elles-mêmes la force suffisante pour enlever tout doute. Elles y arriveront, si on leur adjoint l'interprétation phonétique : ō et ŭ > o plus fermé que l'ŏ simple. Au reste, il serait étrange qu'à l'atone o se fut maintenu plus pur qu'à la tonique –

2) Bonnet p. 127 –

3) Haag n° 29 et 30 2° –

4) J'ai relevé dans notre chronique 28 o maintenus à l'intertonique libre (dont 8 pris à l'H.F.) 2 o maintenus à l'intertonique entravée (dont 1 pris à l'H.F.

5) Pour Grégoire cf Bonnet p. 328, 337 et 338 – Pour Redegarie cf Haag n° 62 cf aussi Grandgent n° 244 – Pirson p. 42 – Rice p. 45

Cette modification paraît étrange : il n'y a pas d'autre substantif commun qui ait dans le Liber Historiae la terminaison os > us[1] à l'accusatif pluriel, et surtout, le moine Neustrien corrige 14 graphies semblables contenues dans sa source :

animos	VII	247, 16	G II, 12	animus
clericos	XXXII	294, 24	G III, 47	clericus
deos	XV	268, 6	G II, 31	deus
filios	XXIV	279, 30	G III, 18	filius
	XXIV	280, 5	G III, 18	filius
	XXIV	280, 14	G III, 18	parvulus
	XXXI	292, 20	G IV, 28	filius
missos	X	259, 7	G II, 27	missus
	XXX	290, 2	G IV, 23	legatus
muros	XVI	265, 24	G II, 82	murus
multosque	XXXIII	298, 23	G IV, 8	multus
nuncios	XVI	268, 8	G II, 87	nuntius
	XXXII	295, 2	G IV, 50	nuntius
thesauros	XXIX	289, 8	G IV, 22	thesaurus.

Quant à l'accusatif pluriel des noms de ville étudié au chapitre précédent[2], il n'intéresse la phonétique et l'orthographe que par le maintien de la terminaison us, dans les 5 mots où ce cas n'est pas employé concurremment avec le locatif-ablatif. Non seulement la graphie en us correspondait plus ou moins à la prononciation de l'époque, mais le Liber Historiae conservant à ces noms de ville l'accusatif que leur avait donné Grégoire, les considérait sans doute en quelque sorte comme officiels et intangibles, tant dans leur cas que dans leur désinence. Ce qui me porte à le croire, c'est le changement de Rectarius H. F. IV 47 p. 183, 3 en Rectarbs, XXXII 294, 17, alors que

---

1) Ont la désinence os à l'accusatif pluriel 136 substantifs et adjectifs dont 5 dans l'index et 25 dans (~~Le Liber Historiae~~ L'Historia Francorum).

2) Ch. I p. 52-57.

3 mots plus haut, ce Pectaues est remplacé par Pectauis XXXII 29,4, 16 — L'ablatif employé 2 autres fois encore, malgré l'H.F. est le cas préféré par le Liber Historiae. S'il a écrit Pectauos, c'est probablement pour éviter la répétition à brève distance de la même forme. Mais adoptant l'ablatif-locatif, il n'a pas voulu conserver la désinence us et lui a substitué celle des noms Communs: os.

Deux ō > u à la postTonique finale, requièrent encore notre attention. Un ablatif singulier:

Contritu (Spiritu) XXXV 803, 9 —

Cet u unique dans le Liber Historiae et pas très fréquent dans les écrits Mérovingiens[1] peut avoir été particulièrement causé par la désinence du Substantif, d'autant plus que le Moine Neustrien le corrige dans un passage similaire de Grégoire

Commoto exercitu XXXII 29,4, 21 - G IV, 47 Commotu exercitu

et maintient ō une autre fois:

Commoto exercitu XXXII 29,4, 21 - G IV, 47 commoto exercitu

Enfin le nomin. singulier Nepus XXXVI 304, 18

Sans vouloir innocenter le Liber Historiae des fautes qu'il a commises, on peut se demander si le parallélisme des deux membres de phrase: filius Sigyberti, nepus Chilperici n'a pas provoqué une action assimilatrice et purement orthographique du premier Substantif Commun sur le second. Il n'en resterait pas moins que la graphie os — us au nominatif singulier est à l'époque Mérovingienne relativement très fréquente[2].

---

1) Bonnet p. 124 et p. 337 note 7 — Haag n° 62 — Prinz p. 41 et 42 — Grandgent n° 244 —

2) On lit dans les inscriptions chrétiennes: nepus Christus (Prinz p. 41) et Sacerdus que Prinz ne mentionne pas (Bonnet p. 128 note 1). Ces 2 mots avec la désinence us se rencontrent souvent chez Grégoire (cf Bonnet p. 124 et 128). Haag ne nous dit pas quelle est la graphie (de ces mots) chez Frédégaire.

Rien de plus naturel[1] : les mots où l'on peut rencontrer cette désinence sont infiniment rares : nepos, custos, sacerdos ; d'autre part, l'analogie du Nominatif singulier de la deuxième et de la quatrième déclinaison les guette ; enfin, l'assimilation phonétique et la tradition orthographique et scolaire tiennent brocher sur le tout. Volontaire, la graphie du Liber Historiae s'explique parfaitement.

En résumé et sans nier l'importance des restrictions faites au cours de ces paragraphes, la graphie d'ō est à très peu de choses près, classique. Elle laisse loin derrière elle, celle des autres chroniqueurs Mérovingiens.

O bref

Ō devenu en latin vulgaire ŏ demeura tel, toujours à la tonique entravé, longtemps à la finale libre. H. Haag[2] croit qu'en cette dernière position, o s'était déjà diphtongué au 7ème siècle, mais que le souci d'écrire correctement - celui-ci n'est pourtant pas couronné de grands succès chez Frédégaire - et l'absence de signe spécial pour représenter le son nouveau, ont maintenu la graphie traditionnelle o. Des quelques u relevés pour ō tonique, chez son chroniqueur ne lui permettent, dit-il, aucune conclusion. Tout au plus furman et furtiter dûs au troisième des scribes - un Austrasien - feraient-elles songer à la diphtongaison Wallonne de l'ō entravé[3]. Plutôt que de découvrir en de rares u pour ō la transcription occasionnelle et assez surprenante de uo rappelons

---

1) Bonnet p. 337 note 7

2) pp. 14

3) Rice connaît moins la prudence scientifique. Il affirme que dans le langage populaire comme dans le langage clérical ō tonique libre fut diphtongué jusqu'à la réforme carolingienne celle-ci rétablit l'ō dans le monde des clercs. De preuve, aucune. Grandgent (pp. 205) relate sans commentaire la graphie u pour ō tonique.

nous que cette diphtongue a été, beaucoup plus tard, je le veux bien, représentée par uo dans la cantilène de Ste Eulalie), il me semble préférable d'y voir soit une simple faute d'orthographe, soit une erreur lexicologique, soit un o devenu u très fermé sous l'influence d'une confusion phonétique ou peut être comme le veut M. Pirson[2] "d'un phonème environnant : Jod ou Nasale."[3]
Auprès de 376 cas d'o tonique libre conservés régulièrement dans le Liber Historiae (74 d'entre eux sont communs à la chronique Nouvienne et à la source) et de 31 autres maintenus dans l'Index, je n'ai relevé qu'un seul u — cenubio[4] XLIV 3 18, 27
Il rend ici l'o du mot grec κοινόβιον. Or, cet o micron est passé dans le latin vulgaire, généralement comme o fermé non pas seulement à l'atone,[5] mais aussi à la tonique.[6] La prononciation populaire a donc déterminé à la tonique, l'orthographe du mot.
Le latin vulgaire avait fait de fondere un verbe de la 2e conjugaison : fondēre.[7] La confusion de fundere et fondere devait s'ensuivre. Aussi Grégoire de Tours[8] emploie-t-il au parfait rotundit pour rotondit, et à l'infinitif passif, fundi et fundi pour la forme classique fondere. Le Liber Historiae adopte uniformément la graphie fundere à la tonique, comme à l'intertonique.

---

1) Nyrop 1 no 178
2) no 14
3) Il ne peut évidemment s'agir que de la Nasale antécédente, car on sait que o' + Nasale > o.
4) cenubium se trouve dans 2 inscriptions gauloises, l'une de 680, l'autre de la fin du 7e siècle. (Pirson p. 14)
5) Carnoy p. 61
6) Grandgent no 186
7) Grandgent no 399
8) Bonnet p. 131 et 429.

fundere XXIV 280, 21
XXIV 280, 27 G. Sonsus III, 18
Sofundere XXIV 280, 30
Sofundit XXIV 282, 3 ; XLIII 316, 5
XXXIII 298, 31 ; G IV, 14 Sunsoradusest
Sofundunt XLV 317, 24

Intertonique entravée

Sofundamus XXIV 280, 9

En regard de ces 8 cas d'u pour ŏ relevant tous d'une même erreur morphologique et lexicographique acceptée par l'école (le vocabulaire monacal devait faire un usage assez considérable de ce mot) je note à la tonique entravée 26 ŏ corrects dans l'Index et 327 dans le Liber Historiae proprement dit: parmi ceux-ci 68 sont empruntés à l'H.F.

A la protonique libre, tous les ŏ[1] s'écrivent de façon classique et à la protonique entravée, on ne relève qu'une seul[2] u pour o, fourni par Grégoire:

curdinis XIV 260, 12 G II 29 p. 91, 2[3]

A part Sofundamus, ŭ intertonique libre[4] ou entravé[5] est toujours maintenu. La première postonique, à côté de 83 formes exactes (dont 5 dans l'Index et 18 dans la partie du Liber Historiae empruntée à l'H.F.) offre:

diabreli XV 263, 20
diabrelo XLIII 316, 19 et LI 325, 14

Ici encore nous avons affaire à un mot grec διάβολος. L'omicron est à nouveau représenté par u. Cette forme diabrelus est

---

1) 3 dans l'Index, 39 dans l'H.F. et le L.H. 101 dans celui-ci seul —
2) Sont conservés 9 ŏ dans l'Index et 210 dans le L.H., dont 55 pris à l'H.F. —
3) Bonnet p. 131 cite un autre emploi de curdinis au I II de l'H.F. —
4) Sont conservés 3 ŏ dans l'Index et 39 dans le L.H., dont 14 pris à l'H.F.
5) " " 17 ŏ " " " 8 " "

extrêmement répandue en latin vulgaire[1] Bien qu'on la trouve chez Grégoire de Tours[2], elle n'a rien de spécifiquement mérovingien. La tradition monastique et scolaire l'a sans doute transmise à l'auteur du L. H. qui ne connaît qu'elle.

L'assimilation de ō et ŏ atones constatée dans le latin vulgaire[3], notre chronique ne nous la révèle pas en somme. A la postonique finale (Nominatif singulier de la 3e déclinaison) où elle est relativement fréquente dans chez Grégoire[4] et Frédégaire[5] que dans les inscriptions, on ne la rencontre pas dans le Liber Historiae une seule fois sur 50. Notre rédacteur corrige même sa source les deux fois où l'occasion lui en est donnée :

Fugnator VII 250,8 G fugnatur II, 12 p. 80, 21 —
victor XXXII 295,32 G victur IV, 51 p. 186, 12 —

Des 4 mots où nous avons trouvé ō > u deux viennent du grec, tous reflètent plus que probablement la prononciation du milieu clérical où vivait le chroniqueur, le quatrième est tiré de l'H. F. — Ne connaît-on pas par ailleurs l'histoire de l'ŏ à l'époque mérovingienne, l'orthographe classique du Liber Historiae la laisserait à peine soupçonner.

Grégoire de Tours[8] et les inscriptions de la Gaule[9] rendent la

---

1) cf. Carnoy p. 61
2) Bonnet p. 131 en cite 3 exemples
3) Pirson p. 41. Grandgent §§ 232 et 244 Rice p. 43. Pour ō et ŏ finals cf Carnoy p. 45
4) Bonnet p. 131
5) Haag § 30. 1°
6) Pirson p. 41 3°. Dans un document de 691, Rice (p. 43), relève le Nominatif singulier antecessur
7) dont 9 chez Grégoire. Il y a en outre 3 terminaisons or dans l'Index
8) Bonnet p. 131 et 132.
9) Pirson p. 42 et 43.

voyelle "atone et indéterminée" des mêmes noms germaniques tantôt par o tantôt par e. Une fois de plus, le Liber Historiae fait cesser l'hésitation graphique, soit en faveur de e, soit en faveur de o. Le prince ayant porté le nom de Theudericus, la partie de l'H. F. utilisée par le moine Fredegaire ne connaît que le fils de Clovis I. Grégoire l'appelle 5 fois Theudoricus et 2 fois Theudericus. Le L. H. adopte cette dernière forme et la conserve sans exception:

Theudericus	XIX	274,8	G III, 1	Theudoricus
		11	G III, 1	"
		25	G III, 3	Theudoricum
	XXV	282,12	G III, 23	Theudoricus
Theuderici	XVIII	270,10	G II, 37	Theudoricum
Theudericum	XIII	260,1	G II, 28	Theudericum
Theudericus	XXVII	289,24	G IV, 22	Theodorici
	XXII	277,10 ;	278,3 et 9 ;	
	XXVI	284,29 ;	Index 239,22	

Quand, dans la suite, le L. H. désigne les autres rois et princes mérovingiens à qui ce prénom a été donné (à savoir: les fils de Childebert II, de Clovis II, de Dagobert III et de Chilpéric I) il écrit toujours Theuderici.

Theudobertus[2] désigne dans les deux chroniques le fils de Théodoric II et celui de Chilperic I. Dans le Liber Historiae il est en outre porté par le fils de Childebert II. S. Grégoire écrit parfois Theudebertus, il accorde cependant une préférence marquée à Theudobertus, à tel point que dans tous les passages qu'il reproduit, son continuateur ne pouvait lire que cette forme. La première fois où le L. H. s'occupe du

---

1) Cf par exemple XXXVII 306,18 ; XLIV 317,3 ; LIII 328,8 ; XXXV 301,13 —

2) pour les exemples, voir au paragraphe consacré à eu (p. 196-198) —

fils de Childebert, il écrit Theudeberto XXXVII 306, 17, mais comme cette graphie est dans l'espace de 3 pages suivie de 4 autres en o, nous pouvons la considérer comme une faute d'inattention ou un oubli de la règle que s'était fixée le chroniqueur. Pour ce nom, le moine neustrien n'a eu qu'à se conformer à l'usage habituel de Grégoire, mais pour Theudericus, il s'est à coup sûr décidé d'après la prononciation de l'époque et sans doute l'orthographe de quelque document officiel: Théodoric IV régnait quand le moine composait sa chronique. — C'est probablement aussi pour obéir à la phonétique du temps que Rignemiris XVIII 293, 11 remplace Rignomeris G. II, 42. Apollonare XVII 270, 4 correspond à G. II, 37: Apollinare. Cette substitution d'o à i, unique dans le L. H., Grégoire[2] ou ses copistes la commettent en d'autres passages de l'Historia Francorum et de la Vie des Pères. Le chroniqueur neustrien a pu la trouver dans le manuscrit dont il se servait, "Réaction étymologique"; elle n'a du reste rien de phonétique.

Grégoire rend dans deux mots l'omega et l'omicron[3] grecs par a: Salamon et antefana. L'un et l'autre se retrouvent dans un passage du L. H.

Salomonem XXXII 296, 6 correspond à une leçon contestée de Grégoire IV, 51 p. 186, 13. Vaïdis que M. Bonnet lit Salamonem[4]

---

1) Les monnaies de Théodoric I et II ont l'o à la syllabe antépénultième, le sceau de Théodoric III: e —

2) Cf. Bonnet p. 132

3) ou l'ω, car les Grecs écrivaient soit Σαλωμών (le Septante), soit Σαλομών (Josèphe, le Nouveau Testament)

4) Cette leçon existe en d'autres endroits de l'H. F. (Bonnet p. 132) Frédégaire substitue aussi plusieurs fois a à o dans le mot: (Graphie très répandue au M. Age, dit Haag (n° 92) et de caractère savant)

d'après les manuscrits B 1, B 2 et C 1, M. Arndt écrit Salomonem en s'appuyant sur les autres membres de la famille B, dont l'un de ceux-ci a peut être servi de source au L. H. Rien ne prouve donc qu'il y ait eu correction de la part de notre chroniqueur. Pour antefana H. F. II, 37 p. 100, 6 au contraire, l'accord des manuscrits B de Greg. est complet. Au L. H. revient le rétablissement de o: antefonam XVII 268, 22[2]

M bref

ē > ō devient probablement au quatrième siècle de notre ère ou 1ère plus tôt: ó, dans la plus grande partie de l'empire romain. Dans les documents postérieurs à cette date, la graphie o se substitue donc fréquemment à ŭ.[3] Chez Grégoire, "ŭ" est remplacé par o communément et dans toutes espèces de syllabes, ouvertes ou fermées, accentuées ou non.[4] O pour ŭ tonique est relativement rare chez Frédégaire.[5] Les inscriptions, au contraire, font alterner les signes classiques d'ŭ et d'ō[6] toniques: il y a cependant comme nous l'avons vu plus haut, majorité des graphies u pour o —

---

1) Bonnet p. 132 énumère cinq emplois d'antefana dans le De cursu stellarum de Grégoire de Tours —
2) Grandgent N° 184 croit antefona conjectural. Le voici dans le Liber Historiae —
3) Grandgent N° 208 —
4) Bonnet p. 132 —
5) Haag N° 15 —
6) Pirson p. 15 qui imprime deux fois ŏ au lieu de ō.
7) Page 165 —

Tonique libre A côté de 242 emplois[1] réguliers de ū (dont 90 remontent à l'H.F), le L. H offre un nombre restreint de substitutions d'o ō ū:

luxoria[2]	XVIII	271, 28	G II, 42 —
	XXXV	302, 19	
purporeas[3]	XXXVIII	309, 9	
Toronis	XVII	271, 2	G II, 37 Turonus
	XVII	271, 28	G II, 37 "
	XIX	274, 3	G II, 43 "
	XXVIII	287, 15	G III, 20 Turones
	XXXII	294, 16	G III, 47 Turonus

A noter que luxoria est pris à Grégoire et que des deux formes Turonus et Toronus le moine neustrien adopte celle que son devancier emploie le moins, mais qui correspond à la prononciation du VIII[e] siècle. Correction apportée à des graphies erronées de l'évêque de Tours[4]:

Sunica	XXVI	284, 6	G III, 29 p. 133, 21 Sonica[5]
	XXVI	284, 15	G III, 29 p. 134, 8 Sonicam

Protonique libre. L'adjectif dérivé de Turonus se rencontre trois fois dans le L. H. La graphie o y est générale. Les textes correspondants de l'H.F contiennent une fois la forme régulière et deux fois le changement phonétique.

---

1) Il y a, en outre, 23 dans l'Index —

2) Bonnet (p. 132) relève cette forme 4 fois dans le livre II de l'H.F.

3) Fredégaire change en purpora II 16 / 49, 24 le purpura de passage similaire de St Jérome (cf Haag n° 22, 8°).

4) Bonnet (p. 734) cite 12 exemples de Toronus relevés dans les livres II – V inclus de l'H.F. Cette graphie n'a donc rien d'exceptionnel.

5) Grégoire connaît aussi la graphie classique: Sunica II, 38 (rejetée par le L. H. XVII 271, 15 Sonica). Sonica se lit plusieurs fois dans Fred. et Sonica dans le glossaire de Reichenau — (Haag n° 17.) —

Coronicum XVII 268, 4 G II, 32 Euronicum.
Coronicam XXVII 283, 11 G III, 1 –
Coronicis XXXII 295, 2 G IV 50.
Même présence perpétuelle de l'o pour ŭ conforme à la phonétique de l'époque et aussi à la graphie de l'H.E. (du moins là où le L. H. suit la source). dans:
Coringis[2] XXII 277, 21 G III, 7 Eboringi –
XXII 277, 24 G III, 7 Eboringis –
Coringam VI 248, 14 G II, 12 Eboringiam –
XXVII 286, 17 G IV, 10 Eboringiam –
Coringi XXII 277, 14 et 15 –
Coringos X 253, 26 –
Coringorum V 245, 9 et 18 – VII 249, 24 –
Coringam X 253, 25; XXII 277, 13 –
et les autres ŭ, en cette position, sont maintenus: 2 dans l'Index, 30 dans la partie du L. H. empruntée à l'H. E., 74 dans la partie originale
Pusatis XXIX 288, 31 corrige Rotatis G IV, 21 p. 288, 31
Intertonique libre 6 ŭ > o dans quatre mots différents, 3 ŭ rétablis, 25 ŭ maintenus par les 2 chroniques, 58 par le Liber Historiae seul 3 par l'Index, tel est le bilan de ŭ intertonique libre. Luxoria amène luxoriosus que l'on rencontre deux fois:
luxoriosus[3] VI 247, 9 G II, 12 luxoria
XXVII 286, 6 G IV, 3.
coacolato XXXVII 307, 9.

---

1) Cf. Bonnet p. 123.
2) Coringus se lit dans une inscription d'Espagne (cf. Carnoy p. 59)
3) luxoriosus et luxoriosae se trouvent 2 autres fois dans l'H.F. livres II et IV (cf. Bonnet p. 133)

matricolarios [1] XXII 271, 5 –
posstolavit XII 257, 30 ; XXX 290, 3 –
Par contre Consulatu XVIII 271, 15; G II, 38 p. 102, 9 Consolato
dissimulantes XXXII 295, 4; G III, 50 dissimolantes
lutulentum XVIII 271, 30; G II, 42 p. 105, 2 lustolentum

1ère Postonique libre –

anolus [2] XI 255, 16 –
anolum XI 255, 5, XII 257, 5 et 12 –
anolo XI 255, 24 –
avuncolus [3] XII 258, 15 –
avuncoli XI 255, 26; XXXII 294, 15; XXXIII 298, 4 –
avuncolo XXXVI 304, 19 –
corpuscola XXIV 281, 27 –
corpuscolis XXIV 281, 25 – G III, 18 corpusculis –
curricola [4] XLVIII 322, 8 –
famolum [5] XVI 265, 18 – G II, 32 famulum –
matricolam XI 254, 25 –
particola XLI 311, 26 –

---

1) Rice Note dans un document de 657, matrigolarius –
2) Anolum H 5 V, 3 (Bonnet p. 133); Fréd. III, 18 p. 99, 24 et 32 – (Haag n° 30, 3°). –
3) avuncolus écrit par le 3e des continuateurs de Fréd. IV, c. 5 p. 189, 3 (Haag n° 30, 3°). avuncolo relevé par Carnoy (p. 58) dans une inscription espagnole "très vulgaire" des premiers siècles –
4) Telle est la graphie de A 1a. A 1b et B écrivent curricula. A 2 ne contient pas ce passage. Krusch ne note pas la leçon de A3 –
5) Dans trois inscriptions gauloises et chrétiennes, dont une de 483, Poirson (p. 45) note: famola, famolus, famoli –
Famolo se trouve dans une inscription espagnole du cinquième siècle (Cf Carnoy p. 58).

parvolus [1]	XXXIV	300, 26 –
parvolo	XXXV	304, 12 et 15; XXXVI 305, 20 et 306, 2 –
parvolum	XII	257, 13; XXXVIII 309, 9; XLIII 316, 14 –
	XXXII	297, 11; G IX, 1 –
paupercolas	XI	254, 23 –
postolo [2]	XV	262, 2 –
postolat	X	252, 15; LIII 327, 5 –
postola	XII	257, 29 –
postolans	XXVI	284, 22 –
saccolum	XI	255, 7 et 19 –
sabolis [3]	XXXIII	298, 9 – G IX, 2 Sabulis
sinsinnabolis	XXXVI	305, 8 –

34 graphies fautives, dont une seule tirée de Grégoire. En regard, 174 [4] graphies correctes dont 50 communes à l'H. F. et au L. H: la proportion n'est pour aucun phonème vocalique aussi considérable. Plusieurs remarques s'imposent:

1° à la différence de ce qui se constate, bien que rarement, chez Grégoire de Tours et Frédégaire, [5] u entravé n'est jamais graphié o par le L. H.

2° à la tonique et à la protonique, u > o se trouve, dans tous les cas offerts par notre chronique, devant r. On serait, en conséquence tenté de se demander si r n'a pas exercé ici cette influence "durante" qui fut la sienne à toutes les époques de

---

1) parvolo est relevé 3 fois dans le livre III de l'H. F. (Bonnet p. 133), dans 2 inscriptions gauloises, dont une chrétienne (Pirson p. 45) et dans une inscription espagnole du 3e siècle (Carnoy p. 53)

2) postolans H. F. III, 26 (Bonnet p. 133)
postolateur Fréd. III, 18 p. 99, 24 (Haag n° 30, 3°)

3) sabolam H. F. V, 19 (Bonnet p. 133).

4) Il y en a 6, en outre, dans l'Index –

5) Bonnet p. 134 et Haag n° 30, 3°

la langue[1]. C'est possible, mais il faut se garder de généraliser : l'action de r sur les voyelles vélaires n'est pas très étendue;[2] les mots en question se réduisent à quatre; d'autres étudiés précédemment[3] présentent devant r la graphie u pour ŭ qui semble indiquer un son très fermé de la voyelle. d'autres enfin : furentium, furibunda, furiosum etc. maintiennent ŭ.—

3° A la première posttonique, chaque fois que se note le changement d'ŭ en o, on constate la présence d'un l consécutif. Les 34 formes énumérées ci-dessus représentent 13 mots différents. Dans d'autres passages, 3 d'entre eux conservent l'u : le premier d'accord avec l'H. F., le second, très accidentellement (1 fois sur 10). Le troisième doit appartenir au vocabulaire littéraire....

pauperculae	XXVIII	288, 12. G III, 20 pauperculi.
parvulos	XXXIX	310, 6. —
sinsinnabulorum	XXXVI	305, 25. —
sinsinnabula.	XXXVI	305, 30. —

9 mots seulement conservent toujours dans le L. H. ŭ devant l, à la première posttonique : populus, fabula, copulare, oculum qui sont empruntés l'une ou l'autre fois à Grégoire, cubiculum et son dérivé cubicularius, murmusculum, periculum et tabulatum —

Cette présence particulièrement fréquente de o pour ŭ devant l, on la relève trois fois aussi à l'intertonique dans le Liber Historiae. Se constate également abondante chez Frédégaire[4], chez Grégoire de Tours[5], dans les inscriptions

---

1) et 2) Nyrop I. n° 244.—
3) Haag n° 29.—
4) p. 167 et 169.—
5) Bonnet p. 133. A noter les 2 corrections d'ŭ intertonique > o dans l'H. F.—

latines de la décadence[1] et de l'époque impériale[2]. Elle remonte principalement sans doute au suffixe -olus qui, apparent ou réel, a passé de la langue archaïque dans le latin vulgaire, où il a vécu à côté de -ŭlus.[3] Sur ce point le L.H. n'échappe pas à la loi commune. Il connaît l'ŭ classique de certains mots, il le rétablit même dans

periculo XXXIV 299, 20 — G V, 28 pericolo.

mais on peut affirmer que nulle part comme dans le groupe -ŭlus > -olus, ne se décèle l'action de la phonétique populaire.

Il reste à examiner la prosonique finale ŭs graphiée souvent correctement sauf en un seul cas où clypeos[4] au nominatif singulier XXV 283, 10 remplace le pluriel par-mae de l'H. F III, 28. Il ne doit y avoir ici qu'une faute d'inattention, influencée d'ailleurs par la phonétique du 8e siècle, car clypeus X 253, 10 est correctement substitué à hasta H. F II, 27 et 2 fois une erreur semblable commise par Grégoire est corrigée par son continuateur

novus XV 263, 19 — G II, 31 novos.

duus XVI 265, 15 — G II, 32 duos.

J'avais d'abord[6] songé à voir dans clypeos un accusatif sujet, mais le L. H. ne contient aucun autre exemple de cette construction. Plus simple et plus vraisemblable est l'interprétation phonétique. Vos au nom singulier est parfois devenu os chez Grégoire[5] et plus souvent chez

---

1) Pirson p. 44 et 45 — Carnoy p 58 —

2) Pirson p. 44 —

3) cf outre la longue discussion de Carnoy p. 59 et 60, Pirson p. 44 et Bonnet p. 135

4) la classe 43/a le nom. pluriel clypei ou clipei.

5) Bonnet p. 134 — Cf aussi Grandgent no 244 —

6) ch I p 65 —

Frédégaire[1]. Il peut donc se trouver occasionnellement chez leur successeur[2].
En résumé, le changement de ului en olui mis à part, la graphie de ü dans le L. H. n'a guère à souffrir de la prononciation vulgaire de l'époque: celle-ci, avait identifié ü à ō en toute position[3]

ū long.

ū > ú en latin vulgaire ne s'est pas modifié dans la majeure partie de l'empire romain. En Gaule, l'évolution u > (y) est postérieure au 8e siècle[4]. Tout au plus peut-on admettre pour ū gallo-roman une articulation légèrement antérieure[5] qui sans faire de la voyelle vélaire une voyelle palatale, en ferait graduellement une voyelle mixte[6].
Quoi qu'il en soit, ū, et surtout ū tonique, se distingue nettement de ō dans les documents mérovingiens[7]. Cette affirmation, Grégoire de Tours[8], Frédégaire[9] et les inscriptions[10] la corroborent. Pour ū tonique, on ne relève qu'une seule graphie fautive chez le premier des chroniqueurs mérovingiens, deux chez le second.

---

1) Haag. n° 62 –
2) on le rencontre aussi dans les inscriptions de la Gaule cf Pirson p. 46 et 47 –
3) Rice p. 49 – Bonnet se demande devant la rareté relative de ō = ŭ en dehors du groupe ol, si Grégoire ne conservait pas généralement à ŭ le son ū.
4) Bethune n° 116, 3 –
5) Grandgent n° 206 –
6) Vyrbs I n° 187 –
7) Rice p. 51 –
8) Bonnet p. 136 –
9) Haag n° 18 –
10) Pirson p. 16 –

Le Liber Historiae n'en contient aucune.
Dans l'H. F. o remplace 4 fois u prétonique libre et 3 fois u intertonique libre. Ni Fréd.[1] ni le L.H. n'offrent d'exemples similaires. Enfin, à la posttonique finale la désinence u de l'ablatif singulier de la quatrième déclinaison se voit substituer l'o de la seconde. Ce phénomène plutôt lexicologique que phonétique ou orthographique, se produit assez fréquemment chez Grégoire,[2] presque toujours chez Frédégaire,[1] jamais dans le L.H. Celui-ci empruntant même 6 ablatifs en u > o à l'H.F., leur restitue leur terminaison régulière.

exercitu	XV	264, 2.	G II, 31 exercito
	XVI	265, 24	G II, 32 exercito
	XXVII	286, 13	G III, 10 exercito.
nutu	XVII	nutu	G II, 37 nuto.
consulatu	XVII	271, 15	G. consolato.
luctu	XXXII	292, 8	G II, 1 lucto.

u est donc complètement classique dans le L.H.

Y.

Le passage de l'υ grec en latin s'est opéré à deux époques très différentes[3] Pendant la période archaïque, υ prononcé u en Grèce s'assimile tout naturellement à l'u latin et se graphie comme lui. Vers la fin de la République, les lettrés adoptent pour l'υ des mots grecs auxquels ils accordent droit de cité latine, la prononciation attique et ionienne (y) qu'ils représentent généralement par y. Le peuple prononce ce son extraordinaire comme un i pur.[6] De là, dans les textes

---

1) Haag n° 31.—
2) Bonnet p. 125.—
3) Grandgent n° 187. Niedermann I n° 152.—

de la décadence, trois signes pour transcrire l'*u* : l'un, d'origine savante : *y* ; les deux autres, de naissance plébéienne : *u* qui rend exactement la phonétique des mots empruntés à l'époque archaïque, et pour le reste n'est qu'une réminiscence graphique ; *i* qui correspond à la prononciation des mots empruntés au temps de Cicéron. Un quatrième : *e*, apparaît après l'assimilation de *ē* et de *ĭ*. Ces différents signes sont relevés par M. Pirson[1] dans les inscriptions gallo-romaines. Pour faire preuve d'érudition, il arrive que les lapicides substituent gauchement *y* à la voyelle *i*, surtout dans des mots d'origine grecque, alors qu'*y* ne correspond pas à *u* primitif — Grégoire de Tours[2] se sert peu d'*y*. Dans les mots venus du grec, il emploie d'ordinaire le signe *i* et parfois *e* ; très rarement, il substituera *y* à *e*. Dans les noms propres germaniques, il écrit de temps à autre *y* pour *i*. — Haag ne s'est pas ex professo occupé d'*y* chez Frédégaire. De façon occasionnelle, il cite quelques *i* longues latins graphiés *y*[3], et quelques *ae* et *e* prenant la place d'*y* dans les noms propres[4]. Pas plus que Grégoire, le L. H. F^re^ utilise pour *u* le signe *u*. On ne rencontre d'ailleurs dans la chronique neustrienne, aucun des mots faisant partie du premier emprunt latino-grec.

Ont toujours la graphie *y* :

martyris XXVI 284, 6 — VIII, 29 martiris[5]
XXVI 284, 16 ; XXVI 284, 28 ; XXVIII 287, 8 ;
XXXV 304, 10 ; XXXVII 306, 24 ; XXXVIII 309, 3 ;
XLIII 315, 18 ; XLIV 316, 18 —

---

1) Pirson p. 39-41 —
2) Bonnet p. 140-143 —
3) Haag nr 13 p 14 —
4) Haag nr 25 et 27 —
5) martyr semble chez Grégoire être plus fréquent que martir (cf Bonnet p. 142 et note 1 —

martyrum XXXIV 300,26 ; G V, 34 martirum –
protomartyris I 324,14 –
hymnis XXXV 304,7 G VI, 46[1]
gyrum I 241,12.
gyrata XL 311,12.

---

clypeos[2] XXV 283,10
clypeum XXXII 296,7 G IV, 51
clypeo XVII 269,16
clypei XVIII 271,30 G III, 42 clipei[3]

---

hyemem XVII 270,17 G II, 27 hiemem.

---

baptistyrium XV 263,14 G II, 31 baptistirium
XXXI 293,5

---

paradysi XV 263,17 G II, 31 paradisi

3 mots Grecs où y rend [illegible] (dans le premier, Grégoire emploie y de préférence, et dans le second toujours); 2 mots latins où, brèv avant le L. H. y avait été introduit par erreur; 1 mot latin où y pour i paraît imputable au moine Neustrien (L'H. F

---

1) hymnis est signalé par Bonnet (p. 142) dans deux autres passages de L'H. F. –

2) clypeus est la forme ordinaire chez Grégoire (Bonnet p. 142). L'hésitation orthographique et phonétique de la voyelle devant labiale clupeus, clipeus, clypeus cf Carnoy p. 65 et suiv. – Pirson p. 37 et 38 Brambach p. 75, se résout dans le sens d'y (son i) – On trouve clupeus dans une inscription d'Espagne (Carnoy p. 68) et dans une de Gaule (Pirson p. 38) –

3) cybus très fréquent au M. Age, n'est pas attesté d'une manière absolument certaine chez Grégoire. –

lui offrait la graphie exacte); un mot grec où l'η devenu régulièrement ē dans le latin impérial, est transcrit par i chez Grégoire et y dans le L. H.;[1] enfin, un mot persan, repris par le Grec, où la diphtongue ει devant consonne est, comme d'ordinaire devenue ī en latin,[4] et graphié i par Tertullien et Grégoire, y par le L. H.

Ont tantôt y et tantôt i:

elymosinas[2]	XXX II	296, 15 –
elimosinarum	XL II	314, 21 –
elimosinis	XXI V	282, 8 – y III, 18 elymosinis
Hyberio[3]	Index	240, 1 –
Iiberius	XXXV	301, 12 –
inclyto	VI	246, 24 –
inclytus	XL IX	323, 19 –
inclita	XL II	315, 4 –

Elymosina fait partie de la première catégorie en tant que l'ει se graphie toujours i, aussi bien chez Grégoire que chez son successeur et dans les inscriptions. Il trouve une place légitime dans la seconde, si l'on considère que les deux e (ἐ ἢ η οο ου) fondus en un seul, les deux chroniqueurs mérovingiens les représentent par y ou par i.

---

1) J'avais vu tout d'abord dans l'y de baptistyrium la preuve de l'assimilation de η et i grecs (cf p. 142 et 143) – J'abandonne cette idée. Baptisterium se rencontre dans les lettres de Pline le Jeune II 17, 11 et V, 6, 25. L'η de ce mot est donc devenu e en latin. Il faut ne voir en i et y que des signes purement graphiques.

2) elemosinis deux fois dans des inscriptions chrétiennes de la Gaule (Pirson p. 39).

3) On lit Hyberius dans une inscription chrétienne d'Espagne datant de 314 (Carnoy p. 69).

4) Grandgent n° 790.

Sygberius à l'Index n'est probablement pas attribuable à l'auteur du L.H. L'hésitation phonétique entre incluses et inclitus a été résolue en faveur de i. L'hésitation orthographique persiste entre y et i. Ont toujours la graphie i au lieu de y:

Dionisi	XXXIV	300, 28.	G V, 34 —
Dionisii	XLIII	315, 18;	XLIV 316, 18 —
presbiterum[1]	XXXIII	298, 31	G V, 14 —

Ces deux graphies, le moine neustrien les trouve dans sa source. Il les adopte et bien que l'H.F. écrive parfois Dionysius il s'en tient à i. Dans trois autres noms propres, un latin et deux germaniques, le moine neustrien fixe en i l'orthographe hésitante de Grégoire:

Siagrius[2]	IX	251, 18	G II, 27 Syagrius
	IX	251, 12	G II, 27 Siagrius
	IX	251, 25	
Bisinum	VI	248, 14	G II, 12 Bysinum
Bisini	VII	249, 24	
Sigbibertus[3]	XXIX	289, 24	G IV, 22 Sygberto.
"	"	289, 16.	G IV, 22 Sigibertus
"	XXX	289, 30	G IV, 23.
Sigberto	XXX	289, 34	G IV, 23.
Sigbibertus	XXXI	291, 7	G IV, 24

---

1) Nous avons ici l'assimilation de y à e. L'ancien français prouveire y renvoie (Nyrop I §e 152) —

2) D'après Bonnet (p. 141) la graphie correcte est Syagrius —

3) La graphie de ce mot dans l'Index ne correspond pas à celle du L.H. chez Grégoire, y se trouve tantôt à la 1ère syllabe tantôt à la 2de. Le L.H. rejette tous y. L'Index l'adopte constamment à l'intertonique et une fois sur trois à la prétonique:

Sygbyberto	239, 31 —
Sigbybertus	239, 33 —
Sigbyberto	239, 35 —

Sigbiertus	XXXI	291, 18	
"	XXXI	292, 26	
Sigbierti	XXXII	294, 7	G IV, 47 Sygiberthi
Sigbierto	XXXII	294, 13	G IV, 47 Sigiberthe
Sigbierti	XXXII	294, 15	
Sigbiertus	XXXII	294, 33	G IV, 50 Sygibertus
"	XXXII	295, 17	G IV, 51 Sygiberthus
"	XXXII	295, 23	G IV, 51 Sygibertum
Sigbiertum	XXXII	296, 10	
Sigbierto	XXXII	297, 2	
"	XLII	315, 9, 24 —	
	XLII	315, 10, 24 —	

En résumé, y et i, sauf dans deux mots ne s'interchangent pas. y correspond à v, à n, et à i latin. Il fait deux fois défaut. Il est écarté des noms germaniques. Ici encore l'orthographe du L. H. l'emporte en fixité et en exactitude relative sur celle de son devancier.—

---

2. Diphtongues

Au —

I Il n'y a, ni dans le L. H., ni chez Grégoire[1], aucun indice de la simplification de au en ō. De la langue archaïque[2] cet ō ne passa qu'en peu de mots du latin vulgaire[3] où l'influence de la langue écrite dut l'établir maintes fois la diphtongue. Très rare, dans les provinces, ō pour au a laissé peu de trace dans les langues romanes.[4] Chez Grégoire de

---

1) Du moins, Haag n'en signale point —
2) Pirson p. 26. Brunot p. 66 —
3) Grandgent pp 212 —
4) Carnoy p. 87 —

Nous M. Bonnet signale un unique codex pour cauda clausus trouvé en Espagne au 2e siècle[2] est dans le L.H.: clauso XXXV 308, 16 et plodere du latin bulgaire l'orthographie: plauderentur XLI 312, 17.

II En ancien français, au tonique et protonique le monophtongue en o[3]. Causa > chose démontre que ce phénomène n'a pu se produire avant le premier stade de l'affrication de c initial + a. D'autre part, le glossaire de Reichenau (VIIIe siècle) atteste la réduction de au en o. Cette délimitation chronologique que l'on doit à Meyer-Lübke permet d'assigner comme date à ce phénomène de monophtongaison la fin du VIIe siècle et le commencement du VIIIe. Toutefois l'évolution du phonème se préparait depuis un certain temps.

On ne peut en aucune façon attribuer à Grégoire de Tours les très rares o pour au relevés dans l'un ou l'autre manuscrit hardi de ses œuvres[5] et l'on ne trouve chez Frédégaire[6] aucune substitution d'o à au. Mais la seconde chronique merovingienne nous montre néanmoins la diphtongue s'acheminant vers la voyelle simple: praos écrit, pour prauns, par le premier des trois Frédégaire (613), aostes, aostrasiae, Chaoconna dus au troisième (658) démontrent que au est parvenu à l'étape intermédiaire entre au et o. Les formulae

---

1) p. 144.
2) Carnoy p. 89. Dans les inscriptions de la Gaule (cf Pirson p. 26 et 27) o pour au n'affecte que des noms propres.
3) Nyrop no 188. - Béthune no 120.
4) Nyrop no 189. - Grandgent no 211. - Haag no 19. - Rice page 65 et suiv.
5) Bonnet p. 143 et 144.
6) Haag no 19 et 32.

Andecavenses[1] dont le manuscrit remonte au commencement du VIII^e siècle fournissent par les graphies inverses austes (pour hostis), austiliter (pour hostiliter) la preuve de la monophtongaison d'au – Bien que de la même époque, le L. H. reste fidèle à l'orthographe classique: il écrit au sans aucune exception –

III De beaucoup antérieure en date est la réduction de la diphtongue par la chute de son second élément: au > a. M. Pirson[2] la relève en Gaule dans les inscriptions des III^e et VIII^e siècles et M. Carnoy[3] la trouve en Espagne dès la première moitié du 2^e siècle. Dans un grand nombre de mots ainsi que le veut Meyer-Lübke contredit en vain par Stolz, a" est une dissimilation de l'au devant u, o toniques."[4] Il arrive toutefois que au tonique[5] subisse la même réduction, qu'il y ait ou non, un u ou un o dans la syllabe voisine. Prononciation provinciale ou particularité orthographique comme le propose M. Grandgent;[6] prononciation de demi lettrés voulant rétablir au au lieu d'ô, et s'arrêtant au premier son, ou bien maladresse de graveurs désireux de rendre un phonème qui ne leur est pas familier, comme le pensent MM. Herzog et Carnoy, on ne sait exactement. Toujours est-il que nous constatons ce changement au > a chez les trois chroniqueurs mérovingiens à la tonique, le second Frédégaire seul offre un

---

1) Haag p. 15 note 1 et p. 24 note 2 –
2) p. 26 –
3) p. 92 et suiv. –
4) outre Pirson et Carnoy, cf Grandgent no 228, Launer 6, 4°; Nyrop I, 188 Rem; Haag no 32; Bonnet p. 143 –
5) Bruno p. 66 croit à tort que la réduction de au > a n'atteignit que la prétonique initiale –
6) no 211 –

passage de au à a[1] (Ahendarius III 19 p. 100, 32).
A la prostonique, la graphie agustus[2] très fréquente en latin vulgaire se lit parfois chez Grégoire de Tours, régulièrement chez Frédégaire. Le L.H. n'emploie qu'une fois ce mot. Il conserve au comme s'a peut-être[3] fait la source
Augustus XVII 27, 1, 22 G.[2] III, 38 p. 102, 13.
Deux noms de ville, l'un composé, l'autre dérivé d'Augustus se rencontrent dans les trois œuvres historiques. Le nom de Saragosse, graphié exactement par Grégoire Caesaraugustanam III 29 est repris à la fois par les deux successeurs (qui n'ont entre eux aucun rapport), mais avec le changement au > a.
L.H.: Cesaragustanam[4] XXVI 28, 3, 29 —
Fréd. Caesaragusta civitas III 41 p. 105, 25 —
Dans le nom d'Autun, Grégoire et Frédégaire réduisent la diphtongue, tandis que le L.H. la maintient.
Augustudunensis XLV 21, 8, 23 — Qu'il ait lu ou non les parties composantes de Caesaraugustanam, le L.H. a transcrit le mot tel qu'il était prononcé à son époque[5]. C'est le seul exemple qu'il nous offre de la réduction de au en a. Partout ailleurs, tonique ou prétonique ou atone, au, suivi

---

1) Le 3e des continuateurs de Fréd. écrit 2 fois Thesaris (cf. Haagse 19).
2) Pirson (p. 26) cite plus de 10 cas d'agustus. Rice (p. 53) lit agustas dans un document de 775, agustus dans une pièce de 812. "En Espagne, agustus est devenu la forme exclusive, même de la langue soignée, à l'époque wisigothique." (Carnoy p. 92).
3) En effet, 3 manuscrits B de Grégoire B2, B3, B4, ont la leçon agustus (cf. Bonnet p. 143 et note 3).
4) L'index du L.H. écrit aussi (239, 23) Caesaragustanam
5) Les monnaies de Saragosse portent toutes alors Cesaracosta ou Cesarageста (Carnoy p. 12).

de u ou de o dans la syllabe voisine, se conserve.

aufugit	IX	251, 20 –	
Aunulfo	XXXII	295, 12 –	G IV, 50 –
Arelaunus	XXV	282, 19 –	
aurora	XXXVI	305, 33 –	
aurum	XIII	259, 21	
Lauduno	XLVI	320, 17	
Laulus	VIII	251, 4	G II, 18 –
Praucor	XXXIII	298, 16.	
Thesaurum	XI	255, 25	

D'après Rice,[1] le latin clérical aurait probablement adopté au temps où elle se produisait en latin populaire, l'évolution de au > o. La réforme carolingienne aurait rétabli la diphtongue. C'est possible. Mais Rice n'apporte aucune preuve, pas la moindre graphie o pour au se rapportant au 7e ou au 8ème siècle. Sur quoi se base-t-il? Des trois graphies inverses des Formulae Andecavenses, on doit conclure à l'existence du son o pour au dans le parler populaire du 8e siècle. On doit admettre aussi que l'enseignement mettait les clercs en garde contre la notation phonétique de ce phonème vulgaire, et qu'il y réussissait (témoin l'orthographe du Liber Historiae), parfois même trop (témoin les Formulae Andecavenses). Il ne s'ensuit pas nécessairement que les milieux scolaires et lettrés avaient accepté la prononciation o. Insoluble me paraît, à l'heure actuelle, cette question.

Eu.

Dans le L. H, eu ne se rencontre que dans des substantifs d'origine germanique, tous noms propres à l'exception de

---

1) p. 53.

Leudos[1] XII 259, 32 —
Leudibus XVIII 272, 9 —
Comme les textes germaniques des IV^e, VII^e et VIII^e siècles, les inscriptions mérovingiennes[2] représentent cette diphtongue – dont les deux sons constitutifs s'étaient très probablement séparés en Gaule[3] – de 4 façons différentes: eu, eo, iu et io. Grégoire de Tours connaît trois graphies: eu eo io dont les deux premières alternent de façon constante. Frédégaire se sert indifféremment d'eu et d'eo, le L. H. n'emploie que le signe eu. Quand il trouve eo dans sa source, il le remplace:

Theudericus	XXVII	289, 24	G IV, 22	Theoderici –
Theudoberto	XXX	290, 11	G IV, 23	Theodobertum
Theudobertum	XXX	290, 15	G IV, 23	Theodobertum
"	XXXI	294, 12	G IV, 47	Theodobertum
Theudobertus	XXXII	295, 10	G IV, 50	Theodobertus –

Pour 73 eu on ne rencontre qu'un seul eo –

Theodovaldus	XXVII	286, 7	G IV, 9.

Inattention, sans doute, favorisée par le fait qu'eo était fourni par le H. F. A la page précédente, le fils de Theodebert I est appelé par les deux chroniqueurs:

Theudovaldus[4]	XXVII	285, 9	G IV, 37

Sons distincts, ainsi que le demandent les langues romanes, ou diphtongue encore au VIII^e siècle, eu dans le Liber Historiae Francorum encore nous donne un exemple précieux d'unification orthographique. –

---

1) Le 3^e continuateur de Frd. écrit 2 fois leodibus (cf Haag No 20) –
2) Pirson p. 22 et suiv. –
3) C'est l'avis de Pirson et Bonnet p. 144 et 145. Haag No 33 croit à une prononciation diphtonguée en Gaule au temps de Frédégaire. –
4) L'Index a pour ce mot, – comme pour tous les autres – la Graphie eu: Theudovaldus 239, 25 –

Deuxième Article.
— Accidents divers des voyelles. —

— Syncope des voyelles atones —

Ce phénomène observé à toutes les époques de la langue parlée et toujours davantage, le latin des Gaules nous le présente beaucoup plus dans les inscriptions que dans les documents écrits.[1] Chez Grégoire[2a] la syncope est assez rare[2b] et chez Frédégaire elle n'existe que dans peu de cas.[3] Le L. H. n'offre pas d'exemple de la syncope d'u,[4] ni dans le suffixe culus,[5] ni ailleurs[6] mais les autres voyelles atones disparaissent occasionnellement dans les noms propres surtout.

i, e. Intra dominus qui se trouve un peu partout depuis Plaute et dominus le latin vulgaire de l'époque chrétienne a établi une différence de sens. Grégoire de Tours, Frédégaire, les inscriptions d'Espagne emploient le premier comme "expression de respect" comme "titre honorifique" et conservent au second ses significations de Maître, de Seigneur, et de Dieu, le Maître Suprême.

---

1) Pirson p. 48 et suiv. —
2) Bonnet p. 146. —
3) Haag n° 34 —
4) Brunot p. 67 — Carnoy p. 114 — Pirson p. 49 — Grandgent n° 239.
5) Grégoire écrit parfois vincla, Fred. vincla et vermiclis. — Vous avons vu p. 182, 183, 184 que dans le L.H. u devenu ō postonique se maintenait dans cubiculum, periculum, munusculum et cédait dans d'autres mots la place à o —
6) La chute d'u se manifeste dans Lugdunum V 245, 16 G II 9 mais Lugdunum avait depuis longtemps supplanté la forme complète et personne ne pouvait au 8e siècle soupçonner la syncope (cf Pirson p. 52 et Note 1
7) Brunot p. 67. Grandgent n° 235. —

Semblable conclusion découle de l'examen du L. H. Dominus
se lit 4 fois:
trois fois devant des noms propres
dominus Guntrammus XXXV 302, 5 –
dominus Chlotharius XLI 312, 24 –
dominus Childebertus L 324, 11 –
une fois, dans la supplique adressée par Clotilde, fille de
Clovis, à ses frères:
domni XXIII 278, 23 –
Par contre Dieu est toujours appelé Dominus, soit dans
les expressions
migravit ad Dominum LI 324, 12 etc.
Auxiliante Domino LI 325, 27 etc.
soit comme terme isolé: XV 268, 15 · Salem gratiam
Dominus subministravit ..... etc.
En dehors de cette acception chrétienne, dominus a par-
-tout le sens de maître: cf XXXV 303, 32
"insidiae super dominum nostrum" disent les émissaires
de Frédégaire en parlant du roi Clotaire.
Le mot d'origine gauloise arepennis (Columelle V, 1, 6) gra-
-phié par l'H. F. aripennem V, 28 a reçu dans le passage
correspondant du L. H. la forme:
arpennem XXXIV 299, 22 conforme certainement à la
prononciation du temps. On ne peut faire remonter à
une cause autre, les syncopes relevées dans les noms propres:

Chrodchildis	XXIV	279, 28	G III, 18	Chrodichildis
	XXIV	282, 8	G III, 18	Chrodigildis
	XXV	282, 21	G III, 28	Chrodechildis
	XXVII	283, 10	G IV, 1	Chrodigildis
Brunchilde	XXXI	291, 11	G IV, 27	Brunichildem
	XXXI	291, 28	G IV, 27	Brunichildé
Brunchildis	XXXII	295, 21	G IV, 31	Brunichildis

Brunchildis	XXXII	297, 7	G V, 1	Brunichilde
	XXXIII	298, 25	G V, 3	Brunichildis
Brunechildem	XXXIII	297, 24	G V, 2	Brunichilde
	XXXIII	297, 24	G V, 1	Brunichildem

Grégoire de Tours syncope parfois l'i intertonique de Chrodichildis,[1] jamais celui de Brunichildis. Le L. H. les supprime toujours.[2]

Il est très probable qu'il ne faut lire dans:
Chilpricus XI 254, 2 correspondant à Chilpericus H. F. II, 28 qu'une graphie maladroite. Partout ailleurs (32 fois + 5 à l'Index), on relève la forme complète. On ne peut en tout cas y découvrir l'intention de distinguer le prince burgonde, père de Clotilde du roi franc, fils de cette princesse, car cinq mots après la syncope que je signale, on lit Chilpericus désignant le même personnage.

Dans l'H. F., à 2 mots de distance, on lit III, 4 Hermenfredus et Hermenefredus. Le L. H. syncope l'e[3]
Chaque fois que le récit ramène le nom du roi de Thuringe:

Ermenfredus	XXII	277, 20	G III, 7	Hermenefredo-
Ermenfredum	XXII	277, 14 et 29.		
Ermenfredo	XXII	277, 32	G III, 4	Hermenfredus
	XXII	278, 3	G III, 8	Hermenefredum.

a. Intertonique.

Amalricus	XVII	270, 7	G II, 37	Amalaricus.
	XIX	274, 14	G III, 1	Amalaricus
Amalrici	XXIII	278, 12	G III, 10	Amalarico.
Amalricus	XXIII	279, 3	G III, 10	Amalaricus
Amalrico[4]	XXIII	279, 2		

---

1) Cf. par exemple L. H. XI 254, 11 et G II, 28 etc.
2) Il y a dans le L. H. 10 autres formes réduites du mot Brunichildis
3) De même l'Index 239, 7: Ermenfredo
4) Amalrici: Index 239, 18. —

Première postTonique. Isera XLV 319, 6 et 9 –
Haag qui retrouve cette dernière forme chez le premier continuateur de Frédégaire, en souligne l'importance[1]. Il oublie de faire remarquer qu'elle est prise directement au L. H. A l'époque mérovingienne Isara désigne, et l'Isère, et l'Oise.[2] L'H. Fr.[3] III, 44 p. 179, 2 et le premier Frédégaire II, 57 p. 82, 3 donnent respectivement au nom de l'Isère[4] les formes Iseram et Isera. Le même premier Frédégaire appelle l'Oise Esara III 20, p. 128, 26 et deux lignes plus haut Isera. Affaiblissement en e et a protonique devant r, au VI^e et VII^e siècle,[5] puis au VIII^e siècle, syncope de la voyelle située entre une consonne et une liquide, voie reconstituée, preuves à l'appui, l'histoire de l'a dans Isara – La présence consécutive de l'r explique également la chute d'a dans Amalaricus.[6]

O. Godmarus XI 254, 3 G II, 28 Godomarus
Godmarum XX 275, 12 G III, 6 Godomarum
Godmarum XXI 276, 29 G III, 6 Godomarum
Godmaro XX 275, 21.
Godmarus XXI 276, 12, 20 et 22 –

Deux princes burgondes: le père et le fils de Gondebaud ont porté ce nom. Contrairement à l'H. F, qui maintient rigoureusement la voyelle intertonique, le L. H la syncope. Cette suppression d'o intertonique se constate encore dans:
Chlotbertus XXXIV 300, 29, G V, 34 Chlodobertum.

---

1) n°s 23 et 34
2) cf A Longnon appendice V (p. 560) au Charlemagne d'Aug Vetault. Tours 1888 –
3) cf Bonnet p. 98.
4) et non de l'oise, comme l'imprime Haag n° 23 par une Singulière Méprise –
5) Et même avant cette date cf Grandgent n°s 23, Carnoy p. 12 –
6) Probablement après passage d'a à e. cf Pirson p. 53. Frédégaire n'emploie que la forme Amalaricus –

x Haag ne mentionne que celle d'Istria.

Par contre l'o se maintient, dans:
Chlodobertus XXXIV 300, 4 G V, 34 —
Enfin je signale à titre documentaire la forme:
Chlodinivius[1] relevée dans l'Index 939, 13 et 15, tandis que la chronique[2] et sa source écrivent toujours Chlodomiris.
Bref, 10 mots dans le Liber Historiae subissent la syncope d'une des voyelles atones a e i o: 8 noms propres et 2 noms communs; 6 de façon constante, 1 la seule fois où il est employé 2 occasionnellement, sur d'après le sens qu'on lui attribue.
Dans 8 mots, c'est l'intertonique qui tombe, dans 2 (domnus et Sira), la première posttonique. L'usage simultané que fait l'H. L. de la forme pleine et de la forme réduite de deux subs. tantifs, cesse — Depuis Grégoire de Tours,[3] la syncope a fait des progrès: dans le L. H les noms propres seuls nous le montrent car les noms communs n'éprouvent pas la suppression d'un intervocalique suivi de l — Deux tendances du Moine Neustrien se manifestent dans la graphie des mots syncopés: accord des noms propres avec la prononciation de l'époque, unité orthographique —

Contraction —

„Quand deux voyelles homophones se suivent, ou ne sont séparées que par une h, la prononciation du latin vulgaire les confondait en une voyelle longue. Ce phénomène s'est manifesté parfois dans l'orthographe.[4]„ Après avoir conservé les 2 o dans:
cooperuerunt XXII 97, 16 , le L. H. les contracte dans
discoperstus XLI 312, 5
Conoober H. F. IV 20 est réduit par

---

1) A noter aussi le changement de déclinaison
2) 9 fois dans les chapitres XIX, XX XXI.
3) Bonnet n'a pas étudié la Syncope des noms propres. ×
4) Carnoy (p. 113) et aussi Pirson p. 82 et Grandgent, n° 225

Frédégaire[1] III 54 p. 107, 21 et 24 en
Conobro et Conober, et par le L. H. en
Conober XXVIII 287, 12 et 24 — Il peut n'y avoir de la part
du L. H. qu'une erreur de transcription, car le chroniqueur sem-
ble considérer ce mot étranger comme non latinisable. En effet,
tandis que Grégoire et Frédégaire[2] le déclinent, le moine neustrien
le laisse les 2 fois au nominatif, bien qu'il soit régi par la
préposition cum. Or cette faute syntaxique, notre auteur ne
la commettrait qu'ici.
Dans Chlothacharius, la gutturale intervocalique disparaît
déjà au temps de Grégoire pour ne laisser que l'aspiration.[3]
De là l'existence dans l'H. F. des deux Chlothachar ius et
Chlothar ius. L'habitude que nous connaissons au L. H. nous
permet presque d'affirmer d'avance qu'il s'en tiendra à une
seule graphie et à la graphie la plus phonétique. C'est ce
qui arrive : à neuf reprises, il substitue la forme contractée
à la forme complète que lui offre sa source; il accepte neuf
fois la réduction graphique que contient l'H. F. et l'accomplit
lui-même 24 autre fois, qu'il s'agisse de Clotaire I, fils de
Clovis, de Clotaire II, fils de Chilpéric, de Clotaire III, ou
de Clotaire IV, son mystérieux contemporain.[4] Ainsi :
Chlothar ius XIX 294, 9 G III, 1 Chlothachar ius
XXVII 286, 13 G IV, 10 Chlothachar ius etc.
Chlothario XXVIII 287, 8 et 19 G III, 20 etc.
Chlothar ius XL 310, 25; XLV 317, 14; LIII 327, 17 etc.

---

1) Haag ne signale pas le fait.
2) Le nominatif Conober est une fois chez Fréd. sujet d'un abla-
tif absolu. Le mélange du nominatif et de l'ablatif absolus
se rencontre dans tous les textes mérovingiens.
3) Bonnet p. 162 Note 4.
4) L'Index agit toujours de même cf 239, 13; 240, 5 etc.

La contraction se produit parfois dans le L. H. Elle n'est cependant pas constante: Cooperuerunt – souuenir classique – et Ragnacharius[1] – peut être nom propre disparu de l'usage courant – le prouvent.–

Prosthèse et Epenthèse[2]

Le L. H. n'en renferme aucun exemple.
Or, si l'épenthèse n'existe pas chez Grégoire[3] et se rencontre peu chez Frédégaire[4], la prosthèse est fréquente chez le premier de ces écrivains[5], et ne l'est pas moins, quoique plus arbitraire, chez le second[6]. La supériorité classique du L. H. se manifeste ici clairement.
D'après Rice,[7] la réforme carolingienne battit en brèche l'e prosthérique admis régulièrement devant certains groupes de consonnes, par le langage du peuple et des lettrés mérovingiens. L'examen du L. H. nous autorise à supposer que ce mouvement a commencé avant Charlemagne[8].

1) Cf p. 125
2) Cf Gerson p. 59. Carnoy p. 102-113. Grandgent 230–
3) Bonnet p. 147
4) Haag no 36
5) "Elle paraît avoir été régulière dans les mots commençant par "sc, sp, st" dit Bonnet p. 147
6) Haag no 35
7) Rice p. 37.
8) Haag ne cite pas de cas de prosthèse chez les Continuateurs de Frid. Il est regrettable qu'il ne nous dise pas s'il ne s'en trouve point dans leur oeuvre, les deux premiers clercs ayant écrit en 731 et 751. Il y en a très peu dans les Formulae Andecavenses dont le manuscrit est du début du VIIIe siècle (Haag p. 25 note 1) ce fait confirme ma façon de voir. Quant à leur absence complète des Formulae Marculfi (Haag ibidem) on ne peut rien en tirer: l'oeuvre date du milieu du 7e siècle et le manuscrit du 9ème siècle.

B Consonantisme.

-1-. Sonorisation des explosives sourdes.

En latin vulgaire, cette évolution commence sporadiquement à une époque assez reculée. Au 6ème siècle, au plus tard, elle est un fait accompli[1]. Rien d'étonnant donc, à ce que la distinction entre consonnes faibles et fortes ne s'établisse plus avec avec netteté pour Grégoire de Tours[2] et encore moins, pour Frédégaire[3]. Le Liber Historiae Francorum[4] connaît peu de confusions de cette nature.

Explosives intervocaliques.

Palatales. On ne relève pas dans la chronique neustrienne d'exemple de $\frac{c}{254,6} > g$. La leçon negare XI
adoptée par Krusch ne peut se défendre. Deux classes complètes de A: A 1 et A 3 donnent la forme classique necare. D'après le principe même de l'éditeur, elles l'emportent ~~donc~~ sur A 2 et B[4] qui dérivent de la même source: l'existence de negare dans A[2] et B prouve que leur archétype a comme tant d'autres monuments du latin mérovingien[5]

---

1) Pirson p. 60-66 - Carnoy p. 119 et 120 - Haag n° 38 - Nyrop n° 371 - Grandgent n° 256, 286, 314 —
2) Bonnet p. 159.
3) Haag n° 38.
4) B 1 corrigé d'après un mn A donne aussi necare - Negaverat se trouve dans le L. H. XIV 261, 19, mais avec le sens de nier -
5) Chez Grégoire, la substitution du g au c, est attestée très fréquemment dans le verbe necare (Bonnet p. 161 et Note 6) Frédégaire écrit aussi negat et negatis pour necat et necatis (Haag n° 39).

assimilé par la graphie les verbes necare et negare –
Quant à: Agaunensium XX 275, 14 G III, 5 Acaunensim.
Agaunos XX 276, 2 G III, 6 Acaunos.
ils rétablissent[1] le g, conformément à la prononciation populaire
Deux g > c. La première substitution se produit dans un mot disparu depuis longtemps du langage populaire et conservé comme "formule sonore et poétique pour désigner les Francs."[2]
Sicamber XV 263, 23 G II, 31 Sigamber
Sicambriam I 242, 7
La forme Sigamber adoptée par les écrivains classiques[3] ne se rencontre plus dans les textes de Fortunat[4] et Grégoire de Tours qui n'emploie d'ailleurs ce mot qu'une seule fois. Les biographes et chroniqueurs mérovingiens se servent toujours[5] de Sicamber. L'enseignement aura rétabli ou introduit l'occlusive sourde, soit par souvenir de la prononciation originale, soit parce qu'il l'aura découverte dans un ancien document, soit parce qu'il aura cru l'y découvrir, K et G offrant une similitude très grande dans les écritures capitales[6]

---

1) A. Longnon p. 557 du Charlemagne de Vétault – Frédégaire maintient toujours le g dans ce mot:
Agaunensium III 33 p. 104, 7, III, 34 p. 104, 11, III 68 p. 111, 23, IV, 1 p. 124, IV, 79 p. 161, 19 – On sait le développement pris à Agaune depuis le 4ème siècle par le culte de St Maurice –
2) Godf. Kurth. Histoire poétique des Mérovingiens p. 525-527; Clovis p. 49, 52, 54 et note 2 –
3) César De Bello Gallico IV, 16, Horace Odes IV, 2, 36; IV, 14, 51, etc.
4) Carmina VI, 4 –
5) La liste de ces passages se trouve dans Kurth. Hist. p. des M. page 525 –
6) Bonnet p. 161 – Haag no 38 –

onciale.
Le second changement affecte le groupe ago:
coacolato XXXVII 307, 9 (B: Juso).-
Dentales. La Sourde et la Sonore permutent dans l'adject. dérivé du nom de Melun:
Malidunensem XIV 260, 8 -
Malitonensem XXXVII 307, 14.-

Explosives devant n.-

En cette position les occlusives Sourdes étaient Sonorisées au 7ème siècle et probablement déjà auparavant[1] Quelques graphies de Grégoire en témoignent. A côté de Syagrius, on relève dans l'H. F. la graphie inverse Siacrius. Le Liber Historiae[2] maintient partout la mueta faible.[3]
Siagrius IX 251, 12 G II, 27 Siacrius -
Siagrius IX 251, 17 G II, 27 Syagrius -
Siagrius VIII 250, 19 -
Siagrium IX 251, 25 -

Explosives devant l.-

Un seul cas, mais intéressant à plusieurs titres.
Stapulo XXXV 302, 24
1° Contrairement à ce que j'ai avancé au paragraphe consacré à la Syncope des Voyelles, il nous prouve que le Liber Historiae contient un exemple de la chute d'une prétonique postonique[4].

---

1) Grundgenf nº 256 - Bétbune nº 142 note 1 -
2) De même Fred. Syagrium III, 12 p. 97, 29 -
Syagrius III, 15 p. 98, 20 -
Siagrium III, 15 p. 98, 24 -
3) Ainsi que la Source, le L. H. conserve la Sourde dans Adovacrius VIII 250, 25 et 29 - L'Index sonorise la palatale: Adovagrio 238, 28 -
4) On voudra donc bien mitiger par cette exception, l'absolutisme de

2° Il nous offre un cas de redoublement de la consonne p.
3° Il nous présente un changement de b en p devant l.
L'évolution du groupe intervocalique pl ne laisse pas d'embarrasser les romanistes. Pour Schwan-Behrens[1] il donne en vieux français bl ; pour G. Paris[1] et Nyrop[2] il se conserve intact. Pour les trois philologues doble et preble sont des mots d'emprunt. G. Paris précise[3] : "emprunts faits au parler des clercs." Mais cette prononciation exceptionnelle, demande Rice, où les clercs l'auraient-ils prise d'abord, sinon dans une tendance du latin vulgaire ? Et alors, comment expliquer que les clercs de l'Ile de France qui prononçaient pl dans leur langage savant comme dans leur langage populaire, aient abandonné pl pour adopter bl ? On a quelque peine à saisir cette objection. D'abord, rien ne prouve à priori que la prononciation bl soit à son origine populaire. En outre, combien de fois ne voit-on pas s'exercer sur le latin clérical des influences sporadiques du langage populaire ? Il n'y a pas la moindre difficulté à admettre que pour une raison ou pour une autre, pl du latin clérical soit devenu bl seulement dans deux mots. Stapplum[4] verse une nouvelle pièce au

---

ma conclusion. "Himmel ist Himmel" prétend le dicton allemand. On ne peut accepter cette opinion, quand il s'agit de délimiter l'influence de la phonétique populaire sur un auteur qui, semble-t-il, se surveille.—

1) Cités par Rice p. 76

2) n° 369, 1°

3) Nyrop est moins affirmatif : il glisse un "peut être" prudent, avant de rapporter l'opinion de son maître. Grandgent ne s'occupe pas de cette question.—

4) Stapplo est la leçon des classes A 1 et A 3. B 1 a écrit Staplum
T. SUP.

proces. Puplicus pour publicus rencontré dans des documents des VII ème et VIII ème siècles, (dont les gloses de Reichenau) peut avoir été en une certaine mesure influencé par populus.[1] Stapplum nous prouve que pour l'auteur du L. H. – n'imitons pas Rice et ne disons pas: dans tout le latin clérical – pl et bl intervocaliques ne devaient pas offrir de grande différences s'ils en offraient –.[2] Il a pu en être de même pour d'autres clercs.[3] Stapplum n'a rien d'essentiellement populaire – à moins que de régional – car le français étable remonte à Stabulum > Stablum.

– Explosives finales –

Dentales. – T final[4] se maintient partout dans l'orthographe du L. H, à l'exception d'un mot emprunté deux fois à l'H. F.

inquid XVI 265, 12 G II, 32 –
inquid XVI 265, 31 G II, 32 –

Ce verbe ne se retrouve pas dans la partie originale de notre chronique, et nous avons vu au chapitre précédent, que deux fois il cédait la place à des Synonymes:

dit × 253, 12 (inquid H. F. II, 27 p. 89, 13) –
dicebat XIV 260, 26 (inquid II, 29 p. 91, 18) –

Inquid n'avait sans doute plus au VIII ème siècle, qu'une –

B 2 a[1]: Staplo, B 2 a[2] rétablit la postonique: Stapulo, et B 1 b seul, offre la forme correcte – encore qu'incomplète: Stabu[lo]. Sans le moindre doute, Stapplo remonte à l'original.

1) Rice pages 77 et 79 –
2) le L. H. ne contient pas d'autre cas de pl ou de bl intervocalique –
3) Dans les documents mérovingiens, dit Rice, pl est presque invariablement graphié pl. Il y a donc des exceptions. Rice n'eut pas été mal inspiré en les énumérant –
4) Grandgent nº 282 et 285 – Carnoy p. 173–175 –

existence littéraire. Grégoire le termine presque régulièrement par d.[1] Frédégaire[2] ne doit connaître que cette graphie et il me semble très probable que l'école l'avait admise comme correcte. Le L. H. la rencontrant dans sa source, n'a donc pas songer à la modifier. L'action de la phonétique me semble, très minime, ici pour ne pas dire, nulle. En effet, 1° t suivi l'une des deux fois de r (retines), est l'autre fois suivi de qu (quaecumque). La spirante, sonorisée dans le 1er cas, restait donc sourde dans le second.[3]
2° Tous les autres t et d finals reçoivent dans le L. H. la graphie classique. Je ne puis rapporter qu'à l'incertitude phonétique et graphique existant entre les explosives fortes et faibles, les corrections faites, — hormis une — dans le sens de la sonorisation.

Chlodsindam	XXVII	285, 22	G III, 3 Chlotsindam.
Gundeucam	XXI	277, 6	G III, 6 Gunthcucam.
Landechildis	XV	264, 5	G II, 21 Lantechildis.
Disbarco[4]	V	245, 8 et 17	Greg. II, 9: Disparqum.

---

1) Bonnet p. 160 —
2) Haag (n° 41) signale plusieurs exemples d'inquid mais ne dit malheureusement pas, si cette graphie est unique. Dans mes lectures de Frédégaire je n'ai pas rencontré d'inquit —
3) Nyrop I n° 387 —
4) Krusch adopte ici la leçon de A2: Disbargo. Greg. II, 9 écrit Disparqum. 2 de ses manuscrits B2 et C1 ont Disbarqum. Voici les leçons du L. H.:
Disbarco A 1a, A 1b.
Disbargo A2.
Disbarcho A3a1.
Disparco A3b B1a, b.
Disparqo B2b1c1 —

et l'Hésitation

Gotmarum[1] XX 275, 12 G III, 6 Godomarum

Godmarum XX 275, 21

Godmarum[x] XXI 276, 29 G III, 6 Godomarum

Godmarus XXI 276, 17, 20 et 22 –

Chrotchildis XI 254, 11 G II, 28 –

Chrotchildis XII 256, 18; 257, 18; XIII 258, 27; XIV 260, 10;

Chrodchildis XV 261, 28 G II, 30 – XVII 267, 15 –

Chrodchildis à partir de XIX 274, 2[2]

que l'on rapprochera sans doute de

Chlotbertus XXX IV 300, 29 G II, 34 Chlodobertum.

alors que 300, 4 XXXIV : Chlodóbertus . G V, 34.

La seconde consonne du premier groupe était certainement b dans la chronique neustrienne. A 1, A 2 et un des principaux manuscrits de la troisième classe ne nous laissent aucun doute à cet égard. Pour la seconde consonne du 2e groupe A 1 et A 3 s'opposent à A 2 et à une partie de B, Deux familles de manuscrits contre une (B remontant en dernière analyse à la même source qu'A 2) C l'emporte sur q. –

1) De même, l'Index écrit Chlotmirius 239, 13 et 15; tandis que la chronique ne connaît que Chlodomiris.

2) Ce fait est curieux et paraît bien remonter à l'archétype: ne pourrait-on y voir un changement intentionnel, dans l'orthographe du moine neustrien?

On ne peut en tout cas l'attribuer à l'H. F, car Grégoire écrit indifféremment:

Chrotchildis, Chrodchildis, Chrodigildis. –

L'Index du Liber Historiae s'en tient à Chrotchilde: 283, 34, 239, 1, 2, 3, et 25. –

2 - Explosives sonores.

g intervocalique

Devant voyelle, g intervocalique s'amuït après le 5ième siècle[1]. Il passe d'abord par la spirante palatale (ɣ) puis disparaît complètement. Chez Grégoire, Bonnet ne signale aucune trace de son évolution, mais Haag relève chez Frédégaire, les graphies:

pagum III, 4 p. 94, 9 (correspondant à pagum de l'H.F. II, 9)[2]
Rotomago III, 74 p. 113, 12 (correspondant à Rotomago de l'H.F. V, 2).

Toutes deux sont attribuables au second Frédégaire (642). Dans un acte original de 625, Rice[3] lit Daoberctbo et cette chute du g affecte le même mot dans un document de 652[3]. La palatale faible intervocalique est donc en train de disparaître au VIIème siècle, non seulement de la prononciation, mais aussi de l'écriture. Peut-on considérer son amuïssement comme total? Ce serait plus que téméraire. Chez Frédégaire, les graphies agu, ago, egu, ogo sont presque régulières et dans le Liber Historiae on ne note pas une seule chute de g intervocalique devant voyelle. Seulement notre chronique nous met en face d'une graphie étrange, que Krusch[4] affirme n'avoir jamais rencontrée ailleurs et qui remonte à coup sûr en plus d'un endroit à l'archétype.

Pay go XIX 274, 21 G III, 3 pagum
Pay go XVII 269, 17; XX 276, 5; XXI 276, 18.
Pay go XXXVI 304, 25; XXXVI 305, 15; XXXVII 307, 5; XLIII 315, 16.

C'est le seul épel que le L. H. emploie. — En outre, on relève

---

1) Haag n° 48 — Nyrop n° 433 —
2) page 72 —
3) Haag n° 48 —
4) Mon. Hist. Germ. Introduction à son édition du L. H. p. 218 —

plusieurs cas de Daigobertum et Daygobertum. La forme régulière Dagobertus est la plus fréquente : on la rencontre 8 fois, fournie par tous les manuscrits[1] sauf par A 1b qui renferme toujours la leçon Daygobertus

Dagobertus XLI 311, 11 ; 311, 16 ; 311, 20 ; 311, 21 et 24
Dagobertus XLI 313, 14 ; XLII 314, 15 et 18
Dagobertus LII 325, 28

Trois autres fois, les 2 manuscrits de la classe A 1 offrent la graphie ai ou ay-

Daigobertum ~~XXXV~~ 301, 17
Daygobertus XLIII 315, 14
" XLIII 316, 5

Au chapitre LIII 328, 9 A 1a manque, mais A 1b écrit Dayberti qui renvoie à Daygoberti. Enfin, tous les manuscrits ont l'effet

Daygobertus L 324, 15

à l'exception de B 1a dont le texte Digobertus nous ramène à la lecture générale. L'Index imite l'exclusivisme de A 1b.

Daygobertum 240, 11
Daygoberti 240, 13 et 14
Daygoberti 240, 27 et 31

Le premier Continuateur de Frédégaire compose son œuvre en 736. Il emprunte le début de sa chronique aux derniers chapitres du Liber Historiae (43-53). On les retrouve deux reprises dans plusieurs manuscrits : Daygobertus et Daigobertus. Le premier, fourni par les manuscrits 4b[1-2], 4c[1] reprend un Dagobertus du L. H, le second fourni par les manuscrits 4b[1-2] ne se trouve pas dans un passage qui "décalque" le L. H, mais apparaissant à chapitre de la chronique neustrienne suivi (plus ou moins) à ce moment là par le Continuateur de Frédégaire, contient la leçon Daygobertus. Krusch rejette ces graphies

1) A 2 cesse au chapitre 28. Il ne contient donc aucun de ces passages.

bien qu'elles proviennent de très bons manuscrits. Il n'y en a pas de meilleur, ainsi que le montre ce schème[1] que je prends à l'éditeur.

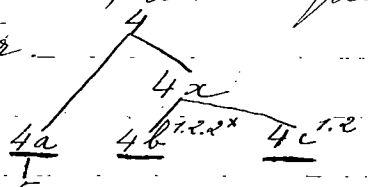

On le voit: le premier Daygobertus représente très probablement la leçon d'une des deux classes existantes, le second, le reste d'une branche de cette même classe. Il me paraît difficile de ne pas faire remonter au moins dans le premier cas, la graphie ay au Continuateur de Frédégaire qui a pu l'emprunter à un manuscrit[2] du L. H. que nous ne possédons plus. Dût-on même par impossible, attribuer ces épels exceptionnels à des scribes du IX^em^ et du X^ième^ siècle, qui la plupart du temps écrivent Dagobertus, il resterait à expliquer les aigo pour ago du L. H. et celui découvert par Rice[3] dans l'entête d'un acte de 710: Daigobercto. Que penser de cet i? et de sa variante graphique y? Rice ne se prononce pas. Pour lui: "The merovingian treatment of this letter is not clear".[4] Il ne faut évidemment pas songer à un yod dégagé par la chute du g. Semblable phénomène ne se produit pas devant voyelle. Reste l'hypothèse d'une influence dialectale, ce refuge des philologues aux abois, ou encore l'explication suivante: g s'amuït de plus en plus. La langue aura quitté l'arrière du palais et aura son intermédiaire entre la spirante postpalatale ɣ et la spirante médiopalatale yod se sera fait entendre. Ce n'était ni i, ni ɣ, c'était les deux, et graphiquement

---

1) Existent seuls les manuscrits soulignés.
2) D'après Krusch, ce serait un manuscrit reproduisant le remaniement B.
3) page 72.
4) page 71.

on a représenté les deux sons.[1] — Le document de 710 nous prouve que l'auteur du L. H. n'a pas été le premier en cette voie. L'unanimité de l'épel *paygo*, les habitudes d'unité orthographique relative que nous connaissons au moine Neustrien, la constance de *Daygobertus* dans A 1b, codex de valeur — me feraient admettre sans grande difficulté que *Daygobertus* a dû être la graphie générale du L. H. Les copistes auront peu à peu rétabli la forme traditionnelle *Dagobertus*.

Dans le Liber Historiae le groupe *ago* ne se trouve qu'en deux autres mots : *coacobato* où le *k* inverse indique un son peu sûr, et *Agaunensium* que le chroniqueur peut avoir lu dans un document antérieur.

Le passage à yod de *g* intervocalique devant *e*, puis la fusion avec la voyelle *e*, *i* consécutive et accentuée,[2] nous sont attestés par la correction :

Albiensem[3] XVIII 270, 10 — *Ly II 37 Albigensem.*

La réduction de *di* et *gi* en un simple yod[4] amène dès la fin de l'empire Romain des échanges graphiques entre ces différents phonèmes. On en relève deux dans des modifications apportées par notre chronique au texte

---

1) Notons que Dagobert III (711-715) est le contemporain notre chroniqueur. Il s'agirait donc d'une prononciation courante, propre au moins à un certain milieu.

2) Nyrop 435 — Pirson p. 97 — Haag n° 47 — Grandgent n° 259 —

3) On voudra bien j'espère ajouter cet adjectif à la liste des mots où l'*e* devant *n* se maintient dans l'H. F. et le L. H.

4) cf Bonnet p. 172 et 173 — Haag n° 47 — Pirson p. 75 — Carnoy p. 154 et 155 Brunot p. 71 et 72 — Nyrop I 475 4° et 477, 1° — Grandgent n° 272 — Béthune n° 133 — Rice p. 71 et 83 qui sans tenir compte des conclusions de Haag croit que le *d* du groupe *di* était articulé, dès le 7ème siècle, à nouveau.

#Chlodionem V 245, 3 G II, 9 Chlogionem
Chlodio V 246, 9.
Chlodione Index 246, 9.

de l'H. F. — Mandis que Grégoire donne au premier roi franc le nom de Chlogio, Frédégaire (III, 9 p. 95, 4 et 7) l'appelle Chlodio, le L. H. et son Index: Chlodio #. Il y a probablement ici plus qu'une simple modification d'écriture: le goût germanique "à créer un lien phonétique entre les noms des membres d'une même famille," — dans ce cas, les noms des monarques mérovingiens — soit" par un suffixe, un préfixe," un radical tel que Chlod, — soit" par une rime ou une allitération"[1].

A propos des deux orthographes Remedius, Remegius, M. Bonnet écrit[2] qu'il est impossible d'affirmer vu de Nier que Grégoire les ait connues, l'une et l'autre. C'est exagéré. Remedius est attesté par les familles des Manuscrits B et C. au Chapitre II, 31 p. 92, 6 de l'H. F., Remegius l'est aussi fortement, ailleurs, et M. Bonnet accepte comme provenant de l'archétype des leçons moins bien appuyées que celles-ci. Qu'il y ait peu de confusions de di et gi attribuables, avec certitude, à l'évêque de Tours, je l'admets volontiers. Il y en a cependant et Remedius, Remegius me paraissent en constituer un des spécimens les plus frappants. — Les deux dernières Chroniques mérovingiennes s'en tiennent à une graphie unique, mais différente: Fréd. écrit toujours Remidius ou Remedius Index III p. 90, 4 — 90, 9 — III, 16 p. 98, 29 — III, 16 p. 99, 9; III 21 p. 101, 28 — IV, 63, 20.

Le L. H. — Remegium XV 262, 28 — G. II, 31 Remedium
Remegius XV 263, 8 — G II, 31
Remegio XV 263, 10 — XV 263, 19.
Remegius XV 263, 25 — G II, 31

De même son Index[3]: Remegio 239, 5.

---

1) God. Kurth. Hist. poét. des M. p. 125.
2) p. 173.
3) A 3 b et B 2 b 1 contiennent la leçon Remedio.

- 3 - Assibilation -

Quelque divergentes que soient les opinions des philologues sur l'assibilation de k + e, i[1] tout le monde admet celle de ki et de ti comme réalisée avant le VIII^e siècle[2]. Epigraphiques ou littéraires, les textes mérovingiens offrent "de multiples confusions de ci et ti". Rice[3] en conclut que ki et ti devaient avoir dans le latin clérical la même valeur. Cette prononciation différait donc de celle du peuple, car l'ancien français[4] nous enseigne que ki et ti appuyé se transforment en la mi-occlusive sourde ts, ti libre passe à la mi-occlusive sonore dz. Il ne me paraît pas nécessaire de recourir encore une fois à cette distinction que Rice veut beaucoup trop nette entre le latin clérical et le latin vulgaire. L'orthographe n'était pas alors purement phonétique : il existait des traditions graphiques qui ne reposaient en rien sur la phonétique du temps, ae et oe nous le prouvent de façon péremptoire. Dès lors, quelle impossibilité y-a-t-il à admettre, et dans le langage clérical, et dans le langage populaire, une différence de sonorisation entre ti appuyé et ti libre ? Peut-être cette différence ne s'affirmait-elle pas autant qu'elle le fit dans la suite. Mais même au cas où la démarca-

---

1) Nobl. Chronologie du latin vulgaire 1899 p. 289-307. Bonnet p. 172 - Pirson p. 72 - Carnoy p. 148-152 - Nyrop I 404, 3° Grandgent № 260 et la bibliographie que cet auteur donne au № 261. Brunot p. 72 -

2) Bonnet p. 170-172 - Haag № 42 - Pirson p. 71 et 72 - Carnoy p. 145-148 - Brunot p. 71 et 72 - Grandgent №s 276-278 -

3) p. 81 -

4) Nyrop I № 474 et 476 - Béthune № 137 -

=tion entre les deux mi-occlusives dentales résultant de ti eut été rigoureuse au VII^e et au VIII^e siècle, on comprend parfaitement les confusions graphiques entre ci et ti ou, pour parler plus exactement, les substitutions fréquentes de ci à ti libre ou appuyé, (car fait à souligner, si M. Birson relève dans les inscriptions de fréquents remplacements de ti par ci et ti[1], il ne cite pas un seul exemple d'épel ti pour ci et M. Haag note dans un certain nombre de pages attribuables aux trois Prédégaire tj > ti > ci contre 3ci > ti)[2]. D'où provien=drait cette prédominance extraordinaire de ci, au cas où elle ne s'appuierait pas sur une tradition orthographique ? La palatalisation de ci était terminée avant que ne s'effectuât celle de ti. On a donc considéré ci comme la graphie due son ts. Quand ti a commencé de s'assibiler, on a tout naturellement été tenté de le représenter par le même signe ci et la divergence entre ti appuyé et ti libre devant être minime au début[3], ci a désigné indifféremment ces deux phonèmes. Plus tard, ti appuyé et ti libre se séparent de plus en plus. L'habitude était prise de les noter par ci — ou par ti quand on se souvenait de l'orthographe classique —. On continue. Ci devient de plus en plus le représentant de la mi-occlusive dentale.

---

1) Voir grandgent p. 247 pour l'étape tsi > ti intermédiaire entre ti et ts.

2) Chez Frégoire, il y a presque égalité entre ces substitutions (8 ti pour ci et 10 ci pour ti), mais comme l'observe M. Bonnet, toutes ces formes ont des variantes et pour chaque cas particulier on reste dans une incertitude assez grande.

3) Grandgent p. 278.

4) Au 5ème et peut être dans une partie du 6ème siècle ti est

L'arrivée de k + e, i[1] au même stade phonétique (ts) n'allait pas d'ailleurs qu'intensifier la vogue graphique.
Dans le Liber Historiae on ne relève qu'une seule graphie ti pour ci. Elle se trouve chez les deux premiers chroniqueurs mérovingiens[2]

intertitionem XII 25 6, 25

Partout ailleurs ci est maintenu. Voici l'énumération des différents mots qui le conservent, avec l'indication d'un seul emploi. On remarquera la correction de malefitii, dicionibus,[3] solatium[4] de l'H. F., et la forme exacte[8] de mots parfois mal graphiés par Grégoire de Tours.

audacia[5] II 24 3, 4
convicium[6] XLI 31 3, 9
dicionibus XVII 26 7, 12 G II, 37 ditiones
fiducia XLVII 3 20, 22
indicia[7] VIII 24 9, 16 G II, 12
interficiat XXXV 30 3, 17

---

en train de s'assibiler. Pour les inscriptions de cette époque, il s'agit donc d'orthographe plutôt spontanée que tradition nelle

1) "La prononciation de k + e, i dans les écoles des VIII^e et VIII^e s. devait être ts". Grandgent § 260 note 1. Il est à remarquer que le L.H. écrit classiquement tous ses k + e, i —

2) Intertitionem: H. F. II, 24 (cf Bonnet p. 171) et deux fois chez Frédégaire (Haag § 43).

3) "Dicio est tellement sujet à des variantes chez Fréd, qu'il est presque impossible de fixer son orthographe" (Bonnet p. 172 note 3).

4) "Il y a peut être pas un exemple de solacium où les mss de Fréd. ne soient partagés" (Bonnet p. 172 note 3).

5) 12: audatia

6) Convitium est fréquent chez Grégoire (cf Bonnet p. 171).

7) indicia se rencontre au ch. II, 12 de l'H.F (cf Bonnet p. 171)

8) Ici comme précédemment, j'adopte l'orthographe considérée comme classique par Brambach.

indiciis	XVI	265, 22	G II, 32
maleficii	XXVI	284, 12	G III, 28 maleficii
mendacium[1]	XII	256, 13	
Mauricii	XX	275, 15	
nutricios	XXIV	281, 2	G III, 18 : nutriciis
patricio	V	246, 17	
Socuire	VII	248, 21	
socium	XXXVI	304, 26	
solacium	XVIII	272, 28	G II, 42 : solatium
"	XXVII	286, 18	G IV, 10 solatium

Il appuyé reste dans :

consentiebant[2]	XVIII	272, 3
omnipotentiamque	XII	258, 8
descriptiones	XXXIV	299, 14 G II, 28
"	XXXIV	300, 24 ; Index 239, 38
hostium	XI	255, 18
sapientia	XLVIII	322, 13
substantiam[3]	XIII	258, 33

Il hésite dans

gentium	I 241, 6 ;	II 242, 13 ; IV 243, 26
gencium	XLI	311, 19
nuncius	XLI	312, 10
nuncios	XVII	268, 8 G II, 37 nuntiis
"	XLVI	320, 22
nuncios	XXVI	283, 23 G III, 28 nuntiis
	XXXII	295, 2 G IV, 50 "
nunciis	XVII	268, 14

1) Bonnet (p. 171) note deux fois mendatium chez Grégoire - A 2: mendatium -

2) A 2: consenciebant.

3) Et a l'Index 239, 18 dans interfectione.

nunciaverunt	XI	254, 14	G II, 18 nuntiaverunt
nunciaverunt	XVII	268, 20	G II, 37 nuntiaverunt
nunciavit	XI	255, 32	
nunciasset	XXVI	284, 20	
renuncia	XII	256, 12	
nunciatum	XXVI	288, 9	G III, 20 nuntiatum.
internuntios [2]	XLI	314, 2	
nuntiatum	XIX	274, 26	G III, 3.

Il cède la place à ci dans:

Marcio (campo)	X	253, 4	G II, 24.
pascencium	XXXVI	305, 32	
porcionem	XII	258, 14.	

Si libre demeure dans:

coniugationem	XXIII	298, 25	G V, 2
durtia	II	243, 4	
expetierunt	VII	248, 24.	
exultatione	XVII	268, 29	
legationem	XVI	265, 26.	G II, 32
militiae	IV	243, 24	
negotio	XVII	271, 12.	
ordinationem	XXXIII	297, 23	G V, 2
percutiamus	III	243, 19.	
venationem [1]	XXXV	302, 21	G VI, 46.

Il hésite dans.

gratias	XIV	260, 26	
	XVII	268, 28	G II, 37
gratiam	XVII	270, 20	

---

1) Et dans coniuratione : Index 239, 24
devoratione : " 236, 7
petitione : " 238, 11
praedicatione : " 239, 3

2) 10 formes, dont 5 corrigeant Grégoire, contre 2 : y a-t-il vraiment eu hésitation dans l'archétype ?

gracian	XV 263, 15	G II, 31 gratian.
negutia	XII 257, 2.	
negucia	XLVII 321, 18	
palacium	XVI 266, 21	G II, 34 palatium
palacii	XXXV 302, 17 ; XXXV 302, 23 ; XXXV 304, 13.	
palacium	XXXVIII 308, 23	
palacii	XLII 314, 22 ; XLV 318, 21.	
	XLVII 321, 9 ; LI 325, 20.	
palatio [2]	XXXV 304, 5.	
sedicione [1]	VII 248, 25 ; LIII 324, 14	
sedicionem	XLV 318, 13.	

Il se voit remplacé par ci dans

Amicicia	VII 248, 21 ; XIII 259, 15	
amicicias	XXX 289, 34	G amicitias IV, 23
	LI 325, 25	
Canicie	XLI 313, 5	
Diocliciani	XXXII 294, 28	G IV, 47
inicium	XXXVI 305, 11 , XXXVI 305, 33	
pocionem [3]	XXXIX 309, 29	
precosissimis [4]	XXII 279, 21	G III, 10 praeciosissimis
Socia	XLIII 316, 7	
spacio [5]	V. 246, 5	
Spurcicia	XVIII 271, 29	G II, 42 Spurcitia
Viciatum	XVIII 272, 34	G II, 42 adulterum

---

1) A2 : Sedicione
2) On peut se poser la même question que pour Nunciare.
3) A3 à 7 : spotione
4) precium se trouve dans une inscription hispanique du 4e siècle (cf Carnoy p. 143).
5) spacium : dans une inscription chrétienne de la Gaule (Pirson p. 71)

Il serait oiseux d'entrer ici dans des détails. L'énumération et les notes qui précèdent montreront que le L. H.[1] hésite assez peu entre ti et ci. Il adopte soit une forme, soit l'autre, plusieurs fois malgré Grégoire, d'après les souvenirs et la doctrine de l'école. Comme chez Frédégaire ci ne perd rien de ses positions. Il délogе ti complètement de 13 mots, partiellement de six et lui en laisse seize. — Il n'abandonne qu'intercisionem, passé depuis longtemps à ti. Même proportionnellement, ci remplace beaucoup plus de ti libres que de ti appuyés. —

---

4 — Qu —

En latin vulgaire, l'élément labial du groupe qu (prononcé kw) est tombé devant u et o au premier et au second siècle de notre ère. A part quelques rares exceptions, il subsiste devant les autres voyelles, durant toute la période impériale[2]. Les œuvres de Grégoire de Tours et de Frédégaire ne contiennent chacune qu'un seul cas d'amuïssement d'u devant i provoqué par l'analogie d'un mot où u avait disparu devant u : cocina, cocis influencés par cocus.[3] A quelle date se produisit la chute de l'élément labial devant a e i.[4] Après l'spirantisation des palatales. Avant la composition du glossaire de Reichenau,

---

1) A[1] a et A[2] sont presque toujours d'accord dans les 28 chapitres qu'ils possèdent en commun. On ne doit cependant pas perdre de vue, surtout dans des questions d'orthographe, que nous n'avons plus l'archétype.

2) Grandgent nº 226 et 254 —

3) Bonnet p. 139 — Haag nº 42 — Grandgent nº 254 — Brunot p. 75 —

4) Haag nº 42 — Pirson p. 68 et 69 — Nyrop I nº 152, 399, 411, 513 —

qui en offre un exemple. Donc, au cours du Vᵉ siècle. Le L. H. n'en laisse rien soupçonner, car les voyelles a, e, i sont chez lui, toujours précédés de l'épel qu:

Quia	XIIII	219, 6
Loquitur	XII	236, 15.
Reliquias	XXVI	284, 22
Persequetur	XXI	276, 23
Querat	XII	256, 8
Derelinque	XII	258, 10
Relinquam	XII	259, 19
Namquam	XVII	271, 24
quadragensimum	L III	327, 5

Les pronoms relatifs etc. etc. Devant u et o, le second élément du groupe qu n'avait qu'une valeur purement graphique. On sait les efforts des grammairiens de l'empire et de la décadence pour faire triompher l'épel que au lieu de cu, ancien et classique[1]. Le L. H. l'accueille, sauf dans:

cum XXIV 279, 29; forme unique chez Grégoire et, peut-on dire, à toute cette époque.[2] Pour le reste, Grégoire hésitait, le liber Historiae adopte[3] que comme le veut l'école.

---

1) Bonnet p. 139 — Pirson p. 67 — Brambach-Antoine p. 15.

2) Bonnet p. 139 note 5.

3) On rencontre trois graphies cu dans la chronique Neustrienne, toutes trois douteuses:

inicum — XXXIX 310, 4 (B et A 1b) mais A 1a a écrit inique; A 2 manque et Krusch ne nous dit pas quelle est la leçon de A 3. A 1b a moins de titre que A 1a à représenter le texte de l'archétype.

persecutus	L III	327, 25
insecuto	L III	327, 28

fournis par A 1b et B. Il est à noter que B 2a 1 manque ici comme

Qur XL 310,19 — XVIII 272,24 — III 243,17.
" XVI 265,30. G II, 32 cur
loquutus XII 256,13 —
Devant o, il s'en tient à la graphie classique:
quoque IV 244,6; VII 249,23; VIII 250,25 etc.
cotidie XXXVIII 307,21.
En résumé, orthographe classique, excepté dans le groupe qu devant u, dont l'épel est anti-phonétique. — Rien ne décèle la chute de l'élément labial même là, où il avait disparu depuis longtemps. —

---

5 — x —

De l'évolution subie par le groupe ks (x) en latin vulgaire et en gallo-roman, le L. H. contient moins d'indices encore que ses devanciers.
x final, dans les polyssyllabes, se réduit à s vers le 3e siècle.[1] Favorisé par l'analogie morphologique des nominatifs en is, es,[2] cette chute se manifeste dans l'un ou l'autre mot des deux premières Chroniques Mérovingiennes[3]. On ne la constate ni dans les monosyllabes, ni dans les polysillabes du L. H.
vix XXXVI 306,7
duxe XLI 312,19

A 1a et A 2 et qu'en outre, les manuscrits B contiennent plusieurs graphies fautives de qu et de C. Ces considérations et les nombreux épels qur attestés par tous les manuscrits me rendent plus que méfiants à l'égard de ces trois leçons.
1) Grand gent no 255.
2) Carloy p. 162.
3) Bonnet p. 173 et 174. Haag no 53

efficax XLI 3 11, 11.
Intervocalique et libre, ks devient en vieux français is.[1]
Haag veut voir en la graphie Iexsionas employée 3 fois par le second Frédégaire, la preuve "décisive" de ce que cette évolution s'était déjà produite dans la Bourgondie du 7ème siècle. Or ce même clerc écrit 5 autres fois:
Iexonas III, 75 p. 98, 20 (comme Frégoire), II, 27 p. 88, 2, 18, 19 etc.
Suissionas III, 16 p. 99, 2
Soissionas III, 18 p. 100, 10
Suessiones III 29 p. 103, 22.
Soissiones III 55 p. 108, 1
Par ailleurs Haag nous apprend que Frédégaire (il ne fait aucune distinction entre les trois chroniqueurs) se sert de 4 graphies fautives pour représenter le groupe ks: s, cx, cs et xs. C'est ainsi que l'on trouve Saxonum pour Saxonum, perrixissent pour perrixissent.[2] Puisque xs n'est qu'une simple modification orthographique de x, puisque d'autre part, l'épel x prend la place de ss, il ne paraît malaisé de découvrir en xsi autre chose qu'une transcription, considérée à tort comme l'équivalent de si, ou qu'un épel accordant à l'élément sifflant du groupe, la prédominance phonétique.
x intervocalique se maintient sans défaillance dans le L. H. En voici quelques exemples:

defixet	XVIII	272, 27
infixat	XVII	266, 24
adduxerunt	XII	257, 19
auxiliator	XVII	267, 20

---

1) Nyrop n° 406
2) Pirson (p. 20) relève la graphie xs pour x intervocalique dans des inscriptions du 6ème siècle: Iexsimia, uxsori.

Saxonorum X L I 312, 19
Luxovio X L V 318, 27
Soransaxis XXXVI 296, 19

Devant consonne, la palatale du groupe ks s'était, en latin vulgaire, amuïe depuis le 2e ou le 3e siècle.[1] Aussi rencontre-t-on dans les inscriptions de Gaule et d'Espagne comme dans la Chronique de Frédégaire x > s en cette position. Rien de semblable dans le Liber Historiae: x est conservé partout devant consonne. La décomposition des composés, procédé habituel au moine neustrien ne peut qu'avoir contribué à la conservation du préfixe ex dans les mots où il entre.[2]

Sexpricio X L VIII 322, 20
extremis VII 249, 31
Sexpertus XV 262, 4 Ḡ II, 30
Sexplorare XIII 258, 32
extractum XVI 264, 26 Ḡ II, 32
Sexpavit XXXV 303, 2
Sexterminans XX 276, 30
Sexpetierunt VII 248, 27
Sexpetunt L III 224, 19
Sexpulerunt VII 249, 23; XXIX 289, 14; Ḡ IV, 22
& Ḡ III, 22 repulerunt

Après x, s qui n'avait en somme qu'une existence graphique disparaît souvent et à toutes les époques: Chez les

---

1) Grandgent № 255. Haag № 53. Carnoy p. 163, 164. Pirson p. 70. Rice p. 87.
2) De même, là où le préfixe ex se trouvait devant une voyelle:
Sexcarserat XXX 290, 28.
Sexorant XXVI 286, 17 Ḡ III, 29.
Sexorans X L II 315, 2
Sexactoribus III 243, 19.

écrivains de l'âge d'or comme chez eux de la décadence.[1] Greg. écrit exploliare ou exspoliare, extare ou exstare, execrari ou exsecrari et toujours exilium. Le liber historiae rejette uniformément le s:

exsistit L III 327,11; X L VIII 322,23; XVII 269,24; XII 264,19.
exilium X L V 318,23.
expoliatum XXXIII 298,28. G V, 3.

On le voit au contraire, intercaler un c entre n et s, les trois fois où l'occasion se présente à lui:

sincxit VII 248,20
precinxisti XVII 268,23 G II, 37 praecinxisti.
planxerunt X L III 315,18.

Or, Grégoire de Tours et Frédégaire font de même.[2] Chez eux, cx ne se rencontre qu'après n. On voudrait savoir si cet épel est régulier[3] comme dans le liber historiae. On pourrait conclure alors en toute certitude que l'on a affaire à une réaction scolaire — probablement ancienne[4] — voulant maintenir dans le groupe nks l'élément palatal que la prononciation populaire faisait disparaître,[5] et rendant sensible cette obligation par la représentation

---

2) C'est ainsi que B 1, B 5, A 1 offrent au chapitre II, 37 de l'H. F. la leçon praecincxisti et que le livre VII du même ouvrage contient 4 fois iuncxit (Bonnet p. 174 et note) que l'on retrouve plusieurs fois chez Frédégaire (Haag no 53) Que tirer du silence de Bonnet et Haag à ce sujet ?

1) Bonnet p. 182 et 188 — Brambach p. 28 —

4) On la remarque dans une inscription de 548: sincxit (cf Pirson p. 69)

5) "La phonétique latine, ne supporte pas les groupes de trois consonnes" (Carnoy p. 164) cf aussi Pirson p. 70; Brunot p. 74 —

graphique renforcée du k.—

En résumé: orthographe classique, et après n, orthographe probablement hyperclassique, transmise par tradition scolaire et tendant, à son origine du moins, à maintenir la prononciation exacte.—

---

6 — W —

De bilabio-vélaire, la spicative latine était devenue en latin vulgaire, bilabiale pure et même denti-labiale, lorsque le w germanique bilabio-vélaire fit son apparition dans la phonétique gallo-romane[1]. Le signe u représentait le w latin, mais dès le premier siècle de notre ère, l'épel uu[2] se lit concurremment avec l'autre, dans les inscriptions vulgaires. On n'est pas fixé sur la valeur phonétique: spirante labiale bilabio-vélaire, bilabiale ou labio-dentale? Toujours est-il que nous le retrouvons, et dans les inscriptions, et dans les chroniques[3] de la Gaule, employé à rendre la spicative germanique. Chez Grégoire, on le remarque même dans un nom grec, dans un substantif hébreu et dans deux mots latins: l'adverbe valde et l'interjection vae, preuve que l'évêque de Tours ne distinguait pas toujours — graphiquement, du moins — la spicative latine et la spirante germanique.

---

1) Pirson p. 112 — Nyrop I nos 8, 437, 451, 453. Grandgent nos 322 et 344. La bilabio-vélaire existait encore alors en latin vulgaire en tant que développement de l'u en hiatus. Nyrop no 451. Grandgent no 224 et 226.

2) Ou plus exactement V et VV.

3) Bonnet p. 160 et 167 — Haag no 54 — Rice ne s'occupe pas de ce son.—

Frédégaire écrit presque toujours uu pour la bilabio-dentale germanique. On observe cependant parfois l'alternance de u et de uu, et - indice de l'évolution commencée - si les combinateurs seuls offrent des exemples de la graphie gu pour uu, on relève dans la chronique même, quelques gu s'échangeant avec uu surtout à l'initiale. Enfin, M. Haag, signale la chute occasionnelle, et s'il faut l'en croire, „apparente" de uu intervocalique après une voyelle labiale.

Si ce n'est pour l'interjection uva qu'il prend à l'A.T. et répète:

uva! uva! XXIX 288, 30 G. III 21: uva,

le Liber Historiae ne se sert de la graphie uu qu'à l'initiale des noms propres germaniques: noms de personnes, nom de lieu, qu'il emprunte soit à des sources écrites, soit à la tradition, soit à l'histoire de son temps. Mais il est à remarquer que uu en cette position ne se trouve que devant les voyelles i et a, jamais devant une voyelle postérieure.

Wisowastus	IV	244, 21
Wisogastus	IV	244, 21
Widechaim	IV	244, 23
Waratto	XLVII	321, 8-10; 321, 13-26;
"	XLVIII	322, 8 Index 340, 21-23
Willechariі [1]	XXVIII	286, 28; 287, 17
Willecharius	XXVIII	287, 14
Wintrio [2]	XXXVI	306, 5
Wintrione	XXXVI	304, 26; 306, 8
Wisra	XLI	312, 18; 313, 10; XXVII 286, 14.

1) Grégr écrit Wilicharius et Fréd. Guillacharius. Haag no 54.
2) Fréd. emploie les 2 graphies Guintrionem et Wintrio. Haag no 34.

La chronique Neustrienne laisse à l'initiale, v la où Grégoire l'avait mis: noms latins ou provenant de la Gaule romanisée.

Visoroncia	XXI	276, 19	G III, 6
Victoriacum	XXXII	296, 5	G IV, 51 Victuriacon
Vienna	XVI	266, 10	
Viennense	XXI	276, 19	G III, 6
Vincenna	XVII	268, 31	G II, 37 Vigennam
Vincenti	XXVI	284, 16, 23, 28.	G III, 29.
	XXXVII	306, 24 etc.	
Vogladinse	XVII	269, 20	G II, 37 Vogladense

Elle graphie de même:

Vinciaco L III 327, 7 - Index 240, 34: (aujourd'hui Vinchy près de Cambrai). V représente vraisemblablement la dento-labiale.

Frédégaire et le L. H. désignent nommément l'ami de Chilpéric ce que ne fait pas Grégoire. Selon toute probabilité, la tradition aura conservé ce nom et l'aura transmis aux deux écrivains; mais tandis que le premier le graphie

Nionadus III, 11 p. 95, 15 et 23.
III, 11 p. 96, 4 et 7.

le second l'écrit:

Nionadus VII 248, 20.

Cette divergence doit résulter d'une différence de prononciation, puisque le L. H. écrit d'autre part Vintrio, Varatto. D'moins cependant, que le moine Neustrien n'ait lu ce mot dans quelque texte aujourd'hui perdu. Quant à:

Vulfoaldo[2] X L V 317, 18 il ne faut voir sans

---

1) G. Kurth. Hist. poét. des Mérovingiens p. 181—

2) Le premier Continuateur de Frédégaire a adopté cette graphie Vulfoaldus X C IV 168, 19; X C V 169, 7; X C VII 170, 2—

doute dans le simple V placé devant u que le désir de ne pas écrire 3 fois le même signe[1] consécutivement

W intervocalique. Je dis que Grégoire de Tours et Frédégaire offrent de très rares graphies uu de la fricative bilabio-vélaire intervocalique, le L.H. n'en présente aucune. Comme ses prédécesseurs il se sert de u dans:
Chlodovechus XXXI 292, 21 G IV, 28 etc
et comme Grégoire dans Merovechus, qu'il s'agisse du fils de Clodion V 246, 7 et 10; VI 246, 22, VII 247, 8 G II 9 ou du fils de Chilpéric I: XXXI 292, 20 G IV, 28 etc
Il l'emploie aussi dans le dérivé:
Merovingi V 246, 11 inconnu à l'H.F. Chez Frédégaire on relève:
Merohingii III, 9 p. 95, 10
Meroveum III, 9 p. 95, 9 et aussi
Meroeum III, 60 p. 104, 24 etc. mais seulement pour désigner des princes francs postérieurs au fondateur de la dynastie.
Moins uniforme est l'orthographe du L.H. quand w fait partie du suffixe germanique -wald.[2] Trois noms possèdent ce suffixe dans le L.H. On les rencontre aussi dans les deux premières chroniques mérovingiennes. La bilabio-vélaire qui se trouve entre o et a, disparaît régulièrement dans:
Gundoaldus Fred. III, 72 p. 112, 27
L.H. XXXII 294, 12 et 18 etc G IV, 47
Chlodoaldus se lit sans signe intervocalique chez Frédégaire. III, 26 p. 104, 23; III 38 p. 105, 11, avec l'épel V chez Grégoire. Si l'on adopte le texte de M. Krusch, le Liber Historiae se sert une fois de chaque graphie:

---

1) Ni Bonnet, ni Haag ni Gilson ne signalent de uu devant w.
2) Voyez III, p. 357.

Chlodovaldo XXI 277, 8 G. III, 6 Chlodovaldus
Chlodovaldus XXIV 281, 29 G. III, 18.
Il faut noter toutefois que le très important manuscrit A 1a n'a de u dans aucun des deux cas et que Krusch ne mentionne pas la leçon d'A [3] [1].
Cheudovaldus. 3 princes ont porté ce nom.
1° le fils de Chlodomir:
u dans l'H. F. et le L. H. Amuïssement chez Frédégaire

Frédégaire	Liber Historiae
Cheudoaldo III, 86 p. 104. 23	Cheudovaldo XXI 277, 7. G. III, 6
Cheudoaldus III 87 p. 105 10.	

2° le fils de Théodebert I:
u dans le L. H. [2] les deux graphies chez Grégoire. Cheudebaldus chez Fréd.

Frédégaire	Liber Historiae
Cheudebaldus III, 50 p. 106, 26.	Cheudovaldus XXVII 285, 9 G. III, 37
Theodebaldus III, 50 p. 106, 32	Theodovaldus XXVII 286, 7

3° le fils de Grimoald II:
Cheudoaldus dans le L. H. [3] et chez le premier Continuateur de Frédégaire, qui s'inspire de Notre chronique.

Frédégaire	Liber Historiae
Cheudoaldus 103 p. 172, 13	Cheudoaldo XLIX 324, 4
" 104 p. 173, 4 et 12.	Cheudovaldum L 325, 4

Intervocalique, le u germanique devait avoir perdu sa qualité de vélaire pour se confondre chez Frédégaire (Cheudebaldus) avec la bilabiale spirante b. [4 et 4 bis] Il

---

1) Je considère donc Chlodovaldus comme douteux.
2) Et aussi dans l'Index p. 239, 25: Cheudovaldus.
3) De même dans l'Index p. 240, 29: Cheudoaldo.
4 et 4 bis) Bonnet p. 165 — Haag n° 45 — Pirson p. 61 — Carnoy p. 128 et suiv. Brunot p. 70 Meyer-Lübke n° 378 — Grandgent n° 318;
(4 bis) de Philologie (p. 318 note 1) et à sa suite Rice, croient que le

devait même disparaître souvent de la prononciation, ainsi que le fit à toutes les époques devant et après o, son équivalent latin! Quand le Liber Historiae conserve le u, c'est qu'il le trouve dans sa source et qu'il considère l'orthographe en quelque sorte comme officielle (voyez Merovecbus ou les deux premiers Theudovaldus). Quand il le supprime, c'est qu'il met la graphie d'accord avec la prononciation de l'époque (par exemple pour le 2ème Theudovaldus son contemporain).

En résumé: à l'initiale 1°) la graphie uu dans les noms germaniques ~~ne commençant pas par lui~~ n'ayant pas comme première voyelle u; 2°) l'épel u dans les noms gallo-romans. Intervocalique w se transcrit par u ou disparaît, selon que l'auteur s'en rapporte à la tradition – et encore celle-ci connaît-elle les deux transcriptions – ou à la prononciation de l'époque.

---

4 - Les Nasales.

M — N.

Écartant pour le moment la question de com — con et de im — in dans les composés, je n'ai qu'à signaler ici deux substitutions de n à m. L'une devant palatale:

Quantumcunque XXIV 281, 12

Ce fait est unique. Partout ailleurs, le L. H. maintient m.

---

langage clérical du Nord de la France rétablit le b au 11ème siècle. L'absence de confusion entre b et v dans les documents historiques de ces régions et dans le L. H., leur donne raison.

1) Grandgent 324 – Brunot p. 70 et 71. Haag se trompe donc – au moins en partie – quand il qualifie d'apparente la chute de w après o, qu'on la considère ~~elle se constate~~ dans Merovecus ou dans Theudovaldus –

comme Grégoire de Tours[1]:

quicumque II 242, 19
quaecumque XVII 265, 12
ubicumque XII 256, 22
quamquam XL 270, 15
numquam XXXI 293, 10

Cet m n'a rien de phonétique. Déjà à l'époque classique, la nasale devant qu et gu est l'n guttural[2]. L'orthographe hésite alors[2bis] entre m et n. Cette hésitation perdure, et chez les grammairiens, et dans les textes vulgaires: en Espagne, M. Carnoy[3] constate fréquemment l'échange entre m et n dans les composés avec que" et M. Pirson[4] relève en Gaule les graphies quanquam, ubrunque, à côté d'autres qui conservent l'm. Ces effets contradictoires ne prouvent certes pas que m était redevenu "consonne labiale distincte", mais en outre, le fait que chez Grégoire m s'écrit n devant palatale, quand l'étymologie moins claire ne permet pas une de ces reconstructions chères à l'époque mérovingienne[5], indique bien que la nasale était toujours n devant palatale. La forme quantumcunque où le premier m subsiste, tandis que le second se change en n, nous présente donc une simple modification orthographique influencée par la phonétique du temps. La généralité du signe m devant gutturale

---

1) Bonnet p. 153.
2) Grandgent nº 305 et 306. Nyrop I 317 l'appelle nasale palatale postérieure.
2bis) Brambach-Antoine p. 25
3) page 169.
4) page 78.
5) Bonnet p. 153, Note 7.

provient, sans nul doute, d'une forte tradition scolaire, ansoram XXXIV 292, 22 G V, 28.
Cette graphie des deux chroniqueurs qui se trouve aussi dans une inscription gauloise,[1] nous montre que l'L gardait la valeur de labio-dental qu'il avait acquise à l'époque impériale.[2]
Le final devenu, par exception, dans l'H.F. n (probablement sous l'action de la palatale k du mot suivant collectis) est rétabli dans le Liber Historiae Victoriacum XXXII 296, 5 G Victuriacon IV, 31
Sans la forme mérovingienne
quondam XLVIII 322, 12; 322, 6; L III 326, 3
accusatif masculin singulier de quidam, employée une fois, par notre chronique XLVI 320, 2 et le premier continuateur de Frédégaire p. 170, 3 comme datif masculin singulier, n précédant d est à la fois phonétique et conforme à l'usage classique.[3]

Gn > n

Lineis XXXIII 298, 9 est la leçon de A 1a, de B 3 et B 4 de Grégoire. Krusch l'accepte, alors que A 1b, A 3 et B du L.H., alors que tous les autres manuscrits de l'H.F. donnent ligneis. D'après le principe qui sert à l'établissement du texte l'éditeur eût dû adopter la graphie classique ligneis, d'autant plus que partout le L.H., écrit gn:

---

1) Birsm p. 77.
2) Outre Birson, G Grandgent no 305, Bonnet n'admet pas d'l dental et croit, à tort, à une dissimilation purement orthographique (Grandgent no 334).
3) Bonnet p. 153 – Brambach-Antoine p. 25. Grandgent no 305.

cogniti II 242, 24
regno VIII 249, 23 et 21 etc.
pugnantibus XV 261, 20
indignati XVIII 242, 2 G II, 42 indignatione
agnidam XII 258, 9.

A l'époque carolingienne gn > n mouillé s'est ensuite régulièrement réduit à n. Remarque, naenante trouvés chez Frédégaire; lineis lu dans un manuscrit du 7ème siècle et dans deux du 8ème, renavit, conovet notés dans la copie dastant du 9ème siècle des Gesta Monachorum peuvent faire accepter qu'il en fût ça et là de même pendant la période mérovingienne, mais le nombre minime de ces graphies montre aussi que la prononciation générale maintenait l'n palatal antérieur[1].

Mn[2]

Deux cas se rendent dans le L.H. le groupe mn:

a) mn: damnavit X L V 219, 21.
omnipotentem XII 258, 2.
Gunthramnum XXXII 295, 5; G II, 50 Gunthchramnum
Sunnam V 246, 6
scamnum XXVIII 288, 12 G IV, 20

---

1) Haag n° 47, 3°. Nyrop 335. Jauner p. 109. Grandgent n° 269. Rice p. 96 et 97 paraît disposé à voir dans les formes de Frédégaire, l'indice d'une prononciation locale.

2) Je regrette de n'avoir pu consulter la dissertation de W. Klahn: Über die Entwicklung des lateinischen primären und sekundären mn im Französischen Diss. inaug. Kiel 1898. Peut être y aurais-je trouvé quelque confirmation à mon hypothèse.

1

cf. mpn: condemnavit XI 254,8 cf. II,28 condemnavit
" XXXI 293,30
" XLIV 316,26
condemnãdum XLIII 316,11
sollemnia XI 254,21 et 27.
sollemnitate XVI 266,18. cf. II,34 sollemnitatis.

Devenu à Rome m au temps de Quintilien,[2] réduit dans les inscriptions d'Espagne tantôt à m et tantôt à n, jusqu'à ce que finalement l'évolution mn > nn > n l'emporte,[3] le groupe mn dut assister très tôt dans le latin populaire de la Gaule à l'achèvement de l'action assimilatrice exercée par la première nasale sur la seconde. — L'épenthèse de p n'apparaît que dans les dernières inscriptions[4] et dans les monuments écrits de l'époque mérovingienne. Elle indique, à n'en pas douter, une réaction phonétique contre l'assimilation.[5] Les lettrés de la fin de l'empire articulaient certainement de façon distincte les deux nasales du groupe.[6] Cette habitude aura passé dans les écoles mérovingiennes où l'on aura senti la nécessité d'intercaler un p entre l'm et l'n pour marquer

---

1) Et aussi dans l'Index 240,10: condemnavit, L.H.F. Contient également quelques condemnare et dampnare." Les épenthèses du p ne sont attestées presque nulle part unanimement. Elles le sont assez cependant pour ne pouvoir guère être rejetées entièrement." (Bonnet p. 189) Condemnatis dans les Form. Marculfi (Haag no 49).
2) Grandgent no 307
3) Carnoy p. 160.
4) Tandis que Grandgent l'affirme-t-il Pirson p. 77 n'en donne aucun exemple
5) Grandgent no 307. Haag no 49
6) A preuve la protestation de Pompéius citée par Rice page

avec netteté leur dissimilation. Des défaillances se produisent dans l'écriture (condemnnavit et damnavit du L.H.) et plus encore dans la prononciation, mais les clercs ont dû en général conserver la prononciation mn et la graphie mpn dans certains mots. Et ceci explique, me semble-t-il, pourquoi les mots pris au langage populaire scamnum, damnum (et où probablement le latin scolaire assimilait les 2 nasales qu'il ne séparait point graphiquement) ont donné en ancien français eschame et Somme, tandis que ceux empruntés au langage des clercs conservent un p épenthétique au début du Moyen-âge et opèrent dans la prononciation une assimilation régressive mn > n. Tels sont dampner, autompne, colompne[2] etc.

Rice[3] présume que ce furent les professeurs carolingiens qui rétablirent la prononciation mn et introduisirent la graphie mpn, dans le Nord de la Gaule. La désignation géographique a le tort d'être un peu trop vague et la délimitation chronologique, celui de ne pas tenir compte des 4 manuscrits de Grégoire datant des années 600-700 et de considérer le 9ème siècle tout entier — auquel appartiennent A 1a du L.H. et le meilleur codex du Frédégaire — comme domaine de la réforme carolingienne — Celle-ci n'a fait qu'utiliser la graphie mpn qui existait avant elle.

100, note 2 contre la prononciation Columna pour columna

1) Nyrop n° 323 - Béthune n° 143.
2) Frédégaire III, 12 p. 97 23 écrit columpna —
3) pages 99 et 100.

— NS —

A l'époque archaïque, la chute constante de n devant s et l'allongement compensatoire de la voyelle précédente passèrent partiellement de la langue populaire à la langue écrite. De là, dans le latin classique, — ensimus > — ēsimus ; — iens > — iēs ; onsus > — ōsus. Le latin vulgaire ne cessa de conserver la réduction du phonème.[1] En conséquence, les inscriptions d'Espagne[2] et de Gaule[3] nous offrent de nombreuses graphies s pour ns. — Les monuments écrits de l'époque mérovingienne en contiennent au contraire excessivement peu. Bonnet[4] n'en signale aucune, attribuable à Grégoire de Tours, Rice[5] n'en relève pas dans les documents qu'il a étudiés, et si Frédégaire écrit trasactis,[6] le liber Historiae maintient scrupuleusement n devant s[7] dans les mots simples comme dans les composés :

Spunsa	XII	256, 4
Sponsam	XII	256, 17 et 19[8]
Sponsavit	XII	238, 34

---

1) Grandgent nos 171 et 311 — Bruno t. 2 — Nyrop I no 330 — Gauner p. 35 — Dans les composés seuls, l'analogue rétablit le n final du préfixe.

2) Carnoy p. 171.

3) Pirson p. 94 et 95.

4) p. 152 et 153.

5) p. 102.

6) Haag no 50 le troisième continuateur de Frédégaire (768) écrit une fois cosilia.

7) Je n'énumérerai pas à nouveau les adjectifs en ensis (cf. le paragraphe consacré à -ē).

8) et aussi dans l'Index 239, 12 : Sponsam.

Sponsalia XI 255, 6, 17 et 23.
remansit XXXI 292, 28
Succensus XXIV 281, 13
Sensum XLV 318, 9
inscriptionem XII 257, 5

En revanche, on trouve en Gaule sous le maillet du Lapicide comme sous la plume du Scribe, ns au lieu de s. Le Liber Historiae en présente 4 exemples:

occansionem[1] XII 256, 8 et 11
occansio XII 256, 35
vicensimo XXV 283, 18. Cf III, 28 p. 132, 10 vicinsimo.
quadragensimo[2] LIII 324, 8

A la régularité surprenante de la survivance de n devant s, j'ai cru d'abord devoir attribuer comme cause, le rétablissement de la nasale dans la phonétique cléricale du 7ème siècle[3], mais les graphies occansio, Thensaurus déjà signalées dans l'appendix Probi; ns retrouvé chez Grégoire au lieu de s non seulement dans ces mots, mais dans les noms de nombre ordinaux de dizaines, et les désinences de la 2e personne du singulier du futur simple; Austransiis voisinant avec Austrasii chez Frédégaire, d'autres épels encore tels que succensus pour successus (Grégoire), vicinsim pour vicissim (Frédégaire), inmensis pour immissis (mn du VIIIe s de l'H. F.) me font abandonner ma première manière de voir. Je préfère admettre l'interprétation de Gra-

---

1) occansione est fréquent chez Fréd. et les Formulae Marculfi (Haag Nr 50); occansionibus se lit dans un document de 768. Rice p. 102

2) Chez Greg. et Fréd. on trouve plusieurs emplois de quadraginsimae B 752 (Haag Nr 50 p. 36)

3) C'est l'opinion de Rice p. 102.

phies inverses[1]. L'enseignement insistait sur l'importance du signe ns. Il l'avait admis probablement dans les noms de nombre ordinaux et dans occansio – où l'on constate presque toujours ns –; on craignait de l'oublier et au lieu de s, on écrivait un ns inconnu au latin classique. Ici encore, le Liber Historiae aurait une orthographe conforme en tous points à la doctrine de l'école.

---

8. Consonnes doubles et Consonnes simples.

Pour M. Bonnet[2] qui adopte la théorie de Seelman, la substitution réciproque des consonnes simples et des consonnes doubles démontre qu'entre celles-ci, le latin parlé du temps de Grégoire n'établit plus aucune différence. La consonne double ne devrait son maintien qu'aux efforts parfois malheureux d'une orthographe voulant rester traditionnelle. C'est exagéré. La fantaisie, la distraction, l'ignorance ont pu occasionner plus d'une incorrection graphique, des confusions s'établir entre mots offrant la même consonne simple ou répétée, une réduction se produire parfois, mais la phonétique du gallo-roman et du français s'opposent à une réduction générale: ll, rr, ss, au moins ont subsisté.[3] Quoi qu'en dise M. Bonnet, les confusions chez Grégoire de Tours ne sont pas si nombreuses. Chez Frédégaire, elles s'expliquent presque toutes par l'emploi

---

1) Je ne vois donc plus en ensis un ē entravé.
2) page 156-159.
3) Haag N° 56. Pirson p. 83 et 84. Grandgent 161-164. Vprop. I N°s 316, 348, 365, 466.—

rare du Prot. l'analogie ou la chute d'une voyelle[1].
Dans le Liber Historiae il n'y a que trois cas différents de redoublement fautif.
Un mot de tradition lirésque et pour l'orthographe duquel A 1a, le meilleur manuscrit hésite :
Illium I 241, 9 et 18 (A 1a : Illium 241, 9 ; Ilium 241, 18),
un second, qui offre déjà chez bon nombre d'écrivains antérieurs (Fortunat, Orose, Sedulius, Grégoire, Frédegaire) la réduplication du l :
Arriana V 245, 14
Arriani XVII 267, 9 G II, 37
Arriana XXXI 291, 17 G IV, 24.
un troisième où l classique alterne avec ll par suite de l'analogie Auli - Aollere. — M. Bonnet considère les leçons destullit, abstullerunt, restullit de l'H. F comme douteuses. A supposer que cette confusion n'ait pas été commise par l'évêque de Tours, elle l'a été fréquemment par ses copistes des VII^e et VIII^e siècles[2] et l'on peut la qualifier de courante, au temps où vivait l'auteur du L. H.
Aullerunt[3] X 252, 4 G II, 27 : abstulerant
Sustullerunt XXXVIII 308, 28
Aullit XI 255, 21 — XIX 275, 3 (G V, 1 abstulit)
abstullit XVII 270, 18 ; XXIII 279, 14 — XXXII 297, 12
destullit XXIII 279, 20.
Sustullit XLI 314, 2
contulit XVII 270, 21
intulit LIII 327, 14

---

1) Fred. II, 42 p. 66, 30 : Arriana
2) Bonnet p. 159 note 4 et 434 note 5.
3) A 1a : sulerunt — B 1b ; B 2a : sulerat, B 2b 1 : sulerant

abtulerat XXXI 292,10 G IV, 27, detulerat –
abstulit XXXIII 297,20.
Aucune de ces re'duplications ne relève ni uniquement, ni au premier chef, de la phonétique. On n'en remarque pas d'autres dans la chronique neustrienne. Par contre, malgré Grégoire[1], les inscriptions[2] et l'extension prise dans la Romania (sormis l'Italie) par la forme ecclesia[3], le L. H. redouble toujours le K du mot grec. J'en ai noté 27 exemples dont un seul trouve la forme correcte dans sa source et dont 11 corrigent la graphie de l'H. F. En voici trois pris au hasard.
ecclesiae X 251,30 G II, 27 aecclesiae.
ecclesiarum XLII 314,20
ecclesiam XXIII 278,17 G III, 10 ecclesiam &c
Parmi les cas de dédoublement incorrect, l'un dérive sans doute d'une confusion lexicologique:
calidus VII 249,7; XXXVII 366,26 (= rusé)
que le moine neustrien n'a pas distingué graphiquement de calidus = chaud.
Un autre se rencontre dans l'H. F. et nous présente une simplification assez fréquente en latin vulgaire: ll > l après voyelle longue[4]
Milia I 241,25; XV 264,3; XX 275,16.
miliaria XVII 269,21. G II, 37.

---

1) Bonnet p. 152 note 10 reproche à B. Krusch d'avoir adopté uniformément l'épel ecclesia dans son édition des Miracles, œuvre de l'évêque de Tours. Chez cet auteur les formes latines d'ἐκκλησία où se lit un seul c l'emportent en tout cas de loin sur les autres.
2) Dizon p. 89
3) Meyer p. 90.
4) Grandgent no 16

oppidum I 241, 8
oppidis IV 244, 9.

2 noms propres corrigent Grégoire, d'après la phonétique de l'époque.

Faronem	XVIII	27,1, 29	G II, 42	Farronem.
Aninsola	XXXIII	299, 3	G II 14	Anninsola.
Amianus	X	246, 15 et 21	G II, 7	Amnianus.

Et un autre met fin à l'hésitation du L. H. en faveur du dédoublement de la consonne.

Agripinam[1]	VIII	250, 10.		

Enfin, seul mot ayant - avec les parfaits en -sti - les 2 graphies dans le Liber Historiae ##

Quant à la leçon inermisemus, attestée par tous les manuscrits, je l'envisage comme une faute d'inattention. En effet le Liber Historiae ne réduit ss dans aucun autre cas: ni au subjonctif plus que parfait, ni au superlatif, ni dans les radicaux qui les exigent. Voici les différents verbes conjugués au plus que parfait du subjonctif actif par le moine neustrien, et l'indication d'un de leurs emplois:

advenissent	XXXV	303, 21	
ambulassent	XXXI	292, 27	
audissent	XXIII	278, 24	
coepissent	XXVIII	287, 6	
cognovissem	VII	250, 2	G II, 12.
contigissent	XLI	314, 4	
copulassem	VII	250, 3	
dixissent	X	252, 26	G II, 27
esset	XXXV	303, 2	

---

1) Chez Grégoire on relève les 2 Agripina, Agrippina, Agrippinensis (Bonnet p 157 note 9) On lit dans des inscriptions de la Gaule: Agripina, Agripinensi - d'Endea du L. H. Contient aussi la leçon Agripinam 238, 28.

expetissem ~~VII~~ 250,2 ; Ḡ II, 12.
fuisset ~~XXXV~~ 203,19.
inclinasset X 253,14.
interrogasset ~~VII~~ 249,26.
introisset ~~XXXI~~ 293,22.
venisset ~~VII~~ 249,28. Ḡ II, 12.
vicisset ~~XIV~~ 260,24 Ḡ II, 29.

Pour les superlatifs et les autres mots, on n'a que l'embarras du choix :

verissimus ~~XLI~~ 311,12.
firmissimo ~~XVI~~ 265,31 etc.
missarum ~~XI~~ 254,21.
dissecas ~~XVI~~ 265,33
possessiones ~~XXXIV~~ 299,18 Ḡ I, 28 etc.

Dans le liber historiae, les cas de dédoublement et dédoublement fautifs se réduisent donc à bien peu de choses. Si l'on excepte quelques noms propres — et ici faut-il faire preuve de la plus grande prudence — la phonétique du temps ne paraît avoir eu qu'une influence bien faible sur le liber historiae. M. Bonnet n'a pas dressé la liste complète des fautes de Grégoire de Tours en cette matière et pour ce qui concerne Frédégaire, M. Haag a traité trop sommairement la question. La certitude est donc impossible, mais je ne puis me défendre de l'impression qu'en ce point encore l'orthographe du L. H. est beaucoup plus classique que celle de ses devanciers. A remarquer surtout la double graphie des parfaits en ui —

Aspiration.

Le latin archaïque assimile, dans la prononciation et l'écriture, les aspirées grecques χ, φ, θ à ses occlusives sourdes correspondantes : k, p, t.[1] Quand il prononce le h initial ou médial,[2] il le fait de plus en plus faiblement. A l'époque de Cicéron rétablit l'aspiration grecque et intensifie l'aspiration latine, mais cette résurrection artificielle ne dure pas longtemps : après les premiers siècles de l'empire, l'aspiration meurt chez les lettrés. Quant à la prononciation vulgaire, on peut affirmer que le mouvement de renaissance ne l'a pas atteinte.

"Les inscriptions de l'Empire réellement populaires restent en général fidèles à l'orthographe archaïque",[3] en ce qui concerne les aspirées grecques. L'épel h qui, même à l'initiale, commençait déjà à disparaître à la fin de la République, s'emploie partout sans grand discernement, à partir du 3e siècle de notre ère. Il ne rendait donc plus aucun son du latin vulgaire. Simple signe orthographique dans les mots latins il reste tel pendant la période mérovingienne. Grégoire de Tours l'omet souvent et l'écrit maintes fois, mal à propos. Les trois Frédégaire n'ont, au dire de M. Haag, aucun souvenir exact de l'h classique. Ils s'en servent au petit bonheur.

Il conserve toujours h initial dans le pronom relatif hic, haec, hoc[4] et dans :

---

1) Bonnet p. 163 – 165. Pirson p. 78-80. Grandgent n° 332-334. Brunot p. 69.

2) Bonnet p. 167-170. Haag n° 55. Pirson p. 80-82. Carnoy p. 113 et 246. Nyrop I n° 478-480. Grandgent n° 249-252. Brunot p. 68 et 69. Pirson n° 141. Rice p. 72-74.

3) Pirson p. 78.

4) Les deux premiers chroniqueurs n'ont pas ici la même régularité absolue.

homicidae XXX II 296, 22
horrea XXXIV 300, 14
honore XLVII 321, 13
Hilarii XVII 269, 11
Hispaniis XVII 270, 5 etc.,
le liber Historiae le laisse tomber dans:
orbaris XVII 267, 22
et l'aspire à tort à
hostia (= portes) XXXVIII 309, 6
Medical, le h se maintient dans:
pubi XI 255, 9, XVII 267, 8 etc
vehitans XXXVI 305, 20
adhortare XV 262, 34
cohortare XV 262, 3
il disparaît dans:
coitans XXXVI 305, 2
exclavit XLVII 321, 24
C'est beaucoup mieux que Frédégaire et, même proportionnellement, que Grégoire; Cependant, la double graphie de hortari; hostia; exclavit nous prouvent que l'enseignement au début du 8e siècle n'avait pas conservé ou pas retrouvé dans son intégrité, la tradition graphique de l'h latin. A tant de siècles de distance, la chose était du reste impossible.
La Graphie des aspirées grecques nous amène à une conclusion identique.
Ch est maintenu dans:
Christus XV 261, 27 G II, 30 etc.
XII 258, 4; XIV 261, 9 G. II, 29 etc.

---

1) ortabatur: Fred. IV 27 p. 121, 27 et 28 (Haag No 3 5)

Sracchium ... X L IV ... 216, 17 et XXXVI 305, 20
monarchiam ... XI ... 310, 11
Spaschae[1] ... XVI ... 266, 18
spulcher ... XXXVIII ... 306, 15
spulchra ... X L III ... 315, 23
spulchritudinem ... VII ... 249, 29
Il manque dans deux mots empruntés à Grégoire : s'in grec
crismate ... XV ... 263, 30
et s'aube appartenant au vieux fonds latin, mais
que Cicéron graphie toujours par cs médial :
cacinno[5] ... X L I ... 312, 16
Kb se retrouve dans :
Thesauris ... XXXVIII ... 208, 24 ; L III 327, 24 -
et dans Gothi (Tôou) V 245, 72 G etc
d'où Grégoire l'exclut une fois (H.F. I 41, p. 527 Bonnet p. 163)
les deux Chroniques le déplacent dans :
Rethoricus ... XV ... 263, 26 G II 31, 9, 5 Rethoricis
Le Liber Historiae le rejette des noms de Tôlôse ou Grégoire
l'écrit, malgré l'usage classique[2] et de Tournai, où l'H.F.[3]
met indifféremment t ou th
Tolosa ... XVII ... 270, 18 G II, 37 Tholosa
Turnacinsem ... V ... 246, 2
Ph reste dans un nom propre :
Stephani[4] ... L ... 324, 14
Il est rétabli dans un vocable appartenant au langage

---

1) Pascha se lit plusieurs fois dans les œuvres de l'évêque de Tours (cf Bonnet p. 162)
2) par exemple Cicéron : pro M. Fonteio V, 9.
3) cf Bonnet p. 163.
4) Stefanus se trouve dans deux inscriptions, dont une chrétienne de 551-552 (Pirson p. 80)
5) cacinnis H.F. V, 3 (Bonnet p. 163)

#6) Également dans l'Index 23.8.22 : Reni

Clérical :
antephonam ~~XVII~~ 268, 22 G II, 37 p. 100, 6 antefanam,
et réduit à f., 2 fois d'après l'exemple de l'H. F., une fois
malgré la leçon exacte de la source :
anforam ~~XXXIV~~ 299, 22 G V, 28
orfanorum ~~XXXIV~~ 300, 12 G V, 28 [1]
farus ~~XVII~~ 269, 11 G II, 37 pharus
Accompli sporadiquement au premier siècle, le passage
phonétique et graphique de ph à f (devenu dental-labial) est
général au 4ème siècle et accepté par les lettrés. C'est ainsi
que nous voyons l'Appendix Probi recommander d'écrire
strofa et non strupa, amfora et non ampora et l'épel Corres-
pond à la prononciation de l'époque Mérovingienne.
Rh. Les Poms du Rhin et du Rhône perdent le h que leur
donnent les écrivains classiques [2] et que leur garde parfois
Grégoire [3], mais que leur refusent la phonétique populaire, la
loi Salique [4] et tous les scribes connus sous le nom collectif
de Frédégaire [5].
Renus, dix fois [6] dont 1 prise à l'H. F. : ~~XXXII~~ 294, 35 G IV, 49.

---

1) Et encore ailleurs B p. 164.
2) Rhenus : Cicéron In Pisonem ~~XXXIII~~ 81, Ovide Fastes I, 286.
3) Cf Bonnet p. 170 — Rhodanus. Caesar De Bello Gallico I, 1.
Cf aussi Lucrèce VI, 268.
4) Petit Prologue (p. 125 ed. Behrens) cité par Krusch p. 244, note 1.
5) J'ai relevé 7 emplois de Renus chez le 1er Frédégaire, 3 chez le 2d,
3 chez le 3ème, 2 chez le 1er Continuateur, 1 chez le 2d — Seul, Fréd. I
emploie une fois Rhenus I, 10 p. 25, 23, mais il suit en ce moment,
mot à mot le liber Generationis d'Hippolyte de Porto. Il aura donc re-
produit l'orthographe de sa source.
De Rodanus j'ai noté 20 emplois attribuables au 1er Fréd. 3 au 2d, 2 au 1er Conti-
nuateur. De Fréd I, un Chrodanus suivant le Rhenus dont je viens de faire mention.
6) Pirson p. 82 et 83 — Grandgent n° 343. Tyrop I n° 481 — 483 et les ouvrages cités plus haut.

Rodanus V 245, 15 G Rhodanum II, 9
XVI 264, 23 G Rhodanitides ripas II, 32.
Même phénomène pour le nom de Rouen, et l'évêque de Tours le commence par rh ou par r. De L. H. adopte uniformément r. En revanche il place le signe de l'aspiration après le t.
Rothomacum XXXII 295, 19 G IV, 31 Rothomaginsem
Rothomacum XXXIII 297, 26 G V, 2 Rhotomago
" XLVII 322, 6 V, 1 "
Rothomaginsem XXXIII 297, 18 G IV, 51 Rodomaginsem.
Du Gallo-Roman qui ne connaît pas l'ancienne laryngale latine, les Francs en apportent une d'origine germanique[1]. Il s'adopte et son successeur, le français la conserve à l'initiale devant voyelle, la transforme devant consonne en explosive gutturale sourde ou en spirante labio-dentale; la rejette en toute autre position. A l'époque Mérovingienne, cette aspiration franque se marque par ch. Elle avait déjà commencé à perdre de son intensité, quand on voit apparaître le signe h. Grégoire en offre peu d'exemples, Fredegaire pas davantage. De L. H. emploie sans aucune exception ch.[2] 1° Au commencement des noms propres a) devant consonne
Chlodsindam XXVII 285, 22 G III, 3 Chlotsindam
Chramnus XXVIII 286, 26 etc
Chlodomiris XIX 274, 8 G III, 1
Chlodio V 246, 9
Chlodoaldo XXI 277, 8
Chrodchildis XXI 277, 8 Chrodichildis G III, 6
Chlotharius XXI 277, 4 Chlotsacharius G III, 6

---

1) Pirson p. 82 et 83. Grandgent n. 343. Vising I n° 481–483 et les ouvrages cités plus haut.
2) Certains manuscrits des 9e et 10e siècles remplacent constamment ch par h: C 1 de Grégoire A 3 a 1, B 1 b du L. H. etc.

Chlodovechus XXXI 292,21 G IV, 28 etc.
Chlodobertus XXXIV 300,4 G V, 34.

b/ Devant voyelle:
Chuni V 246,10 ; XXX 289,28 etc.
Chalda XXVIII 286,29 etc.
Charegundes XXVII 285,22 G Aregundem V, 2
Charebertus XXXI 291,4 etc.
Childebertus XIX 274,9.
Chochilaicus XIX 274,29.

2° à l'initiale des syllabes, après consonne.
Erchonoldo XLII 315,5 etc.
Erchreco XLVI 320,20
Brunchildis XXXVIII 307,21
Chrodchildis XXI 277,8 Chrodichildis G III, 6.

3° intervocalique,
Chochilaico XIX 274,29.
Ragnacharius XVIII 271,27 G II, 42 Ragnacharius
Berthecharius XXII 278,2 G III, Berthacharius.
Merovechus V 246,7 et 10 etc.

En cette position ch doit s'amuir très rapidement, car déjà dans l'H.F il fait parfois défaut.
De 2 H le supprime dans:
Gundevens XI 253,30 G II, 28 Gundevechus
Il ne lui accorde qu'une valeur graphique dans Chlodovechus, où l'épel intervocalique se constate 4 fois, dont une commune aux deux Chroniques.
Chlodovechus XXXI 292,21 G III, 28
et fait défaut 13 fois, une fois, comme dans l'H.F
Chlodovens XXXII 294,3 G III, 47, une fois contrairement à la façon de Grégoire:
Chlodoveo[1] XI 254,14 G II, 28 Chlodovecho

---

1) Fred. écrit toujours Chlodovens cf. par ex. III, 28 p. 103, 16 ; 29 p. 103, 20 etc.

Conforme probablement à la Prononciation de leurs Contemporains

La chute de l'aspiration initiale **h** se constate que dans un seul mot: le nom du roi de Thuringe. Frédegaire (III, 32 p. 103, 29 et 30) et le L. H. ne connaissent que la graphie Ermenfredus XXII 277, 14, 20, 29 etc. H

Tandis que l'évêque de Tours met constamment un h au début du mot.

Le liber Historiae replace au contraire l'aspiration dans:

Charegundis XXVII 285, 22

alors que Grégoire II, 2 et Fred III 46 p. 106, 20 la négligent: Aregundem

Gh Dans les noms propres francs, g intervocalique après e, i et devant i est suivi de h.

Ainsi le L. H. écrit toujours Sighibertus alors que Grégoire écrit le signe de l'aspiration après g, après h, ou bien l'omet

De même:

Godeghiselus XI 254, 2 G II, 28 Godigisilus

Godeghiselus XXXII 295, 5 II, 50 Godegiselum

Godeghiselus XVI 264, 9 — 264, 17 — 264, 21

Leubeghildus XXXV 302, 12 —

Anseghisel XLVI 320, 2 mais

Athanagildo XXXI 291, 11 G IV 27 Athanagilde.

Koringi XXII 277, 14 et 15 et à la même page

Koringhis XXII 277, 21 et 24 Correspondant à deux Khoringis de Grégoire III, 7

Kh ← se rencontre à l'initiale devant eu

Khendericus XIII 260, 1 G II, 28 etc

Khendobertus XIX 274, 12 G III, 1 etc

Khendovaldus XXI 277, 2 G III, 6 etc

Khendesindam L 324, 18

Au milieu des mots dans:

Nanthilde XLII 315, 8

Balthilde XLIII 315, 23; XLIV 316, 28

Athanagildo XXXI 291, 11 G IV, 27 Athanagilde
Athanarici XI 253, 31 G II, 28
Bobbagm IV 244, 23
On trouve th et non bh, malgré Grégoire, dans:
Theringbis XXII 277, 21 G III, 7 Theringi
" XXII 277, 24 G III, 7 Theringis
Theringam VI 248, 14 G II, 12 Theringam
" XXVII 286, 17 G IV, 10 "
Berthecharius XXII 278, 2 G III Berthacharius
et dans:
Berthoaldus XLI 312, 19 etc.

Sur quoi le moine neustrien s'est-il basé pour établir la graphie de l'aspiration? Dans les mots latins, sur ses souvenirs scolaires, ses lectures, sa source, la prononciation de C > Ch. Dans les mots francs probablement sur la doctrine de l'école (persistance de ch, gh?), l'H F, la phonétique contemporaine et des documents officiels ou autres. Il me semble impossible d'établir avec précision la part d'influence de ces deux derniers facteurs sur l'opposition gh et th, à moins que d'accepter l'amuissement de plus en plus considérable et peut-être déjà complet de l'aspiration franque dernière consonne, en lutte avec l'orthographe traditionnelle.—

Recomposition.—

En quelle mesure le L.H obéit-il à la tendance générale (que ont) des textes vulgaires (inscriptions, Grégoire de Tours, Frédégaire) à supprimer l'assimilation existant entre le préfixe et le radical des mots composés? Les énumérations suivantes vont nous l'apprendre.

1° ob.

Partout la graphie classique:

---

1) Bonnet p. 726-729. Haag n° 58. Virson p. 106-108. Kluesch. Lexica p. 557 et 558. Grandgent n° 32.—

occidere V 245,21; VI 247,12.

occurrere XXXI 293,23.

oppressus XXVIII 288,8 Greg. IV, 20

oppremere VII 248,23 et 29; XLIV 318,8; XLVII 320,29; XXVIII 286,24 [1]

obtinere [11] LI 325,9.—

2° sub.

Assimilation

suffere XXXI 292,7

succurrere XXIV 281,7 Greg. III, 18

XLI 312,5

succedere [4] XVI 264,28 Greg. II, 32

XLII 314,13.

succendere [5] V 246,12 etc.

Recomposition

submininistrare [2] XV 263,16

subplantare XVII 268,24 Greg. II, 37 [3]

XLVII 321,16

3° ad.

accedere XXXII 294,32 Greg. III, 50; etc.

accipere [6] IV 244,13 etc.

accelerare [7] LIII 327,4.

accomodare XLV 318,2

accumbere XI 252,24.

adclamare XV 263,3 Greg. II, 31 [8]

XXIV 303,29

adfere [9] X 252,12; XXXVIII 308,16.

adfligere [10] XVI 264,19; XXX 290,28.

---

1) Je rejette la leçon obpremere fournie par A1b et A2 et acceptée par Krusch. Elle a contre elle: A1a g B (l'éditeur n'indique pas la lecture de A3) et cinq emplois d'oppremere dans le L. H.—

11) Dans la plupart des cas Fréd. écrit obtinere. Greg. toujours obtinere (Bonnet p. 179. Krusch. 558)

2) De même chez Grégoire (Bonnet p. 179)

3) et aussi H. F. III, 42 (" ").—

4) Index du L. H: succedere 239,30.—

5) Grégoire maintient l'assimilation (Bonnet p. 179).

6) Chez Grégoire on ne lit qu'accipere (" p. 182).

7) Greg. écrit beaucoup plus souvent accelerare que adcelerare (Bonnet p. 182).

8) et dans tous les passages où l'évêque de Tours l'emploie. (Bonnet p. 182)

9) adfere dans une inscription de la Gaule (Tirson p. 107).

10) On ne rencontre jamais affligere chez Greg. ou chez Fréd. (Bonnet p. 178 et 181. Krusch p. 552). Tirson relève adfligit dans une inscription de la Gaule (p. 102).—

Assimilation

appetere[4] XIX 274,21 G. III, 3.
apparere[5] XVII 269,12; XLI 313,6.
apparatus[6] X 253,3 G. II, 27.
appellare[7] I 242,7 etc.

aspergere XVII 271,20.
aspicere[14] XXXII 295,23 G. III, 50
ascendere[15] XXXVI 305,19

attendere[13] XXIV 281,24.

Recomposition

adfuisset[1] XXXI 293,2; XLI 312,11.
adlata[2] XII 252,11.
adprehendere XXVIII 286,29
et 10 autres fois dont 5 chez Greg
adpropinquante XVI 266,23 G. II[3], 34

adquirere[8] XXXI 284,24 etc.
adquiescere[8] XLI 313,25.
adsimilare[9] XVIII 272,6 G. II, 42.
adserere[10] XLIV 317,2.
adsumere[11] XIX 274,18. Index 239,36
XXXIII 298,17 G. V, 2.
adtingere[12] XXIII 279,4.
adtulerat XXXI 292,10.

4° In

La recomposition est générale, hormis dans imperium et imperator.

---

1) adfuit H. F. III, 15 (Bonnet p. 181).
2) adlatus H. F. III, 10 (" p. 180).
3) Grégoire recompose toujours ce verbe (Bonnet p. 182)
4) Greg. écrit appetere et adpetere (Bonnet p. 182). Fréd recompose constamment ce mot (Krusch p. 558).
5) L. H. F n'emploie que cette forme.
6) Fréd. écrit adparatus (Krusch p. 558).
7) Greg. maintient partout l'assimilation (Bonnet p. 182).
8) Greg et Fréd. ne connaissent que cette graphie (Bonnet p. 183. Krusch p. 558).
9) Adsimilare se rencontre seul dans les oeuvres de l'évêque de Tours (Bonnet p. 181).
10) On lit adserere et asserere chez Greg. (Bonnet p. 180).
11) Les deux premiers chroniqueurs mérovingiens recomposent toujours ce verbe (Bonnet p. 181. Krusch p. 558).
12) Greg. écrit attingere et adtingere (Bonnet p. 180).
13) Les deux prédécesseurs du L. H emploient la forme adtserere (Bonnet p. 180. Krusch p. 558).
14) Fréd. maintient l'assimilation (Krusch p. 558). Greg aussi (" p. 181)
15) Greg " " (Bonnet p. 181)

Assimilation

Recomposition

inlitus XXIII 278, 20

inluciscere[7] XXXVI 305, 10; LVIII 327, 8.—

inluminator XII 258, 7.

inlustris[1] XVI 264, 29 G. II, 32; etc.

immanis[2] III 243, 12.

immensus[2] XXIV 281, 26 G. III, 18; etc.

imminere[4] XXIII 279, 16; XV 262, 18.

immixtus[1] XXV 283, 5 G. III, 28.

immortalis[3] XV 263, 8 G. II, 31.

inridere[1] XXXVI 305, 29.

imitare XXXV 302, 2; XXXIII 298, 27.

inruere XIII 259, 12 etc.

inrumpere[1] XXX 290, 21 G. IV, 23; etc.

inponere[2] XVI 265, 37 G. II, 32 etc.

imperator[5] II 242, 19 etc.

imperium XXXII 294, 3 G. IV, 42.

implere[6] XXVIII 286, 27.

5e Con.

colligere[7] XXIII 278, 26 etc.

collocare[8] XV 263, 18 G. II, 31.

conlegus[9] XVII 269, 23; XXI 276, 22 etc.

conloqui[10] XXII 278, 6

---

1) Greg. n'emploie que la forme recomposée de ce mot (Bonnet p. 183). Inlustris (Cirson p. 102.)

2) " " " " " " " " " " " " (" " 184) Inmensa (" p. 102)

3) " " " " " " " " " " " " (" " 185).—

4) Chez Grégoire on trouve inmiuere et immenere (" " 183).—
Fredégaire écrit toujours inruere, immensus, immenente. (Krusch p. 558)

5) "Il n'y a chez Grégoire qu'un seul exemple d'imperator qui ait quelque autorité" (Bonnet p. 184, note 1) Cf aussi le même auteur p. 178.

6) Greg se sert d'implere et d'inplere. Fred. emploie toujours implere, à une exception près (Bon. p. 184 (Krusch p. 558)

7) Greg maintient l'assimilation. (Bonnet p. 186)

8) Conlocare se lit dans une inscription de la Gaule (Cirson p. 102) et toujours chez Fred (Krusch p. 558).

9) Greg. recompose toujours ce mot (Bonnet p. 186). Conlegis dans une inscription (Cirson p. 102).

10) Chez Greg: conloquium; chez Fred conlocutionibus et conloquendum. Dans une inscription conloquia (Bonnet p. 186; Krusch p. 558; Cirson p. 102).—

Assimilation

committere[1] VIII 249, 29 etc.
commovere[2] IV 243, 26 etc.
excommunicatus XXX 290, 36 G. IV, 26.
commiscere[3] XXXV 302, 19.
communire XXXII 295, 17 G. IV, 50; etc.
commorari[4] XVII 268, 3 G. IV, 32.
commendare XXXIII 298, 29 G. V, 3.

corruere[8] 12 fois dont 4 (corruere) chez Grég.
dont 1 corruere " ".

Recomposition

conponere[5] XXXIV 300, 30 etc. G. V, 34.
comprehendere[6] XVIII 272, 21 G. II, 42.
compremere XVI 264, 15 etc. (2)
compugnare XXXV 303, 12 (1)
compellere[7] XIV 261, 18 G. II, 30, etc.
compungere[7] XIV 260, 18.

conburere[9] XXXIV 300, 25; XL 311, 5.

La phonétique mérovingienne n'avait pas perdu l'assimilation du latin vulgaire[10]. Elle n'est donc pas elle seule qui a pu guider le L. H. dans l'établissement fixe de ses graphies. Prétendre que le moine neustrien n'a pas reconnu la préposition là où il (subsister) l'assimilation peut être vrai dans certains cas, mais n'explique point, par exemple, pourquoi in > im devant p, alors que devant cette même labiale, on ne trouve que le préfi-

---

1) Grég. écrit indifféremment committere et conmittere (Bonnet p. 185), parfois aussi cunmittere (Bonnet p. 182).—
2) Grég. emploie plus souvent la graphie commovere que conmovere (Bonnet p. 185).—
3) On ne trouve chez Grég. que la forme recomposée de ce mot (" " " ").—
4) Bonnet (p. 185) cite chez Grég. 2 emplois de commorari et 1 de conmorari.—
5) Pour 3 conponere, Bonnet relève un componere chez Grég. (p. 185). Fréd. écrit compositio (Krusch p. 558).—
6) Grég. n'emploie que la forme recomposée de ce verbe (Bonnet p. 186).—
7) " " " " " " " " " " " " " " (" " 185).—
8) Grég. se sert de conruere et corruere (" " 186).—
9) Les deux premiers chroniqueurs mérov. recomposent ce mot (" " 186. Krusch p. 558).—
10) cf. Bonnet, Haag et Grandgent (l. c.).—

con et jamais com. Le fait que pas une seule fois notre chronique n'abandonne l'orthographe qu'elle adopte (on est loin de l'indécision de Grégoire et de Frédégaire) me porte à conjecturer qu'il devait exister dans l'enseignement du 8ème siècle à son début, des règles établissant de façon plus ou moins stable contre la terminaison des préfixes. Dans l'élaboration de ces règles étaient entrés ce que l'on connaissait de l'orthographe classique, l'influence de la prononciation gallo-romane, le goût de la période précédente pour la recomposition. —

M final [1]

L'amuïssement de l'm final ne se constate que dans des formes nominales, — jamais dans les verbes, ni les noms de nombre. Dès lors, une question se pose: à quelle cause attribuer la disparition de l'm et le passage de um à o ? A la phonétique ? A la confusion des cas ? — Probablement à tous les deux. Mais dans quelle proportion ? Je ne pourrai, me semble-t-il, aboutir à une détermination précise, qu'après avoir étudié en détail la syntaxe du L. H. J'espère qu'on voudra bien me faire crédit jusque-là. —

Conclusion

Elle termine presque chaque paragraphe du vocalisme. J'ai cru pouvoir me dispenser (à regret) de la répéter après les différentes parties du consonantisme: l'orthographe du L. H. est moins hésitante et plus classique que celle des deux premiers chroniqueurs mérovingiens. Je me suis attaché, dans la mesure du possible, à déterminer la part qui pouvait revenir dans la transcription de chaque phonème [2] au latin vulgaire, au latin clérical et à celui de l'école. L'intérêt que peut présenter ce travail ne me paraît pas résider principalement dans le relevé de formes telles que stapplo, antephona ou de la graphie paggo qui apportent une contribution modeste mais neuve à l'étude du latin mérovingien. Il gît plutôt en ce qu'il nous permet de placer dès le début du 8ème siècle le réveil —

1/ cf Bonnet p. 154 et 155; Haag n° 41; Cirot p. 99; Carnoy p. 199-214; Brunot p. 69; Grandgent n° 309; Nyrop I, 325; Bethune n° 145; Rice p. 44.

2/ Il va sans dire que toutes les consonnes non signalées au courant de la seconde partie de mon étude, le L. H. les graphie correctement. —

encore assez timide[1] — et des lettres des études latines[2]. On me demandera peut-être si dans les modifications orthographiques qu'il fait subir au texte de l'H. F, le moine neustrien obéit à son dessein de démarquage. A part l'une ou l'autre exception que j'ai mentionnée, je ne le crois pas. Le seul désir de corriger, d'après la doctrine de l'école, une source fautive me semble explication logique et suffisante.

---

1) Kuesch le pressentait ... « ut si iam aevi humaniores vestigium quoddam prae se ferre videatur », dit-il en terminant son laconique exposé de l'orthographe et de la langue du L. II —

2) L'examen de la latinité des continuateurs de Frédégaire nous mènerait à la même conclusion. —

Table des matières

Ch. II. La Phonétique et l'orthographe du Liber Historiae

Pages

Avant-propos ... 120
Bibliographie ... 122
Abréviations ... 122

A Vocalisme

Article I

Altérations particulières aux différentes voyelles

- 1 - Sons vocaliques simples

a ... 123
ae ... 127
oe ... 139
e long ... 141
e bref ... 148
i bref ... 153
i long ... 158
o long ... 165
o bref ... 173
u bref ... 179
u long ... 186
y ... 187

- 2 - Diphtongues

au ... 192
eu ... 196

Article II

Accidents divers des voyelles

Syncope des voyelles atones 198
Contraction 202
Prosthèse et épenthèse 204

B. Consonantisme

Sonorisation des explosives sourdes 203
Explosives sonores 212
Assibilation 217
Lu 223
x 225
W. 229
Nasales 234
Consonnes doubles et Consonnes simples 242
Aspiration 247
Recomposition 254
N Final 259
Conclusion 259.